QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12167 - 4 F — VENDREDI 9 MARS 1984

**EN CHINE**

**Le nombre des entreprises privées a plus que doublé en un an**

LIRE PAGE 28
L'ARTICLE DE MANUEL LUCBERT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

**« Le Monde des livres »**

Pages 13 à 18

*Rencontre avec John Fowles*

Romanciers autrichiens d'aujourd'hui

# Un aviso de la marine française attaque deux chalutiers espagnols

## Des méthodes dangereuses

Il n'est pas facile, décidément, de parvenir à la normalisation des relations franco-espagnoles ! Il y a moins de deux mois, on célébrait à Madrid la « nouvelle amitié » entre les deux pays. Elle n'aura pas duré longtemps : l'incident du golfe de Gascogne remet beaucoup de choses en cause ; la presse madrilène se déchaîne et les ambassadeurs, des deux côtés des Pyrénées, sont convoqués pour se voir remettre des protestations aussi énergiques qu'indignées...

Il est encore trop tôt pour dire si l'incident naval de mercredi va ou non dégénérer en une nouvelle crise politique grave. Mais tous les ingrédients d'un tel affrontement sont là, tant les rapports entre les deux pays sont dominés par la passion et encore hypothéqués par l'histoire ; les massacres des campagnes napoléoniennes sont encore très présents dans l'esprit des Espagnols.

Le dossier français, dans cette nouvelle affaire, est pourtant en béton. C'est bien au mépris de tous les engagements de leur gouvernement que les bateaux espagnols arraisonnés mercredi venaient pêcher dans la zone économique exclusive française. Il s'agissait de surcroît de récidivistes, dont les activités illégales avaient amené le Quay d'Orsay à multiplier les avertissements au gouvernement de Madrid. La dernière mise en garde remonte au 11 février dernier. Le ministère des relations extérieures avait alors fait savoir que la France était prête à « faire respecter la réglementation existante avec toute la vigueur nécessaire ».

Paris est donc fondé à s'étonner de la surprise que l'on manifeste aujourd'hui à Madrid. On n'en éprouve pas moins comme un malaise devant ce mitraillage. D'abord, parce qu'il est clair maintenant que l'incident naval de mercredi avait été préparé depuis plusieurs jours par les autorités françaises, qui souhaitaient faire un exemple. Ensuite, parce qu'il y a toujours quelque chose de choquant à voir risquer des vies humaines pour le respect d'un règlement.

Il y a tout lieu de penser que l'affaire du golfe de Gascogne va dominer le déplacement que M. Pierre Mauroy doit en principe effectuer le vendredi 9 mars à Madrid. Officiellement, le premier ministre se déplace en tant que membre de la présidence de la Fédération mondiale des villes jumelées, mais il n'en doit pas moins rencontrer samedi son homologue, M. Felipe Gonzalez. Ce dernier accroc dans les relations franco-espagnoles ne pourra manquer d'être évoqué par les deux hommes, de même que la question basque – laquelle n'en finit pas d'alourdir le contentieux bilatéral – et que l'adhésion éventuelle de l'Espagne à la CEE.

L'étude de ce dernier dossier va sans doute être encore freinée par les retombées de l'incident du golfe. Alors qu'on a tendance à se polariser sur les problèmes agricoles et industriels que poserait l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, il est manifeste que celui de la pêche n'est pas moindre, dans la mesure où Madrid s'est attaché depuis plusieurs années à se doter d'une flotte représentant les trois quarts de celles de l'ensemble des pays de la CEE. Si le gouvernement espagnol ne veut pas – ou ne peut pas – se porter garant de la discipline de ses pêcheurs aujourd'hui, pourquoi en irait-il différemment demain ? Il ne faudrait pas que les conditions que pourrait accepter Madrid pour entrer dans la CEE ne vaillent pas plus que le papier sur lequel elles seront couchées.

## *L'incident du golfe de Gascogne relance le contentieux européen sur la pêche*

*Dix ans après la « guerre de la morue » qui avait donné lieu à de graves incidents entre la Grande-Bretagne et l'Islande, va-t-on assister à la « guerre du merlu » entre la France et l'Espagne ?*

La question est brutalement posée après l'« *arraisonnement par la contrainte* », selon le terme officiel, le 7 mars dans le golfe de Gascogne de deux chalutiers espagnols de fort tonnage par des bâtiments de la marine nationale. Ces bateaux pêchaient dans des conditions illégales et n'en étaient pas à leur première infraction à la réglementation communautaire et française sur la préservation des ressources maritimes dans la CEE, mais à leur dixième au moins. Après plusieurs coups de semonce, la marine nationale a tiré au canon sur ces bâtiments civils espagnols. Neuf marins ont été blessés, dont deux sont dans un état grave. Les chalutiers devaient accoster ce jeudi à Lorient escortés par les navires militaires. L'ambassadeur d'Espagne à Paris et le consul général sont arrivés dans le port breton le même jour.

Cet incident fait suite à de nombreux autres « accrochages » depuis trois ans entre autorités françaises et chalutiers espagnols, mais aussi entre marins des deux pays (*le Monde* du 3 novembre 1983), mais il est le plus grave. L'opération du 7 mars, organisée par le ministère de la défense et le secrétariat d'Etat à la mer, et répondant au nom de code Nivose, était prévue depuis plusieurs jours. Les autorités françaises, encouragées à la fermeté par Bruxelles, avaient décidé de frapper un grand coup en faisant appel – après avoir utilisé les vedettes des affaires maritimes, des douanes et de la gendarmerie – aux moyens lourds de la marine nationale, tant les mises en garde adressées par Paris aux Espagnols des ports de Pasajes, Bilbao ou La Corogne pour faire cesser les infractions et les provocations répétées étaient restées vaines.

Le contentieux sur la pêche est ancien. Alors que depuis dix ans l'ensemble des pays de la CEE ont fait des efforts pour diminuer (de 30 % à 50 %) et restructurer leurs flottes afin d'adapter les capacités à des ressources elles-mêmes en diminution (à cause des « razzias » effectuées dans les années 60-70 par les chalutiers-usines des pays de l'Est), l'Espagne a suivi une politique complètement inverse en doublant sa flotille, avec des subventions importantes de l'Etat.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(*Lire la suite page 27.*)

# La grève de la fonction publique perturbe gravement les transports

## *Plusieurs milliers de manifestants défilent dans les rues de Paris*

L'activité économique devait être pertubée ce jeudi 8 mars par la grève dans la fonction publique (à l'appel de la CGT, de la FEN, de FO, de la CGC et des autonomes) et dans une grande partie du secteur public. A Paris plusieurs milliers de fonctionnaires ont participé à une manifestation organisée par la CGT, la FEN et la FGAF (autonomes) du Luxembourg au Palais-Royal. Derrière une banderole « *en lutte pour le pouvoir d'achat, un bon service public* », MM. Krasucki, Pommatau et Pérignon (FGAF) étaient en tête du cortège. Pour M. Krasucki, « *le mécontentement existe, s'est amplifié et s'amplifiera encore, et les absents d'aujourd'hui ont tort* ».

A la SNCF, la direction constatait en début de matinée que le mouvement était « *bien suivi dans tous les secteurs* », un programme de « *première urgence* » étant appliqué. Sur la banlieue parisienne un train sur trois circulait sur les réseaux Paris-Est et Paris Saint-Lazare, un train sur quatre sur Paris-Montparnasse, un train sur cinq sur Paris-Nord, Paris-Lyon, Paris-Austerlitz et la ligne C du RER. Sur les grandes lignes la circulation moyenne ne dépassait pas un train sur quatre sur l'ensemble du réseau.

L'activité des compagnies aériennes françaises était très affectée par la consigne de « *grève des décollages* » observée par les contrôleurs de la navigation aérienne. Le fait que la consigne ait été suivie au centre régional de la navigation aérienne d'Athis-Mons a empêché de 8 heures à midi les départs d'avions de la plupart des aérodromes du nord de la France.

A la RATP le trafic semblait moins affecté. A 11 heures, le trafic était assuré à 75 % sur les lignes A et B du RER. Sur les lignes urbaines ces pourcentages tombaient à 41 % contre 30 % à 7 heures du matin. Le trafic autobus était en revanche très perturbé (26 %). A EDF, les premières coupures de courant sont intervenues à 8 h 40 sur Marseille, Lyon, Toulo.se et Nantes, le délestage étant étendu à l'ensemble de la France à 10 h 15 : la clientèle est affectée pour 20 % par ces coupures, un retour à la normale étant envisagé vers 12 h.

Dans l'éducation nationale, les premières informations fournies par quelques établissements de Paris et de province permettent de constater des différences importantes. Ni à EDF, ni dans la fonction publique – y compris les PTT, – il n'était possible d'avoir une indication dans la matinée sur les pourcentages de grévistes. Dans le secteur hospitalier, on indiquait cependant que les soins aux malades et les urgences étaient assurés.

## *Vu d'Orléans*

## Les « nantis » et les autres

De notre envoyé spécial

Orléans. – Sous les arcades de la rue Royale, où s'alignent deux rangées de magasins souvent luxueux, on évoque volontiers, du maroquinier au parfumeur, la « *carrière sans risques* » des fonctionnaires, « *assurés, quoi qu'ils fassent, d'obtenir de l'avancement* ». Cela est dit avec un brin de mépris dans la voix, avec un sous-entendu en fer forgé – « *nous, pauvres commerçants, nous devons assurer chaque jour notre avenir* » – et avec un argument-massue : « *est-ce que nous faisons grève à tout bout de champ, alors que nous aurions mille raisons de baisser le rideau ?* »

Au siège de l'Union patronale du Loiret (UPL), boulevard Rocheplette, M. Jean-Louis Bador, délégué général adjoint, s'apprête, lui, à enregistrer, après le 8 mars, une myriade de doléances, émanant des chefs d'entreprise de la région. « *Quel que soit*, dit-il, *le bien-fondé des revendications des agents de l'Etat, un service minimum devrait être assuré en cas de grève, à partir du moment où le service public détient des monopoles. Pour les entreprises, tout ce qui bloque la communication est catastrophique. Dans ce domaine, les trois secteurs-clés sont évidemment les PTT, EDF-GDF et la SNCF* ». Et de citer l'exemple local de la société Quelle, filiale d'une firme allemande, spécialisée dans la vente par correspondance : le 8 mars aura été pour elle, une journée totalement perdue. Près de mille salariés en chômage technique.

Avec 8 % de chômeurs, Orléans a, jusqu'ici, mieux résisté à la crise que d'autres capitales régionales. La raison essentielle réside dans la diversification de ses activités. Un mariage heureux entre les industries traditionnelles, liées à la transformation des produits agricoles (vinaigrerie, chocolaterie, conserverie), et les industries nouvelles implantées grâce aux vertus de la décentralisation : laboratoires pharmaceutiques ou cosmétiques, informatique (IBM, Thomson, CII-Alcatel), sous-traitance automobile.

MICHEL CASTAING.

(*Lire la suite page 26.*)

*AU JOUR LE JOUR*

## Casque

*Le nouveau maire de La Seyne est entré dans l'histoire en sortant de sa mairie le chef couvert d'un casque de pompier. Pour se protéger des projectiles – légumes, cailloux, fruits divers – lancés par les partisans du maire communiste sortant, battus et mécontents.*

*On dit – mais que ne dit-on pas ? – que le maire de La Seyne a songé à expédier ce casque au maire de Lille, qui doit faire vendredi une visite « privée » à Madrid. M. Mauroy aurait tort de se montrer nu-tête dans la capitale espagnole.*

BRUNO FRAPPAT.

# Où est la majorité ?

par ANDRÉ FONTAINE

La démocratie, c'est la loi de la majorité. Comment la faire fonctionner lorsqu'il n'y a pas de majorité ? La IV[e] République est morte, entre autres, de n'avoir pas su répondre à cette question, que la V[e] ne pourra indéfiniment éluder.

De Gaulle avait cru trouver le remède : le président de la République serait, au-delà des intrigues des partis, qu'il avait en horreur, le chef et le rassembleur de la nation. Et le retour au scrutin d'arrondissement *lui permettrait de disposer* à l'Assemblée de majorités substantielles.

Quatre référendums gagnés haut *la main et les législatives de 1962* entérineront, de 1958 à 1964, cette philosophie. Mais, dès 1965, la mise en ballottage du général, lors de la première élection présidentielle au *suffrage universel depuis 1848*, montre que la France demeure un pays très divisé. Trois ans plus tard, il est vrai, les gaullistes et leurs alliés enregistrent un raz de marée aux législatives de juillet 1968 ; mais c'est le contrecoup de la grande peur de mai. Et, dès avril 1969, les Français renvoient dans son village le général octogénaire.

Georges Pompidou, du fait de la consigne d'abstention du parti communiste, ne sera élu président que par 37 % de ses concitoyens : le même pourcentage, pratiquement, que celui des « oui » au référendum d'avril. Il souffrira de ne disposer ainsi que d'une légitimité au rabais, et c'est en partie pour tenter d'en acquérir une autre qu'il organisera le référendum d'avril 1972 sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Mais voilà que le PS à son tour préconise l'abstention, et le « oui » ne recueille que 36,1 % des inscrits.

Les trois grandes consultations nationales qui vont suivre : législatives de 1973, présidentielle de 1974, législatives de 1978, se jouent dans un mouchoir ; Giscard d'Estaing ne sera élu que par 50,6 % des votants, et 43,9 % des inscrits. En droit, c'est assez. Personne en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis ne proteste quand le découpage des circonscriptions ou la division de l'opposition permet à un parti ou à un candidat de l'emporter tout en ayant moins de voix que son adversaire.

*Il n'y a pas d'ailleurs que les* Anglo-Saxons : la IV[e] République a eu les « apparentements » et l'Italie la « lege truffa », plus tordue encore. Les campagnes sont toujours ainsi surreprésentées au Palais-Bourbon. Tout le monde pourtant, y compris les héritiers de la révolution d'Octobre, s'incline respectivement devant les résultats électoraux, même lorsqu'ils ne sont acquis qu'à une poignée de voix près.

Reste qu'en aucun autre pays du monde occidental, le président de la République ne dispose pour un aussi long mandat d'autant de pouvoirs et que, en aucun autre non plus, le divorce entre l'opposition et la majorité ne semble aussi violent, pour ne pas dire irréductible.

(*Lire la suite page 8.*)



**Le laboratoire nicaraguayen**

***Images de la religion sandiniste***

LIRE PAGE 5
LE PREMIER D'UNE SÉRIE DE DEUX ARTICLES

NOUVELLES DIRECTIVES DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR EN RFA

# Menaces sur le cinéma allemand

*Le ministre allemand de l'intérieur,* M. Friedrich Zimmermann, part en guerre contre le cinéma d'auteur. Accusé de ne pas tenir suffisamment compte des goûts du public, celui-ci semble surtout coupable, aux yeux du ministre, de véhiculer trop souvent une idéologie peu conforme à ses vues. Désormais, le bras droit de *M. Franz-Josef Strauss, au sein de la* CSU bavaroise, aura des moyens de contrôle plus stricts sur le fonds de 5 millions de deutschemarks alloué chaque année par le ministère du film allemand d'avant-garde. De nouvelles directives en ce sens ont été publiées le 1[er] mars à Bonn.

L'émotion est grande dans les milieux cinématographiques allemands, surtout ceux de la jeune génération. Pour la première fois depuis longtemps, à la demande du parti social-démocrate et des Verts, qui avaient déposé à ce propos une question d'actualité, le cinéma vient de faire l'objet d'un débat au Bundestag. « *J'ai rendu le film plus intéressant* », ironisait lui-même le ministre de l'intérieur.

Après avoir vu naître toute une pléiade de réalisateurs, comme Volker Schlöndorff, Rainer Werner Fassbinder et bien d'autres encore au cours des vingt dernières années, le cinéma allemand, dont le marché reste largement dominé par le cinéma américain, a-t-il besoin d'être repris en main ? C'est, en tout cas, la thèse du gouvernement. « *Jamais on a autant dormi cette année avec le cinéma allemand* », affirmait, au Bundestag, le député chrétien-démocrate, Dieter Weirich. Officiellement, donc, les nouvelles directives édictées par le ministère de l'intérieur doivent aider « *à ce que le cinéma de haute qualité soit également attractif pour le public* », à ce qu'il puisse devenir « *plus professionnel et disposer d'une base économique plus solide* ».

S'il ne s'agissait que de cela, le débat mériterait sans doute considération. Encore qu'on ne voie pas très bien pourquoi le ministre de l'intérieur serait plus qualifié pour intervenir que la commission de sélection, dont les avis n'auront plus maintenant qu'un rôle de proposition. Le problème est que les initiatives prises par M. Zimmermann depuis les élections de mars 1973 jettent une lumière différente sur ses intentions réelles.

Utilisant les pouvoirs pourtant plus limités que lui conféraient jusqu'ici les anciennes directives, le ministre est intervenu à plusieurs reprises contre des films dont le contenu lui paraissait suspect. Le documentaire expérimental du cinéaste Rüdiger Neumann, *Meridian oder Theater vor dem Regen* s'est vu retirer la dernière partie de la subvention qui lui avait été accordée pour avoir introduit, dans le titre et dans le prologue de son film, une critique, non prévue dans le scénario original, contre la politique militaire du président américain Ronald Reagan.

HENRI DE BRESSON.

(*Lire la suite page 19.*)

# idées

## Grâce pour Rudolf Hess !

par HENRI MEYROWITZ (*)

LA farce que représente la construction, dans la prison de Spandau, d'un ascenseur pour permettre à l'unique détenu, le nonagénaire Rudolf Hess, de faire sa promenade quotidienne réglementaire dans la cour de la prison quadripartite (*le Monde* du 15 février) sera-t-il le dernier acte de la « justice de Nuremberg » ? La première expérience d'une juridiction pénale internationale se terminera-t-elle par l'exécution à la lettre de la sentence par laquelle le Tribunal militaire international (TMI) a condamné le « représentant du Führer » à l'emprisonnement à vie ?

Disons-le clairement — nous qu'on ne soupçonnera pas de ressentir la moindre sympathie pour celui que Hitler avait désigné comme son successeur en second, après Göring, — cette fin lamentable ne rehausserait pas le prestige de la justice de Nuremberg. Pas plus que la justice pénale interne ne finit avec la condamnation, la justice pénale internationale n'est complète et ne peut se concevoir sans cet élément qui, sur le plan théorique et philosophique, est le contraire du *droit*, mais qui n'en est pas moins inséparablement lié à ce dernier dans tout système de droit pénal juste : la *grâce*.

Le condamné Hess n'a, certes, pas le droit de bénéficier de la grâce. En revanche, les quatre puissances qui ont assumé la responsabilité de la justice pénale à l'égard des grands criminels de guerre allemands ont l'obligation — une obligation qui, pensons-nous, n'est pas seulement morale — d'accorder à ce prisonnier, pour le reste dérisoire de la peine, la grâce. D'après les journaux allemands, le maintien en prison de ce vieillard, dont les quatre gouvernements semblent s'acharner à vouloir faire une figure de légende, est imputable au veto des Soviétiques. Cette interprétation suppose que les trois gouvernements occidentaux aient sérieusement demandé à l'URSS de consentir à gracier Hess. On ne peut cependant pas se défendre de les soupçonner de s'accommoder facilement — pour ne pas employer un mot plus fort — d'une situation qui, en droit strict, donne effectivement à Moscou la possibilité de s'opposer à une mesure de grâce.

Conformément à l'art. 4c du statut du TMI, la condamnation de Hess à l'emprisonnement à vie a été prononcée à la majorité des voix : celles des trois juges occidentaux. Dans un avis particulier, le juge soviétique Nikitchenko a soutenu que Hess aurait dû être condamné aussi pour crime contre l'humanité, et que la sentence aurait dû être la peine capitale. L'article 29 du statut prévoyait — et prévoit toujours, car le statut reste en vigueur jusqu'à la fin de l'emprisonnement du dernier détenu — que les condamnations « seront exécutées, conformément aux ordres du Conseil de contrôle pour l'Allemagne et [que] ce dernier aura le droit, à tout moment, de réduire ou de modifier d'autre manière les décisions ». Or le Conseil de contrôle prenait ses décisions à l'unanimité. L'Union soviétique s'était ainsi assurée, dans le statut *du TMI — à la rédaction duquel* le juge Nikitchenko a participé en tant que *représentant de l'URSS*, — un droit de veto concernant l'exécution des peines des condamnés, notamment l'atténuation de celles-ci et le droit de grâce.

### La contradiction

La contradiction entre le principe de majorité des voix (c'est-à-dire l'exclusion du droit de veto), régissant la fixation des peines, et le principe d'unanimité, applicable à l'exécution de celles-ci, ne s'explique pas seulement par les circonstances historiques de l'élaboration du statut du TMI.

Cette contradiction est un corollaire de la séparation des pouvoirs. Les tribunaux, d'une part, l'autorité investie du pouvoir de grâce, d'autre part, doivent appliquer les règles de procédure qui leur sont propres. Si le droit de grâce, qui est en règle générale une prérogative de l'exécutif, appartient à un organe collectif, il est normal que, à défaut d'une règle particulière, la décision soit prise à l'unanimité. Le Conseil de contrôle ayant cessé de fonctionner en mars 1948, les pouvoirs prévus à l'article 29 du statut sont passés (ou ont fait retour) aux gouvernements des quatre puissances.

En prenant la décision de remettre à Hess le reste de sa peine, les quatre gouvernements exerceraient un droit qui leur appartient collectivement et s'acquitteraient d'un devoir qui leur incombe en commun. L'exécution de ce reliquat de peine, qui a toutes les chances d'être infime, n'a aucun sens et doit être qualifiée d'inhumaine. Le but de la peine : satisfaction à l'idée morale, châtiment, prévention générale, est, dans le cas de Hess, suffisamment rempli, par près de trente-neuf années de détention, sans compter quatre années de captivité comme prisonnier de guerre en Angleterre.

La mesure de grâce, il importe de le souligner, n'implique aucunement une critique de la condamnation prononcée contre Hess, et encore moins une critique du statut du TMI. La grâce laisse subsister la condamnation, aussi bien en ce qui concerne la qualification des faits que la mesure de la peine. Son seul effet consiste dans la remise de reliquat de la peine. Limitée dans ses motifs et dans ses effets, la mesure de grâce — cela aussi doit être souligné à l'encontre d'éventuelles critiques — ne signifie évidemment pas que, contrairement au statut et au jugement du TMI, les quatre puissances estimeraient à présent que le crime contre la paix ne puisse entraîner la peine d'emprisonnement à vie.

La mission de justice internationale que les quatre gouvernements ont acceptée par l'accord de Londres du 8 août 1945 n'a pas pris fin avec le prononcé du jugement des 30 septembre et 1er octobre 1946. La valeur historique du jugement et l'autorité morale des quatre puissances en tant que responsables de la création et de la mise en œuvre du droit de Nuremberg seraient mal servies si le prisonnier nonagénaire devait purger sa peine jusqu'à son dernier souffle — ou s'il était libéré une semaine avant sa mort. Dans le cas où l'URSS continuerait à refuser la grâce proposée par les trois Occidentaux, ceux-ci n'auront d'autre recours que de rendre public le désaccord. Mais, auparavant, ils ont le devoir de faire comprendre au gouvernement soviétique que son opposition est sans fondement rationnel, et injuste.

* Avocat honoraire à la Cour de Paris.

## LU

### « GRAINE ROUGE » de Jules Fourrier

## Du PC des années 20 au trotskisme d'aujourd'hui

NATIF de l'Anjou, fils d'un ouvrier carrier et d'une blanchisseuse, orphelin à quatorze ans, élevé par sa grand-mère sur une terre appartenant à un noble dont l'arrogance le fit souffrir, passé, d'abord, par l'école libre, puis par l'apprentissage, ouvrier peintre en quête d'un meilleur salaire, à Paris, à l'âge de dix-huit ans et demi, après être devenu un sympathisant du PC, Jules Fourrier reconstitue, au fil de ses souvenirs, la ligne de vie tout à fait caractéristique d'un militant du PCF de l'avant-guerre.

Nous sommes en 1925, et notre jeune ouvrier, débarqué gare Montparnasse, accourt impasse Chausson, pour prendre contact avec l'un des syndicats que dirige déjà le PC, la CGTU du bâtiment, corporation de choc s'il en fut. Licencié début 1926, contraint à bien des pérégrinations pour retrouver du travail, le voilà à l'armée, en Allemagne, pour son service militaire. Il en sort encore plus antimilitariste qu'il n'y était entré.

Démobilisé en 1928, il adhère au PCF au plus fort de la phase la plus gauchiste de son histoire. Affecté à la cellule de la rue Frémicourt, au cœur d'un quinzième arrondissement de Paris alors prolétarien, il se lie avec Jean-Pierre Timbaud, ce qui nous vaut un portrait vivant de ce bon orateur et bon militant du PC et des syndicats de la métallurgie parisienne, qui devait trouver une mort héroïque pendant la guerre.

Rien ne manque au récit : ni la répression ni l'arrestation, à l'improviste, du colleur d'affiches bénévole, avec les jours de prison de rigueur, qui ancrent les militants sincères dans leurs convictions et, donc, dans le suivisme inconditionnel, dont Staline imprègne désormais le mouvement de haut en bas. D'autant que le séjour à la Santé est, comme toujours, l'occasion de se voir dispenser des cours de formation politique et idéologique qui achèvent de transformer le jeune néophyte en stalinien orthodoxe, prêt pour la chasse aux sorcières trotskistes autant que disposé à servir le culte du chef.

Candidat du PCF dans le seizième arrondissement, aux élections législatives de 1932, Jules Fourrier, fiché par le patronat, incapable de retrouver du travail, est embauché par la mairie d'Ivry et devient un de ces innombrables employés municipaux qui sont, en fait, autant de demi-permanents du Parti. A ce poste, il est, bien entendu, de toutes les batailles, et cela nous vaut un récit court, mais dense et franc, autant qu'original, des journées de février 1934, où l'on apprend, notamment, que le service d'ordre du Parti avait échangé des coups de feu avec les policiers lors des dures manifestations du 9.

Secrétaire du « rayon » du quinzième arrondissement, il est élu député en 1936. Après un stage à l'école des cadres du Parti, le voilà affecté à l'« agit-prop », où il travaille, notamment, avec Waldeck-Rochet, qu'il apprécie. Envoyé plusieurs fois en Espagne républicaine durant la guerre civile, en contact avec Marty — qu'il n'aime guère — et avec les services de sécurité du mouvement, il sert de courrier et convoie Togliatti-Ercoli.

Vient août 1939, le pacte germano-soviétique, il voit Thorez, Duclos, Cachin et Gitton, qui se révèlent tous incapables de lui expliquer quoi que ce soit. Le 17 septembre, le jour où les troupes russes envahissent la Pologne, qu'Hitler a déjà assassinée, écœuré, Fourrier démissionne du Parti. Propriétaire en titre de la voiture blindée de Duclos, il va, selon ce qu'il rapporte, trouver ce dernier pour lui remettre les papiers du véhicule et se fait traiter de « *flic* » qui a « *un fil à la patte* ».

Après la « débâcle », moment de totale désorientation, qui le conduira jusqu'à voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, le « vendu » que dénonce l'appareil entrera dans la Résistance, sera arrêté, déporté à Buchenwald et à Mauthausen. Il deviendra longtemps après, au côté d'Alain Krivine, un militant trotskiste de la Ligue communiste révolutionnaire, après être passé par le PSU.

Loin d'être un « renégat », qui accable son ancien parti, Jules Fourrier s'avoue incapable de révéler la vérité sur « *certains travaux antimilitaristes* » dans les entreprises, au cours des années 30, travaux qui pourraient bien n'avoir été qu'espionnage industriel au profit de l'URSS.

De même, il se refuse toujours à en dire plus long sur « *la route du Havre* », chemin que suivaient, quelquefois, les traîtres et, plus souvent, les dissidents trotskistes et autres, lorsqu'ils étaient capturés par les hommes des services spéciaux de Staline, au temps où ce dernier mettait en œuvre sa politique de liquidation physique de ceux qui le gênaient. Parce que Fourrier ne veut ni « *servir la bourgeoisie* » ni « *nuire à l'action révolutionnaire* »...

PHILIPPE ROBRIEUX.

* *Graine rouge*, éd. La Brèche, 175 pages, 57 francs.

## LETTRES AU Monde

### « Vade retro »

Université de Nanterre, vendredi dernier, bâtiment F. Partout des inscriptions sans âge, des affiches en lambeaux, des mots à moitié effacés, des générations de tracés politiques. Dans le hall, sur le mur du fond, s'étale, immense, un seul graffiti en bon état — bombage rouge dans la meilleure tradition de Nanterre-la-Folie : « *Tous à Versailles, dimanche, à 14 h.* »

Les temps changent. Les enfants des enragés se sont fait couper les cheveux à la mode commode. Dans quelques jours le printemps, et la veille d'un souvenir rétro, celui du 22 mars...

FRANCIS MARMANDE.

### Réponses à Dominique Bigourdan...

Je ne sais où Dominique Bigourdan (*le Monde* du 3 mars 1984) a lu que je m'étais demandé, « *très candide* », si le développement de la technologie serait « *suffisant* » pour résorber le chômage. Dans le seul contexte actuellement publié (dans divers organes écologistes) sur le Colloque des Amis de la Terre, « L'Ecologie contre le chômage », j'ai au contraire écrit :

« — La poursuite de la croissance lourde en matières premières et en énergie des années 1945-1975 n'est ni souhaitable, ni même possible ;

— *L'automation et l'informatisation* vont causer de tels gains de productivité que beaucoup moins de travail humain sera nécessaire pour obtenir autant de biens et de services qu'aujourd'hui ;

— Des activités favorables à l'environnement sont souhaitables et demandent des emplois classiques ;

— De nouvelles aspirations relatives à l'autonomie dans le travail et au temps libre se dessinent et elles vont dans le sens de ce que demandent les Amis de la Terre. »

PIERRE SAMUEL
*président des Amis de la Terre*

### ...et au professeur Pecker

Nous ne sommes pas des farfelus (*le Monde* du 24 février) rêvant un peu trop haut qu'ils vivent dans un monde de magie, mais bien, sans aucune vanité, de ces travailleurs de base que la science a toujours connus et qui essaient depuis dix ans d'aborder, avec persévérance et rigueur, les problèmes aussi bien expérimentaux que psycho-sociologiques posés par ce qu'on appelle les phénomènes paranormaux.

C'est tout à l'honneur de l'UER de Toulouse, à laquelle j'appartiens, que de nous avoir permis d'effectuer un travail qui correspond à une forte attente du public, travail que personne avant nous n'avait entrepris en France. Et si, comme on s'en est rendu compte lors du colloque de Cordoue en 1980, ces études posent des problèmes philosophiques, pourquoi se dérober ? Qu'attend M. Pecker, membre éminent de l'Union rationaliste et du Collège international de philosophie pour ouvrir un débat auquel nous voulons participer ?

YVES LIGNON.

### Des recteurs récalcitrants

A propos de votre article : « Les Français dans le bain » (*le Monde* du 23 février), je vous signale que nous n'enseignons pas dans les sections B « les sciences économiques et la gestion », mais « les sciences économiques et sociales ».

Quant à l'option de deux heures d'« économie et sciences sociales » en 1re et terminale A et S, je tiens à vous informer que des recteurs — dont celui de l'académie de Grenoble — refusent de créer actuellement ces options dans les lycées qui en font la demande.

CHRISTIANE POTHIN
*(Lyon.)*

### La haine des hommes

Le texte de Geneviève Prost-Berthelot intitulé « A l'image de notre société » (*le Monde* du 28 février) mérite réflexion. La conclusion de ce texte est significative de ce que pourrait être le comportement des féministes si elles étaient au pouvoir. Je cite : « Une » telle loi (antisexiste), qui pourrait » donner aux femmes le choix de » dire : tel comportement, telle » image, tel discours nous agressent, » serait un progrès pour la société ». Et voilà les hommes aux portes des goulags français créés pour la circonstance. Mais où serait la limite du comportement, de l'image ou du discours ? Il y a là un grave danger, et je comprends mal que la presse, pourtant souffrante, puisse se faire l'écho de tant de haine. Oui, c'est cela, c'est bien de la haine des hommes que nous lisons du début à la fin de ce texte qui nous donne le frisson. Le féminisme, avec son cortège d'excès, ne peut que contribuer à une progression du machisme et de la mysoginie, et je ne peux que regretter l'éclatement d'une société qui pourtant ne se portait pas si mal.

GEORGES CHENEVARD
*(92100 Boulogne.)*

### Aveu de M. Chirac

M. Chirac, qui critique M. Cheysson pour s'être exprimé en anglais à Bruxelles (*le Monde* du 2 mars), a accepté d'être le premier ministre du seul président de la République (M. Giscard d'Estaing) qui ait fait sa première déclaration de président élu en anglais. M. Chirac a abandonné la ville dont il est le maire à la prostitution linguistique (essentiellement au bénéfice de l'anglais) en prétextant l'absence de législation en ce domaine. Etrange aveu de faiblesse de la part du premier magistrat de la plus grande capitale francophone du monde, et qui ne nous avait pas jusqu'à ce jour habitués à minorer ses pouvoirs.

M. Georges Sarre, député et conseiller PS de Paris, est l'auteur d'une proposition de loi complétant la législation existante (notamment la loi Bas-Lauriol du 31 décembre 1975, votée à l'unanimité). En attendant, je propose deux mesures conservatrices : 1) Prendre un arrêté interdisant toute inscription commerciale sur un mur de Paris qui ne soit en français (sauf dérogation préalablement autorisée, mais qui devra être obligatoirement pour une transcription en deux autres langues étrangères au minimum, de façon à prévenir tout monopole). 2) Faire voter une subvention de 100 000 F par le conseil municipal à l'Association des usagers de la langue française (AGULF), afin qu'elle puisse poursuivre son travail remarquable contre ceux qui n'ont pas le respect de la langue du pays.

PIERRE BERCIS,
*président de Droits socialistes de l'homme.*

## Double langage

*« La prière est fondée en vérité quand celui qui parle devient celui qui entend »* (Kierkegaard).

Depuis un mois, cette phrase ne me quitte plus. Depuis que sont apparues sur les murs de nos cités, à la sortie des messes, sur nos pare-brises, les affiches appelant à manifester à Versailles pour la défense de l'enseignement privé : des barreaux de prison qu'une petite école verte parvient à briser.

Depuis un mois, je lis chaque intervention des évêques français ; j'écoute ce qu'ils déclarent ; je mesure le respect qu'ils affirment pour l'école publique. Et toujours l'image des barreaux continue de m'obséder.

Les plus belles valeurs de l'Evangile ne prennent leur sens que lorsqu'elles sont enracinées dans la vie. Cette affiche restera pour moi un camouflet pour ces valeurs, et les déclarations des évêques, « une prière peu fondée en vérité ». Camouflet parce qu'elle est mensonge et insulte. Mensonge quand on laisse deviner l'enseignement public derrière des barreaux. Insulte envers ceux qui y travaillent et qui témoignent de valeurs qui sont à la base même du respect des droits de l'homme.

Il m'arrive, certains dimanches, de tenir sur un marché un stand d'Amnesty International. Sur la table, il y a, entre autres, un autocollant représentant un prisonnier derrière des barreaux. Symbole fort pour témoigner du mépris des hommes dans d'innombrables pays. Symbole juste dont personne ne met en doute le « *fondement en vérité* ».

Par contraste, en quelle dérision on peut tourner l'affiche qui annonçait la manifestation de Versailles... Quelle dérision, mais quel puissant révélateur !

Pour la première fois de ma vie de croyant, j'ai eu honte d'être catholique. Honte pour mes frères du public. En mentant sur leur condition, c'est à moi aussi qu'on mentait. En les insultant, c'est moi aussi qu'on insultait. Par solidarité, par fraternité.

L'Eglise officielle a laissé faire. *« La prière* (le discours) *est fondé en vérité quand celui qui parle devient celui qui entend. »* Dimanche, je me retrouverai dans ma communauté paroissiale. Le prêtre nous invitera peut-être à échanger un signe de paix. J'espère que les barreaux de ma prison ne seront pas trop serrés et qu'une main pourra m'atteindre, dans le respect de nos différences...

Dans l'Evangile lu au cours des célébrations du 4 mars (Matthieu 7, 21-27), on pouvait entendre cette parole du Christ : *« ... Tout homme qui écoute ce que je vous dis sans le mettre en pratique est comparable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable... »* J'ai alors ressenti que l'Eglise, l'Eglise que j'ai aidée à construire, avait été trahie par son double langage.

JACQUES STOUFFLET.




**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

# étranger

## LE CONFLIT DU LIBAN

**Préparant activement la conférence de Lausanne, les deux camps antagonistes libanais mettent au point les documents de travail concernant la réforme des institutions. Il reste cependant à accomplir une tâche prioritaire : la consolidation du cessez-le-feu proclamé en début de semaine. Le médiateur saoudien, M. Rafic Hariri, est arrivé à Beyrouth, mercredi 7 mars, précisément pour tenter de le faire respecter.**

**Estimant que l'instauration d'un cessez-le-feu *« stable et durable »* est indispensable avant l'ouverture du dialogue, le journal gouvernemental syrien *Techrine* écrit : *« La Syrie est prête et apte à servir de garant à toutes les communautés libanaises sans distinction et, en particulier, aux chrétiens menacés – à en croire les agents d'Israël – par la majorité musulmane. »***

**Le colonel *Abou Moussa, chef du mouvement de dissidence du Fath, proche de la Syrie,* a déclaré mercredi qu'*« aucune force combattante palestinienne n'a été et n'ira à l'avenir à Beyrouth ».* Il a ajouté : *« Nous ne permettrons ni à nos combattants ni aux civils palestiniens de prendre part aux actions des forces patriotiques à Beyrouth. »***

**D'autre part, la Libye a demandé mercredi à l'Etat libanais de revenir sur sa décision, prise le 23 novembre dernier, de « geler » ses relations diplomatiques avec elle. Mardi, au lendemain de l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai dernier, le président libyen a décidé de mettre ses troupes se trouvant au Liban *« à la disposition du président Amine Gemayel ».* Ce dernier a adressé au colonel Kadhafi un message le félicitant à l'occasion du septième anniversaire de la fondation de la République libyenne.**

**Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a, pour sa part, exprimé au président Gemayel le plein soutien de son organisation, après l'abrogation de l'accord du 17 mai, *« mesure qui libère le Liban des contraintes exorbitantes qui lui avaient été imposées ».* M. Klibi a offert au chef de l'Etat libanais le concours tant du secrétaire général de la Ligue que celui de tous les Etats arabes membres pour favoriser le succès de la conférence de Lausanne et le rétablissement de l'unité et de l'intégrité territoriale du Liban. – *(AFP, Reuter.)***

### A Beyrouth-Ouest

## Des groupes armés incontrôlés entretiennent l'insécurité

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Après quatre attaques en une semaine, trois contre l'ambassade de France, une contre le contingent militaire qui a fait un tué lundi dernier, les autorités françaises sont ici d'autant plus inquiètes que les groupes armés se multiplient dans Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane.

Si les milices chiites d'Amal, qui avaient pris le contrôle de la ville au soir du 6 février, ont pratiquement disparu des rues du centre, obéissant aux ordres de M. Berri, leur chef, elles y ont été remplacées par de nombreux miliciens druzes du PSP (Parti socialiste progressiste de M. Joumblatt), les mourabitouns (nassériens indépendants), le Front de la résistance islamique du cheikh Kassem, sans compter les multiples groupuscules qui ne se réclament d'aucune idéologie, mais qui profitent de la situation pour s'adonner au racket ou pêcher en eau trouble.

La situation est en tout cas devenue suffisamment dangereuse pour que les responsables d'Amal, du PSP, de l'armée (la 6e brigade « agréée » par l'opposition), des Forces de sécurité intérieures (FSI) *aient, au cours d'une réunion* conjointe, décidé de prendre de sévères mesures pour tenter de restaurer la sécurité. C'est ainsi que toutes les milices qui avaient installé des permanences en plein centre de la capitale devront les fermer, et que des patrouilles mixtes Amal-PSP seront chargées de faire disparaître tout déploiement militaire ailleurs qu'aux alentours des sièges des différents partis. Ces mesures seront sans doute difficiles à appliquer alors que les incidents se multiplient entre milices dont certaines se disputent, à coups de kalachnikov, quelques mètres carrés de territoire ou une parcelle d'autorité.

Dans les milieux proches d'Amal, on reconnaît d'ailleurs que la tâche ne sera pas aisée, mais on se refuse pour l'instant *à agir par la force*, préférant persuader les dirigeants politiques qui entretiennent des milices de la nécessité de faire régner l'ordre à Beyrouth-Ouest. *« Nous ne voulons pas recréer l'Etat Béchir »*, dit-on, faisant allusion à l'autorité absolue des Forces libanaises (milices chrétiennes) sur Beyrouth-Est lorsque Gemayel régnait en secteur chrétien, *« mais, si les gens ne comprennent pas, nous serons obligés d'aller plus loin et de les contraindre à obéir »*.

### Amal en perte de vitesse ?

Visiblement, M. Berri, qui exerce une pleine autorité sur Beyrouth-Ouest, y compris sur la 6e brigade de l'armée et les forces de sécurité intérieure, ne tient pas à affronter trop brutalement les milices sunnites, qui sont, beaucoup plus que les chiites, chez elles dans cette partie de la capitale. Sa marge de manœuvre est cependant étroite, et il joue dans l'affaire sa crédibilité politique de l'autre.

Or, de bonne source, on laisse entendre qu'Amal, peut-être victime d'un légalisme jugé excessif, a perdu du terrain dans la capitale. Des éléments incontrôlés profitent de toutes les situations pour faire naître un risque de riposte violente venant de l'Est. N'a-t-on pas vu récemment, en plein centre de la capitale, des miliciens munis d'un canon de 106 mobile tirer une partie de la nuit sur les quartiers chrétiens, puis s'évanouir dans la ville comme si de rien n'était. D'autres n'ont pas hésité à hisser un canon en pièces détachées au sommet d'un immeuble, tirer quelques coups puis le redescendre pour installer la pièce plus loin.

Toutes ces actions ne relèvent d'aucun ordre précis mais créent un climat d'insécurité qui, de plus en plus, exaspère les populations trop longtemps soumises au seul bon vouloir d'hommes armés. C'est de ces groupes incontrôlés que vient essentiellement le danger, souligne-t-on du côté français, et ce d'autant plus que les armes de tous calibres abondent dans la capitale libanaise.

Le mouvement chiite envisage de prendre des mesures de sécurité plus strictes pour mieux assurer la sécurité des soldats et des biens français. Il pourrait faire renforcer par la gendarmerie ou par l'armée la garde des intérêts français, et éloigner ou, mieux, contrôler les milices, essentiellement les mourabitouns, et le Front de la résistance islamique, lequel stationne à proximité de la résidence des Pins, siège de l'état-major français.

Un contrôle efficace des environs des positions du contingent français faciliterait un retrait dont on craint beaucoup à Beyrouth qu'il ne donne lieu à de sérieux affrontements pour la possession des lieux. Un retrait français effectué dans des conditions normales demandera environ une dizaine de jours à compter du jour J, qui ne sera pas forcément officiellement annoncé.

La situation à Beyrouth-Ouest n'a pas atteint l'*« alerte rouge »*, dit un responsable chiite, qui reconnaît la dégradation du climat. On a cependant le sentiment que le temps des sanglants règlements de comptes peut revenir vite si l'on n'y met bon ordre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

## Damas désire maintenant « calmer le jeu »

De notre correspondant

Amman. – La Syrie ne peut que jouer un rôle-clé à la conférence de « réconciliation nationale » convoquée le lundi 12 mars à Lausanne. Satisfaite, et donc soucieuse de « calmer le jeu », elle considère que seul un gouvernement élargi à toutes les forces politiques libanaises peut garantir que Beyrouth prendra en compte ses intérêts, notamment lorsqu'il faudra négocier de nouveaux arrangements de sécurité au Sud-Liban, puis, après le départ des forces israéliennes, – s'il a jamais lieu – les modalités d'un retrait syrien.

*« Les Syriens pensent que l'instabilité du Liban peut à un moment ou à un autre donner à Israël un argument pour une nouvelle offensive »* estime-t-on dans les milieux diplomatiques occidentaux à Damas.

Le fait que les troubles au Liban quelle qu'en soit l'origine revêtent immédiatement un caractère confessionnel, n'est pas par ailleurs sans danger à long terme pour la Syrie, elle-même mosaïque de confessions. On ne voit pas d'un bon œil à Damas les activités des mouvements islamistes comme celui de la réunification islamique du cheikh Saïd Chaabane à Tripoli ou Amal Islamique d'Hussein Moussawi à Baalbek (bien que jusqu'à présent les Syriens aient, dans une large mesure, fermé les yeux sur les activités de ce dernier). Enfin, les dirigeants syriens voient sans doute dans un retour au calme au Liban la possibilité de se consacrer désormais à un autre objectif fondamental de leur politique : la mise en échec du dialogue jordano-palestinien qui vient de reprendre à l'occasion de la visite à Amman du chef de l'OLP M. Yasser Arafat.

Damas veillera à ce qu'il n'y ait au Liban *« ni vainqueurs ni vaincus »* selon l'expression de M. Mohammed Haidr, responsable des relations extérieures au sein du commandement national du parti Baas. En fait, les dirigeants syriens ne souhaitent pas plus la domination des druzes et des chiites (en qui ils n'auraient d'ailleurs qu'une confiance limitée, si l'on en croit les milieux diplomatiques à Damas) que celle des maronites sur le pouvoir libanais.

### Des « garanties » aux chrétiens

En 1976, l'intervention militaire syrienne au Liban, qui sauva le camp phalangiste d'une défaite presque certaine, obéissait à une logique similaire. A ceci près que le rapport de force et les alliances étaient exactement inverses. Les dirigeants syriens craignaient alors qu'une victoire des forces islamo-progressistes associées à l'OLP donne prétexte à une intervention israélienne à laquelle Damas n'était pas préparée. En outre, ils redoutaient que les chrétiens, poussés dans leurs derniers retranchements, optent pour la partition du Liban et la création d'un mini-Etat confessionnel.

Depuis lors, les préoccupations n'ont pas changé. Les dirigeants syriens s'efforcent donc probablement d'isoler les forces libanaises (milices chrétiennes), qui entretiennent des liens coupables avec Israël et ne font pas mystère de leur opposition à l'abrogation de l'accord du 17 mai, tout en rassurant le reste de la communauté chrétienne. Le quotidien gouvernemental *Techrine* affirmait même mercredi que la Syrie était prête à offrir sa *« garantie »* aux chrétiens du Liban.

Damas semble décidé à assurer le maintien au pouvoir d'un président Gemayel affaibli, lâché par les Américains et désormais conciliant. *« Ce n'est pas un extrémiste et si l'on veut garder le contact avec les phalangistes, c'est encore lui le mieux placé »*, notait il y a quelques jours un observateur syrien.

EMMANUEL JARRY.

### LA « GUERRE DE SUCCESSION » A DAMAS

## Le président Assad pourrait nommer trois vice-présidents

Tandis que l'on attend, avant la fin de la semaine, la constitution d'un nouveau gouvernement en Syrie, diverses informations font état des péripéties de la « guerre de succession » qui se déroulerait dans la république baassiste. Selon la radio phalangiste libanaise, le président Assad s'apprêterait à désigner trois vice-présidents de la République. Parmi les noms des titulaires qui circulent figurent ceux de M. Rifaat El Assad, frère du chef d'Etat, commandant les brigades de défense, le général Chehabi, chef de l'état-major, et M. Abdel Halim Khaddam, ministre des affaires étrangères. Un certain équilibre entre les factions rivales au sein du régime syrien serait ainsi instauré.

Le *New York Times* a confirmé, ce jeudi matin, les informations relatives à l'affrontement armé qui s'est déroulé le 27 février dernier à Damas *(le Monde* du 8 mars). Selon un responsable américain, cité par le quotidien de New-York, la crise est imputable à une lutte d'influence parmi les subordonnés du président Assad et *« ne constitue pas une menace pour son régime »*.

Mécontent d'une série de promotions peu favorables à ses partisans, M. Rifaat El Assad avait redéployé autour de la capitale des troupes qu'il commande, indique le *New York Times*, avant d'ajouter : *« Il s'agissait d'un avertissement et d'un défi lancé aux forces militaires régulières, qui lui sont favorables. »*

Selon une dépêche de l'AFP datée de Damas, le prochain gouvernement sera sensiblement le même que le précédent et ne donnera lieu à aucun changement substantiel de la politique intérieure ou extérieure de la Syrie.

● *Tass et l'attentat contre le général Sharon.* – Le *« hasard a sauvé le criminel de guerre israélien d'une juste vengeance »*, a déclaré le mercredi 7 mars l'agence soviétique Tass en faisant état de l'attentat auquel a échappé, mardi à Saïda (Sud-Liban), l'ancien ministre de la défense, le général Ariel Sharon. L'agence croit savoir que cet attentat a été *« commis contre Sharon, surnommé le « bourreau de Beyrouth », pour ses forfaits sanglants »*. – *(AFP.)*

● *Le groupe Abou Nidal revendique l'attentat d'Ashdod.* – Le groupe dissident palestinien, dirigé par Abou Nidal (condamné à mort par l'OLP), a revendiqué le mercredi 7 mars à Damas la responsabilité de l'attentat à l'explosif contre un autobus perpétré dans la matinée à Ashdod. (*le Monde* du 8 mars). – *(AFP.)*

Pour la première fois

### LE CHEF DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN ADRESSE UN MESSAGE CORDIAL AU PRÉSIDENT SYRIEN

Le Caire *(AFP)*. – Le président égyptien Hosni Moubarak a, pour la première fois depuis son accession au pouvoir, il y a deux ans et demi, adressé, le mercredi 7 mars, un message de félicitations au président syrien Hafez el Assad, à l'occasion de la Fête de le révolution commémorant la prise de pouvoir par le parti Baas.

Dans ce message, le président Moubarak adresse à M. Assad ses *« meilleurs sentiments »* à l'occasion de la fête nationale syrienne et ses *« souhaits de bonheur et de bonne santé »*, ainsi que ses *« vœux de progrès et de prospérité au peuple syrien frère »*.

Les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues depuis la signature de l'accord de paix israélo-égyptien en mars 1979. Cependant, la vive polémique entretenue par la presse égyptienne contre le régime syrien sous la présidence d'Anouar el Sadate a cessé depuis l'arrivée du président Moubarak au pouvoir.

Ce dernier a récemment déclaré à la télévision yougoslave qu'il avait *« une grande estime »* pour le chef de l'Etat syrien, qu'il avait connu personnellement alors qu'il servait en Egypte du temps de l'union égypto-syrienne. Il avait souhaité que les rapports se normalisent entre les deux pays, qui, avait-il dit, devraient faire preuve de *« compréhension mutuelle »*.

# PROCHE-ORIENT

## LA GUERRE DU GOLFE

### L'aviation irakienne a endommagé deux cargos naviguant vers des ports iraniens

*Deux marins turcs tués*

Un transporteur de vrac britannique, le *Charming*, et un cargo turc, le *Semag*, ont été touchés par des bombardements de l'aviation irakienne, jeudi dernier, dans le golfe, apprenait-on le mercredi 7 mars auprès des Lloyds.

Une personne a été blessée à bord du navire britannique, tandis que deux membres d'équipage et huit soldats iraniens étaient tués à bord du cargo turc, selon les mêmes sources.

Le *Charming* a été touché par un missile alors qu'il naviguait en convoi entre le port iranien de Boushir et celui de Bandar-Khomeiny. Un navire de la marine iranienne, qui l'avait pris en remorque après l'attaque, a, à son tour, été atteint. Le navire britannique s'est échoué à 40 milles au large de Bandar-Khomeiny, *précisent les Lloyds*.

Les autorités de Téhéran ont annoncé, pour leur part, que l'artillerie iranienne a infligé des dégâts aux installations portuaires du terminal pétrolier irakien de Fao, situé à l'extrémité méridionale de la rive ouest du chott El Arab. Le terminal avait été fermé au début de la guerre du Golfe.

De source diplomatique à Bagdad, on indiquait, il y a deux mois, que l'Irak espérait reprendre ses exportations de brut à travers le Golfe en utilisant un terminal flottant fait de pontons au bout d'un oléoduc sous-marin de 10 kilomètres partant de Fao. Les Irakiens ont construit également des réservoirs à Zubair, ville située à 30 kilomètres au sud-est de Bassorah, afin de stocker du pétrole en vue d'une reprise de ses expéditions par le Golfe.

Téhéran a, par ailleurs, annoncé qu'une nouvelle contre-attaque irakienne visant à reconquérir les îles Madjnoun, au nord-est de Bassorah, a été repoussée mercredi. « *Plus de sept cent soldats irakiens* » auraient été tués ou blessés et « *des dizaines de chars et de blindés* » détruits, selon un communiqué. La veille déjà, les troupes irakiennes, avec six brigades, avaient essayé de reprendre ces îles conquises par les combattants iraniens, le 24 février dernier. Un millier d'Irakiens auraient été mis hors de combat, selon un autre communiqué de Téhéran.

Sept brigades ont participé à l'attaque de mercredi, selon le communiqué iranien, qui affirme que « *les îles Madjnoun sont sous le contrôle de nos forces qui sont prêtes à repousser toute nouvelle tentative irakienne* ». – *(A.F.P., Reuter.)*

### Moscou « ne reconnaît pas » les « restrictions américaines à la liberté de navigation »

De notre correspondant

Moscou. – L'agence Tass a publié, mercredi 7 mars, une « *déclaration* » à props des patrouilles effectuées par la marine et l'aviation américaines dans la région du Golfe, procédé relativement inhabituel de l'agence soviétique, et qui constitue une prise de positon quasi officielle du gouvernement. Tass accuse les Etats-Unis « *de faire peser par leurs actions dans le golfe Persique une grave menace sur la paix et la sécurité internationales* » et estime que la présence des navires de guerre américains « *fait monter dramatiquement la tension et crée une situation conflictuelle* ».

« *Les Etats-Unis ont établi arbitrairement sur de vastes zones maritimes* [dans le Golge] *des procédures pour le passage des navires et des avions civils étrangers et celles-ci sont encore plus strictes que celles qu'ils appliquent à leurs propres eaux territoriales. (...) L'Union soviétique ne reconnaît pas ces restrictions à la liberté de navigation en haute mer et dans l'espace aérien.* » Le gouvernement américain « *porte l'entière responsabilité pour toutes les conséquences dangereuses possibles de sa politique et pour ses tentatives d'ingérence dans ce qui se passe dans la région du golfe Persique* », poursuit Tass.

L'agence soviétique affirme que « *des douzaines de navires de guerre des Etats-unis se trouvent actuellement dans le Golfe* » et que l'U.S. Air Force y « *accomplit en permanence des vols de reconnaissance* ». Les contrôles ainsi exercés constituent « *une violation grossière des normes communément admises, en particulier de la convention de 1958 sur la circulation en haute mer et de celle de Chicago sur l'aviation civile internationale* », précise Tass.

Il est remarquable que cette « *déclaration* » relativement courte ne mentionne pas directement la guerre entre l'Iran et l'Irak, qui est pourtant la cause de l'accroissement de la présence aéronavale américaine dans cette région. L'URSS est visiblement embarrassée par un conflit dans lequel elle ne veut pas, du moins tant que cela est possible, choisir son camp. Moscou a fait preuve d'une extraordinaire patience à l'égard de Téhéran et a mis, par exemple, six jours pour réagir à l'exécution de dix dirigeants du Toudeh, le PC iranien. Seule la *Pravda*, l'organe du PC soviétique, a dénoncé mardi 6 mars ces « *graves crimes* » en des termes qui ne constituent pas une condamnation sans appel des autorités iraniennes.

#### M. Reagan n'est pas tout-puissant

La visite en Syrie, retardée par la mort d'Andropov et prévue dans les prochains jours, de M. Geidar Aliev, premier vice-président du conseil et membre du bureau politique, est destinée à sonder les intentions du président Assad au Liban, mais aussi à connaître son opinion sur la guerre du Golfe. M. Aliev, qui est originaire d'Azerbadjan, une des républiques musulmanes soviétiques, est chargé au bureau politique du dossier des relations avec le tiers-monde.

« *L'avertissement que nous venons de lancer aux Américains à propos de ce qui se passe dans le golfe persique est très sérieux. M. Reagan n'est pas tout-puissant même s'il a quelques chances d'être réélu. M. Tchernenko ne se laissera pas marcher sur les pieds.* » Ce commentaire – non officiel – d'un responsable soviétique, illustre bien d'état d'esprit qui règne à Moscou. On ne veut surtout pas que M. Tchernenko apparaisse comme un dirigeant faible en matière de politique étrangère.

Rien n'indique pourtant pour l'instant que Moscou souhaite une épreuve de force avec Washington dans le Golfe à l'occasion des contrôles exercés par la marine et l'aviation américaines sur le trafic civil. Il est intéressant de noter que le rôle de la France, qui maintient pourtant une flotte permanente dans l'océan Indien et effectue des patrouilles dans la région du Golfe, n'est pas évoqué. L'avertissement soviétique s'adresse aux seuls Américains et non aux alliés occidentaux, notamment français, britanniques et ouest-allemands, de ces derniers.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## LA CONTROVERSE SUR L'EMPLOI PAR BAGDAD D'ARMES CHIMIQUES

### La Croix-Rouge fait état d'une « présomption d'utilisation de produits prohibés par le droit de la guerre »

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a fait état, le mercredi 7 mars, d'une « *présomption d'utilisation récente de produits prohibés par le droit de la guerre* » dans le conflit irako-iranien, apportant ainsi un certain crédit aux accusations iraniennes sur l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Bagdad.

Selon une mission du CICR qui s'est rendue dans les hôpitaux iraniens pour examiner des combattants iraniens victimes, selon Téhéran, de ces armes chimiques, « *les cent soixante premiers combattants visités présentaient tous une série de signes et de symptômes inquiétants de nature à fonder la présomption d'une utilisation récente de ces produits prohibés* ».

#### Washington savait depuis l'an dernier

Le communiqué du CICR publié à l'issue de cette visite évite cependant d'utiliser le terme d'« *armes chimiques* », car le médecin de la mission n'a pas pu déterminer avec certitude la nature de l'agent à l'origine des brûlures et des troubles constatés chez les victimes.

Les Etats-Unis, pour leur part, continuent à affirmer que Bagdad utilise bien des armes chimiques. C'est ainsi qu'un porte-parole du département d'Etat, Mme Lang, a révélé mercredi que les Etats-Unis avaient dès l'an dernier « *fait part directement et à plusieurs reprises de leur préoccupation sur ce sujet à de hauts responsables du gouvernement irakien* ».

Les Etats-Unis avaient accusé officiellement, lundi, l'Irak d'avoir fait usage d'armes chimiques lors de la dernière offensive lancée par les forces iraniennes et condamnent cette pratique. Comme on lui demandait pourquoi Washington avait décidé de rendre publiques ces accusations, Mme Lang a déclaré que les preuves de l'utilisation par les forces irakiennes de ce type d'arme « *étaient devenues de plus en plus convaincantes* ». « *Il était apparu jusqu'à la dernière offensive iranienne que nos efforts diplomatiques pouvaient avoir été efficaces pour dissuader l'Irak d'utiliser des armes chimiques* », a-t-elle ajouté.

L'Irak a toujours démenti avoir utilisé de telles armes. Mardi soir encore, le ministre de la défense, le général Adnan Kheirallah, a affirmé que « *c'est avec des armes traditionnelles que l'Irak a réalisé sa victoire militaire sur le front sud* », tout en ne niant pas formellement que Bagdad possède des armes chimiques dans ses arsenaux.

Cette polémique a amené la France, deuxième fournisseur d'armes de l'Irak, à rappeler, mercredi, « *de manière catégorique et définitive* », qu'elle « *est opposée à l'utilisation d'armes chimiques* », et à se déclarer favorable à l'ouverture d'une enquête internationale pour déterminer si Bagdad avait employé de telles armes.

A la suite de cette affaire, Bagdad et Téhéran ont effectué, mardi, deux démarches parallèles auprès du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. L'Iran a accusé l'ONU d'avoir « *encouragé les dirigeants irakiens dans leurs agissements criminels* » par son « *insensibilité et son inertie* », tandis que l'Irak, démentant formellement l'emploi de ces armes, a affirmé que Téhéran cherchait à « *détourner l'attention de l'opinion mondiale* » de son « *agression* » contre l'Irak.

● *La répression en Irak et en Iran.* – Amnesty International annonce, dans un rapport, qu'elle a recensé, pour la seule année de 1983, plus de trois cents exécutions en Irak, sans que celles-ci aient été précédées de procès publics ou équitables. L'organisation humanitaire indique, d'autre part, que le châtiment suprême a été infligé, à sa connaissance, à trois cent quatre-vingt-dix-neuf personnes en Iran, au cours de la même année, et ajoute que le nombre réel est probablement plus élevé. – *(Reuter.)*



# DIPLOMATIE

### M. Eagleburger invite les Européens à ne pas « céder au syndrome : c'est d'abord la faute à l'Amérique »

M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, qui s'était distingué récemment par une vive critique du comportement des Européens dans les affaires internationales (*le Monde* du 2 février), revient à la charge dans un discours prononcé mercredi 7 mars devant l'Association américaine de la presse écrite.

Selon lui, les Européens devraient éviter de « *céder trop facilement au syndrome : c'est d'abord la faute à l'Amérique* ». Revenant sur son précédent discours, dans lequel il avait affirmé que le « *centre de gravité de la politique étrangère américaine* » se déplaçait de l'Europe vers le Japon et le Pacifique, il a confirmé l'intérêt de Washington pour l'alliance atlantique, ajoutant toutefois que « *d'autres préoccupations globales, notamment le commerce avec le Japon et la Chine, impliqueront de manière croissante les Etats-Unis dans d'autres régions* ».

Rappelant que, lors de la guerre des Malouines, les Etats-Unis s'étaient rangés « *sans hésiter* » au côté de la Grande-Bretagne « *alors que ce choix posait aux Etats-Unis plus de difficultés que la plupart des Européens ne veulent l'admettre* », M. Eagleburger a poursuivi : « *Je me suis souvenu de cette décision quand nous avons appris avec un grand regret, lors de l'intervention des « marines » à la Grenade, que nos amis européens se sont précipités pour condamner publiquement cette action.* (...) *Nos amis n'auraient-ils pas pu au moins suspendre leur jugement jusqu'à ce que la situation se clarifie ?* ».

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat a invité les Européens, « *dont le produit brut est collectivement supérieur à celui des Etats-Unis* », a « *se demander s'il peut être vrai que leur reprise économique dépende principalement du taux d'intérêt de base aux Etats-Unis* ».

D'autre part, M. Schmidt, ancien chancelier ouest-allemand, répond longuement dans l'hebdomadaire *Die Zeit* publié ce jeudi 8 mars aux propositions de M. Kissinger sur une réorganisation de l'alliance atlantique (*le Monde* du 29 février). Selon notre correspondant à Bonn, M. Schmidt soutient l'ancien secrétaire d'Etat américain lorsqu'il invite les Européens à « *jouer leur propre rôle* » et ajoute : « *Un retrait partiel des forces américaines* [d'Europe] *ne serait pas forcément un malheur.* » Pour M. Schmidt, « *Paris et Bonn tiennent les clefs de la situation. Valéry Giscard d'Estaing et moi-même avions envisagé l'idée de lier plus étroitement la capacité nucléaire et classique française aux forces classiques et à la puissance économique allemandes. La responsabilité en incombe aujourd'hui à MM. Mitterrand et Kohl* ».

### Le Vatican s'efforce d'améliorer le climat de ses relations avec Pékin

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Le Vatican paraît s'employer à éliminer progressivement les points qui peuvent entraver son dialogue avec la Chine. Selon Radio-Vatican, les récents propos tenus par le pape devant les évêques de Taiwan ont été bien accueillis à Pékin. Certes, Jean-Paul II les a invités à jouer un rôle d'intermédiaires entre le Saint-Siège et les catholiques du continent. Mais il a aussi insisté sur la « *réalité unique* » que constitue la Chine (soulignant ainsi le fait que, pour le Saint-Siège, il n'y a qu'une Chine), précisant, en outre, qu'il recevait les évêques de Taiwan au titre de représentants d'un épiscopat régional.

Un indice de l'amélioration du climat des relations entre le Saint-Siège et Pékin tient à certaines modifications apportées à la dernière édition de l'*Annuaire pontifical*. Jusqu'en 1983, les évêques missionnaires expulsés de Chine par les communistes, au début des années 50, continuaient à figurer dans l'*Annuaire* comme les pasteurs légitimes de leur ancien diocèse. La nouvelle édition de l'*Annuaire* contient désormais, à côté du nom de ces vingt et un évêques et préfets apostoliques, la mention « émérite », ce qui signifie « démissionnaire ».

Cette nouvelle formulation, souligne-t-on au service de presse du Vatican, ne fait que tenir compte de la réalité et corriger ce qui était devenu une « inexactitude » étant donné l'âge avancé des personnes concernées et le fait qu'elles ne peuvent retourner dans leur diocèse. Le changement n'en lève pas moins l'un des obstacles, certes, formel, au dialogue entre Pékin et Rome.

Le Vatican prépare-t-il de nouvelles initiatives ? Les rumeurs circulant à Rome selon lesquelles le Saint-Siège se préparerait à modifier la nature de ses liens avec Taiwan (faisant de sa nonciature à Taipeh une simple délégation apostolique) sont qualifiées de « *spéculations sans fondement* » tant au Vatican qu'à l'ambassade de Taiwan auprès du Saint-Siège. Cette dernière précise que le récent voyage à Taipeh de son ambassadeur auprès du Vatican s'explique par la tenue d'une réunion du comité central du Kouomintang (dont l'ambassadeur fait partie) en vue de la prochaine élection présidentielle. Si Taipeh entretient à Rome un ambassadeur plénipotentiaire, le Saint-Siège n'a plus à Taiwan qu'un chargé d'affaires intérimaire, le nonce étant « *en déplacement* » depuis quatre ans.

PHILIPPE PONS.

## LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

### Le conseil de l'OACI condamne « l'usage de la force » par les Soviétiques

De notre correspondant

Montréal. – Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a explicitement condamné l'attitude de l'URSS dans l'affaire du Boeing sud-coréen, abattu le 1er septembre 1983 au large de l'île Sakhaline.

Une résolution, présentée par les Etats-Unis et parrainée par les pays occidentaux, dont la France et le Japon, a été adoptée le mardi 6 mars par vingt voix contre deux, neuf pays ayant choisi l'abstention et deux n'ayant pas pris part au vote.

Le texte « *condamne l'usage de la force* » ayant abouti à la destruction de l'avion de ligne par la chasse soviétique. Dans le même temps, le conseil fustige les autorités soviétiques pour n'avoir pas coopéré avec les autres Etats intéressés aux opérations de recherches en mer des débris du Boeing, pour n'avoir pas laissé les enquêteurs de l'OACI se rendre sur les lieux mêmes de l'incident et pour s'être abstenues de donner des renseignements.

Faute de pouvoir opposer son veto, le représentant soviétique avait choisi de contre-attaquer en proposant, dès lundi, sa propre motion, qui invitait notamment le Japon et les Etats-Unis à fournir à l'URSS les renseignements dont elle a besoin pour achever sa propre enquête. Au cours des débats, M. Igor Rygenkov n'avait pas mâché ses mots, allant jusqu'à parler de « *falsifications* » et d'« *omissions* » dans les rapports rédigés par le secrétaire général de l'OACI, M. Yves Lambert, et par la commission de la navigation aérienne de l'organisation.

La résolution américaine se termine par une invitation aux Etats membres de l'OACI à « *coopérer pleinement* » aux travaux de la vingt-cinquième session extraordinaire de l'organisation, en avril, qui doit examiner un amendement à la convention de Chicago, visant à interdire l'usage de la force contre les avions civils, ainsi qu'à l'amélioration des mesures propres à prévenir la répétition d'un nouveau drame de cette nature.

Ce paragraphe donne satisfaction à la diplomatie française qui, jusqu'à présent, s'était heurtée au scepticisme des Etats-Unis sur ces points précis. – *(Intérim.)*

#### M. Morizot ambassadeur à Sri-Lanka

Le *Journal officiel* du 9 mars annoncera la nomination de M. Pierre Morizot au poste d'ambassadeur au Sri-Lanka, en remplacement de M. François Toussaint.

[Né en 1921, licencié en droit, M. Morizot a été intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1957, après avoir travaillé pendant dix ans à la résidence générale au Maroc, puis comme consul à Tabriz. Il a servi à la direction d'Afrique-Levant du Quai d'Orsay, puis à celle d'Europe, a été consul général à Toronto (de 1964 à 1967) et conseiller à Oslo (1967-1970), avant d'être détaché auprès du ministre de la défense nationale de 1971 à 1973. Il a été ensuite premier conseiller à Dakar et, depuis mars 1980, ambassadeur à Oman.]

# Le laboratoire nicaraguayen

## I. — Images de la religion sandiniste

par JULIEN LARUE

**Un observateur occidental qui vit depuis plusieurs années au Nicaragua nous adresse l'analyse suivante qui traite particulièrement des rapports entre l'Eglise catholique et le régime révolutionnaire, qui a prévu des élections pour le 4 novembre 1984.**

Nulle part dans le monde catholique, les chrétiens révolutionnaires n'ont aussi bien réussi qu'au Nicaragua. Plusieurs prêtres sont membres du gouvernement, hauts fonctionnaires ou dirigeants d'organisations politiques. Des laïques pratiquants occupent des positions-clés, tel M. Carlos Tunnermann, ministre de l'éducation. Et tous tiennent à leur foi autant qu'à la révolution. La plupart, du reste, s'avouent et marxistes et chrétiens. La *« théologie de la libération »* s'est épanouie avec la victoire de guérilleros pourtant léninistes. Et de cette fusion naissent des images, des attitudes, un cérémonial qui déroutent l'Européen davantage rompu à la distinction des genres. Ainsi certaines fêtes religieuses, que seul le clergé traditionnellement célébrait, sont dorénavant prises en compte par le pouvoir politique, un peu comme les premiers chrétiens reprenaient, à Rome, les rites païens pour les baptiser.

Un exemple éclatant : l'exaltation de l'Immaculée Conception, appelée la *Purisima*, et qui constitue au Nicaragua la fête catholique la plus populaire et la plus importante. Cette *Purisima* est une arme que détenait l'Eglise officielle. Les sandinistes s'en sont emparés en organisant, par le biais de leurs organisations de masse et des syndicats, des commémorations autant politiques que religieuses. C'est ainsi qu'à la veille du 8 décembre dernier on a vu s'ériger, tout au long de l'avenue Bolivar, au centre de la capitale, six superbes autels décorés de la statue de la Vierge, mais aussi de slogans à forte connotation idéologique. On célébrait Marie et on conjurait le *ciel de faire obstacle aux manœuvres guerrières des Etats-Unis.*

L'année précédente, c'était les comités de défense sandiniste (homologues des CDR cubains) qui avaient pris en main l'organisation de cette fête. Quadrillant la population, certains CDS poussèrent loin le zèle syncrétiste. En effet, on vit hisser sur les autels édifiés dans plus d'un quartier populaire l'effigie de la Sainte-Vierge encadrée de celles de Sandino et de Carlos Fonseca, fondateur du Front, mort dans la guérilla en 1976. La sanctification des *martyrs* est devenue courante. Elle est entrée dans les rites politiques. Les guérilleros qui meurent au combat, hier victimes de Somoza et aujourd'hui de la contre-révolution, sont tenus pour des saints, fussent-ils marxistes-léninistes ou athées.

*C'est le parti qui canonise ses* héros. Il y a quelque temps, dans la ville de Rivas, des dirigeants du Front ont remis leur carte de membre à de nouveaux adhérents. Les dirigeants trônaient sur une tribune. Les néophytes y montaient. Une énorme banderole servait de toile de fond. On y lisait cette exhortation : *« Imitons les saints Sandino, Rigoberto et Carlos. »* Carlos Fonseca encore, admirateur de Lénine, et Rigoberto Lopez Perez, le poète assassin (en 1956) du tyran Tacho Somoza, rejoignaient le *« général des hommes libres »*, ainsi que le baptisa Henri Barbusse, au panthéon sandiniste.

Il y a les messes, aussi politisées que le reste. Un exemple encore, qui vient cette fois d'un autre coin du pays : le département de Carazo. Un ministre du Front se rend dans un village, afin de procéder à l'inauguration d'une école. On donne à l'établissement le nom d'un martyr de la guérilla, connu pour ses sentiments chrétiens, un certain Pikin Guerrero. Un jésuite s'est déplacé de Managua. Le ministre tranche le cordon rouge et noir qui ferme l'accès à l'école. Le jésuite célèbre une messe où la *tortilla* (galette de maïs) et l'alcool de maïs remplacent le pain et le vin. A la fin de l'office, un enfant vient lire un poème de « Che » Guevara. On termine la cérémonie en entonnant l'hymne officiel du Front, qui contient cette phrase : *« Luttons contre le Yankee, ennemi de l'humanité. »* Le jésuite, un Américain, chante avec la même conviction que ses frères d'adoption. Les petits événements de cette nature abondent.

### Une interprétation politique de la Bible

Tout cela n'est que détournements, protestent les évêques. Et ces détournements, qui deviennent systématiques, posent des problèmes doctrinaux de fond. Ce n'est pas seulement dans l'esprit de quelques prêtres au pouvoir que, pour la hiérarchie, règne la confusion. Le mariage du christianisme et de la lutte de classes touche les couches les plus humbles. Les gardiens de l'orthodoxie en sont très inquiets, particulièrement Mgr Ovando y Bravo, *archevêque de Managua, prélat de* choc et pourfendeur d'hérésie, chef spirituel de la résistance à l'emprise marxiste.

Les curés sandinistes voient, eux, dans cette alliance osée une chance pour l'Eglise. C'est un cas unique, un phénomène nouveau, commente le Père Fernando Cardenal, dans un livre qui vient de paraître en français (1). Pour la première fois dans l'histoire, assure-t-il, une révolution socialiste se fait avec un très important concours de chrétiens. La théologie nouvelle aura mis vingt ans à *se hisser, en pays latin, à la direction* des affaires. L'ascension est rapide, comme le rythme de l'histoire dans les Amériques. Née essentiellement au Brésil, et au Pérou, avec le concours de théologiens d'Europe, dominicains français ou exégètes belges, en particulier l'abbé Joseph Comblin, issu de l'université de Louvain et devenu, à Récife, le protégé de Dom Helder Camara, la *« théologie de la libération »* se présente fondamentalement comme une interprétation politique de la Bible, et surtout de l'Ancien Testament.

*La notion de « peuple de Dieu »* y est centrale. Ce peuple est opprimé, et il appartient aux prophètes de le libérer. Aujourd'hui les prophètes sont les militants révolutionnaires, davantage encore si, de surcroît, ils sont prêtres. De cette certitude est née la vocation politique du curé-guérillero Camillo Torres, cet ecclésiastique colombien, formé précisément à Louvain, et tué en 1966 dans les montagnes de son pays, où il avait rejoint un maquis de l'ELN, l'Armée de libération nationale, un mouvement soutenu par Cuba. De la *même* certitude découle l'engagement du Père Garcia Laviana, un fils de mineur asturien, arrivé comme missionnaire au Nicaragua, converti bientôt à la révolution sandiniste et tombé en 1979 dans une embuscade dressée par la garde somoziste, quelques semaines avant la victoire. *Cette certitude encore* explique le ralliement au Front du moine Ernesto Cardenal, de son frère le jésuite Fernando et du révérend Miguel d'Escoto, pour ne citer que les plus connus.

De ces trois ecclésiastiques, le pionnier de l'alliance avec le Front est le Père Fernando Cardenal. Né à Grenada en 1934, ordonné prêtre en 1967, ce fils d'une grande famille effectue, deux ans plus tard, son « troisième an jésuite » dans un quartier populaire de Medellin, en Colombie. Ce séjour marquera un tournant dans sa vocation. A Madellin le touchent les ferments du christianisme révolutionnaire, riches du sang versé par le martyr Camilo Torres. Revenu au Nicaragua en 1970, le Père Cardenal est nommé vice-recteur de l'Université centre-américaine de Managua, qui appartient à la Compagnie de *Jésus*. Toutefois il en est exclu quelques mois plus tard pour avoir soutenu une grève déclenchée par les étudiants contre le gouvernement de Somoza. Fernando Cardenal fonde alors, avec des jeunes, le Mouvement chrétien révolutionnaire. Et, dès 1973, il entre en contact avec les dirigeants clandestins du Front, singulièrement avec Tomas Borge et avec Daniel Ortega.

Le prêtre devient militant de leur organisation, qui le charge, entre autres missions, de dénoncer devant le Congrès des Etats-Unis les crimes du régime somoziste et le soutien de Washington au dictateur. Travaillant à temps plein pour la révolution, le jésuite finit par rejoindre, au Costa-Rica, le fameux « groupe des Douze », principale caution civile et intellectuelle des sandinistes. Et avec les douze, à la faveur de la victoire, il rentre au pays pour se voir chargé aussitôt de la coordination de la croisade nationale d'alphabétisation, *qui fera tomber de 51 % à 12 %* le nombre officiel des illettrés au Nicaragua.

En 1980, le Père Fernando Cardenal devient membre de l'Assemblée sandiniste, un organe essentiel que les opposants surnomment le « Soviet suprême » du Front. Dans le même temps il entre à la direction d'une très importante organisation de masse : la « Jeunesse sandiniste du 19 juillet », inépuisable vivier de cadres politiques est de combattants, réserve abondante de garçons et de filles qui s'en vont, à dix-sept *ou vingt ans, cueillir le coton* ou le café, et cela dans des zones où opère la « contra », qui s'en vont parfois mourir à la frontière hondurienne, la kalachnikov dans une main, et dans l'autre le *Que faire ?* de Lénine ou le *Manifeste* de Marx et Engels.

Les responsabilités de Fernando Cardenal sont lourdes, et dans la révolution, et face à l'Eglise, dont les évêques lui demandent comme aux autres prêtres, depuis plus de trois ans (voir le communiqué du 13 mai 1980), d'abandonner ses tâches politiques. Le jésuite leur résiste, fort, affirme-t-il, du soutien de la Compagnie. *« Je reste où je suis,* déclare-t-il, *parce qu'ici s'accomplit, pour la première fois dans l'histoire, une révolution socialiste qui n'est ni antichrétienne ni anticléricale. »* L'homme s'avoue incapable de choisir entre le sacerdoce et la révolution. Au Nicaragua s'élabore un syncrétisme audacieux. Le Père Ernesto Cardenal, actuel ministre de la culture, opère, lui, des synthèses encore plus hardies que celles de son frère.

### Marx ou le nouvel Aristote

Agé de cinquante-neuf ans, cet ancien trappiste de Notre-Dame de Gethsémani, ce couvent du Kentucky où Thomas Merton fut son maître de novices et ami, est entré au Front sandiniste dans le sillage de son cadet. Revenu au Nicaragua en 1966, il a fondé dans une île de l'archipel de Solentiname, au milieu du gigantesque lac de Cocibolca, une communauté de contemplatifs. En 1970, Ernesto Cardenal se rend à Cuba, en revient enthousiaste et *publie un livre* d'éloge de la révolution de Fidel Castro. En 1976, ce prêtre qui est également poète, devient, à l'étranger, le porte-parole du Front. A ce titre, il dépose contre Somoza devant le tribunal Russell réuni à Rome afin de juger la violation des droits de l'homme en Amérique latine. *Les jeunes de sa communauté de Solentiname* ne demeurent pas en reste. Ils adhèrent massivement à la révolution et beaucoup s'engagent dans la guérilla. Le dictateur de Managua fera raser les bâtiment de la communauté.

Quatre années après la victoire, le moine Ernesto Cardenal continue à porter le message sandiniste aux quatre coins du monde. Partout où il va : chez les pacifistes ou les « nouveaux chrétiens » d'Europe, les charismatiques ou les marxisants, chez les gauchistes et les catholiques révolutionnaires d'Amérique latine, ce mystique et ce poète, vêtu d'un éternel blue-jean, d'un sarrau blanc et coiffé d'un béret noir, fait salle comble. Et dans ses interventions, discours ou homélies, il diffuse des idées extravagantes pour le magistère romain. *« Je suis marxiste grâce au Christ et à son évangile »,* déclare-t-il à qui veut l'entendre. Dans un article publié à l'occasion du centenaire de la mort de Karl Marx, le prêtre-ministre explicite davantage le contenu de sa foi (2). *« Marx et la religion,* écrit-il, *sont incompatibles, mais non Marx et la Bible. Le message de la Bible est complètement marxiste, même en ce qui concerne la religion... Le Dieu de la Bible ne cesse de dire, par la voix des prophètes, qu'Il ne veut pas de culte, qu'Il est fatigué des prières et des invocations, des sacrifices, de l'encens et des jeûnes. Ce qu'Il veut, c'est que se rompent les chaînes des opprimés, que ne soient point dépouillés les veuves et les orphelins, que règne entre les hommes la justice. Et le message que prêche le Christ va dans le même sens. »*

Ces idées, Ernesto Cardenal les tire d'un ouvrage du théologien mexicain Porfirio Miranda, qui s'intitule précisément *Marx et la Bible* (3).

### Un marxisme nouveau ?

Cette Amérique latine qui produit une théologie nouvelle produit du même coup, affirme le dirigeant nicaraguayen, un type de marxisme original, neuf. *« Si le marxisme fut antichrétien,* dit-il, *c'est parce que le christianisme était hostile à la révolution. »* Le surgissement du christianisme révolutionnaire bouleverse maintenant le marxisme lui-même. Outre le cas nicaraguayen, Ernesto Cardenal cite, comme référence, Cuba.

Là, les connaisseurs de l'idéologie qui règne à La Havane ne se laissent guère convaincre. On sait, en effet, que les statuts du Parti communiste cubain interdisent que s'y inscrivent les chrétiens. Cette théologie nouvelle, en fait, est « horizontale », comme écrivent les spécialistes. On assiste simplement à un retour, sous des oripeaux politiques nouveaux, du vieil immanentisme, cette doctrine qui, par opposition au transcendantalisme, affirme l'immanence de Dieu ou d'un absolu quelconque à la nature ou à l'homme. C'est ce que laisse entendre, pour sa part, le Père Miguel d'Escoto, le ministre des affaires étrangères du gouvernement sandiniste. Ce missionnaire de la congrégation américaine des Maryknoll, né en 1933 à Hollywood et fils d'un ambassadeur de Somoza, ne confesse-t-il pas : *« J'ai la foi dans le Seigneur. Cette foi, je la sens devenir de plus en plus forte quand elle se transforme en une foi dans l'homme et dans l'histoire. » « Et,* ajoute-t-il, *je n'ai pas peur de l'histoire. »* (4)

Toutes ces notions, jetées dans le creuset sandiniste, réactivent le mythe, communiste et paulinien, de l'Homme nouveau, forgeron de la société nouvelle, l'autre nom, laïcisé, de celui qui hâte l'avènement du Royaume. A Managua, un centre d'études et de documentation constitue le laboratoire privilégié où fusionnent les messages de Marx et de Jésus : le centre Antonio-Valdivieso, le foyer intellectuel de l'Eglise populaire si catégoriquement condamnée par Jean-Paul II lors de sa tournée en Amérique centrale au printemps de 1983. Mais que connaît le pape de l'Amérique latine, se demandent les victimes de cette condamnation ? L'Europe centrale et le continent de Bolivar ressortissent à des cultures et à des histoires profondément différentes. L'anathème papal n'a en rien entamé la ferveur ni l'activisme de cette Eglise dissidente.

Trop marqué par son expérience polonaise, Jean-Paul II, estiment ses adversaires, *n'aurait pas* compris qu'au Nicaragua l'Eglise a la chance historique de contribuer à la création d'un régime marxiste qui ne soit pas athée. La condamnation, en outre, est-elle définitive ? Il y a un précédent fameux : celle des prêtres-ouvriers français. En 1954, le Vatican ne tolérait pas la double appartenance de ces hommes au sacerdoce et à la classe ouvrière, et ils furent sanctionnés. Plus tard, Rome revint sur sa condamnation. Qui peut nier que, dans cinq ans, dans dix ans, le même pape ou son *successeur n'admettra* pas l'appartenance actuelle de certains à la prêtrise et à la révolution ? Les chrétiens marxistes du Nicaragua, laïcs, prêtres ou religieuses, affirment avoir la conscience tranquille.

Les accuse-t-on de fabriquer un opium nouveau et doublement puissant puisque à *la fois* politique et religieux ? Les qualifie-t-on, comme disait Lénine, d'*« idiots utiles » (tontos utiles)*, habilement manipulés par un pouvoir rompu aux astuces stratégiques et au machiavélisme du fondateur de l'URSS ? Et enfin, paraphrasant Chesterton, leur reproche-t-on de répandre *dans leur* pays, et au-delà, une foule d'idées chrétiennes devenues folles ? Devant ces griefs et ces blâmes, les chrétiens révolutionnaires sourient.

**Prochain article :**

**L'HEURE DES CHOIX DÉCISIFS**

(1) *Des prêtres au gouvernement, l'expérience nicaraguayenne,* de Tofilo Cabestrero, éditions Karthala, 22, boulevard Arago, 75013 Paris.

(2) Voir *El Nuevo Diario* du 20 mars 1983.

(3) *Marx y la Biblia, critica a la filosofia de la opresion,* éditions Sigueme, Salamanca, 1975.

(4) Voir *Des prêtres au gouvernement, id.*, p. 94.








# AFRIQUE

## Le colonel Kadhafi voit dans le Tchad un « prolongement de la Libye »

Dans un entretien publié, mercredi 7 mars, par l'hebdomadaire égyptien d'opposition *Al Ahali*, le colonel Kadhafi s'explique sur le rôle joué par la Libye au Soudan et au Tchad. Evoquant la recrudescence de la guérilla dans le Soudan du Sud, il indique notamment : *« Bien qu'étant opposé à tout mouvement sécessionniste (...), je suis persuadé que le Soudan du Sud n'est ni arabe ni islamique. Il est africain, animiste et chrétien. Si donc le Soudan du Sud fait partie du Soudan*, a fortiori *le Tchad constitue le prolongement de la Libye. »* Le Soudan du Sud, ajoute-t-il, *« a été contraint à la révolte par le pouvoir central »*.

Parlant du Tchad, le chef de l'Etat libyen affirme : *« L'Afrique est divisée en deux camps, un camp progressiste qui soutient Goukouni Oueddeï et des éléments de droite qui appuient Hissène Habré, qui est un agent de l'impérialisme. (...) Nous sommes opposés à une partition du Tchad, mais la situation créée par la France, qui a tracé une ligne ici et un parallèle là, partage effectivement le Tchad. »* Le colonel Kadhafi ajoute : *« Il n'y a pas de différence entre le rôle des Etats-Unis et celui de la France en Afrique, mais le dialogue est possible avec la France, alors qu'il est impossible avec les Etats-Unis. »*

Au cours d'un dîner offert, mardi 6 mars, en l'honneur du chef de l'Etat bulgare, M. Todor Jivkov, le colonel Kadhafi a, d'autre part, estimé *« nécessaire que le retrait des forces françaises, zaïroises, et des experts américains fasse l'objet d'une demande internationale »*.

A N'Djamena, l'agence tchadienne de presse ATP affirme que la Libye a pris en main l'administration du nord du Tchad. *« Tous les signes de la souveraineté tchadienne sont supprimés dans le BET* (Borkou, Ennedi, Tibesti, nord du pays). *Les drapeaux tchadiens sont brûlés et le franc CFA* (monnaie tchadienne) *a laissé la place au dinar libyen. »*

### Visite à Paris de M. Yodeiman

La délégation gouvernementale de N'Djamena, conduite par le ministre du Plan, M. Joseph Yodeiman, qui se trouve à Paris depuis une semaine, a rencontré plusieurs personnalités tchadiennes du camp opposé. Mercredi soir 7 mars, au cours d'un dîner de presse, M. Yodeiman a affirmé que l'objectif de ces contacts n'était pas d'aboutir à des *« accords séparés »*, mais de préparer la *« future réunion de réconciliation »* du Tchad. Le ministre du Plan a, d'autre part, constaté que le gouvernement français n'a pas jugé utile d'informer le gouvernement tchadien des résultats des entretiens entre M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et le colonel Kadhafi, à Tripoli. Pour sa part, M. Mahamat Nouri, directeur d'Air Tchad, et proche conseiller de M. Hissène Habré, a notamment déclaré : *« Pour nous, l'interlocuteur valable, c'est la Libye »*, précisant cependant que tout contact avait été rompu avec Tripoli depuis février 1983. Parlant de la présence française au Tchad, M. Nouri a estimé que l'avancée, au nord, de la « ligne rouge » (limite de la « zone d'action » des troupes françaises) était purement théorique, étant donné que les forces françaises n'ont pas bougé de leurs anciennes positions. Il a ajouté : *« Nous sommes persuadés que la France n'ira pas plus loin. »*

### Nigéria

## Les autorités craignent de nouveaux troubles dans le Nord

Cinquante-trois personnes, arrêtées au cours des émeutes religieuses de Yola (nord-est du Nigéria), sont mortes asphyxiées dans la prison de la ville, affirmait, mercredi 7 mars, le quotidien nigérian *Sketch*. Selon la police, neuf cent vingt et une personnes ont été emprisonnées à la suite des affrontements entre les fanatiques musulmans et les forces de l'ordre. Le journal cite également les chiffres de la municipalité de Yola, selon lesquels un millier de cadavres auraient été dénombrés par les autorités, ce qui corrobore les estimations données par le journal *Sunday New Nigerian* (*le Monde* du 6 mars).

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont, d'autre part, été prises dans les provinces septentrionales du pays, à la suite d'informations faisant état d'un regain d'activité dans ces régions des fanatiques de Maitatsine, qui sont à l'origine des violences de Yola. Les membres de la secte, après avoir fui la capitale de l'Etat du Gongola, se regrouperaient dans la région de Kano (nord du pays) où, en décembre 1980, les premières émeutes religieuses avaient fait plus de quatre mille morts. Une chasse à l'homme de grande envergure a été organisée dans cette région pour arrêter les membres de la secte encore en fuite. Trente-six suspects ont été arrêtés dans l'Etat de Kaduna et environ cent trente personnes auraient été appréhendées dans les Etats de Bauchi et de Benue. — *(AFP, Reuter.)*

### Tunisie

## De nouvelles ressources fiscales vont compenser l'annulation des augmentations de prix

De notre correspondant

Tunis. — Les députés tunisiens vont avoir à se prononcer sur un projet de loi de finances complémentaire rendu nécessaire par l'annulation des augmentations des prix du pain et des produits céréaliers initialement prévues au budget.

Selon le journal *la Presse*, pour combler ce trou, évalué à quelque 106 millions de dinars (1), il sera fait appel principalement à de nouvelles ressources fiscales de l'ordre d'environ 74 millions de dinars. Celles-ci seront réalisées grâce à des augmentations des tarifs douaniers, sauf pour les équipements agricoles, à l'institution d'une taxe de 30 dinars sur les voyages à l'étranger (dont seront notamment exemptés les pèlerins qui se rendent à La Mecque, les travailleurs immigrés, les coopérants et les étudiants) et à la création d'une taxe supplémentaire de 10 % sur les produits de luxe importés ou fabriqués localement. Le réajustement des prix des tabacs (de 20 % à 30 %) est déjà intervenu et celui des alcools et de certains frais administratifs est prévu.

Une « régulation » des prix des carburants, appliquée depuis le mois dernier, doit permettre, d'autre part, de dégager plus de 16 millions de dinars. Une compression d'environ 13 millions de dinars des dépenses de l'Etat sera enfin réalisée.

Ces nouvelles dispositions semblent avoir été fixées de façon à n'avoir aucune répercussion sur le niveau de vie des couches les plus déshéritées. En revanche, les classes moyennes risquent d'en ressentir assez sérieusement les effets.

M. D.

(1) 1 dinar vaut environ 11,4 F.

# EUROPE

### URSS

MALGRÉ SON LIMOGEAGE

## Le metteur en scène Iouri Lioubimov ne veut pas demander l'asile politique en Occident

M. Iouri Lioubimov nous a confirmé, mercredi 7 mars, qu'il avait appris par des amis sa destitution de son poste de directeur de la Taganka. Il met en cause les bureaucrates conduits par le ministre de la culture, M. Piotr Demitchev, et M. Michail Zimianine, secrétaire du comité central chargé des questions idéologiques, dont les intellectuels soviétiques disent : *« C'est notre Goebbels ! »*

Selon M. Lioubimov, les acteurs de son théâtre ont demandé des explications au ministre de la culture, qui a répondu : *« La Taganka, c'est très bien. Mais quelles relations Lioubimov a-t-il avec ce théâtre ? »* Dans un entretien avec le *Times* publié ce jeudi à Londres, M. Lioubimov explique : *« J'ai passé vingt ans de ma vie dans ce théâtre, comment peuvent-ils dire qu'ils veulent me l'arracher ? »* Il se refuse cependant à demander l'asile politique en Occident : *« Pourquoi le ferais-je, simplement parce qu'ils m'excluent de mon travail ? »* Il ajoute que son comportement a été *« parfaitement correct »* depuis son arrivée à Londres en septembre dernier, où il est venu avec la bénédiction des autorités soviétiques, avec sa femme, d'origine hongroise, et son fils âgé de quatre ans.

M. Lioubimov, qui a monté *Crime et Châtiment* à Londres, prépare un *Rigoletto* pour le prochain Mai de Florence. Il mettra en scène pour le théâtre de l'Europe *les Possédés*, de Giorgio Strehler, qui seront joués à Paris en février 1985.

*« On voulait que je mette en scène les œuvres de Brejnev plutôt que mes pièces*, dit-il. *Tout le monde lisait Brejnev, puis crachait dessus. Mais pendant les réunions, tout le monde disait que c'était magnifique, le meilleur, et Shakespeare, zéro. Par la suite, des articles sont apparus, estimant que ses œuvres n'étaient pas si bonnes, après tout... »*

De Moscou, des amis lui ont indiqué que son successeur à la direction de la Taganka serait Anatole Efros, qui dirige actuellement le théâtre de la Malaya Bronnaya. *« Ça me paraît invraisemblable »*, affirme M. Lioubimov en rappelant que, il y a quelques années, Efros aussi avait perdu sa place au théâtre du Komsomolsk, malgré la protestation des acteurs.

### Pologne

DANS UNE ÉCOLE AGRICOLE

## Des élèves protestent contre le retrait des crucifix des salles de classe

Quatre cents élèves d'un groupe scolaire agricole proche de la petite localité de Garwolin, à 70 kilomètres de Varsovie, ont occupé leur école mercredi soir 7 mars : ils voulaient protester contre le retrait, à la demande des autorités, de tous les crucifix qui se trouvaient dans les salles de classe. Les jeunes gens, garçons et filles, âgés de quinze à dix-neuf ans, ont dû ensuite évacuer le bâtiment sous la menace de très importantes forces de police en tenue de combat, accompagnées de chiens.

Ils ont ensuite voulu se rendre en cortège, vers 23 heures, en direction de l'église de Garwolin, à 5 kilomètres de là, mais un barrage de zomos (escouades de milice motorisée) les en a empêchés. L'incident, qui a suscité une certaine émotion dans la région, témoigne de l'état d'esprit dans les écoles, en particulier à la campagne, où les élèves n'acceptent pas sans réagir que les autorités reviennent sur un des acquis symboliques de la période de libéralisation qui avait suivi août 1980. C'est à partir de l'été dernier que les autorités se sont appliquées à faire disparaître les crucifix introduits spontanément dans les écoles à l'époque de Solidarité.

D'autre part, le porte-parole du gouvernement avait annoncé mardi qu'une information judiciaire avait été ouverte contre le Père Stanislaw Malkowski. Au cours d'une récente perquisition à son domicile, cinquante-six exemplaires de « publications illégales » auraient été découverts. Le Père Malkowski est l'un des prêtres « engagés » sur lesquels les autorités exercent des pressions, à la fois par des mesures de police et par des interventions auprès du primat Mgr Glemp. Un autre prêtre placé dans la même situation, l'abbé Popieluszko, lui aussi de Varsovie, a été de nouveau interrogé pendant plus de quatre heures par la police mardi. Enfin, l'agence PAP a annoncé l'arrestation d'un membre des structures clandestines de Solidarité à Gdansk, sans préciser son identité.

Par ailleurs, la télévision polonaise a alimenté sa campagne permanente de dénonciation des activités des services de renseignement occidentaux en diffusant, lundi, pendant près d'une heure, la « confession » télévisée de l'ancien triple champion du monde et champion olympique de sabre Jerzy Pawlowski. Condamné en 1976 à vingt-cinq ans de prison pour espionnage au profit de l'OTAN, M. Pawlowski, qui était commandant dans l'armée, est apparu en tenue de prisonnier, considérablement vieilli et le visage fermé. Il a déclaré avoir été victime d'*« un chantage de la CIA »*. — *(AFP).*

### Italie

## Les divisions syndicales s'aggravent

De notre correspondant

Rome. — La division du monde syndical italien, provoquée par les mesures de rigueur adoptées par le gouvernement Craxi, devient de jour en jour plus profonde. Mercredi 7 mars c'est l'un des organismes-symboles de l'unité sydicale des années 70, la fédération des métallurgistes (FLM) qui a été au cœur de la tempête. Au cours de deux conférences de presse séparées, les secrétaires CISL et CGIL ont déclaré que désormais la FLM n'est plus qu'un sigle vide.

Les polémiques ont été relancées au début de la semaine par la décision de la CGIL, la principale confédération (3,6 millions d'adhérents), de convoquer une manifestation nationale pour le 24 mars contre les décrets du gouvernement. Cette décision a été prise à la majorité (communiste) contre l'avis de la minorité (socialiste). Cette initiative de la majorité de la CGIL ne fait que répondre à la demande, fermement exprimée par la base, qui la soutient dans les conseils d'usine.

En réaction contre la décision de la CGIL, la troisième confédération, UIL (800 000 adhérents, socialistes et laïcs), pour qui la rupture de l'union syndicale est désormais *« un fait irréversible compromettant sérieusement toute possibilité d'action unifiée »*, a décidé la dissolution des conseils d'usine et la désignation de représentants qui lui soient propres. A Gênes ce sont les représentants de la CISL (3 millions d'adhérents, à dominante catholique) qui ont décidé de constituer leurs propres conseils d'usine. A Milan la fédération lombarde de la CISL a appelé ses délégués à signer un appel contre la manifestation du 24 mars.

L'aggravation des divisions du monde syndical préoccupe le patronat, qui craint une surenchère de revendications de la part des trois confédérations. La situation des syndicats provoque d'autre part une polémique de plus en plus âpre au sein de la gauche, entre socialistes et communistes. Ces derniers ont décidé de mener au Parlement une opposition *« par tous les moyens »* aux décrets gouvernementaux. Une action que les socialistes qualifient d'*« obstructionnisme »*.

Ph. P.

# ASIE

L'AVENIR DE LA PÉNINSULE CORÉENNE

## Pyong-Yang refuse le dialogue avec Séoul mais maintient son offre de conversations à trois

La réponse de Pyong-Yang à l'offre de Séoul de conversations bilatérales sur la réunification des deux Corées (*nos dernières éditions du 8 mars*) ne doit pas être jugée comme entièrement négative, font observer les porte-parole en France du gouvernement nord-coréen. La réponse du premier ministre nord-coréen, soulignent-ils, met en doute la capacité de son homologue sud-coréen *« à délibérer et décider par lui-même »* des problèmes concernant l'avenir de la péninsule. C'est pourquoi elle subordonne l'établissement de conversations bipartites à diverses mesures préalables qui seraient censées démontrer l'indépendance du gouvernement de Séoul vis-à-vis des Etats-Unis. Parmi ces mesures figure, notamment, le retrait des forces américaines de Corée du Sud. Il va de soi qu'une telle condition rend très peu probable l'ouverture de conversations.

En revanche, soulignent les Nord-Coréens, l'offre de Pyong-Yang de conversations tripartites — c'est-à-dire entre les deux Corées et les Etats-Unis — reste valable. Elle n'exclut pas, d'ailleurs, un dialogue nord-sud, pour lequel l'ouverture de pourparlers à trois constituerait l'une des prémices nécessaires.

Le premier ministre nord-coréen rappelle que l'idée de conversations à trois a d'abord été avancée par les Etats-Unis et que les autorités sud-coréennes, à l'époque, l'avaient approuvée. Dans ces conditions, écrit le premier ministre nord-coréen, *« nous ne pouvons absolument pas comprendre pour quelle raison votre côté (...) s'oppose aujourd'hui à notre proposition »*. Estimant que des conversations tripartites constituent *« le moyen le plus rationnel pour garantir la paix en Corée »*, conclut-il, *« nous attendrons avec persévérance le jour de l'aboutissement de ces pourparlers »*.

● *Une conférence à Paris.* — Une conférence internationale pour la paix et la réunification de la Corée est organisée à Paris, les 9 et 10 mars, par le Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée (CILRECO, 13, rue Friant, 75014 Paris).

### Japon

## Les forces navales ont reçu leur premier sous-marin lance-missiles antisurface

De notre correspondant

Tokyo. — La marine japonaise a reçu cette semaine son premier sous-marin lance-missiles antisurface. Il s'agit du *Nadashio* (littéralement : hautes vagues), navire de 2 250 tonnes construit par Mitsubishi Heavy Industries, principal fournisseur d'armements japonais. Premier exemple d'une nouvelle génération de sous-marins, le *Nadashio* est équipé de missiles mer-mer Harpoon, de conception et de fabrication américaines.

D'autre part, le groupe Mitsubishi et d'autres (Kawasaki, Toshiba) ont conçu et fabriquent déjà divers missiles qui équipent les forces armées japonaises. Enfin, on sait que Washington et Tokyo cherchent, par divers moyens et dans le cadre de la stratégie globale des Etats-Unis, à consolider les rapports entre le Japon et l'OTAN.

Le Nadashio vient s'ajouter à une flotte militaire japonaise déjà substantielle malgré les limitations imposées par les clauses « pacifistes » de la Constitution. Comparées à celles des pays de l'OTAN, les forces navales nippones, dites d'« autodéfense », se situent déjà au cinquième rang par le tonnage et au sixième pour le nombre de sous-marins (une quinzaine). Fortes de quarante-deux mille hommes (y compris onze mille pour l'aéronavale), elles disposent d'une cinquantaine d'unités lourdes, escorteurs et frégates dotés des équipements et armements japonais ou américains les plus modernes. Plus encore que les autres branches des forces armées japonaises, la flotte de l'archipel est appelée à une forte croissance dans les prochaines années sous les impulsions conjuguées du Parti libéral démocrate (PLD, conservateur), de son chef de file, le premier ministre, M. Nakasone, de l'administration américaine et aussi des grands marchands d'armements.

*Tous, en effet, sont partisans d'un* Japon militairement fort dans le cadre du traité de sécurité nippo-américain et de la stratégie antisoviétique des Etats-Unis. En outre, la priorité des priorités assignée par le Pentagone à l'Agence de défense japonaise — et acceptée par le gouvernement de Tokyo — prévoit la prise en charge graduelle par la flotte japonaise de la protection de ses voies maritimes jusqu'à une distance de 1 000 miles marins des côtes de l'archipel.

Déjà actives, participant à des manœuvres navales combinées avec les Etats-Unis et leurs alliés de la zone du Pacifique, la marine et l'aéronavale japonaises devraient se voir confier de plus en plus de responsabilités dans une zone où la rivalité entre les flottes américaine et soviétique ne cesse de s'accroître.

C'est aussi une zone où les exploits de la marine et de l'aéronavale impériales n'ont pas laissé chez les voisins du Japon que des souvenirs glorieux et prestigieux. Malgré les apaisements donnés régulièrement par Tokyo et Washington certains pays de la région ne voient pas sans déplaisir les Etats-Unis pousser une marine japonaise de plus en plus puissante à jouer hors de ses eaux territoriales le rôle de « sous-gendarme » naval régional.

R. P. PARINGAUX.

● *Agression contre un ancien ministre.* — Un ancien ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, souvent désigné comme l'un des éventuels concurrents de M. Nakasone au poste de premier ministre, a été agressé jeudi matin 8 mars dans un hôtel de Tokyo et blessé de plusieurs coups de couteau. M. Miyazawa a été hospitalisé. Son agresseur a été appréhendé après avoir tenté de se donner la mort en se tranchant les veines des poignets. — *(AFP)*

# A TRAVERS LE MONDE

### Inde

● EMBUSCADE MEURTRIÈRE AU TRIPURA. — Quatre membres des forces de sécurité et un civil ont été tués et une autre personne a été blessée dans une embuscade, tendue mercredi 7 mars sur une route de l'Etat du Tripura, au nord-est du pays, a indiqué l'agence PTI. Le premier ministre de l'Etat, M. N. Chakrabarti (communiste), a déclaré que les assaillants devaient appartenir au Front des volontaires nationalistes du Tripura et qu'ils cherchaient à troubler les prochaines élections des conseils de village. — *(AFP.)*

### Vanuatu

● LE PRESIDENT SORTANT RÉÉLU. — Le président sortant du Vanuatu, M. George Ati Sokomanu, qui avait démissionné, le 17 février dernier, a été réélu, jeudi 8 mars, pour cinq ans à la tête de l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. M. Sokomanu, quarante-sept ans, candidat du Parti vanuaaku (au pouvoir), était opposé à deux candidats indépendants, MM. George Kaltoi Kalsaku, ancien maire de Port-Vila, et Harry Collins. Désigné par les trente-neuf parlementaires et les onze présidents des conseils généraux de l'archipel, qui forment le collège électoral du Vanuatu, M. Sokomanu a obtenu 34 suffrages, contre 1 à M. George Kaltoi Kalsaku, 13 abstentions et 1 bulletin nul. — *(AFP.)*

La maison des

# BIBLIOTHEQUES

PARIS • BRUXELLES • GENEVE • NEW-YORK • ROME

**Paris : 61, rue Froidevaux, 14e**

DU MEUBLE INDIVIDUEL AUX GRANDS ENSEMBLES

DANS LES CATALOGUES RUSTIQUES, CONTEMPORAINS, LIGNE OR, LIGNE NOIRE, STYLE... ANGLAIS...

**Ensemble standard constitué par :** la juxtaposition de 2 modèles 494/2 encadrés par 2 N° 478/2 équipés de portes pleines coulissantes au rayon du bas (sur option) et de 2 1/4 de ronds 2 rayons en 38 cm de profondeur à chaque extrémité, et la superposition de 2 N° 2594/6 (dont 1 équipé d'une niche télévision) encadrés par 2 N° 2578/6 et de 1/4 de ronds 6 rayons en 25 cm de profondeur à chaque extrémité. Hauteur de l'ensemble : 254 cm, largeur totale de l'ensemble : 420 cm, profondeur utile : bas 34 cm, haut 21 cm, contenance totale : environ 700 volumes club + 160 gros volumes. Le même ensemble peut être réalisé en plusieurs hauteurs, largeurs et profondeurs. Sur option, ces modèles peuvent être livrés non vitrés.

# BIBLIOTHÈQUES STANDARD

## La ligne la plus vendue de la Maison des Bibliothèques.

**150 modèles standards vitrés ou non. 12 hauteurs. 4 profondeurs. 4 largeurs.**
Etagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules).
Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles.
Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
**12 hauteurs** de 64 à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons pour formats différents.
**4 profondeurs :** 20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm, nombreuses combinaisons par superposition.
**4 largeurs :** 64 cm, 78 cm, 94 cm, 126 cm, extension par juxtaposition, utilisation des angles.
10 teintes ou essences en option.

Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins.

**Pour ranger et protéger tous vos livres... intégrer votre télévision... votre chaîne HI-FI... décorer votre intérieur.**

***INSTALLEZ-VOUS, VOUS-MÊME, ULTRA RAPIDEMENT ET FACILEMENT***

## NOUVEAUTÉS STANDARDS



**Meubles HI-FI** ici, au centre, entre 2 autres meubles en juxtaposition.

**Bloc-tiroirs encastrable.** Également avec 2 tiroirs larges.

**Portes ouvrantes** à joncs dorés.

***A DES PRIX IMBATTABLES !...***

**150 MEUBLES BIBLIOTHÈQUES VITRÉS OU NON**

**SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES - DÉMONTABLES**

DES MILLIERS DE COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Paris : 61, rue Froidevaux, 14e

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au **samedi inclus** de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet - Autobus : 28, 38, 58, 68.

Magasins régionaux

**BORDEAUX,** 10, rue Bouffard, (56) 44 39.42 • **CLERMONT-FERRAND,** 22, rue G. Clémenceau, (73) 93 97 06 • **DIJON,** 100, rue Monge, (80) 45 02.45 • **GRENOBLE,** 59, rue St-Laurent, (76) 42.55.75 • **LILLE,** 88, rue Esquermoise, (20) 55.69.39 • **LIMOGES,** 57, rue Jules-Noriac, (55) 79.15.42 • **LYON,** 9, rue de la République (métro Hôtel de Ville Louis Pradel), (7) 828.38.51 • **MARSEILLE,** 109, rue Paradis (métro Estrangin), (91) 37.60.54 • **MONTPELLIER,** 8, rue Sérane (près gare), (67) 58.19.32 • **NANCY,** 8, rue Saint-Michel (rue piétonne près du Palais Ducal), (8) 332.84 84 • **NANTES,** 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers), (40) 74 59.35 • **NICE,** 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville), (93) 80.14.89 • **RENNES,** 18, quai E-Zola (près du Musée), (99) 30.26.77 • **ROUEN,** 43, rue des Charrettes, (35) 71.96.22 • **STRASBOURG,** 11, rue des Bouchers, (88) 36.73.78 • **TOULOUSE,** 1, rue des Trois-Renards (près pl.St-Sernin) (61) 22.92.40 • **TOURS,** 5, rue H. Barbusse (près des Halles), (47) 61.03.28.

Ouverts du mardi au **samedi inclus**

**Expédition rapide et franco dans toute la France métropolitaine. Des milliers de références.**

**en envoyant ce bon à :**
**LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES 75680 PARIS CEDEX 14**

Veuillez m'envoyer, sans engagement, vos catalogues en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances, prix, etc...) sur tous vos modèles.

Nom ______
Prénom ______
N° ____ Rue ______
Bât. ______ Escalier ______
Code postal ______ Ville ______

MO 51

Catalogues par téléphone : 24h sur 24 Répondeur automatique

A.T.P. s.a. au capital de 1 090 000 F

Le Monde

# politique

## AU CENTRE OU AVEC LE PS ?

### Le MRG choisira le 17 mars

Après le renoncement de MM. Edgar Faure et Maurice Faure à *« poursuivre actuellement »* leur projet de constitution d'une liste pour les élections européennes, l'idée n'a pas été abandonnée. Diverses personnalités intéressées ou concernées par ce projet continuent d'agir.

Ainsi, une réunion, tenue mercredi 7 mars, a permis à MM. Jean-Michel Baylet, président du MRG, Olivier Stirn (UDF, rad.), député du Calvados, Brice-Lalonde et Jean-François Kahn, d'étudier les conditions de poursuite du projet. Si, *a priori*, il n'y a pas d'obstacle à ce que la responsabilité de la tête de liste soit confiée à un « non-politique », en l'occurrence Jean-François Kahn, la question des « dosages » doit faire l'objet de prochaines discussions.

Après le « duo » des « deux Faure », c'est maintenant au « quatuor » de manifester un certain optimisme sur les chances de succès de leur initiative. Avant de rencontrer ses trois interlocuteurs, M. Baylet avait répété, devant les membres du secrétariat national de son parti, qu'il n'existe que deux solutions : soit faire liste commune avec le PS, soit poursuivre dans la recherche d'un accord au centre. Pour le MRG, la proposition du PS est avantageuse en sièges (les responsables radicaux de gauche font état de trois places possibles dans le contingentement de tête, alors qu'en 1979 ils n'avaient eu que deux élus), mais le choix obérerait de manière durable les prétentions de leur parti à être une troisième composante forte de la majorité présidentielle ; la seconde – qui a la faveur de la grande majorité du parti – lui fait courir des risques non négligeables. D'abord elle rencontre des difficultés de deux ordres : apparaître dominant dans une liste du centre éloignerait de celle-ci les non-politiques, voire une frange de l'électorat d'opposition ; n'apparaître pas assez rendrait le MRG suspect à ceux qui sont encore ses partenaires de gauche.

La situation du PS, à travers les sondages et les élections partielles, n'encourage guère les radicaux de gauche à servir d'appoint non mesurable au PS. S'il réussit à apparaître comme partie prenante à une opération d'ouverture large au centre, le MRG aura fait la démonstration que les poteaux frontières de la majorité peuvent être éloignés sans pour autant léser ses partenaires traditionnels.

Les atermoiements, qui ont présidé jusqu'à présent à la constitution d'une liste au centre, apparaissent aujourd'hui au MRG inutiles. Il a décidé de précipiter les choses en avançant, du 24 au 17 mars, la tenue de son comité directeur qui choisira définitivement la tactique à adopter pour le scrutin du 17 juin.

ANNE CHAUSSEBOURG.

## AU CONGRÈS DE LA JEUNESSE COMMUNISTE

### Les satisfactions obtenues ne correspondent pas à tout ce qu'on nous avait promis en 1981

#### déclare M. Jacques Perreux

Mille quatre cents jeunes communistes sont réunis à Pantin, du jeudi 8 au dimanche 11 mars, pour le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF). M. Jacques Perreux, membre du secrétariat national du MJCF, présentant jeudi matin, en présence de M. Georges Marchais, le rapport introductif du congrès, a rappelé les *« satisfactions »* et les *« nouveaux droits »* que la gauche au pouvoir a apportés aux jeunes. *« Mais tout cela,* a-t-il souligné, *ne suffit pas à changer notre vie. Cela ne correspond pas à tout ce qu'on nous a promis en 1981. »*

*« Ce qui nous préoccupe le plus, c'est notre travail »*, a déclaré M. Perreux. Il a ajouté : *« Les discours sur l'insertion des jeunes dans la société, nous ne les entendons même plus. Rien ne nous fera oublier qu'on ne peut pas trouver de place dans la société sans travail, en ne jouant aucun rôle, en ne servant à rien. »* Les jeunes communistes demandent en outre, a rappelé M. Perreux, que 10 % du temps de travail soit réservé à la formation professionnelle. *« Cantonnés aux plus bas salaires,* a-t-il dit, *nous ne réclamons que la justice en demandant une progression de notre pouvoir d'achat. Nous avons l'âge de nous installer, de nous équiper, et nous en voulons les moyens décents. »*

Quant à l'enseignement, a déclaré M. Perreux, *« nous pensons qu'on ne prend pas assez en compte la profondeur de ce qu'il faut changer ». « Si l'école,* a-t-il demandé, *a pour vocation de former les citoyens, peut-on former des citoyens sans penser à leur futur métier ? Peut-on penser qu'il y a un savoir sans savoir-faire ? Une culture qui soit réellement générale sans ces aspects technologiques ? »* M. Perreux a souligné la nécessité de développer la connaissance des métiers par des stages en entreprise. Il a insisté, d'autre part, sur les problèmes que rencontrent les jeunes pour se loger *« dans la ville où ils sont nés »*.

M. Perreux a parlé ensuite de la lutte contre la course aux armements et pour la paix, ainsi que de la solidarité avec les peuples du tiers-monde. *« C'est ce désir de monde neuf,* a-t-il dit, *fait pour la paix et l'amitié et pas pour la haine et la mort, pour le bonheur et pas pour la faim, la misère et la maladie, fait pour la liberté, l'indépendance et pas pour la soumission devant la force militaire qui nous fait appeler toutes celles et tous ceux qui partagent ces convictions, cette soif de vivre quelles que soient par ailleurs leurs idées, à préparer avec nous le douzième Festival mondial des jeunes et des étudiants, qui se tiendra en 1985 à Moscou. »*

M. Perreux a opposé ensuite la situation des droits de l'homme à l'Est et à l'Ouest, pour affirmer que *« le mensonge et la déformation systématique »* visent à « éloigner » les jeunes, non pas *« des pays socialistes, mais de l'idée même du socialisme. Ce ne sont pas eux,* a-t-il dit, *qui sont visés par ce dénigrement systématique, mais nous. On veut nous faire oublier qu'une société faite pour les hommes et pas pour l'argent, c'est possible, que si une telle société ne fait pas de miracles, n'échappe pas à des difficultés, à des erreurs, les hommes qui y vivent sont libérés des intérêts des privilégiés pour chercher les solutions qui leur semblent les meilleures. »*

---

● *« Edition spéciale » sur le parti communiste.* – Anne Sinclair maintient son émission « Edition spéciale » (TF 1, le 13 mars) sur le Parti communiste français malgré l'absence de M. Pierre Juquin et de tout représentant officiel du PCF. Le plateau sera donc constitué par des spécialistes de l'histoire et de la vie interne du PCF et de ses rapports avec le mouvement communiste, parmi lesquels Lilly Marcou, Hélène Parmelin, Jean Ellenstein, Philippe Robrieux et, invité au dernier moment, Michel Cardoze rédacteur en chef à France Inter, membre du parti communiste.

## Propos et débats

### M. Monory : l'amour

Dans une interview que publie *le Quotidien de Paris* du jeudi 8 mars, M. René Monory (CDS) estime notamment : *« Ce qui fait problème aujourd'hui, c'est qu'il n'y a pas dans l'opinion un transfert d'amour d'un camp à l'autre. Dans l'opposition, on croit trop souvent que, puisque ce qui se fait aujourd'hui ne marche pas, il suffira demain de faire le contraire. (...) Il appartient à l'opposition de rénover les valeurs qu'elle propose aux Français : la famille, l'Europe, et, j'y tiens beaucoup, le tiers-monde. Si nous ne le faisons pas, l'opinion jugera que l'opposition se contente de proposer un retour au passé. »*

### M. Léotard : l'Europe

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a expliqué mercredi 6 mars, à Tours, où il présidait un banquet républicain : *« Je poursuis mon rôle d'animateur au niveau des fédérations, et je viens préparer la campagne électorale pour les européennes. (...) Cette campagne, l'UDF doit la mener en montrant ses propres couleurs, en défendant ses idées pour la construction de l'Europe. »* Lorsqu'on lui parle de son opposition à la constitution d'une liste unique, M. Léotard répond : *« On connaît mes positions. Mais maintenant il faut se lancer dans la campagne avec le maximum de dynamisme. C'est cela, avant tout, qui compte... »* – (Corresp.)

### M. Marchais : ressaisissement

M. Georges Marchais s'est adressé, mardi 6 mars, aux responsables des cellules et sections de la fédération de Paris du PCF. Le secrétaire général du Parti communiste a affirmé à cette occasion que les récentes élections municipales partielles *« permettent (...) de constater un bon maintien de la gauche, voire un certain ressaisissement par rapport à 1983 »*.

Au sujet des élections européennes, M. Marchais a déclaré que l'opposition, en présentant une liste unique, cherche à *« accentuer la bipolarisation de la vie politique française »*, et il a mis en garde les communistes contre le *« réflexe du « vote utile »*, en faveur du PS, qui s'était fait jour dans leur électorat en 1981. Le secrétaire général du PCF a souligné la *« volonté unitaire »* de son parti pour *« tenir les engagements »* pris par la gauche en 1981.

*« On ne nous convaincra jamais,* a déclaré M. Marchais, *qu'une France moderne, ce pourrait être une France qui serait dépendante pour le charbon, l'acier, la construction navale et l'automobile (...). On ne nous convaincra pas qu'une France moderne, ce puisse être une France à l'économie éclatée, à l'activité réduite, une France de la misère étendue et de trois millions de chômeurs. »* Le secrétaire général du PCF a souligné qu'*« aucune fatalité ne condamne »* les travailleurs de ces secteurs à la *« suppression de leur emploi »*.

## DANS UNE INTERVIEW A *L'ARCHE*

### M. Giscard d'Estaing rejette sur le gouvernement de M. Chirac la responsabilité de l'accord nucléaire franco-irakien

Le mensuel *l'Arche* publie, dans son numéro de mars, une interview de M. Valéry Giscard d'Estaing au sujet du voyage que l'ancien président de la République avait fait en Israël du 28 décembre au 8 janvier derniers. M. Giscard d'Estaing souligne notamment *« la gravité des problèmes économiques et financiers »* que connaît Israël. *« La nature de l'Etat d'Israël,* explique-t-il, *veut qu'il reste un pays où l'on souhaite venir s'installer. Or un pays qui aurait un chômage élevé ou qui serait en récession économique prolongée cesserait d'être un pays d'accueil. »*

M. Giscard d'Estaing, interrogé sur l'accord de coopération nucléaire franco-irakien signé en novembre 1975 à Bagdad par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche (M. Jacques Chirac étant premier ministre), souligne qu'il s'agit d'*« un accord qui n'a pas été négocié à Paris et à l'origine duquel ne se trouvait donc pas le président de la République »*. L'ancien chef de l'Etat souligne que *« des précautions nombreuses avaient été prises »*, mais il estime que *« la question qu'on peut toujours se poser est celle de savoir s'il ne s'agissait pas là* [pour les Irakiens] *d'un premier étage de connaissances dont ils auraient imaginé pouvoir faire par la suite une utilisation militaire »*. M. Giscard d'Estaing refuse de se prononcer sur la destruction du réacteur nucléaire de Tammouz par l'armée de l'air israélienne, intervenue en juin 1981, alors qu'il n'était *« plus aux affaires »*.

M. Giscard d'Estaing indique que *« dans* [ses] *conversations avec tous les dirigeants mondiaux (par exemple Brejnev et les grands leaders modérés arabes) »* il avait *« toujours parlé de la sécurité d'Israël (...), problème fondamental sur lequel aucune transaction n'est possible ». « Mon attitude et celle de ma majorité,* déclare-t-il, *étaient clairement favorables à Israël sur le fond, ce qui ne peut pas être le cas de la majorité actuelle, dont une partie est notoirement hostile à Israël. Sur la forme, par contre, nous n'avons pas toujours su trouver les mots et les gestes pour faire comprendre ce que nous faisions. »*

**[S'adressant à la communauté juive, avec laquelle il existe un contentieux lié à la politique qu'il avait conduite au Proche-Orient, M. Valéry Giscard d'Estaing, interrogé sur l'un des points sensibles de ce différend, semble en rejeter la responsabilité sur son premier ministre d'alors. C'est sans doute pour l'ancien chef de l'Etat une manière inélégante de rappeler l'importance que M. Chirac avait accordée et accorde toujours aux relations franco-irakiennes.**

**Dans l'entourage du maire de Paris, on rappelle simplement que le président de la République avait été associé étroitement à toutes les phases – préparation, signature et exécution – de l'accord franco-irakien de 1975. Il l'avait été d'autant mieux, fait-on observer, que le ministre de l'industrie d'alors était l'un de ses proches, à savoir M. d'Ornano.**

**En outre, M. Valéry Giscard d'Estaing semble justifier l'attitude du gouvernement Begin en 1981 lorsque l'aviation israélienne avait détruit le réacteur de Tammouz, puisqu'il admet qu'une utilisation militaire des recherches rendues possibles par ces installations ne pouvait pas être exclue. La responsabilité encourue par la France aurait donc été grave, et le fait pour l'ancien président de paraître se décharger sur M. Chirac ne restera sans doute pas comme l'épisode le plus glorieux de la guerre des chefs de l'opposition. – J.-M. C.]**

## LES CAMPAGNES DU GOUVERNEMENT

### 142,5 millions de francs de publicité en 1983

Vingt-deux ministères et administrations ont mené en 1983 trente et une campagnes de publicité et de relations publiques pour un budget total de 142 550 876 francs (1). Ces dépenses avaient été, en 1982, de 168 946 107 francs (2) pour quarante-cinq actions menées par vingt-deux ministères et administrations. Ces données ne totalisent que les campagnes gouvernementales qui ont reçu l'agrément du service d'information et de diffusion (SID), qui dépend du premier ministre. En sont exclues les campagnes menées par divers ministères pour promouvoir des produits propres (emprunts, chèques postaux...) qui ne requièrent pas l'agrément du SID.

En 1983, ce sont les élections à la Sécurité sociale qui ont fourni le thème de la principale campagne (21 226 655 francs).

Un peu plus de 16 millions de francs ont été dépensés pour la sécurité routière et les transports ; l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a dépensé 15 442 613 francs pour faire passer ses messages et prescriptions ; les PTT ont consacré plus de 10 millions de francs pour vanter leur sens du contact en tout temps et leur utilité surabondante en période de vacances.

La lutte contre le tabagisme a reçu en 1983, avec 5 010 000 francs, dix fois plus de moyens que la lutte contre l'alcoolisme. La lutte pour contenir l'inflation de 1984 dans les limites de 5 % a déjà coûté... 6 845 000 francs.

Comme support de ces campagnes, la télévision s'est taillée en 1983 la part du lion (28 050 000 francs, soit 41,4 % des dépenses engagées pour les achats d'espaces). Sa part augmente par rapport à 1981 et 1982, mais elle avait été de 46,4 % en 1980. 28,6 % des achats d'espaces sont allés à la presse, 16,4 % à la radio, 11,7 % à l'affichage et 1,9 % au cinéma. La presse passe en deuxième rang après deux années de prééminence.

En 1983, le groupe Publicis a obtenu des organismes gouvernementaux neuf nouveaux budgets pour un montant de 27,3 millions de francs (32 % du total). Avec 22 et 21,6 millions de francs, les groupes RSC & G (3) et Havas-Eurocom ont reçu 24,4 % et 24 % des budgets. 19,8 millions de francs sont allés à des agences indépendantes.

---

(1) Dont 67 740 000 francs pour les achats d'espace et 17 270 F pour les relations publiques.

(2) Dont 94 750 000 francs pour les achats d'espaces et 10 730 000 francs pour les relations publiques.

(3) Roux - Seguela - Cayzac et Goudard.

## Où est la majorité ?

*(Suite de la première page.)*

C'est qu'il implique, au-delà des divergences idéologiques, une querelle de légitimité. Pour la gauche, la droite est faite d'exploiteurs dont le règne n'a que trop duré. De son côté, la droite considère facilement le gouvernement de gauche non seulement comme totalement incompétent mais comme usurpateur : c'est Jacques Chirac qui, tout récemment, a établi une distinction, au parfum un peu maurrassien, entre le pouvoir légal et le pouvoir réel. Sondages, élections partielles, grèves, démonstrations des routiers ou des défenseurs de l'école privée, en attendant le scrutin européen de juin, viennent sans arrêt alimenter la campagne contre la représentativité réelle du pouvoir actuel. Lequel ne peut pas ne pas souffrir du caractère passablement surréaliste de l'alliance entre un PS, rallié bon gré mal gré au parti de la rigueur, et un PC qui ne cesse d'en dénoncer les effets.

L'opposition a l'évidence pour elle lorsqu'elle fait état du recul de la base électorale de l'actuelle coalition. Tout ce qu'on peut lui faire remarquer c'est que, lorsqu'elle était elle-même majorité, elle avait pris d'assez belles vestes aux municipales et aux régionales, et que, un an avant les législatives de 1978, les sondages créditaient la gauche de 54 % des intentions de vote. En tout état de cause, on peut se demander par quel miracle elle aurait gagné, dans le climat de crise économique et de récession, celles qui auraient dû se dérouler l'an dernier si V.G.E. avait été réélu en 1981.

Malgré tout le discours sur le ras-le-bol, le mouvement de pendule est peut-être moins décisif qu'on n'est tenté en général de le croire dans les rangs de l'opposition. Celle-ci n'a gagné que d'une très courte tête les municipales de Draguignan et de La Seyne. La liste de gauche à direction communiste a été reconduite à Etampes, dimanche dernier, avec une avance de plus de 2 points sur son score de mars 1983. A Ouistreham, le même jour, la gauche a progressé. Qu'il y ait à cela des causes locales n'est pas discutable. Mais le fait est qu'elles sont posées, dans l'esprit des électeurs, avant le désir de dire zut au pouvoir.

Aucun des trois mousquetaires de l'opposition n'atteint dans les sondages la barre des 50 %. La cote de celui qui s'en rapproche le plus, Jacques Chirac, est, d'après le baromètre mensuel *Figaro Magazine* - SOFRES du 3 mars, de 46 % alors qu'il y a toujours 43 % de Français à faire « tout à fait » ou « plutôt » confiance à François Mitterrand.

Seule Simone Veil, avec 54 %, dépasse le seuil fatidique : mais elle est battue de 2 points par un membre du gouvernement : Michel Rocard. Ce n'est pas ici, bien sûr, l'affiliation politique qui constitue le critère de popularité : c'est tout au contraire l'indépendance d'esprit, le caractère, la distance prise par rapport à une *« classe politique »* dont 49 % des Français, d'après un sondage IFRES - *Quotidien de Paris* des 20 et 21 janvier, estiment tout simplement qu'elle n'est *« pas crédible »*.

### Deux moitiés égales ?

Il serait donc prématuré de conclure que l'opposition est redevenue durablement majoritaire et qu'elle est d'ores et déjà assurée de l'emporter aux législatives de 1986 et à la présidentielle de 1988. Comme le dit très justement René Monory dans une interview au *Quotidien de Paris*, *« Il n'y a pas, dans l'opinion, de transfert d'amour d'un camp à l'autre. »*

La majorité mérite-t-elle toujours pour autant son nom ? Une bonne partie de cette fraction des classes moyennes qui, en votant pour la gauche en 1981, avait permis son succès, n'est clairement pas près de recommencer.

L'extrême droite, de son côté, bénéficie manifestement du report d'une partie des voix des déçus de l'extrême gauche. Un regard non partisan suggérerait plutôt qu'après la forte poussée à droite de juillet 1968 et la forte poussée à gauche de mai 1981, la France va se retrouver une fois de plus coupée en deux moitiés à peu près égales. Les prochaines consultations électorales, en laissant de côté les européennes vaste occasion de défoulement collectif, pourraient bien à nouveau comme tant de municipales ces jours-ci, se jouer dans un mouchoir.

Dans une partie de cartes ou un match sportif, une victoire est une victoire, même si elle est remportée d'une courte tête. Dans le cas d'un pays comme la France, aux prises avec un environnement international si dur et un antagonisme politique si virulent, *il est difficile* de croire qu'un succès acquis de justesse suffira demain à conférer au pouvoir, quel qu'il soit, l'autorité nécessaire pour faire prévaloir ses vues. A défaut, il lui faudra naviguer au jugé, en tenant compte à chaque moment du rapport des forces sur le terrain. On en est déjà un peu là, malgré l'énorme majorité dont dispose le gouvernement Mauroy à l'Assemblée nationale.

Le remède ? Valéry Giscard d'Estaing a trouvé l'œuf de Colomb. *« Deux Français sur trois »* étant d'accord sur un certain nombre de notions élémentaires, autant que de bon sens, il n'y a qu'à faire ce qu'ils souhaitent. Ainsi formulé, le propos n'est guère convaincant. Les médiocres sondages qu'obtient l'ancien président de la République ne l'autorisent d'ailleurs pas, pour le moment, à se réclamer de beaucoup plus que d'un Français sur trois.

Reste que le phénomène Montand, et le contraste, déjà rappelé plus haut, entre les scores Rocard/Veil, d'un côté, et ceux de toutes les autres personnalités politiques, au pouvoir comme dans l'opposition, de l'autre, dessinent les contours d'une majorité moins large, certes, que celle dont rêve V.G.E., mais plus que celle que pourraient espérer obtenir, en 1986, la gauche ou la droite.

Si l'on veut que la France ait une chance sérieuse de surmonter le déclin qui la menace, il faut donner un contenu véritable aux appels au rassemblement que lance périodiquement le président de la République, ce qui suppose que l'on s'attaque systématiquement, sans tarder, à la recherche des convergences entre les Français. La manière dont sera résolue, ou non, dans les jours qui viennent, la querelle scolaire dira si c'est là une ambition hors de saison.

ANDRÉ FONTAINE.

---

● *Les projets de M. Gennesseaux.* – M. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris (groupe Rassemblement pour Paris), président du Parti démocrate français, décidera samedi 10 mars, au cours d'une réunion du bureau politique du PDF, s'il présente *« une liste d'union de l'autre opposition »* aux élections européennes. M. Gennesseaux souhaitait en effet figurer sur la liste conduite par Mme Simone Veil, mais sa candidature n'a pas été retenue. Il estime qu'*« avec l'échec des Faure, un espace politique devient libre pour les forces progressistes de l'opposition »*.

## VINCENNES-FONTENAY-NORD

# Onze candidats pour une cantonale

La succession de M. Marc Favas (CNI), *décédé à l'âge de trente-quatre ans*, le 18 janvier dernier, a entraîné une grande confusion dans le trentième canton du Val-de-Marne (Vincennes-Fontenay-Nord). Ils seront onze, le dimanche 11 mars, sur la ligne de départ : M. Jean-Michel Baloup (opposition), M. Stéphane Tryzna (RPR), M^me Nicole Garand (PCF), M^lle Isabelle Domelot (CDS), M. Jean Pecker (Front national), M. Marcel Imbembo (sans étiquette), M^me Michelle Périgueux (les Verts, Fontenay écologie), M. Pierre Roudier (*Union gaulliste et Action* sociale), M. Noël Imbert-Bouchard (PS), M. Gérard Caron (sans étiquette), M^me Danielle Preud'homme (MRG).

Les trois partis de la majorité sont toujours partis dans ce secteur en ordre dispersé au premier tour. L'opposition, en revanche, qui avait su reconquérir ce siège sur le PCF grâce à une union exemplaire, paraît d'autant plus divisée qu'elle a toujours su faire alliance dans ce canton.

M^e Jean-Michel Baloup, conseiller municipal de Fontenay depuis 1983, mais surtout connu pour être un des avocats de choc dans la croisade anti-fraude qu'il a entamée à Fontenay même il y a sept ans, est parti le premier. Non inscrit, il a été encouragé dès l'origine par le maire de Saint-Maur, M. Jean-Louis Beaumont (NI), et par celui de Vincennes, M. Jean Clouet (PR), puis il a rallié sur son nom les soutiens du PR, du CNI, du Parti radical, du Mouvement des jeunes giscardiens et de M. Raymond Barre. *« Tout le monde trouve naturel que je sois candidat dans la mesure où, avec Marc Favas, on avait gagné ce canton ensemble. L'un disparaît, l'autre poursuit l'action. C'est logique. »*

Combien de voix lui prendra M^lle Domelot (CDS), conseiller municipal de Fontenay depuis 1983, soutenue par M. Alain Poher ? C'est une des clés de cette élection.

Le candidat du RPR, M. Tryzna, âgé de trente ans, a déjà une longue carrière militante derrière lui. En 1979, il a affronté M. Louis Bayeurte (PC), *maire de* Fontenay et conseiller général, aux cantonales de Fontenay-Est comme candidat de l'union de l'opposition. Secrétaire général de SOS Elections Ile-de-France, il combat, lui aussi, la fraude électorale. Il est légitime à ses yeux que le RPR revendique l'un des trois cantons de Fontenay-sous-Bois, les deux autres étant répartis entre l'UDF (M. Clouet à Vincennes-Fontenay-Sud) et le Parti communiste (M. Bayeurte à Fontenay-Est).

L'opposition n'a pu s'accorder sur un nom car, au-delà de l'affrontement des candidats, c'est la « bataille de chefs » qui est engagée pour la présidence du conseil général du Val-de-Marne au cas où celui-ci viendrait à basculer aux élections de 1985.

*Il faudra surveiller* de près deux autres candidats : M. Pecker et M^me Périgueux. L'extrême droite et les écologistes sont, traditionnellement, bien implantés sur le secteur. Ils peuvent espérer jouer un rôle d'arbitre au second tour.

*Le fantôme de la fraude hantera* le scrutin, bien qu'aucune disposition particulière ne soit prise puisqu'il s'agit d'un renouvellement à la suite d'un décès. C'est en effet dans ce canton que la fraude a été dénoncée pour la première fois. Tout le monde, ici, a encore présentes à l'esprit les différentes affaires qui ont émaillé la vie politique du secteur. Une première fois, en 1976, M^me Garand était élue, mais les élections étaient annulées pour propagande illicite du Parti communiste. En 1978, M^me Garand était de nouveau élue mais invalidée pour fraude. Les électeurs retournaient aux urnes en 1980. Il fallut alors trois jours d'attente pour connaître la victoire de M. Favas, proclamé élu par le tribunal administratif. En mars 1982, M. Favas était réélu avec 62 % des suffrages. Dimanche, les électeurs seront amenés à désigner leur conseiller général pour la cinquième fois en huit ans.

FRANCIS GOUGE.

RECTIFICATIF. – Le maire de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) est M. Poirier et non M. Bordereau, comme nous l'avons indiqué par erreur en publiant les résultats de l'élection cantonale partielle dont le premier tour a eu lieu le 5 mars (*le Monde* du 6 mars).

## Incidents à La Seyne

# M. SCAGLIA DOIT QUITTER LA MAIRIE COIFFÉ D'UN CASQUE DE POMPIER

*(De notre correspondant.)*

Toulon. – M. Charles Scaglia (UDF-PR) a été élu maire de La Seyne (Var), mercredi 7 mars. L'élection municipale de La Seyne, de mars 1983, annulée, a fait l'objet d'un nouveau scrutin le 26 février.

La séance du conseil consacrée à l'élection de M. Scaglia a été houleuse, animée par quelques centaines de personnes réunies dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville et un millier massées à l'extérieur.

M. Maurice Blanc, ancien maire (PC) a manifesté sa confiance dans le recours en annulation qu'il a déposé le 1^er mars : *« Je n'ai que momentanément quitté mon poste de maire. »* Il a précisé que le groupe PC ne participerait pas à l'élection du maire et de ses treize *adjoints et qu'il introduirait un nouveau* recours en annulation du conseil municipal. Les quatre membres du PS se ralliant à la position adoptée par les sept du PC, c'est par trente-quatre voix que furent élus le nouveau maire et ses adjoints.

M. Marcel Barbero, chef de file du PS a pris acte de la décision du tribunal administratif et a manifesté son appui à la démarche en invalidation engagée par le PC, tout en soulignant qu'il accepte par avance les décisions qui seront prises ultérieurement. Cette position légaliste lui a valu les applaudissements de l'opposition.

M. Jacques Lordet, premier adjoint RPR, a exprimé son *« sentiment d'avoir libéré la ville de l'emprise d'un parti dont les permanents prennent leurs directives à l'étranger et dont le seul but est d'instaurer un régime totalitaire »*. M. Scaglia s'est engagé à ce qu'il n'y ait *« pas de chasse aux sorcières dans le personnel communal et que soient maintenus à leur place tous ceux qui acceptent de travailler loyalement »*.

Après cette réunion, un millier de personnes ont bloqué les issues de l'hôtel de ville, empêchant M. Scaglia et les élus de l'opposition de quitter les lieux. Projectiles divers, vitrines brisées, échauffourées ont émaillé la soirée. Vers 20 h 30, les CRS ont chargé sans ménagement une centaine d'irréductibles afin de dégager les issues. M. Scaglia a pu quitter l'hôtel de ville coiffé d'un casque de pompier. Conséquence des affrontements : douze blessés légers, dont quatre policiers.

J. L.

# UN GROUPE DE TRAVAIL FRANCO-ITALIEN CHERCHERA A AMÉLIORER LA CIRCULATION AUX FRONTIÈRES

Le jour même – le mardi 6 mars – où une partie des douaniers de son pays commençaient un nouveau mouvement de grève du zèle, sans grandes répercussions sur le trafic routier aux frontières, le ministre italien des transports, M. Claudio Signorile, rencontrait à Paris son homologue français, M. Charles Fiterman.

Au cours de l'entretien, M. Signorile a précisé les dispositions prises par le gouvernement italien pour *« assurer de façon continue le passage aux frontières du Mont-Blanc et du Fréjus »*. Un projet de loi adopté la semaine dernière par le conseil des ministres prévoit, d'une part, l'alignement de la réglementation italienne en matière de formalités de passage aux frontières sur les normes communautaires, et ce dans un délai de six mois suivant la promulgation du texte, et, d'autre part, la limitation au strict nécessaire des opérations de contrôle et de dédouanement sur place. En revanche, le renforcement des effectifs du personnel des douanes de huit cent cinquante agents (ils sont actuellement quatre mille quatre cents) est renvoyé à une date ultérieure, ce qui a provoqué le nouveau mouvement de grève d'une partie du personnel, à l'appel d'un syndicat minoritaire (*le Monde* du 7 mars).

De son côté, M. Fiterman a fait part à M. Signorile des mesures prises par le gouvernement français en vue d'assurer *« la liberté de passage en permanence »* de ce côté-ci de la frontière.

Les deux ministres ont aussi convenu de créer un groupe de travail franco-italien pour *« examiner et coordonner les mesures économiques et techniques à mettre en œuvre sur l'ensemble des problèmes relatifs au passage des frontières »*. Ce groupe de travail se réunira pour la première fois le 20 mars.

## En Nouvelle-Calédonie

# Neuf blessés au cours d'un affrontement entre Mélanésiens provoqué par des militants indépendantistes

De notre correspondant

Nouméa. – Dans la tribu de Tiéti, à quelques kilomètres de la bourgade de Poindimié, située sur la côte est, un affrontement entre Mélanésiens s'est soldé, le mardi 6 mars, par neuf blessés, dont deux sont dans un état grave. A l'origine de ces heurts, la construction d'un hôpital. Le PALIKA (Parti de libération kanak), qui constitue un des groupuscules indépendantistes les plus extrémistes de l'île, avait tout fait jusqu'à présent pour s'opposer à la construction de cet établissement en revendiquant, notamment, le terrain où doit s'élever le bâtiment et en y réalisant des cultures et une case symbolique. Mais, au cours de ces dernières semaines, les militants locaux de ce parti avaient essuyé deux revers importants. Tout d'abord, les chefs coutumiers, excédés par l'intransigeance politique du PALIKA, avaient ouvert – fait rarissime – la tribu aux gendarmes. Puis, les habitants de Poindimié, toutes ethnies et opinions politiques confondues, avaient manifesté en faveur de la construction de l'hôpital, qui sortirait la côte est de son isolement. A la suite de ces deux actions, des menaces avaient été adressées au chef, Baptiste Poindipenda, et au président du conseil des anciens, M. Ludovic Gomindo, tous deux partisans d'un retour au calme dans la tribu.

Dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 mars, la maison commune de Tiéti avait été couverte de graffitis insultants. Bien que ces inscriptions n'aient pas été revendiquées, le PALIKA a immédiatement été suspecté, et le stand où il vendait les produits cultivés sur le terrain de l'hôpital a été brûlé. Le lendemain, à Tiéti, une réunion a rassemblé une centaine de personnes, parmi lesquelles le maire de Poindimié, qui milite au sein d'une autre formation indépendantiste, le LKS (Libération kanak et socialiste), et les autorités coutumières, afin d'identifier les auteurs des graffitis. C'est alors, vers 11 h 30, qu'une vingtaine de membres du PALIKA sont arrivés, armés de fusils et surtout d'armes blanches : couteaux, haches et *sabres d'abattis*.

La discussion a très vite dégénéré et les militants du PALIKA se sont rués sur l'assistance qui était désarmée. Plusieurs femmes âgées ont été touchées. La bagarre a fait officiellement neuf blessés, dont deux dans un état très grave, qui ont été évacués sur Nouméa par hélicoptère : un homme de trente-quatre ans, qui a été éventré et une femme de quarante ans, qui a été pratiquement scalpée.

# Le communiqué du conseil des ministres

**Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 7 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :**

### ● ARMES BACTÉRIOLOGIQUES

Conformément à une décision annoncée en juin 1982 à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement, le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la convention du 10 avril 1972, sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques ou à toxines et sur leur destruction.

### ● CONSTRUCTION

Le ministre de l'urbanisme et du logement a présenté un projet de loi, tendant à clarifier les conditions de révision de prix des contrats de construction de maison individuelle et de vente d'immeuble à construire. Ce projet garantira la sécurité des contractants dans un domaine où l'arrêt de publication de l'un des deux indices auxquels se référaient les dispositions en vigueur avait conduit à une situation juridique confuse.

Un indice unique, l'index « BT 01 », qui retrace l'évolution, tous corps d'état confondus, des coûts des facteurs de production, sera, désormais, retenu. Les conditions de révision prévues permettront, grâce à un abattement sur l'indice ou à la limitation de la durée de la période de révision, une meilleure maîtrise des coûts.

### ● ÉGALITÉ ENTRE ÉPOUX

*Le garde des sceaux a présenté* une communication sur les grandes lignes de la réforme, préparée en liaison avec le ministre délégué chargé des droits de la femme, visant à instituer une égalité complète des époux dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens de leurs enfants.

Les Françaises et les Français sont très attachés au régime légal de la communauté réduite aux acquets, adopté en 1965. Mais ce régime avait maintenu certaines inégalités entre les époux, qu'il s'agit, aujourd'hui, de faire disparaître. Les orientations essentielles de la réforme seront les suivantes :

– Chacun des époux aura le même pouvoir d'administrer et de disposer des biens communs, sous réserve des actes les plus importants, comme, par exemple, les ventes d'immeubles et le cautionnement, qui nécessiteront le consentement des deux conjoints ;

– La femme et le mari pourront engager seuls, par leurs dettes, l'ensemble des biens communs ; les gains et salaires de chaque conjoint feront, toutefois, l'objet d'une protection particulière : ils ne pourront être saisis par les créanciers de l'autre époux que pour le paiement des dettes contractées pour l'entretien du ménage et l'éducation des enfants ;

– Les deux parents exerceront, désormais, conjointement l'administration légale des biens de leurs enfants.

Cette réforme permettra à la femme de jouer pleinement son rôle au sein de la famille. Elle répond à la volonté du gouvernement de donner au principe constitutionnel d'égalité entre les sexes toute sa portée, comme l'y invitent les engagements internationaux que la France a souscrits *(lire page 10)*.

### ● ARIANE

Le huitième tir de la fusée Ariane, qui a été effectué, le 5 mars 1984 à la base de Kourou, a été un succès total. Avec la mise en orbite du deuxième satellite Intelsat-5, il confirme pleinement les capacités techniques, la sûreté et la compétitivité internationale du lanceur.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a souligné que la réussite du programme Ariane, due à la grande compétence des équipes responsables, permet à la France et à l'Europe d'assurer, pour la décennie en cours, leur autonomie dans les *applications économiques* de l'espace, spécialement les télécommunications et l'observation de la Terre. Elle leur permet de préparer dès à présent, dans la perspective des années 1990-2000, les programmes futurs de l'espace.

Le programme spatial européen entre dans une phase industrielle et commerciale, au moment où deux nouveaux grands projets européens sont lancés : l'Airbus A-320 et le programme Esprit. L'Europe démontre, ainsi, sa volonté et sa capacité d'être au premier rang dans le monde pour la promotion des technologies de l'avenir.

### ● CONTRAT DE PLAN

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre a présenté une communication relative à la préparation des contrats de plan Etat-région pour le IX^e Plan. Les premiers contrats de plan ont été signés avec la région Auvergne, le *27 février 1984*, et avec la région Franche-Comté, le 6 mars 1984. Dans trois autres régions (Aquitaine, Centre, Haute-Normandie), les conseils régionaux ont adopté définitivement un projet de contrat de plan agréé par l'Etat. Dans les autres régions, la préparation des contrats de plan se poursuit et devrait pouvoir déboucher prochainement. L'ensemble des engagements de l'Etat au titre de ces contrats dépasse 30 milliards de francs (valeur 1984) pour la durée du IX^e Plan.

Les contrats de plan marquent une étape importante dans la mise en œuvre de la décentralisation. Les régions assument les nouvelles responsabilités qui leur sont désormais confiées. Elles sont les partenaires actifs d'une vraie négociation, équilibrée et responsable. Les actions prévues sont nouvelles pour la plupart. Elles donnent un contenu positif et concret à l'objectif central du IX^e Plan : la modernisation de la France.

Dans l'ensemble des régions françaises, en particulier dans celles qui sont les plus touchées par les mutations industrielles, les contrats de plan permettront que s'amplifie l'effort déjà engagé pour moderniser notre industrie, faciliter les transferts de technologie, rénover les *enseignements techniques*, améliorer l'environnement des PME et de l'artisanat, soutenir les filières agricoles, réhabiliter nos villes, développer nos exportations. Au total, plus de mille actions concrètes seront ainsi mises en œuvre pour appliquer sur le terrain les orientations du IX^e Plan.

### ● IX^e PLAN OUTRE-MER

Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer a rendu compte au conseil des ministres des conditions d'élaboration du IX^e Plan pour ce qui concerne l'outre-mer et de l'état d'avancement de la procédure de préparation des contrats de plan avec les régions et territoires d'outre-mer. Dans l'élaboration des première et deuxième lois de plan et lors de la préparation des programmes prioritaires d'exécution, les spécificités du développement de l'outre-mer ont été largement prises en compte. La préparation des contrats de plan avec les régions et les territoires d'outre-mer a été menée selon une procédure comparable à celle qui a été suivie pour la métropole. Les négociations entre l'Etat et les collectivités locales sont entrées maintenant dans leur phase *finale, et les premiers contrats de* plan pour l'outre-mer pourront être signés à bref délai.

# société

# L'égalité professionnelle des femmes et des hommes à petits pas

**Les syndicats et les directions d'entreprise prennent *lentement* conscience de l'existence d'une loi sur l'égalité professionnelle. Celle-ci, votée le 13 juillet 1983, oblige les entreprises de plus de trois cents salariés à fournir un rapport annuel détaillé sur la situation comparée des femmes et des hommes avant la fin du premier trimestre 1984. Elle prévoit aussi la négociation de plans d'égalité pour réduire les éventuels écarts existant entre les femmes et les hommes. Le *Journal officiel* a publié, le 26 février, un décret créant le conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Ce conseil, composé de représentants du gouvernement, d'organismes sociaux, de syndicats, du patronat et de personnalités appartenant à la vie associative, pourra *« procéder à des études et des recherches, susciter ou favoriser des initiatives et faire des propositions tendant à améliorer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »*.**

**Un autre décret, paru au *Journal officiel* du 1er février 1984, définit les modalités d'aide financière que le ministère des droits de la femme apportera aux entreprises modèles dans ce domaine. Cette aide pourra représenter 30 % à 50 % des dépenses d'investissement destinées à l'amélioration des conditions de travail ou de formation.**

**Pionnières en cette matière, une banque, la Sofinco, et une entreprise d'électroménager, Moulinex, ont déjà, et sans subvention de l'Etat, mis sur pied des plans d'égalité après des discussions avec les représentants de leur personnel. Un trait commun aux deux directions : leur conviction que l'introduction de techniques nouvelles suppose la formation de celles qui « font marcher » la maison.**

**L'emploi et la capacité des femmes à affronter les mutations technologiques et économiques ont toujours été un cheval de bataille pour Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui a organisé sur ce thème une rencontre, à Paris, des ministres européens concernés à l'occasion de la Journée internationale des femmes le 8 mars, Journée qui donnera lieu à un grand nombre de manifestations et d'initiatives diverses.**

## • BANQUE

## La promotion passe par la sélection

Il n'y a jamais eu l'ombre d'un doute dans l'esprit de Mme Christiane Doré. Lorsqu'elle a été nommée par le président de la République d'abord administrateur général, en janvier 1982, puis, cinq mois plus tard, PDG d'une banque récemment nationalisée, la SOFINCO, elle s'est aussitôt sentie investie d'une mission particulière : réduire les disparités entre les hommes et les femmes travaillant dans l'établissement. *« D'une part*, explique-t-elle, *une entreprise nationalisée se doit de jouer un rôle pilote en ce domaine ; d'autre part, il appartient aux femmes qui ont été portées à des postes de responsabilité par le président de la République de prendre en charge ces problèmes et de continuer à réduire les inégalités et à modifier les comportements. »*

Une tâche qui n'est pas mince dans le secteur bancaire, et Mme Doré s'est très vite rendu compte, à la lecture des tableaux comparatifs par sexe, qu'en matière de salaires et de carrières la SOFINCO ne faisait pas exception. Bien que les femmes représentent les deux tiers des mille cinq cents personnes travaillant dans l'entreprise, elles sont de moins en moins nombreuses lorsque l'on monte dans l'échelle de la hiérarchie. Largement majoritaires dans les catégories employés (86 %) et chez les agents de maîtrise (71 %), elles étaient totalement absentes, à son arrivée, dans l'encadrement supérieur : les huit directeurs des services centraux et les quatorze directeurs de régions étaient tous des hommes. En revanche, plusieurs femmes occupaient des postes de responsabilité sans bénéficier ni du titre ni du salaire correspondants.

Enfin, on pouvait observer une multitude de disparités de salaires entre les représentants des deux sexes. La directrice des relations sociales (elle a été embauchée en 1983), Mme Simone Brice, explique une partie de ces disparités par l'histoire de l'entreprise : *« Nous travaillions beaucoup avec les concessionnaires automobiles, les marchands de meubles, d'électroménager, de hi-fi, etc. Aussi préférait-on des hommes pour le travail de démarchage, où les discussions se faisaient très souvent dans les bistrots. Mais nous sommes devenus une banque en 1970 et*, souligne-t-elle, *avec l'élargissement de nos activités, le travail dans le réseau s'est rapidement transformé pour laisser une plus large part au contact téléphonique. »* Actuellement, environ 1 000 personnes travaillent dans le réseau qui est composé de 85 agences réparties à travers toute la France, employant chacune entre 5 et 20 personnes.

### Pomme de discorde

Des discussions entre la direction, les syndicats (SNB, CGT, FO) et le comité d'entreprise ont abouti, dans un premier temps, à une série de revalorisations d'un quart des salaires féminins. D'autre part, une femme, Mme Brice, a été recrutée à l'extérieur pour le poste de directrice des relations sociales. Une autre est devenue directrice de région – on dit toujours « directeur » dans la maison, – treize ont été nommées « sous-directeurs » d'agence, quatre responsables d'agence et une inspectrice.

Seule pomme de discorde, vite surmontée cependant : la formation. Chacun avait, et continue à avoir, sa propre idée sur la question : les syndicats souhaitent obtenir le plus de stages possible de longue durée pour permettre à un maximum de femmes d'accéder à une promotion, mais la direction souhaite opérer une sélection rigoureuse pour ces formations longues. Un *modus vivendi* a été trouvé, et l'accord signé prévoit un plan en trois parties. Des stages de trois jours d'économie appliquée à l'entreprise, destinés à *« élever le niveau des connaissances des employées et gradées* (1) » ; une centaine de stages, également d'environ trois jours, de *« développement personnel »* (lecture rapide, communication, trésorerie familiale, expression orale et écrite, psychologie, psychosociologie, etc.) et, enfin, une formation-cadre de trois ans, qui devait toucher vingt employées ou gradées. Au total, cent quarante-huit femmes ont demandé à suivre cette dernière formation, mais quinze seulement ont été retenues.

M. Loïc Scoarnec, délégué FO, critique la méthode utilisée par Mme Doré. *« Un geste a été fait*, explique-t-il, *mais ce n'est qu'un geste. Ce n'est pas ce qu'on attendait. Il y a eu des augmentations de salaires, mais les femmes vous diront que c'est une goutte d'eau. En matière de promotions, les progrès sont minimes par rapport aux besoins et par rapport à ce qui avait été annoncé. »* Même jugement sévère pour la formation longue, et le délégué FO reproche les critères trop sévères de recrutement et les conditions de mobilité draconiennes imposées aux stagiaires : *« Essayez de demander la même chose aux hommes ! »*

Bonne joueuse, Mme Doré sourit à l'évocation de l'ingratitude syndicale. *« Ils font leur travail, ils demandent toujours plus. Mais je ne suis pas l'Armée du salut. Mon rôle est de donner les moyens à des femmes qui en ont la capacité d'accéder à des emplois supérieurs, mais pas de donner des béquilles à des canards boiteux. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échec avec ces quinze stagiaires. Je préfère les avertir des difficultés qu'elles rencontreront et tester, dès le départ, leur détermination. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Agents de maîtrise.

## • ÉLECTROMÉNAGER

## Formation d'abord chez Moulinex

De notre envoyée spéciale

Alençon. – Que de chemin parcouru par Moulinex depuis le fameux moulin à légumes mis sur le marché, en 1932, par le père de l'entreprise, M. Jean Mantelet ! Aujourd'hui, c'est, en France, douze usines installées en Basse-Normandie et cinq unités à l'étranger (deux en Espagne et une aux États-Unis, au Canada et au Mexique). En 1982, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 744 millions de francs dont 66 % réalisés à l'exportation... Une entreprise qui marche, ce qui n'est pas à négliger par ces temps ingrats.

Cela lui a valu d'ailleurs, en 1983, deux visites ministérielles : celle de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, et celle de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Mais on peut aussi interpréter ces visites comme un hommage à une société qui essaie de mener une politique sociale dynamique.

La concurrence devient de plus en plus forte sur le marché de l'électroménager, où les Japonais ont engagé une rude bataille. Comme le souligne le directeur des affaires sociales, M. Francis Gey : *« On doit investir, moderniser, robotiser, pour diminuer le prix de revient et être compétitif. Il faut, en même temps, adapter notre personnel aux nouveaux types d'équipement. La conduite de machines sophistiquées et coûteuses nécessite une formation supérieure. »* Réaliste, la direction de Moulinex a misé sur le dialogue avec les syndicats. Déjà, en 1981, *elle était parvenue à un accord portant* sur une formation, en trois ans, d'une quinzaine de femmes de l'usine de Saint-Lô. En 1983, profitant des possibilités de la loi sur le plan d'égalité professionnelle en faveur des femmes, imaginée par Mme Roudy, Moulinex a ouvert de nouvelles négociations avec tous les syndicats.

Pourquoi un plan en faveur des *femmes ? Les chiffres parlent* d'eux-mêmes : celles-ci représentent, en effet, 62 % de l'effectif total (5 698 sur 9 313 personnes) mais surtout 84 % des OS. Elles ont la particularité de ne pas posséder de diplôme, ou bien un diplôme inadapté (CAP de couture ou de coiffure...), ce qui se traduit par une sous-représentation féminine dans les métiers qualifiés : 115 femmes P1 sur 668, une seule P2 sur 511 et aucune P3 sur 427.

Ce genre de situation se retrouve dans l'administration de l'entreprise, où, très largement majoritaires à la base, les femmes se font de plus en plus rares lorsque l'on monte dans la hiérarchie.

Un accord a été signé, le 14 octobre 1983, avec la CFDT, la CGC, la CFTC et FO, puis un mois plus tard avec la CGT. Celui-ci prévoit une formation d'une journée par semaine pendant deux ans pour permettre au personnel féminin d'accéder aux postes de filières professionnelles, et une troisième année pour celles désirant obtenir un CAP.

Les cinquante premières volontaires *qui bénéficieront de cette formation* ont obtenu une garantie de promotion. La direction promet, certes, de reconduire ces stages, l'année suivante, pour une cinquantaine de personnes supplémentaires, mais elle précise qu'*« en l'absence de postes disponibles il n'y aura pas pour celles-ci de lien direct avec la promotion »*.

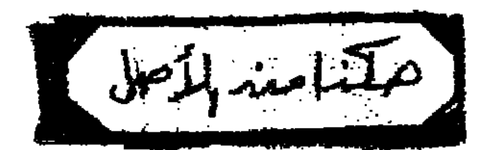
### Harmonisation

*« Tout seul, le plan d'égalité des chances ne va pas très loin*, estime la CFTC ; *mais nous l'avons accepté parce qu'il est accompagné d'une promesse sur l'ouverture de négociations*, « dans un délai raisonnable », *sur le déroulement de la carrière du personnel de production. »* Cette « table ronde » sur la carrière des OS se trouve actuellement au centre des préoccupations des syndicats. *« Il faut que le travail des femmes, qui depuis des années assurent la polyvalence, soit enfin reconnu*, explique Marie-Ange Goubert, déléguée CFDT. *Nous avons obtenu que la direction se penche aussi sur le cas des ouvrières qui occupent déjà des postes de « régleur », par exemple, sans avoir le titre ni le salaire »*.

En effet, la direction s'engage dans le protocole d'accord à *« vérifier la conformité de la qualification de ses salaires avec le contenu du poste qu'ils occupent et procéder à une harmonisation entre les différents établissements »*. Un dernier volet de ce texte prévoit un rééquilibrage des effectifs par sexe lors du recrutement.

Traînant les pieds, mais signataire tout de même, la CGT explique son manque d'enthousiasme par un *« Il ne faut jamais signer trop vite »*. Son représentant, M. Bernard Lemarie, en profite pour remarquer que *« c'est grâce à la CGT que cinquante femmes supplémentaires pourront bénéficier de la formation »*. En fait, il pense que *« la formation professionnelle doit comprendre aussi une formation générale. L'égalité des chances passe par un minimum de formation générale, au moins le certificat d'études... et pour tout le monde »*. Misogyne, la CGT ? A vrai dire, pas plus que les autres syndicats qui n'ont pas pu refuser cette chance donnée aux femmes. A noter tout de même le scepticisme de la base sur les capacités des femmes *« à faire des métiers d'homme »* ou à se faire respecter *« par les autres femmes elles-mêmes »*. Les bons lieux communs ont droit de cité, mais finalement tout le monde accepte le défi... et attend de voir ce que cela donnera.

Ch. Ch.





# L'assassinat de Gérard Lebovici reste inexpliqué

L'enquête sur l'assassinat du producteur Gérard Lebovici, cinquante et un ans, dont le corps a été retrouvé, le 6 mars, dans le parking de l'avenue Foch à Paris (16e), ne permet pour l'instant d'écarter aucune hypthèse. La victime a été tuée au volant de sa voiture, une R-30 équipée d'un radio-téléphone, de quatre balles de 22 long rifle tirées à bout portant. Quatre douilles ont été retrouvées sur le plancher du véhicule. Un ticket de parking découvert près du corps indiquait l'heure d'entrée : 18 h 45.

Gérard Lebovici a quitté le siège de la société de production AAA, rue Kepler à Paris, lundi 4 mars à *18 heures*, après avoir remis un rendez-vous et annoncé son retard à des invités qui l'attendaient à dîner à son domicile. Selon ses collaborateurs, le producteur ne paraissait pas inquiet au moment de son départ. Ce n'est que mardi, dans la matinée, que Mme Lebovici a alerté le bureau des disparitions de la préfecture de police et que les recherches ont commencé. A 4 h 30, mercredi, le cadavre de Gérard Lebovici était découvert.

Les vigiles du parking, qui font *des rondes chaque nuit avec des* chiens policiers, s'étonnent de ne pas avoir repéré le corps de la victime la nuit précédente. L'hypothèse selon laquelle Gérard Lebovici aurait été assassiné plus de vingt-quatre heures après sa disparition n'est donc pas écartée.

Gérard Lebovici menait une vie discrète et n'aimait pas le monde du show-business, bien qu'il en fût une des personnalités de premier plan. Comme beaucoup de producteurs audacieux, il avait eu à traverser de mauvaises passes, mais, selon son *entourage professionnel*, ses affaires étaient saines et il ne connaissait pas de réelles difficultés financières. A-t-il été victime d'un racket ? Ses activités marginales et militantes – il avait été directeur des éditions Champs libre et le mécène du groupe situationniste – lui avaient attiré de solides inimitiés, tout autant que la récente réédition du livre de Jacques Mesrine, *l'Instinct de mort*.

## L'éminence grise du cinéma français

Né le 25 août 1932 à Paris, acteur d'occasion, Gérard Lebovici pénètre dans le cinéma en même temps que la Nouvelle Vague. Il achète en 1965 le plus important bureau d'impésario de Paris, celui d'André Bernheim. Sa société se transforme en Artmédia en 1972, lance de nouveaux noms et monte des combinaisons prestigieuses en associant les acteurs, réalisateurs, scénaristes les plus connus. Son pouvoir dépasse celui des grandes sociétés comme Gaumont; il est même ressenti par certains comme une forme de dictature. Gérard Lebovici monte les films de Truffaut, Rohmer, Resnais. *Le Dernier Métro, Mon oncle d'Amérique,* connaissent un énorme succès, ce qui n'était pas évident au départ. Dernièrement, *La vie est un roman, Vivement dimanche* et *les Compères* ont confirmé le rôle capital que joue Artmédia dans le paysage cinématographique français.

Jean-Louis Livi, neveu d'Yves Montand et gérant d'Artmédia depuis la séparation des activités d'impresario et de producteur-distributeur de Gérard Lebovici en 1981, définissait ainsi la philosophie de cette entreprise dans un entretien paru dans *les Cahiers du cinéma* de juin 1981 : *« Les bons films vivent longtemps. C'est un investissement meilleur que l'or... Nous disons que ce sont les responsables du film qui doivent en assumer les responsabilités, toutes les responsabilités. C'est pour cela que le metteur en scène, que les acteurs doivent être particulièrement vigilants sur leurs choix. »*

Artmédia a introduit en France la dimension professionnelle américaine, avec une originalité : Gérard Lebovici finançait entièrement à perte, par conviction ou par défi, la production du cinéaste et écrivain situationniste Guy Debord, dont les films remettent en question la substance même du cinéma commercial défendu par son mécène.

## Champ libre : de Marx à Mesrine

EN 1968, Gérard Lebovici et Gérard Guégan décident de créer une maison d'édition. Ce sera Champ Libre. Les premiers titres sortent fin 1970 : *le Rapport secret sur Staline, la Bande à Pierrot le Fou* de Stéphane Vincentanne. Les couvertures, agressives et belles, conçues par Alain le Saux, font date.

Avec les textes de l'ultra-gauche (Korsch), *la Correspondance* de Groucho Marx, les manifestes du Front homosexuel d'action révolutionnaire, *le Journal d'un éducateur*, les écrits de Joseph Déjacque, Champ Libre tire à boulets rouges et noirs sur les idéologies, gauchistes et dominantes. En 1971, deux entreprises radicales de démaquillage annoncent leur écroulement futur, *la Société du spectacle* de Guy Debord et *les Habits neufs du président Mao* de Simon Leys.

Raphaël Sorin et Jean-Yves Guiomar, qui y donnent *l'Idéologie nationale,* rejoignent Champ libre l'année suivante. *« Grande maison logée petitement »*, Champ Libre occupe le terrain, allant de politique à l'histoire de l'art, jusqu'à la fiction : Boulakov, Gracian, Kraus, Farmer, Taraboukine, Satie, Dietzgen, Bakounine, Chklovski, Landauer, Ribemont-Dessaignes, Malevitch, etc.

En octobre 1974 (voir *Correspondance* (1) *Vol I*), à la suite d'une crise, l'équipe de Champ Libre se sépare de Gérard Leobovici. Celui-ci restreint alors l'éventail des publications. Grodbeck, Orwell, Souvarine, Kar Marx...et Mesrine achèveront l'image d'un lieu d'édition qui ne ressemblait à aucune aute.

(1) Champ Libre.

### Le pirate d'Air France arrêté à Genève

Le pirate de l'air, qui avait tenté, mercredi 7 mars, de détourner sur Tripoli (Libye) un Boeing-737 d'Air France assurant un vol entre Francfort et Paris avec soixante-huit personnes à son bord, a été maîtrisé, quatre heures et demie plus tard par la police suisse à l'aéroport de Genève où l'avion s'était posé pour prendre du carburant et des vivres *(nos dernières éditions)*. Le pirate était porteur d'un passeport algérien au nom de Ali Chohra, vingt-huit ans, étudiant en électronique, résidant à Darmstadt (RFA). Il est connu de la police allemande pour divers larcins et ne paraît pas avoir agi pour des mobiles politiques.



## EN BREF

### Epilogue dans l'affaire des ententes pétrolières

Epilogue dans l'affaire des pétroliers : mardi 6 mars, la cour d'Aix-en-Provence a rendu un arrêt condamnant les prévenus à verser des *dommages* et *intérêts supérieurs* à ceux du tribunal de grande instance. L'affaire avait commencé en 1971 lorsque M. Roger Bodourian, qui dirigeait une société marseillaise de distribution d'hydrocarbures, avait accusé des compagnies pétrolières de l'avoir « étranglé ». Accusées d'ententes illicites, ces compagnies avaient été condamnées, le 1er juillet 1983, par le tribunal de Marseille à verser 300 000 F à la société que dirigeait M. Bodourian, la SAGIP, mise depuis en liquidation. Ces dommages et intérêts ont été fixés en appel à 1 million de francs. Les prévenus sont condamnés en outre à verser 4 millions de francs à une autre société victime des mêmes ententes, la SARL Produits pétroliers Porciers.

Poursuivi pour la faillite de deux sociétés qu'il dirigeait à l'époque, M. Bodourian est condamné à une peine amnistiable et qui, pour cette raison, n'a pas été révélée (les peines amnistiables sont inférieures à quinze mois d'emprisonnement avec sursis ou à six mois ferme).

M. Bodourian est actuellement incarcéré à la prison de Varces-Allières-et-Risset, près de Grenoble (Isère) pour une affaire récente d'abus de confiance (*le Monde* du 16 février).

### Cassation de l'arrêt renvoyant M. Dobbertin devant les assises

La chambre criminelle de la cour de cassation présidée par M. Jean Ledoux, a annulé, mercredi 7 mars, l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris du 9 décembre 1983 renvoyant M. Rolf Dobbertin, chargé de recherche au CNRS, devant la cour d'assises de Paris spécialement composée, sous l'accusation d'*« intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels »* pour avoir, sous le couvert de son activité de chercheur scientifique, livré des renseignements aux services secrets de la République démocratique allemande.

Les magistrats de la cour suprême ont estimé que la chambre d'accusation aurait dû annuler les opérations d'expertise, confiées le 20 mai 1979 par le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'État, alors compétente, à deux professeurs ne figurant pas sur les listes officielles des experts pour procéder à la traduction de documents versés au dossier par la DST. Cette désignation avait été faite en violation de l'article 157 du code de procédure pénale suivant lequel l'ordonnance chargeant d'une mission un expert non inscrit sur les listes doit être spécialement motivée, ce qui n'avait pas été le cas.

Le dossier de M. Rolf Dobbertin, en liberté depuis le 9 mai 1983 sous caution de 150 000 francs, est donc renvoyé devant la chambre d'accusation de la cour de Paris autrement composée. Elle ne pourra qu'annuler les traductions réalisées dans des conditions irrégulières et ordonner un supplément d'information.

### Avis défavorable pour l'extradition d'un militant italien

La Chambre d'accusation de Paris a donné, mercredi 7 mars, un avis défavorable à l'extradition d'un militant d'extrême gauche italien, M. Claudio Cerica. Cet avis lie le gouvernement français. M. Cerica était accusé par la justice de son pays de complicité « morale » dans l'enlèvement et l'assassinat d'un cadre d'une usine de la Montedison, Giuseppe Taliercio. Il a toujours nié avoir été mêlé même « moralement » à ce meurtre, perpétré il y a bientôt trois ans, en Vénétie, par les Brigades rouges (*le Monde* du 8 juillet 1981). La chambre d'accusation, présidée par M. Jean Bertholon, a estimé que cette notion de responsabilité « morale » n'avait pas d'équivalent en droit français et que la France ne pouvait, de ce fait, faire droit à la demande italienne.

# ÉDUCATION

## LES NÉGOCIATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

## L'opposition met en garde l'épiscopat contre la tentation du compromis

**Pendant que les négociations continuent entre les représentants du ministère de l'éducation nationale et ceux de l'enseignement privé, les hommes politiques des deux bords commentent le succès de la manifestation de Versailles. On notera plusieurs mises en garde de l'opposition à l'adresse des évêques suspectés de faire preuve d'une trop grande souplesse face aux propositions gouvernementales de compromis.**

### M. Savary : des attaques politiciennes

Le ministre de l'éducation nationale a publié la déclaration suivante : « *Au moment où nous entrons dans une phase décisive pour le rapprochement souhaité entre l'enseignement public et l'enseignement privé au sein du système national d'enseignement, un certain nombre de responsables politiques de l'opposition, en particulier M. Chirac, croient devoir entamer une campagne de dénigrement, indigne et injuste, à l'égard du service public de l'éducation nationale.*

» *Par des propos inadmissibles, ils viennent de porter atteinte à l'honneur des maîtres qui servent l'école publique avec dévouement et compétence.*

» *Ministre de l'éducation nationale, je ne saurais tolérer pareilles attaques dont le seul souci est d'ordre politicien.*

» *Les maîtres de l'enseignement public comme ceux qui concourent au service public dans les établissements sous contrat ont le droit au respect absolu de leur personne dans le difficile métier qu'ils exercent.* »

Le ministre semble assez confiant sur l'évolution des négociations avec l'enseignement privé. Il l'a expliqué au *Quotidien de Paris* du 8 mars :

« *Constamment depuis deux ans, le gouvernement a cherché à sortir ce dossier du débat de principes dans lequel il s'est enlisé. Malgré les bonnes volontés de quelques-uns, on semblait plus à l'aise dans la querelle connue que dans le débat portant sur la rénovation d'ensemble du système éducatif (...). D'une situation de refus de dialogue et d'une position ferme sur le maintien du* statu quo *ou des options doctrinales, on en est venu à parler puis à discuter, enfin à entrer avec nuances, certes, mais à entrer tout de même dans une phase de négociations. Je ne considère donc pas que nous sommes dans une impasse même si la voie est toujours étroite.* »

### M. Hermier (PCF) : les raisons de la droite

M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône, écrit dans *l'Humanité* du 8 mars : « *L'inquiétude n'est pas encore tout à fait dissipée qu'au lieu de franchir ce premier pas en avant, le processus engagé aboutisse en fin de compte à institutionnaliser, au sein du service public, le système de concurrence scolaire que la droite a instauré ces dernières années (...). Il y a un monde entre les cris d'orfraie que pousse l'opposition sur la liberté de l'enseignement et la réalité de l'évolution des rapports entre l'école privée et l'État. La raison en est évidente. Pour la droite, les rassemblements de ces dernières semaines n'étaient qu'un prétexte à manifester son opposition à la gauche et à tout changement. Une occasion aussi pour lancer de nouvelles attaques contre l'école publique.* »

### M. Max Gallo : le gouvernement fait confiance aux enseignants

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a répondu, le 7 mars, aux propos de MM. Chirac et Labbé sur l'enseignement public (*le monde* du 8 mars) :

« *Il ne s'agit pas de nier les problèmes de l'école publique, mais, pendant vingt-cinq ans, la majorité de M. Chirac a laissé s'émousser et se dégrader le système éducatif français : les responsabilités sont claires.* » Il a conclu : « *Le gouvernement fait confiance aux enseignants. Même s'il peut avoir avec eux des problèmes catégoriels ou matériels (...), il sait qu'une éducation rénovée et de qualité ne peut se faire qu'avec la collaboration active des enseignants.* »

### M. Abadie : revenir en arrière

M. François Abadie, sénateur et maire (MRG) de Lourdes, ancien secrétaire d'État au tourisme, a demandé au gouvernement « *de faire un pas en arrière* ».

Interviewé par Sud Radio, il a déclaré : « *Quand on demande un effort à tous les Français, quels qu'ils soient, on doit se garder de lancer des pommes de discorde sur le billard. Cette question scolaire a soulevé des passions depuis un siècle. Elle s'était atténuée. Je crois qu'il est malvenu aujourd'hui de la relancer car cela ne pourrait faire que du tort à l'ensemble du pays et en particulier au gouvernement. Le problème que l'on soulève aujourd'hui est un faux problème. Il n'est pas d'actualité et je pense qu'il serait bienvenu de revenir en arrière.* »

### M. Guermeur (RPR) : le pouvoir a récupéré Versailles

M. Guy Guermeur, président de l'association Combat pour la liberté de l'enseignement, a estimé, le 8 mars à Nancy, nous signale notre correspondant, que le pouvoir socialiste avait « *récupéré* » la manifestation de Versailles : « *Le pouvoir socialiste*, a-t-il dit, *avait impérativement besoin d'une nationalisation par étapes, une nationalisation brutale n'étant pas possible, ni politiquement, ni financièrement. Or deux obstacles existaient dans ce processus. C'étaient les durs, les ultras, le CNAL et la FEN qui gênent M. Mitterrand. La manifestation de Versailles, par son ampleur, vient à point pour les calmer. D'autre part, du côté de l'enseignement libre, les évêques, négociateurs face au gouvernement, avaient également des problèmes pour faire accepter un certain nombre de concessions. Cette manifestation de Versailles, organisée par les négociateurs, leur apparaît donc comme un mandat donné pour accepter des concessions et leur permettre d'avancer dans la voie du compromis, ce qui reste l'objectif du pouvoir socialiste. Voilà la récupération de Versailles. Cette manifestation est un malentendu si on croit que près d'un million de personnes ont accepté d'y participer pour voir une réduction de leur liberté d'expression.* »

### M. Bas (RPR) : ne pas céder au gouvernement

M. Pierre Bas, député RPR de Paris, a déclaré que « *l'enseignement privé se doit maintenant d'être courageux et de ne pas céder à des exigences de l'Etat qui pourraient être excessives* ». M. Bas a ajouté : « *On peut reconnaître les choses admissibles, on ne peut pas transiger sur l'essentiel et je le dis aussi pour l'épiscopat.* » Le député RPR de Paris a mis en garde les négociateurs : « *Ils ne peuvent donner ce qui ne leur appartient pas.* »

# RELIGION

## LA MORT DU PASTEUR MARTIN NIEMOELLER

## *Un non-conformiste, témoin de l'absolu*

JUSQU'EN sa verte vieillesse, Martin Niemoeller aura été un rude combattant, suscitant les animosités farouches et les grands enthousiasmes. Très discuté dans sa propre Eglise, il y a pourtant toujours été entouré de respect. Car tous les hommes de bonne foi savaient que Martin Niemoeller ne parlait et n'agissait qu'au nom d'une conviction intime, poussé par une exigence absolue.

Grand, racé, fonceur, le pasteur Niemoeller a laissé à tous ceux qui l'ont approché le souvenir d'un homme d'une droiture incontestable, d'une bonté profonde, d'une ironie parfois cinglante, mais aussi d'un robuste humour. Bon vivant, joyeux, il savait jouir avec reconnaissance des biens de ce monde. Emporté, il n'hésitait pas à reconnaître ses erreurs et ses fautes.

Sa biographie révèle un homme qui a connu une évolution profonde : elle l'a mené du nationalisme au pacifisme absolu. Marin par vocation, il commanda pendant la première guerre mondiale un sous-marin et se distingua par de nombreux torpillages de la flotte alliée. Mais dès cette époque, il réfléchit à la barbarie de la guerre. Au lendemain du conflit, bien que sans ressources et obligé de gagner sa vie dans de très modestes emplois, il décide d'entreprendre des études de théologie à l'Université de Munster pour devenir pasteur. Il n'a pas pour autant renoncé au nationalisme. Il souffre de l'humiliation de sa patrie et de sa misère et, comme beaucoup d'Allemands, il met en Hitler son espoir de redressement. Nommé pasteur de paroisse à Berlin-Dalhem (1931), il dénonce très vite le danger de mise au pas de l'Eglise, d'asservissement de l'Eglise à l'idéologie nationale socialiste et à l'antisémitisme. Remarquons-le : Niemoeller ne s'est dressé contre le régime national socialiste que parce que celui-ci portait atteinte à la liberté de la prédication de l'Evangile.

A-t-il, dès le début, compris ce que le nazisme représentait comme péril pour l'avenir de l'humanité, de la démocratie ? A-t-il pensé que malgré ce péril, conformément à l'interprétation alors très répandue de la théorie des deux règnes, l'Eglise ne pouvait entrer en désobéissance qu'à partir du moment où elle était elle-même attaquée dans sa vocation propre ? C'est possible. Dès 1945, Niemoeller a eu le courage de déclarer que l'Eglise s'était trompée et qu'il s'était trompé avec elle, que l'Eglise aurait dû protester dès que le premier communiste et le premier juif avaient été envoyés dans les camps de la mort. Commentant, en 1964, la fameuse pièce *le Vicaire*, il devait dire avec tristesse à la télévision canadienne : « *Le pape Pie XII n'a pas parlé. Je n'ai pas parlé non plus.* »

*Dans ces limites, qu'il jugera lui-même trop étroites, la résistance de Niemoeller fut fougueuse et efficace. Les foules se pressaient dans l'église de Berlin-Dahlen pour écouter une prédication qui n'avait en soi rien de politique, mais qui rappelait, face à toutes les prétentions totalitaires, le droit imprescriptible du Dieu de grâce. Organisateur d'une association de résistance des pasteurs, Niemoeller fut, aux côtés de Barth, l'un des chefs de l'Eglise confessante ; il en signe la confession de foi, dite de Barmen (1934). Allègrement, il continua à violer toutes les règles aryennes que le Führer voulait imposer à l'Eglise. Il était devenu un véritable symbole de la résistance de l'Eglise. La réaction ne pouvait se faire attendre : destitué dès 1933, traduit en justice, condamné, il ne sortit de prison que pour être interné en camp de concentration, comme prisonnier personnel du Führer. Il devait le rester huit ans et fut libéré par les Américains en 1945.*

### Une déclaration de culpabilité

Il ne s'installa pas dans l'euphorie de la paix retrouvée. Le non-conformiste avait encore des combats à livrer. Il n'hésita pas à braver l'impopularité. Dès l'automne 1945, le conseil œcuménique des Eglises était préoccupé de réintégrer le protestantisme allemand dans la communauté internationale des Eglises et cela n'était pas facile, car l'Eglise confessante n'avait été qu'une minorité ; une grande partie du protestantisme avait sinon collaboré de façon active avec le nazisme, du moins témoigné d'un manque étonnant de lucidité. Niemoeller fut l'un des promoteurs de la fameuse déclaration de culpabilité de Stuttgart, par lesquelles les Eglises reconnaissaient leur part de responsabilité dans la tragédie hitlérienne. Cette déclaration fut reçue par une délégation du Conseil œcuménique et permit au protestantisme allemand de reprendre sa place dans la communauté œcuménique. Mais beaucoup ne pardonnèrent point à Niemoeller cet acte public — et digne — de repentance.

Résolument pacifiste et objecteur de conscience, Niemoeller, toujours soutenu par Barth, entreprit dès les années 50 une campagne contre le réarmement de l'Allemagne dans le cadre de la communauté européenne de défense, campagne elle aussi peu populaire, marquée par sa lettre au chancelier Adenauer (1950)), demandant l'organisation d'un référendum sur le réarmement, par des déclaration souvent passionnées contre des hommes comme Adenauer et le général américain Clay, par un long voyage aux États-Unis pour expliquer aux Américains qu'il ne fallait pas réarmer l'Europe, par un voyage à Moscou — souveraine imprudence ! — pour rétablir les liens avec l'Eglise orthodoxe de Russie, dans la conviction que l'Eglise devait « *préparer chrétiennement la coexistence pacifique* ». Mais, en même temps, Niemoeller ne prenait point son parti de la division de l'Allemagne ; président de l'Eglise de Hesse-Nassau, depuis 1947, il n'hésita pas à intervenir pour demander la fin des procès de dénazification, car il avait le sentiment que la tâche de l'Eglise est toujours de combattre pour la réconciliation. Plus tard, il demandera vainement la libération des prisonniers de Spandau.

### D'abord la paix

Bien que Niemoeller ne fût en aucune façon un esprit politique, il avait le sentiment que sous la direction d'Adenauer et de la CDU, avec un « *gouvernement fédéral conçu à Rome et mis au monde à Washington* », l'Allemagne s'orientait dans une voie qui n'était pas celle de la démocratie. Il accusait le protestantisme allemand de servilité à l'égard de Bonn. Il était très attentif à l'égard de l'évolution de l'armée et condamna non seulement l'idée de défense nationale à l'époque de la bombe atomique, mais le type de formation donné aux jeunes recrues allemandes, ce qui lui valut une inculpation « *pour offense à la Bundeswehr* ». En 1964, il n'hésita pas à appeler les Allemands de l'ouest à boycotter les élections générales, estimant qu'en RFA les garanties juridiques données à l'opposition sont quasi inexistantes et que jamais le peuple n'est appelé à se prononcer sur les questions vitales de la paix et du désarmement.

C'est pour la défense de la paix que l'ancien commandant de sous-marin livra les plus rudes combats. Co-président du Conseil œcuménique des Eglises de 1961 à 1968, animateur du mouvement chrétien pour la paix, il ne manqua aucune occasion de dénoncer le danger du réarmement et de l'arme atomique. Il fit mieux : il se rendit lui-même au Viet-Nam du nord en 1967, fut reçu par Ho Chi Minh, apporta avec d'autres délégations allemandes une aide humanitaire importante et à son retour tint en Allemagne des propos très durs sur la politique américaine et sur les méthodes de combat utilisées par l'armée américaine. Il n'en fallait pas plus pour passer pour pro-communiste. Niemoeller n'en avait cure. Tous ceux qui le connaissaient savaient que, seul, l'amour du Christ motivait ses interventions. Il put continuer à voyager librement à l'Ouest comme à l'Est. Il put recevoir en toute liberté d'esprit le prix Lénine de la paix en 1967, tout comme il accepta de bon cœur d'être décoré de la grand-croix de l'ordre du mérite de la RFA, en 1972. Niemoeller savait que ses initiatives n'étaient pas toujours approuvées, même par ses amis. Mais il avait atteint une stature spirituelle telle que personne n'osait mettre en doute sa loyauté et sa parfaite indépendance.

ROGER MEHL.

### *Militant jusqu'au bout*

En 1977, quand les ravisseurs de Hans Martin Schleyer, le président du patronat ouest-allemand, exigent la libération et l'envoi vers l'étranger de onze de leurs camarades de la Fraction armée rouge, ils demandent que cette opération se fasse sous le contrôle de Martin Niemoeller. Le militant pacifiste est alors âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Le pasteur Niemoeller s'est à plusieurs reprises exprimé dans les colonnes de ce journal. « *Je ne peux admettre*, écrivait-il par exemple en mai 1977, *qu'on donne le nom d'Europe à une construction partielle et partiale, et j'ai toujours vivement regretté la signature du pacte de l'Atlantique nord, qui a provoqué quelques années plus tard la naissance du pacte de Varsovie. C'est un abus de parler d'une Europe tant qu'elle ne réunit que six ou neuf Etats et qu'on n'a pas rassemblé dans une même organisation tous les pays de l'Atlantique à l'Oural.* »

le pasteur Niemoeller devait trouver des émules ces trois dernières années dans le mouvement pour la paix ouest-allemand. Bien qu'il ne soit plus guère intervenu publiquement, il fut encore à l'origine, en octobre 1981, de la première grande manifestation de ce mouvement à Bonn. « *Il a valu la peine de vivre jusqu'à quatre-vingt-dix ans pour voir se lever une telle espérance*, écrivait-il dans *le Monde* le 27 octobre 1981 (...). *En tant que chrétien, résistant depuis 1933 à toutes les formes de l'oppression, je ne cesserai jusqu'à mon dernier souffle d'animer ce combat contre le génocide et le suicide planétaires, et, convaincu que rien n'est fatal, de montrer la route d'un avenir possible : celui de la vie.* »



# MÉDECINE

## Le système de tarification des cliniques privées est critiqué par un rapport officiel

**Un rapport sur les éablissements de soins privés à caractère commercial vient d'être remis à M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Rédigé par M. Raoul Briet, auditeur à la Cour des comptes, ce document dresse un constat critique du mode de fonctionnement économique de ces établissements qualifiant notamment de « *très imparfait* » le système actuel de tarification. Il fait plusieurs propositions tendant à rationaliser le mode de fonctionnement de cette partie importante du système de soins français.**

Depuis le 1er janvier dernier, les contrats hospitalo-universitaires (CHU) fonctionnent sous le régime dit du « budget global ». On en connaît les grandes lignes (remplacement du système du « prix de journée » par une enveloppe annuelle, versée mois par mois à l'établissement) et le principal objectif (maîtriser les dépenses de santé). Les cliniques privées à caractère commercial — soit le quart des lits de court séjour — seront-elles prochainement soumises à un encadrement équivalent ? Telle est la principale question que pose en filigrane le rapport Briet.

De 1972 à 1982, les établissements privés à caratère commercial ont accru leur capacité d'accueil de 8 724 lits, au bénéfice surtout des activités de médecine et de chirurgie. Cette progression, note le rapport, a été « *plus vive dans le secteur commercial que dans le secteur public* ». Un dynamisme marqué par une spécialisation accrue et une concentration des établissements. Dans le même temps, les effectifs des personnels ont augmenté (moitié moins vite cependant que dans le public). Les médecins (deux sur trois sont employés à temps partiel) sont passés, de 1972 à 1980, de 20 800 à 31 700. Le rapport conclut à « *un secteur qui, situé sur un « marché » porteur, est parvenu en dépit des contraintes externes visant à rationaliser le système de santé (carte sanitaire, normes techniques, tarification) à accroître quantitativement et surtout à transformer qualitativement son activité* ».

Quels enseignements tirer de la comparaison entre les établissements privés et les hôpitaux publics, fréquent sujet d'opposition entre les tenants de deux conceptions opposées de la gestion hospitalière ?

En 1976, une appendicite aiguë était facturée 3 113 F dans le public contre 2 551 F dans le privé (21 % de différence). Un accouchement sans complications 3 309 F dans le public et 2 403 F dans le privé (37,7 %). Or, il ne s'agit pas là de coûts réels, mais de facturations.

De plus, rappelle le rapport, « *l'hôpital public produit autre chose que des soins, mais ne peut facturer que des soins. En outre, les malades et les maladies soignés dans les deux secteurs d'hospitalisation ne sont pas identiques, les hôpitaux publics recevant prioritairement les classes d'âge qui sont, aux deux extrémités de la vie, les plus grosses consommatrices de soins.* »

« *Force est cependant de constater*, note M. Briet, *que la moindre taille des établissements, la moindre rigidité liée aux cloisonnements des services, la participation beaucoup plus étroite des médecins à la gestion et la non-reprise des déficits d'exploitation sont autant de facteurs qui différencient le secteur privé comercial du secteur public et qui contribuent fortement à une rationalisation de la gestion.* »

### Les défauts du système

Pour positif qu'il soit, ce bilan ne doit pas cacher les défauts du système actuel de tarification. Dans les établissements à caractère commercial ayant passé une convention avec la Sécurité sociale, ce système est régi par l'article L. 275 du code de la Sécurité sociale. Il concerne plusieurs éléments (forfait journalier d'hébergement, forfait journalier de table d'opération, forfait journalier pour les médicaments). Mais les autres prestations (analyses, radiographies, fournitures de sang et de prothèses et surtout honoraires médicaux) sont facturés à part selon le « tarif de ville ».

En d'autres termes, le coût total pour les collectivités du fonctionnement d'un établissement de soins n'est pas connu et « *la puissance publique est dans l'impossibilité d'apprécier le coût total pour la Sécurité sociale du fonctionnement de l'établissement, d'analyser son évolution dans le temps et de rapprocher ce coût de l'activité médicale qui y est exercée. Ce faisant (...) elle se trouve dans l'incapacité d'intégrer l'hospitalisation privée à un éventuel dispositif de maîtrise et de régulation de cette partie des dépenses de santé* ».

Autre point noir, unanimement dénoncé : l'importance des disparités tarifaires. Selon les régions, mais aussi selon les établissement classés dans une même catégorie, on peut noter des différences considérables (de 20 à 50 %). Une situation anormale aux effets pervers, avec des conséquences négatives sur la qualité des soins, le confort hôtelier, les salaires du personnel. Le rapport note aussi le glissement de cliniques de court séjour vers le moyen séjour ; l'activité s'adapte à la tarification.

La mise en place depuis le 1er janvier du système de « budget global » dans les hôpitaux a profondément modifié le paysage. Laisser coexister d'un côté un système où l'on s'intéresse avant tout au coût global et un autre où l'on ne se prononce que sur l'apparence (le tarif unitaire des établissements privés), voilà qui, selon M. Briet, « *ne paraît ni logique ni équitable* ». Comment, dès lors, modifier l'ensemble ? Le rapport, en conclusion, formule une série de propositions très détaillées : mesures destinées à améliorer la connaissance économique et statistique de l'hospitalisation privée et à « *remettre en ordre les tarifs* ». Il propose ausi l'expérimentation rapide de nouvelles formes d'approche et de suivi du fonctionnement des établissements.

J.-Y. N.

### Comme la querelle scolaire ?

Hospitalisation « publique », hospitalisation « privée ». Le rapport Briet inaugure-t-il l'équivalent de la querelle scolaire dans le système de soins ?

Alors que la droite s'est toujours glorifiée d'avoir contribué à faire de la médecine française « *l'une des meilleures du monde* », la gauche a, pour sa part, toujours assuré qu'elle ne toucherait en aucune manière au privé. « *Les établissements privés répondent aux besoins et au choix des Français,* peut-on lire dans la charte de la santé, déclaration gouvernementale qui, depuis 1982, fixe le cadre de la politique de santé. *Ils doivent avoir toute leur place dans la politique nouvelle à un niveau de qualité correspondant au mouvement des techniques médicales.* » (*Le Monde* du 14 mai 1982).

La complémentarité des deux services n'aurait guère posé de problèmes s'il n'y avait, aujourd'hui, les difficultés économiques que l'on sait et — corollaire — la nécessité impérieuse de maîtriser l'évolution des dépenses de santé.

La mise en place du budget global dans les CHU rend en effet plus difficile la cohabitation du public et du privé, originalité du système de soins français. Même si l'on peut soutenir que, tout compte fait, les sommes versées par la Sécurité sociale aux établissements de soins à caractère commercial sont globalement maîtrisés.

Au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, on fait valoir que le « vrai débat » est celui de la répartition équitable des sommes en fonction de la qualité des services offerts aux malades.

Dès lors, la question est de savoir si l'on peut, sans risque politique, corriger le désordre tarifaire dénoncé par le rapport Briet. En d'autres termes, savoir s'il est possible de mettre fin à certaines « *rentes de situation historiques* », de mieux associer le privé à la politique sanitaire nationale.

Parce qu'elle passe immanquablement par un renforcement du contrôle des caisses de Sécurité sociale, une telle entreprise ne manquera pas d'être vécue comme une atteinte aux libertés : liberté des quantités d'actes et de journées facturés, liberté des relations médecins-établissements.

Il y a un an, M. Pierre Mauroy, pour aider au règlement du conflit qui opposait le gouvernement aux internes et chefs de clinique en grève, indiquait que le gouvernement n'avait pas décidé l'application du budget global aux cliniques privées. La promesse a été tenue dans le texte de la loi hospitalière. Elle le sera encore dans le texte de loi en cours de préparation. Le sera-t-elle plus tard ? Nul ne le sait.

JEAN-YVES NAU.

Le Monde

# LIVRES

## RENCONTRE A LYME REGIS AVEC JOHN FOWLES

# « Je crois aux muses »

**JOHN FOWLES est un homme discret, doux, mais s'enflammant s'il le faut, volontiers ironique et corrosif, considéré à juste titre comme un des plus grands romanciers anglais contemporains. Auteur à grand tirage, il est un de ces rares Britanniques qui ont plus de succès aux Etats-Unis que dans leur pays. De plus, il a été fort bien servi par le cinéma, notamment avec *l'Obsédé*, tourné par William Wyler (1), et, plus récemment, avec *la Maîtresse du lieutenant français*, de Karel Reisz, sur un scénario de Harold Pinter (2). John Fowles, préfère ne rien dire de l'adaptation « *désastreuse* » d'un autre de ses romans, *le Mage* (3)... En vingt ans, il a publié cinq romans et un recueil de nouvelles — qui ont tous été traduits en français : de gros livres, bien épais, qui content des histoires captivantes pleines de mystère, d'humour, d'érudition et de métaphysique.**

REFUSANT les recettes et les chemins tout tracés, John Fowles n'hésite pas à étonner, quitte à les décevoir, ceux qui avaient aimé sa manière précédente. *Ainsi, dans Mantissa, son dernier livre*, le plus mince de ses écrits — quelque deux cents pages petit format, — il a purement et simplement publié ce qu'il avait oublié de dire dans *Daniel Martin* (4), sorte d'autobiographie métaphorique, roman d'apprentissage d'un homme de cinquante ans dans la société anglaise contemporaine.

Sur le sens de ces « *mantisses* », John Fowles nous éclaire à la fin du livre : aucun rapport avec les « *mantes* » dites « *religieuses* », même si l'on a l'impression à la lecture que l'auteur règle ses comptes avec les femmes... « Mantissa » (qui n'existe dans le Larousse ou le Robert que pour son sens mathématique dans les logarithmes) est, selon la définition de l'Oxford English Dictionary, « *un additif de peu d'importance à un texte de caractère littéraire* ». Un *post-scriptum* en quelque sorte...

### A l'écart des modes et des chapelles

*Livre déroutant, irritant, provocant*, où le féminisme, la psychanalyse, les « nouveaux romanciers » (et les autres), la critique et l'Université en prennent pour leur grade dans une parabole comique qui mêle cocassement pornographie et philosophie pour s'interroger sur le problème de l'écriture.

Parce que l'écriture est et reste la préoccupation principale de cet Anglais de près de cinquante-huit ans (il est né le 31 mars 1926 près de Londres) qui vit en « *campagnard* », à l'écart des modes et des chapelles, aux confins marins du sud de l'Angleterre, dans cette région de belles falaises crayeuses du Dorset, à Lyme Regis, le petit port où il avait placé l'action de *Sarah et le lieutenant français*, et où le film a été tourné.

La maison de l'écrivain domine le large et la Lyme Bay, « *la plus large des échancrures à la partie inférieure du grand bras de terre que la côte anglaise allonge dans la direction du sud-ouest* », précisait John Fowles au début du roman : de là, on découvre une vue grandiose sur la Manche, au-delà du port de pêche et de sa jetée. « *Pirée minuscule d'une microscopique Athènes, isolé nettement de l'agglomération principale* », Lyme Regis, port « royal » de plus de sept siècles, est devenu une station balnéaire renommée.

John Fowles, conservateur honoraire du musée, est aussi l'archiviste-historien de l'endroit. Il vit là toute l'année, sauf l'été, quand il part pour la Grèce, ou pour la France, qu'il connaît admirablement (il a enseigné l'anglais à l'université de Poitiers en 1950. « *C'est à ce moment-là que j'ai lu Giraudoux et traversé mon époque Gide* », dit-il volontiers). *Il habite une vaste demeure* ancienne, qui a sans doute appartenu à des générations d'érudits, avec un observatoire pour guetter les étoiles, une vue superbe sur le port *et les falaises blanches*, le nez pointé vers les vents et les tempêtes... Et un jardin merveilleux planté d'espèces rares : des palmiers en pleine terre, mais aussi une clématite des Baléares et un arbre chinois dont il n'existe, paraît-il, pas d'autre échantillon dans les îles Britanniques, et qui avait été rapporté par un précédent propriétaire.

*Fowles, modeste toujours, ne se* prévant pas de vertus qu'il n'a pas : homme de culture, comme on l'était jusqu'au siècle dernier, il ne se dit ni botaniste, ni ornithologue, ni spécialiste d'autre chose que d'écriture : érudit, il se cultive (n'a-t-il pas appris le latin à l'âge adulte pour pouvoir lire les poètes ?), il lit Joyce, Henry James, Tolstoï, Flaubert, et connaît admirablement la littérature française, notamment celle du dix-septième siècle (n'a-t-il pas traduit pour le Théâtre national de Londres *Dom Juan*, de Molière, *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, et aussi *Lorenzaccio*, de Musset ?)...

On sent à quel point John Fowles est curieux de tout, collectionneur dans l'âme : il a collectionné les papillons dans sa jeunesse (rêvant peut-être à des jeunes filles qu'on pourrait ainsi épingler par l'abdomen pour les observer *ad libitum !*).

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 17.)



★ Dessin de CAGNAT

(1) D'après *The Collector* (1963). Publié au Seuil sous le titre *l'Amateur*.

(2) *The French Lieutenant Woman* (1969). Paru au Seuil en 1972 : *Sarah et le lieutenant français*. Coll. « Points-Romans », 1982.

(3) Albin Michel, 1977.

(4) Albin Michel, 1980.

# Vous appelez ça un titre ?

**● *Comme les robes des couturiers, les titres des livres varient selon les modes de chaque époque.***

LA première constatation qu'impose la lecture du *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays* (Robert Laffont), où sont recensés seize mille ouvrages littéraires, philosophiques, scientifiques et autres, c'est qu'ils ont tous un titre. Auraient-ils pu ne pas en avoir ? On peut imaginer qu'un romancier, convaincu qu'il réécrit toujours le même livre, attribue à ses œuvres, en guise de titres, des numéros d'ordre. On évoquerait le Robbe-Grillet 14 ou le Simenon 504, comme on parle de la Renault 21 ou du Boeing 747. On a déjà supprimé le mot « fin » dans les romans, pourquoi n'envisagerait-on pas l'élimination du titre ? Le fait est que personne n'a l'air d'y songer sérieusement, pas plus qu'on ne pense attribuer des numéros d'ordre à ses enfants.

La plupart des titres cités dans le *Dictionnaire* (qui s'intéresse assez peu à certains genres littéraires, comme le roman policier, et s'arrête aux auteurs nés en 1910) sont sobres. Ils répondent parfois simplement à la question : « Qu'est-ce que ça raconte ? », comme l' *Apologie de Socrate*, *l'Enlèvement de Proserpine* ou les *Petites misères de la vie conjugale* (Balzac).

Beaucoup plus souvent, les titres reprennent le nom de la figure centrale de l'œuvre, qui n'est pas forcément un être humain (*Moby Dick*).

*On a l'impression* que le roman contemporain consomme moins de noms propres. On en trouve dans les titres de Proust, mais pas dans ceux de Céline, ni de Robbe-Grillet, ni de Perec, ni de Le Clézio. Le personnage principal est désigné souvent de manière vague, comme dans *l'Abbé C.*, *Histoire d'O*, *Mademoiselle B.* (M. Pons), *les Demoiselles d'A.* (Y. Rivais), *Madame Ex* (Bazin) ou *Quelqu'un* (Pinget).

Il faut certes se garder de généraliser. Tant de titres paraissent tous les ans, qu'on doit pouvoir y trouver assez d'exemples pour illustrer la thèse opposée.

Voici d'ailleurs quelques auteurs qui utilisent des noms propres dans la composition de leurs titres, en les faisant suivre d'un bref commentaire, à la manière de Platon (*Phédon ou De l'âme*) ou de Sade (*Justine ou les Malheurs de la vertu*) : Aragon (*Blanche ou l'Oubli*), Marguerite Yourcenar (*Alexis ou le Traité du vain combat*), Tournier (*Vendredi ou les Limbes du Pacifique*), Blondin (*Monsieur Jadis ou l'Ecole du soir*), Etcherelli (*Elise ou la Vraie Vie*), Fernandez (*Porporino ou les Mystères de Naples*).

> « J'aimerais bien connaître le titre du dernier livre qui sera imprimé. »
>
> G.-C. LICHTENBERG.

Est-ce à cause des Rougon-Macquart ? Des Thibault ? Des Forsyte ? On a tout de même le sentiment qu'on donnerait un autre genre de titre aujourd'hui à l'histoire d'une famille. De même, il paraît difficile d'imiter le titre d'œuvres aussi connues que *Roméo et Juliette* ou *Paul et Virginie*.

VASSILIS ALEXAKIS.

(Lire la suite page 18.)

## billet

# Le culte du quotidien

*TZVETAN TODOROV, dans un récent numéro de la revue* Poétique *portant sur l'autobiographie (1), nous apprend qu'en 1816, pour une seconde édition d'*Adolphe, *Benjamin Constant avait préparé une préface qui demeura à l'état de brouillon et dans laquelle il cherchait à diagnostiquer le mal dont souffrait son personnage. Il écrivait :* «Et ce n'est pas dans les seules liaisons du cœur que cet affaiblissement moral, cette impuissance d'impressions durables se font remarquer : tout se tient dans la nature. La fidélité en amour est une force comme la croyance religieuse, comme l'enthousiasme de la liberté. Or nous n'avons plus aucune force. Nous ne savons plus aimer, ni croire, ni vouloir. Chacun doute de la vérité de ce qu'il dit, sourit de la véhémence de ce qu'il affirme et pressent la fin de ce qu'il éprouve.»

*Cette absence d'impressions durables, cette dissolution des énergies, ce ricanement devant l'absolu, cette fragmentation des expériences, c'est la marque même de la modernité : Adolphe n'était pas de son temps mais du nôtre. Todorov a raison de souligner que, pour Benjamin Constant, un même manque frappe l'expérience religieuse, la vie politique et les liaisons privées.*

Adolphe *présente aux aboulíques un miroir qui les flatte : la mélancolie des amours brisées se pare de la beauté funèbre du recueillement sur soi dans la nuit glacée des sentiments. Il eût fallu croire à l'aube incertaine. Mais croire, vouloir, aimer, quelle vulgarité! Avec une douce ironie, le père d'Adolphe écrivait à son fils :* «Je ne puis que vous plaindre de ce qu'avec votre esprit d'indépendance vous faites toujours ce que vous ne voulez pas!»

⁂

«La grande difficulté quand on écrit son journal, *dit M. Songe*, c'est d'oublier qu'on ne l'écrit pas pour les autres... Ou plutôt de ne pas oublier qu'on ne l'écrit que pour soi...» *M. Songe est un personnage de Robert Pinget. Jean Rousset, dans la même revue, le cite en conclusion de son étude :* «Le journal intime, texte sans destinataire?» *Texte sans destinataire? On peut en douter.* «Un homme qui écrit n'est jamais seul», *affirme une* Mauvaise Pensée, *de Valéry.*

*Longtemps, on a tenu le journal intime pour un déchet à côté de l'œuvre, méthodique et publiable. Ce «fatras», ce «griffonnage», cette «écrivaillerie» se sont installés pourtant dans le champ littéraire. Ce qui rend particulièrement intéressant le journal intime, c'est qu'il s'écrit en marge. Il n'obéit qu'à une seule loi, que Rousset nomme la loi de Blanchot et que voici (extraite du* Livre à venir) : «Le journal intime qui paraît si dégagé des formes (...) est soumis à une clause d'apparence légère mais redoutable : il doit respecter le calendrier. C'est là le pacte qu'il signe.»

*Le respect du calendrier, note Rousset, entraîne deux conséquences formelles. L'une saute aux yeux : la fragmentation. L'autre, moins visible, interdit à l'écrivain de se comporter en «auteur», au sens de maître et organisateur du récit.*

*Pour qui a le culte du quotidien, de l'anecdotique, de l'insignifiant, le journal intime est une aubaine. Sous une futilité apparente, les drames affleurent : la mort y est filmée au ralenti, besogneuse et rarement souriante. Pas belle non plus.*

ROLAND JACCARD.

(1) Revue Poétique. Numéro 56, éd. du Seuil, 65 F.

★ Signalons également sur le renouveau actuel de l'approche biographique l'ouvrage de J. Poirier, S. Clapier-Valladon, P. Raybaut : *LES RÉCITS DE VIE* (PUF, 238 p, 120 F).

## le feuilleton

### « POISSON D'AMOUR », DE DIDIER VAN CAUWELAERT

# Le charme même

C'EST quoi le charme, sur le papier et dans la vie ? De l'ordre du je-ne-sais-quoi, donc la croix et la bannière pour qui fait métier de rationaliser ses impressions. Une grâce naturelle, plus la manière de s'en servir ; fraîcheur et déjà malice ; les dons de l'adolescence, typiquement ; à « gérer » de suite, comme disent les mabouls de la modernité ; car, après, il faut trouver autre chose de plus ample, sous peine de minauder.

Didier Van Cauwelaert est le charme même. Retenez bien son nom. Vous aurez du mérite, car ses parents l'ont gratifié d'un patronyme qui ne rentre pas facilement en mémoire. Ses ventes en souffriront. Dans les librairies, cela donnera : « Vous avez le livre d'un certain Vancouver ? Un nom de cycliste flamand, un peu comme Verhaeren mais ce n'est pas Verhaeren... Mais si, *le Monde* a dit qu'il était bourré de charme ou quelque chose comme ça... » A sa place, je prendrais un pseudo, avant qu'il ne soit trop tard ; je sais de quoi je parle.

Mais il est déjà trop tard. A vingt-trois ans — pas né au retour de de Gaulle ; sur la plage de Nice, en 1968, à faire des pâtés, — Cauwelaert s'est signalé par un premier roman (*Vingt ans et des poussières*, prix Del Duca 1983) et, la même année, par une pièce, *l'Astronome*, dialoguée en grand professionnel (on la verra, le 12 mars, sur Antenne 2). Si tôt dans une œuvre, hasarder des parentés n'a pas grand sens. Disons qu'avec Besson, Braudeau, Benoziglio, Orsenna et Roberts, tous cinq du Seuil, Cauwelaert fait partie d'un peloton de jeunes conteurs qui préfèrent au nombrilisme fat de leurs contemporains l'invention jubilante, la fantaisie, la sensibilité rieuse.

ENCORE maintenant, s'aimer, ce n'est pas seulement *s'enfermer, éblouis, dans une bulle. Vient un moment* où il faut adopter l'enfance de l'autre, ses parents morts et vifs, ses reliefs de nounours et de petites autos. *Poisson d'amour* raconte la déconvenue qui peut suivre ces échanges élargis.

Philippe et Béatrice sont bien de notre temps : libres, très tôt, de *leurs gestes, et plutôt empêtrés de cette permission, brouillés* avec la durée et les grands mots, créatifs sur les bords, chats

**par Bertrand Poirot-Delpech**

écorchés à la Godard, cocasses jusqu'à la coquetterie. Leur rencontre vaut mille. A la salle Drouot, on met aux enchères une chaise à porteurs. Béatrice, qui est myope et drôlement attifée, lève des yeux noyés vers Philippe, qui craque et achète la chaise, sans le premier *sou pour la payer*.

La suite est à l'avenant. Lui roule en vélo hollandais, et campe dans un appartement-témoin. Elle mâchonne des cachous dans une 2 CV rouge. Il avait des parents violonistes, qui sont morts, et il ouvre la porte chez son beau-frère, dentiste. Elle vit entre deux grands-mères et un médecin cinoque, sur la Butte.

C'EST Philippe qui parle. Raconter un premier amour auquel on n'ose croire est d'un effet assuré. Encore faut-il ne pas se tromper de ton. Trop d'aphorismes hussardisants, et on frôle *le pastiche. C'est là qu'opère à plein la séduction de Cauwe*laert. Le narrateur possède le bon mélange d'ingénuité et de clairvoyance. Il résume caractères, états d'âme et moralités provisoires en formules bien à lui, du genre *« le bonheur me rend pataud », « la vie, pour les vieux, n'est faite que de conséquences »* ; et il sait ne pas abuser de ces réussites gracieuses, qui feraient vite voulu. Les gens, alentour, rivalisent d'insolite. Les aïeules de Béatrice incarnent les loufoqueries de la mémoire en déroute. L'ami médecin, Dreyfus, né Himmler, les embaume vives avec des recettes chinoises. Béatrice est joueuse de basket et visiteuse de prison. En son absence — *elle est tombée dans un escalier au cours d'une* prise d'otages et on la soigne dans une clinique digne des Marx Brothers, — Philippe couche dans sa chambre, peuplée de souvenirs d'Amazonie.

Il faut dire que le père de Béatrice a disparu sur le fleuve Orénoque, boulotté, dit-on, par un piranha. Sa fille conserve le poisson meurtrier dans un bocal au formol. La seule preuve d'amour qui la convaincrait serait qu'on lui rende son papa perdu.

CE n'est pas simple ! Philippe commence par lui faire les honneurs *de son passé à lui : un moulin savoyard où* ses parents, les violonistes, organisaient des banquets de mariage. De ce bon temps, il ne reste qu'un grand-père ancien typographe, sosie de Pétain perdu dans les grésillements de son sonotone. Pour consommer le partage de souvenirs auquel aspire l'amour, Philippe couche avec Béatrice dans son lit d'enfant et simule des épousailles comme le moulin en fêtait naguère, avec figuration de notables fauchés. Vraies ou fausses, ces noces ? Comment savoir, et la belle affaire !

C'est ensuite le tour de Béatrice d'entraîner Philippe dans sa nébuleuse à elle. Il est le premier homme à qui elle fasse le cadeau d'une telle envie. Un cadeau, vraiment ? Dès le voyage pour Caracas, notre narrateur ressent son peu de goût pour l'aventure. L'avion lui donne mal au cœur. Les palabres entre professionnels de l'exploration l'assomment. Les attentes de pirogues dans les bordels, les Marseillais pilotes d'hélicoptère, les aumoniers de fantaisie, les ethnologues filmeurs de derniers Indiens coiffés à la Mireille Mathieu, très peu pour lui !

(Lire la suite page 16.)

# la vie littéraire

## Que faisait Petrov sur la Butte-aux-Cailles ?

Point culminant du treizième arrondissement, la Butte-aux-Cailles (avec plus de 63 mètres, elle est plus haute que la « montagne » Sainte-Geneviève) a une courte histoire et elle n'est pratiquement jamais mentionnée dans les annales historiques ou touristiques de la capitale.

Aussi est-ce avec une grande curiosité que les amateurs découvriront un passionnant petit volume intitulé *les Chiffonniers de la Butte-aux-Cailles,* qui vient de paraître chez un éditeur de la butte et qui évoque de manière très vivante cet *« endroit étrange et décrépit »* des bords de Bièvre, au siècle dernier, et ses habitants, les *« chevaliers du Crochet »,* c'est-à-dire les chiffonniers loqueteux qui, la hotte sur le dos, le crochet dans la main droite, la lanterne dans l'autre, fouillent les tas d'ordures. *(« N'oubliez pas que ces démons engendrent des enfants innocents, capables du meilleur, aptes à devenir des membres utiles à la société. La main qui aura arraché un enfant à ce milieu aura sauvé un naufragé »,* conclut l'auteur.)

Mais qui est l'auteur ? Ce texte rare est traduit du russe. Il est signé d'un certain Petr Petrov, qui publiait ses *Lettres de Paris,* et avait paru dans *le Messager russe* en 1875 (repris en volume à Saint-Petersbourg en 1898 sous le titre *Images du vieux Paris)* ! Cependant, les mystères de Paris et de l'édition ne s'arrêtent pas là puisque, alors que la traduction était terminée, la composition du livre achevée, les éditeurs découvrirent, par le plus pur des hasards, que Petrov était un plagiaire et qu'il avait puisé — et traduit en russe — l'essentiel de ses « observations » dans *A travers Paris inconnu* d'un nommé P.-L. Imbert (paru chez Georges Decaux, éditeur à Paris) !

Etrange aller-retour franco-russe qui nous permet, malgré tout, de faire une vraie découverte : un écrit pittoresque sur un *« habitat sauvage et barbare »* peu connu. Le volume oblong, bien présenté, comporte, face au texte, un précieux ensemble de notes qui apportent une utile information, ainsi que des illustrations de l'époque. — N. Z.

★ **LES CHIFFONNIERS DE LA BUTTE-AUX-CAILLES, de Petr Petrov. Traduit du russe par Catherine Prokhoroff. Notes de Gérard Conte. Dessins inédits d'Alphonse Cordier. Le Tout sur le tout, à l'Imprimerie quotidienne, distribution Distique, 42 p., 65 F.**

## Angus et Tony à la BBC

Sir Angus Wilson, qui est, à Paris, invité par le British Council à l'occasion de la réédition française de plusieurs de ses livres *(Attitudes anglo-saxonnes, l'Appel du soir, la Ciguë et après,* dans la collection « Domaine étranger » 10/18 : *Saturnales,* dans le « Nouveau Cabinet cosmopolite » chez Stock), était la semaine dernière la vedette d'une émission télévisée de la BBC intitulée « L'autre moitié » *(The Other Half).*

Pour la première fois dans cette série sur des mariages heureux, l'émission était consacrée à un couple homosexuel, Angus et Tony, c'est-à-dire Tony Garrett, qui partage la vie du grand écrivain anglais depuis trente-deux ans. Dans l'ex-prude Albion, l'ensemble de la presse a salué favorablement cette relation qui, lorsqu'elle débuta, était tout à fait illégale, ce qui obligea Tony à abandonner une carrière militaire pour se consacrer à la maison et au secrétariat de Sir Angus. *« Combien de mariages hétérosexuels sont aussi heureux et productifs ? »,* constatait le critique du *Times.* *« Ils sont apparus pimpants et amusants, avec une pointe d'amertume. Chacun d'eux aurait pu légitimement figurer dans l'album de famille qu'on montre à ses petits-enfants »,* affirmait le *Guardian,* et l'*Observer* écrivait : *« Ils étaient honnêtes sans se mettre en avant, francs sans autosatisfaction, décents, réfléchis et dépourvus de suffisance. »* Tandis que le *Daily Telegraph* titrait sur deux colonnes : « Deux hommes courageux. »

La Grande-Bretagne, c'est sûr, a bien changé. — N. Z.

## La grande révision idéologique de Germaine Greer

*« Repentie »* du féminisme, Germaine Greer, quarante-trois ans, Australienne vivant en Grande-Bretagne, entame sa période de « grande révision idéologique », voire d'auto-flagellation. Finies les revendications de *la Femme eunuque* (publié en 1971 en français chez Laffont), arrive *Sex and destiny* (qui paraîtra le 12 mars à Londres, chez Secker et Warburg, 9,95 livres).

A la libération de *« la femme castrée »* dès sa naissance par un système économique qu'elle subit et encourage, *« castrée »* plus encore par le mariage et la maternité, à son combat pour *« se libérer de la culpabilité, de la honte et de l'inlassable autodiscipline »,* succède aujourd'hui l'apologie *« des vertus de la chasteté »,* une dénonciation des dangers des contraceptifs et une nouvelle réflexion sur la maternité, *« dont les femmes ne retirent pas toutes les joies qu'elles devraient ».* Quant aux enfants, *« ils auront raison de nous haïr pour ne pas leur avoir appris à aimer »,* dit Germaine Greer. — Jo. S.

## Rome sans libraires

Les libraires de Rome poussent un SOS. La capitale italienne, qui ne compte que quelque cent cinquante librairies pour trois millions d'habitants, est durement frappée par la crise très grave que traverse le marché du livre en Italie : augmentation des loyers commerciaux, nouvelles charges, nombre de lecteurs insuffisant (40 % des Italiens n'achètent jamais un livre), ventes des nouveautés dans les kiosques, etc.

Une vingtaine de milliers de titres seulement ont été publiés en 1982, et les éditeurs sont de plus en plus inquiets devant les risques qu'ils doivent prendre pour éditer des livres d'inconnus ; certains demanderaient de plus en plus aux auteurs de participer aux frais de la publication...

# vient de paraître

### Romans

ALAIN BOSQUET : *les Fêtes cruelles.* — Dans ce troisième volume d'une trilogie qui comprend aussi *Ni guerre ni paix, L'enfant que tu étais,* le narrateur est aspiré par le tourbillon de la guerre. Après la défaite, il poursuit la lutte à sa manière courageuse et désinvolte, de l'Afrique jusqu'à Berlin, en passant par les Etats-Unis et l'Angleterre. Il entre dans un service de renseignements, puis dans la diplomatie, et côtoie les grands de l'époque. (Grasset, 348 p., 82 F.) — Du même auteur, paraît un recueil de poèmes : *Un jour après la vie* (Gallimard, 198 p., 90 F.)

MÉRIMÉE : *Carmen* suivi de *Lettres d'Espagne.* — Cette édition réunit le texte original de *Carmen* et les lettres de voyage de Mérimée à travers l'Espagne, et autorise une confrontation entre l'œuvre et les réflexions quotidiennes qui l'ont inspirée. Préface de Michel del Castillo. (Encre, 210 p., 69 F.)

### Récit

GEORGES-EMMANUEL CLANCIER : *L'Enfant double.* — L'auteur du *Pain noir* évoque son enfance limousine, partagée entre deux mondes — celui des ouvriers et celui plus bourgeois, de ses parents, — au lendemain de la première guerre mondiale. (Albin Michel, 272 pages, 59 F.)

### Nouvelles

ANDRÉ WURMSER : *le Nouveau Kaléidoscope.* — En soixante-dix textes brefs et sept nouvelles, l'auteur fait le tour de la réalité humaine au gré de ses souvenirs et de sa fantaisie. Réédition. (Gallimard, 310 p., 110 F.)

### Histoire littéraire

MARCEL BRION : *l'Allemagne romantique.* — Réédition d'un classique de l'histoire littéraire, où l'auteur explique le phénomène romantique allemand en profondeur et présente les grands écrivains et poètes chez qui il s'est le plus magnifiquement incarné. (Albin Michel, tome 1, 362 p., et tome 2, 386 p., 95 F chaque volume.)

COLLECTIF : *Paris au XIXe siècle. Aspects d'un mythe littéraire.* — Ouvrage issu en grande partie des travaux du colloque franco-allemand qui s'est tenu à Francfort-sur-le-Main en janvier 1982. Analyse est faite de la mythologie et de l'idéologie étroitement imbriquées qui ont produit les images de Paris dans la littérature du siècle dernier. Avant-propos de Roger Bellet. (Presses universitaires de Lyon, 170 p., 80 F.)

### Critique littéraire

JACQUES LAURENT : *Stendhal comme Stendhal ou le mensonge ambigu.* — Pour Jacques Laurent, Stendhal est écrasé par une légende. Ainsi, il n'a pas été enfant martyr ni guerrier impavide, et n'a pas souffert de l'indifférence des femmes. Mais il était voyeur et menteur, ce qui convient à un romancier... (Grasset, 284 p., 79 F.)

ARTHUR DE GOBINEAU : *Études critiques (1842-1847).* — Dans ces études critiques publiées dans la presse, Gobineau juge avec pertinence et parfois avec impertinence les écrivains et les critiques de son temps. Texte établi, présenté et annoté par Roger Béziau. (Klincksieck, 368 p., 148 F.)

### Mémoires

JIMMY CARTER : *Mémoires d'un président.* — Des accords de Camp David entre Begin et Sadate à l'affaire des 52 otages américains détenus en Iran, l'ancien président Carter fait le bilan de ses réussites et de ses déceptions. Traduit de l'américain par Philippe Sabathé. (Plon, 466 p., 100 F.)

### Essais

RÉGIS DEBRAY : *la Puissance et les Rêves.* — Après avoir analysé, en philosophe, l'« héritage » idéologique du socialisme de Jaurès et de Blum et décortiqué le « noyau dur » des relations extérieures, l'auteur pose des jalons pour une *Realpolitik* de gauche, pour *« survivre dans la jungle des puissances sans y laisser son âme ».* (Gallimard, 308 p., 75 F.)

EDGAR MORIN : *Le Rose et le Noir.* — L'auteur a réuni trois textes parus en plusieurs livraisons dans *Libération* en février 1982 et dans *le Monde* d'octobre 1983. Il y analyse les grâces et les disgrâces de l'ère Mitterrand et la tragédie de l'Europe sous la menace des SS-20 et des Pershing. (Galilée, 130 p., 56 F.)

COLLECTIF : *la Paix indésirable ?* — Ce « rapport sur l'utilité des guerres » parut pour la première fois en France en 1968. Pamphlet de politique économique-fiction, ce « rapport » concluait à la nécessité pour le gouvernement américain d'étudier les conséquences sur la société d'une paix générale durable ou de la continuité d'un système fondé sur la guerre... J.K. Galbraith signa la préface de la première édition sous le pseudonyme de H. McLandress. Introduction de Léonard C. Lewin et présentation de Claude Schmidt. Traduit de l'américain par Jean Bloch-Michel (Calmann-Lévy, 210 p., 65 F.)

### Histoire

J. RUFFIÉ, J.-C. SOURNIA : *Les épidémies dans l'histoire de l'homme.* — Dans cet essai d'anthropologie, les deux auteurs, médecins et universitaires, retracent l'histoire des épidémies avant les découvertes de la société industrielle et envisagent la médecine à venir sous ses aspects thérapeutique et préventif. (Flammarion, 282 p., 89 F.)

JEAN-FRANÇOIS FAYARD : *Des enfants sans Histoire.* — Pour constituer ce « livre blanc de l'enseignement de l'Histoire », l'auteur a interrogé des historiens et diverses personnalités et réuni des documents significatifs. Préface d'Alain Decaux, de l'Académie française. (Perrin, 288 p., 80 F.)

### Journal

JEAN GUITTON : *Pages brûlées.* — L'auteur livre les pages de son journal de captivité couvrant la période 1942-1943 et écrit dans une baraque d'Oflag. (Albin Michel, 208 pages, 69 F.)

### Chroniques

LOUIS PAUWELS : *La liberté guide mes pas.* — Un recueil des chroniques du directeur du *Figaro Magazine* couvrant la période 1981-1983. (Albin-Michel, 348 p., 65 F.)

# en poche

## Les amitiés d'Yves Bonnefoy

*L'IMPROBABLE et autres essais,* publié par Yves Bonnefoy en 1959 et réédité, complété par de nouveaux écrits, en 1980 (1), rassemble des chroniques livrées par le poète à *Critique,* aux *Lettres nouvelles* et à diverses publications.

Charles Baudelaire, qui, selon l'auteur, *« a beaucoup souffert d'être moins révolté qu'il ne l'a cru »,* habite une bonne partie des textes de ce volume. Il est vrai qu'Yves Bonnefoy considère *les Fleurs du mal* comme le maître-livre de la poésie française. Il y distingue *« tous les blancs, les noirs et les gris d'un Hamlet selon Delacroix, avec dans l'au-delà quelque impossible rougeur ».* Yves Bonnefoy se sent particulièrement concerné par l'approche de la mort de l'auteur de *Mon cœur mis à nu.* Baudelaire, selon lui, a nommé la mort et choisi qu'elle grandisse en lui comme une conscience.

Sévère et même un rien injuste, comme un amoureux éconduit, le poète reproche à Paul Valéry son ignorance de la mort et ses *« pages butées »* sur Pascal et, évidemment, Baudelaire. *« Il y avait une force dans Valéry,* constate-t-il ironique, *mais elle s'est égarée. »*

Yves Bonnefoy voudrait que nous partagions ses amitiés pour des écrivains, des peintres et des lieux. Nous pénétrons avec lui dans l'univers de Balthus, comprenons un peu mieux *l'« obstination »* de Chestov et rêvons dans l'atelier de Giacometti qui *« quittait son travail à chaque instant comme Rimbaud le fit une fois pour toutes et qu'une obstination inlassable ramenait chaque nuit devant la glaise mouillée ».*

Yves Bonnefoy, qui vient de nous offrir une magnifique traduction du *Macbeth* de Shakespeare (2), aimerait que les œuvres qu'il affectionne éclairent les nuits de ses lecteurs.

PIERRE DRACHLINE.

★ **L'IMPROBABLE ET AUTRES ESSAIS, d'Yves Bonnefoy. Gallimard, collection « Idées », 350 p., 20,50 F.**

(1) Les deux éditions au Mercure de France.
(2) Au Mercure de France, 158 p., 68 F.

⁂

● Deux textes de Cocteau viennent d'être réédités : *le Grand Écart* (Stock) et *le Tour du monde en quatre-vingts jours,* où sont rassemblées les notes d'un voyage que Jean Cocteau fit en 1936, soixante-trois ans après Phileas Fogg (Gallimard, *Idées*). Voir notre article « Le poète en voyage », dans *le Monde des livres* du 14 octobre 1983.

● Dans *le Cinéma américain,* un essai inédit, Olivier-René Veillon, rédacteur à *Cinématographe,* et chargé de cours à l'université Paris-X, étudie les films de trente et un metteurs en scène qui connurent durant les années 50 la fin de la grande aventure hollywoodienne. (« Point-virgule », Le Seuil, 318 pages.)

# en bref

● **LES ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE publient un premier roman, *les Passions impatientes,* de Simon, un jeune auteur qui avait décidé d'écrire un livre sur l'adolescence à la fin de sa scolarité. Voilà qui est fait. Avec cet ouvrage, les éditions La Découverte s'ouvrent au roman français et comptent persévérer dans ce domaine, en l'étendant à la réédition de textes oubliés. Jusqu'à présent, elles n'avaient publié que des romans étrangers dans la collection « Voix ».**

● **LE COLLOQUE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PSYCHOHISTOIRE se tiendra à l'UER des pays anglophones de l'université de Paris-III, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine, les 30 et 31 mars. Il aura pour thème le roman de George Orwell : *1984.* Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Maurice Bizière, 34170 Clapiers. (Tél. : (67) 59.13.86).**

● **UN CARREFOUR DE POÉSIE ACTUELLE aura lieu au centre des expositions du Mans du 16 au 18 mars. Durant ces trois journées, seront organisés, le matin, un colloque ; l'après-midi, des rencontres publiques et des spectacles poétiques dans la soirée. A ces manifestations dues à l'initiative de la revue *Parole* et du collectif Poésie du Mans, participeront, notamment, A. Benedetto, F. Combes, J.-Y. Lesage, C. Goulli, le guitariste R. Bosi, etc.**

● **LA LIBRAIRIE « OMBRES BLANCHES » (48, rue Gambetta, 31000 Toulouse) présente, en ce mois de mars, une exposition sur « les pionniers de la photographie russe ». Elle organise aussi une série de conférences (à l'ACP, 15, rue des Lois à Toulouse) sur la littérature et les romanciers russes, le 9 mars avec Jacques Catteau (21 h), le 10 mars avec V. Dimitrijevic, de l'Age d'homme (15 h), le 14 mars avec J.-C. Marcade (21 h) et le 15 mars avec Georges Nivat (21 h).**

● **LA REVUE « DOUBLE PAGE » consacre son numéro 30 au carnaval de Venise, avec une suite photographique d'Eric Arroüas et un texte de présentation de Jacques Almira.**

# au fil des lectures

*Lettres étrangères*

## Sagas chinoises

Pour bien connaître la Chine de ces cent dernières années, il vaut *sans doute mieux étudier un bon* traité d'histoire. Mais, si on n'est pas trop soucieux du détail et si on accepte certaines inexactitudes historiques, des réductions et des généralisations hâtives, souvent inhérentes à toute œuvre de fiction, on peut aussi lire *Lune de printemps*, ce best-seller qui nous vient des Etats-Unis et qui, à travers l'histoire de toute une famille de lettrés de Suhou, évoque les péripéties des différents mouvements révolutionnaires, de la guerre civile, et des débuts du communisme.

Au centre de cette saga chinoise, quelques caractères d'exception : « Talent courageux », patriarche du clan, lettré raffiné ouvert aux idées occidentales qui pénètrent timidement en Chine ; « Lune de printemps », gamine espiègle et malicieuse puis femme intelligente et passionnée qui n'hésite pas à transgresser certaines valeurs morales confucéennes tout en restant souvent prisonnière de la tradition et en réprouvant le modernisme trop ouvertement révolutionnaire ; « Jade lustré, » sa fille, militante intégriste, chrétienne d'abord, marxiste ensuite, que le régime communiste finira par *désespérer et briser*. Et plusieurs autres dizaines de personnages dont les aventures tissent un tableau évolutif de la société chinoise, des dernières années de l'empire mandchou à 1935, avec un épilogue succinct sur les années 1970 qui fait le point du destin des principaux héros.

Sur l'époque des années 40 et plus particulièrement de la guerre sino-japonaise, on peut relire avec intérêt un des meilleurs romans de Ba Jin, *Nuit glacée*, que les éditions Gallimard viennent de rééditer dans la collection « Folio » (la première publication française datait de 1978) : une œuvre pessimiste qui raconte la condition misérable d'un enseignant de Chongqing en butte aux difficultés de la guerre, de la maladie, et impuissant à résoudre le conflit de générations qui oppose brutalement sa mère et sa femme.

Enfin, pour la période de la Révolution culturelle, rien ne vaut décidemment les évocations discrètes de Yang Jiang sur l'absurdité de l'exil forcé des intellectuels chinois aux champs. Sa réserve et sa délicatesse rendent son témoignage d'autant plus accablant. Les éditions PAF présentent une nouvelle bonne traduction, différente de celle parue chez Christian Bourgois (*le Monde* du 9 septembre 1983), plus proche du texte chinois, plus simple, plus technique et moins littéraire, agrémentée de reproductions de gravures de Ma Desheng, un jeune artiste du *groupe anti-conformiste « Les étoiles »*, auquel appartenait Li Shuang.

**ALAIN PEYRAUBE.**

**★ LUNE DE PRINTEMPS, de Bette Bao Lord, traduit de l'anglais par Pierre Alien, Albin Michel, 1983, 414 pages, 89 F.**

**★ NUIT GLACÉE, de Pa Kin (Ba Jin), traduit du chinois par Marie-José Lalitte. Gallimard, Folio, 374 pages, 27 F.**

**★ MÉMOIRES DE L'ÉCOLE DES CADRES, de Yang Jiang, traduit du chinois. PAF (Pour l'analyse du folklore), 80 pages, 45 F.**

## Le roman d'Olaf : Christ ou crève !

Snorri Sturluson demeure, à tous égards, le personnage-clé de la littérature médiévale islandaise. On lui doit, notamment, entre autres morceaux de bravoure, *la Saga d'Egill Skallagrimsson*, une *edda* en prose et surtout la fameuse *Heimskringla*. Sous ce nom sont regroupées seize sagas retraçant l'histoire et la destinée des principaux rois de Norvège jusqu'en 1177. Contrairement aux auteur de sagas légendaires, Snorri Sturluson évite, selon ses propres mots, *« de consigner par écrit des histoires sur lesquelles nous n'avons pas de témoignage »*. Une tâche des plus malaisées quand on sait que la plupart des faits rapportés remontent à deux ou trois siècles !

Ainsi, *la Saga de saint Olaf*, sans doute rédigée par Sturluson vers 1230, raconte-t-elle les aventures de Olaf Haraldsson, un Islandais né en 995. Un rude gaillard celui-là. Sturluson nous apprend qu'à douze ans il partait déjà guerroyer avec les Vikings. L'une de ses expéditions le mènera en France, et c'est d'ailleurs à cette occasion qu'il sera baptisé à Rouen. On le retrouvera par la suite en Angleterre, au Danemark, en Espagne. Cependant, lorsqu'il rentre en Norvège, Olaf décide de s'emparer du trône : une affaire qu'il mènera rondement moyennant une bonne dose de diplomatie et quelques coups de hache. Durant son règne, il tentera de briser le pouvoir des chefs locaux, multitude aristocratique qui menace son désir de centralisation politique. De plus, il se lancera dans une vaste opération de christianisation de la Norvège.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne fait pas dans le détail. C'est Christ ou crève ! Cette œuvre ne lui portera guère chance puisqu'il périra en 1030 par la main de « convertis-repentants ». Bien qu'elle appartienne à la *Heimskringla*, *la Saga de saint Olaf* diffère sensiblement des autres textes (comme *la Saga de Harald l'impitoyable*, publiée chez Payot en 1979) de cet ensemble. Sturluson semble s'être ici davantage effacé derrière son personnage. Son style est moins poétique qui privilégie les *faits et donc témoigne* d'un souci d'exactitude. Cela dit, comme toute bonne saga, celle-ci vaut bien son pesant de rebondissements, de filouteries et autres péripéties. C'est un véritable roman.

**BERNARD GÉNIÈS.**

**★ LA SAGA DE SAINT OLAF, de Snorri Sturluson, traduit de l'islandais par Régis Boyer. Payot, 324 p., 120 F.**

## Mircea Eliade et Orphée à Bucarest

Quel magicien ce Roumain parti de Bocarest sur la voie d'une errance initiatique, comme Ulysse d'Ithaque ! En marge de ses travaux universitaires, les romans et les récits de Mircea Eliade – déjà huit volumes parus en France (1) – révèlent un auteur insolite, parfois inégal, toujours fascinant. Saluons le recueil de nouvelles superbes publié aujourd'hui dans une excellente traduction. Nous y retrouvons les thèmes qui obsèdent l'écrivain : la distorsion du temps *(le Bordel des bohémiennes)*, la jeunesse retrouvée *(les Trois Grâces)*, la mort de Dieu et la quête du sacré *(Adieu, le Pont et Incognito à Buchenwald)*, enfin le mythe qui évacue l'Histoire et l'événement subalterne, policier *(la Pèlerine et encore les Trois Grâces)*. Mais le plus beau de ces récits est, sans doute, *Chez Denys en sa cour*.

Nous voilà dans les jardins d'un Bucarest disparu. La Bien-Aimée, Léana (Hélène, Eurydice ?), y joue du violon et attend l'Amant rédempteur, le Poète, son retour éternel. Il la rejoindra dans un hôtel luxueux dont la banalité apparente signifie la mort. Avant cette rencontre fatale, le conteur, par la voix du héros, exprime son credo essentiel. Dans la tradition orphique, plus que la descente aux enfers, la vocation du poète est d'envoûter les fauves des Carpates, de réveiller avec sa harpe la *spiritualité des guerriers thraces*. *« Nous avons tout essayé »*, dit-il (et peut-être Eliade pense-t-il à Shelley), *« nous n'avons pu changer l'homme. Si la poésie elle-même ne réussit, il n'y a rien à faire. »* Pour le bucarestois exilé, nostalgique de la fragrance du lilas fané, la poésie est aussi une technique politique.

Ces textes sont autant d'ouvertures sur la béance d'un imaginaire où le sacré et le profane se rencontrent, où le temps et l'espace ne font qu'un. Illustrent-ils les préoccupations du collectionneur de mythes et de symboles religieux ? Dans un livre d'entretiens (2), Eliade répond à cette interrogation. Il efface la frontière entre la réflexion du savant et la créativité de l'artiste. Il incorpore leur itinéraire dans un mouvement cyclique perpétuel.

Les proses qui viennent de sortir, écrites en exil, sont inédites à l'exception du *Bordel des bohémiennes*, figurant dans le Cahier de l'Herne consacré à l'auteur et des *Trois Grâces*, parue dans une anthologie de la prose roumaine aux éditions Flammarion.

**EDGAR REICHMANN.**

**★ LES TROIS GRACES, de Mircea Eliade, traduit du roumain par Marie-France Ionesco et Alain Paruit. Gallimard, 345 pages, 110 F.**

(1) Chez Stock, Gallimard et l'Herne.

(2) *L'Epreuve du labyrinthe*, Belfond, 1978.

*Histoire*

## Le congrès de Vienne et ses princes

Pendant près d'un quart de siècle, on a tremblé des tremblements de la France, puis devant l'ogre. Le voilà enfin mis au coin. En novembre 1814, il s'agit pour le congrès de Vienne de construire tout tranquillement une Europe nouvelle, celle des princes, aux frais de la Pologne (elle a l'habitude de passer de main en main), de la Saxe et de quelques petits Etats qui ont trop fait risette au vainqueur d'hier, ou qui ont été créés par lui. En catimini, à son habitude, Talleyrand, observateur pour le compte de Louis XVIII, tisse sa toile, moins bénéfique pour son pays – pense l'auteur – qu'on a bien voulu le dire jusqu'à présent. Il parvient pourtant à négocier un accord secret entre la France, l'Angleterre et l'Autriche contre le géant russe et sa petite amie la Prusse.

Patatras ! L'aigle est passé entre les mailles du filet et vole de ville en ville à la reconquête de compatriotes hier prêts à se débarrasser de lui à tout prix, aujourd'hui vautrés à nouveau dans la passion. Cent jours de consternation, des milliers de morts, et tout recommence, à Vienne. Des accords seront signés quelques jours avant Waterloo. Difficile de définir les principes qui régiront la réorganisation de l'Europe, mis à part celui de la légitimité, opposé au droit de conquête dont Napoléon n'avait que trop fait usage. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, on n'en parlera que bien plus tard, et nous avons *pu juger de ce que la réalité a fait* avec l'idée.

Charles-Otto Zieseniss propose, ici, un livre alerte, essoufflé presque, au rythme des danses qui agitent les participants du congrès et le peuple viennois. Il nous montre les princes, empereurs et rois dans leur intimité amoureuse, presque aussi compliquée que les problèmes qu'ils avaient à résoudre, pesant parfois sur eux, et nous restitue une atmosphère telle qu'on n'en avait jamais respirée, qu'on ne ressentira jamais plus, même en 1918, même en 1945.

**G. GUITARD-AUVISTE.**

**★ LE CONGRÈS DE VIENNE ET L'EUROPE DES PRINCES, de Charles-Otto Zieseniss. Belfond, 293 p., 98 F.**

*Sciences naturelles*

## Des plantes passionnées

Vous n'irez pas très loin dans *la Vie sociale des plantes* si vous êtes de ceux que l'anthropocentrisme hérisse. Jean-Marie Pelt, auteur de nombreux livres sur le règne végétal et de « L'aventure des plantes », émission télévisée, cherche à prouver par tous les moyens – analogies, homologies – que les plantes, comme nous, connaissent l'amour, la guerre, et que leur société, qui n'a pas trahi les grandes lois naturelles, a quelque chose d'exemplaire. Les changements de l'une lui permettent de prévoir les changements de l'autre. Ainsi, *« au cours de l'été 1976, à Thionville, une extraordinaire floraison de coquelicots coloraient de rouge sang les bords d'un boulevard périphérique... et annonçaient curieusement le virage au rouge de l'hôtel de ville qui se produisit l'année suivante »*. On se demande pourquoi il n'a pas ajouté que coquelicot contenait le mot « coco », que tout était donc dans l'ordre des choses.

Cette façon de politiser les coquelicots n'est qu'un exemple, parmi beaucoup d'autres, des excès d'une démonstration trop systématique. Pourtant, au cours du livre, on s'intéresse de plus en plus à ces plantes qu'on voit vivre, évoluer. De l'algue bleue à la forêt centenaire, on suit leur épopée. Mieux, on s'en souvient. Il faut prendre *la Vie sociale des plantes* comme une leçon de choses faite par un professeur qui nous transmet à la fois ses idées sur le monde et sa passion pour les plantes. A chacun d'élaguer.

**JACQUELINE DEMORNEX.**

**★ LA VIE SOCIALE DES PLANTES, de Jean-Marie Pelt. Fayard, 400 p., 89 F.**

**● DES BOURSES DE CRÉATEURS RÉSIDENTS. – Le Centre national des lettres et le Centre international de recherche, de création et d'animation (CIRCA) attribuent chaque année deux bourses de créateurs résidents d'un montant de 97000 F chacune. *Les deux lauréats*, auteurs d'expression française, séjourneront à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1985 et s'engageront à participer directement aux activités du CIRCA pendant soixante jours ouvrables répartis dans l'année d'un commun accord. Les thèmes de recherche *et d'animation* choisis par le CIRCA en 1984-1985 sont : les jardins italiens, la poésie japonaise, culture et vie quotidienne, matière de Bretagne. (Renseignements : Centre national des lettres, 6, rue Dufrénoy, 75116 Paris, où les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 1er mai 1984.)**

# société

## Femmes : l'optimisme et le souvenir

UNE manière originale de célébrer le 8 mars, Journée internationale des femmes : lire. Trois livres pour se remémorer le passé, lointain ou immédiat des luttes de femmes.

Angela Davis, c'est toute une nostalgie des années 70 : pour certains, une survivance ; pour d'autres, une réserve d'optimisme, d'énergie au combat, qui saura surmonter le reflux des années 80. Affirmant avec élégance sa beauté de femme noire, longiligne, le regard décidé, elle parle avec conviction, des Noirs, des femmes, refusant *« que l'on dise que la lutte est endormie, finie. Elle prend seulement d'autres formes »*.

*« A une période dure où celles qui, comme moi, parlaient des problèmes spécifiques des femmes noires n'étaient pas même écoutées, explique-t-elle, a succédé une période où le mouvement des femmes devient multiracial et plus ouvert aux ouvrières. C'est dans ce cadre que s'inscrit mon livre* Femmes, race et classe. *J'ai décidé de l'écrire quand j'étais en prison. Dès ce moment, j'étais consciente de la quasi-absence d'engagement des femmes noires dans le mouvement des femmes. »*

A cela une raison principale, selon Angela Davis : le racisme présent dans le mouvement des femmes depuis son tout début, depuis les revendications pour le droit de vote. Elle appuie cette thèse par de nombreux témoignages et descriptions, par un historique précis, dans un livre certes intéressant, mais auquel on peut reprocher d'être plus un panorama qu'une démonstration.

Autre optimiste irréductible, Simone de Beauvoir a eu, depuis dix ans, plusieurs entretiens avec une féministe allemande, Alice Schwarzer, désormais réunis dans un livre, *Simone de Beauvoir aujourd'hui*. On y retrouve, fidèle, l'image d'une *« pionnière du nouveau féminisme »*, selon Alice Schwarzer. Ses propos et ceux de Sartre – *il participe à l'un des six entretiens* – *susciteront*, comme à l'accoutumée, admiration ou agacement, selon l'opinion qu'on a de leur itinéraire dans le siècle, de leur couple mythique et de leurs engagements.

*« Dans ces entretiens,* écrit Alice Schwarzer en introduction, *Simone de Beauvoir se révèle une fois de plus comme une des voix de femmes les plus honnêtes et les plus radicales de notre époque (...) Avec* le Deuxième Sexe (...) *elle a fait un acte de pionnier sans précédent. Aujourd'hui encore, trente-trois ans après sa parution, ce livre constitue l'œuvre théorique la plus complète du nouveau féminisme, et celle qui, pour la plupart des questions, va le plus loin ! »* Ce point d'exclamation exprime à lui seul un des problèmes actuels du féminisme : personne n'a continué le travail théorique global entrepris par Simone de Beauvoir, et on ne fait que nier son héritage ou le célébrer, disant comme Alice Schwarzer que *« sa vie et son œuvre sont un défi lancé aux hommes et aux femmes. Car, si les femmes peuvent trouver dans sa théorie l'explication de leur situation, elle ne pourra jamais leur servir d'excuse »*.

Les femmes aux côtés desquelles Simone de Beauvoir s'est rangée, depuis le début des années 70, peuvent aujourd'hui regarder les traces de leur lutte dans *Les femmes s'affichent*, un livre qui reproduit de nombreuses affiches du mouvement des femmes, pour l'avortement et contre le viol notamment. Réunies par un groupe de neuf femmes de Nice et de la région parisienne, la Gaffiche, elles sont, selon les auteurs du livre, *« le miroir fidèle et coloré de ce que nous avons entrepris. Elles illustrent ce que fut et ce qu'est le mouvement des femmes dans sa pluralité, sa diversité, sa créativité, son évolution »*. Elles rappellent aussi que les femmes sont beaucoup moins dépourvues d'humour qu'on ne le croit généralement.

**Jo. S.**

**★ *FEMMES, RACE ET CLASSE*, d'Angela Davis. *Editions Des femmes*, 341 p., 78 F.**

**★ SIMONE DE BEAUVOIR AUJQURD'HUI, d'Alice Schwarzer. Mercure de France, 127 p., 54 F.**

**★ LES FEMMES S'AFFICHENT, de la *Gaffiche*. Syros, 127 p., 120 F.**

∴

● Dans la collection de cassettes des éditions Des femmes, *Ecrire, entendre*, le livre d'Angela Davis est désormais disponible, lu par elle-même. Viennent en outre de paraître, pour le mois de mars : *Cosima ou l'Italie*, de Germaine de Staël, lu par Françoise Fabian ; *la Renfermée, la Corse*, de Marie Susini, lu par elle-même ; *la Naissance du jour*, de Colette, lu par Michèle Morgan ; *la Passion selon GH*, de Clarisse Lispector, lu par Anouk Aimée.

## portrait

# Les chevauchées d'Éric Deschodt

**● *Un écrivain qui se promène dans sa propre vie comme un voyageur curieux de tout.***

DE son milieu d'origine, Éric Deschodt a gardé des manières policées et une extrême courtoisie. De sa vie non conformiste et peu fortunée, il a hérité une sorte d'incertitude de lui-même et de timidité qui lui donnent, malgré ses quarante-six ans, un air de grand jeune homme, juste un peu vieilli par les années.

Dans sa *« famille bourgeoise classique »*, son avenir était programmé : les études secondaires à Neuilly, les études supérieures. Éric Deschodt serait normalien ou énarque peut-être, banquier ou haut fonctionnaire sans doute. Après une année d'hypokhâgne il a *« tout lâché »*. Sans grand mérite, selon lui : *« Je n'ai pas eu peur, car je crois être assez irresponsable*, dit-il, *et je ne sais pas si j'ai agi par réel ennui devant les carrières qu'on me promettait ou plus simplement pour justifier ma paresse. »*

Commence alors le singulier parcours d'un homme qui se promène dans sa propre vie comme un voyageur curieux de tout, même des tâches sans gloire et des expériences incertaines ou désastreuses. Très vite, le lycéen devient reporter – on est à la fin de la guerre d'Algérie, – puis correspondant de la radio française à Brazzaville, au Congo, où il reste un peu plus d'un an. De retour en France, Éric Deschodt sera vendeur de machines agricoles à Orléans, puis représentant en peinture, avant, dit-il, *« l'épisode peu reluisant de ma maison d'édition, minuscule et marginale, qui a publié un seul livre »*.

Après ce fiasco, il retrouve un emploi de journaliste grâce à Marcel Dassault. A *Vingt-Quatre Heures*, qui ne paraîtra que pendant onze mois, puis à *Jours de France*. Éric Deschodt ne se cache pas d'être *« plutôt un homme de droite »*, ce qui a dû faciliter ses sept années dans ce journal.

Son licenciement, en 1972, ne le laissera pas désemparé. Il s'en va en Camargue... pour élever des anguilles, tandis que son épouse et ses trois enfants (ils sont aujourd'hui quatre) continuent d'habiter Paris. *« Ce fut rapidement une catastrophe »*, précise-t-il avec cette sorte de négligence qu'il met au récit de sa vie. *« Pourtant, je suis resté trois ans en Camargue. C'est au terme de ce séjour que j'ai présenté chez Lattès le manuscrit des* Demoiselles sauvages. *Mon livre a été accepté... »*



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

A près de quarante ans, il fallait bien faire le point et constater que *« cette vie était une succession d'impasses »*. C'est dans l'écriture seulement que l'instabilité irréductible d'Eric Deschodt a pu s'apaiser.

Du récit de la vie aventureuse du *Général des Galères* (Lattès, 1979), Eric Deschodt est passé à un roman inspiré de son goût des marais et de la chasse, *les Îles captives* (Lattès, 1981), puis à une biographie de Saint-Exupéry (Lattès), avant de publier *la Gloire du Liban* (Lattès, 1982), *« un roman ancré dans l'actualité. En 1980 j'étais à Beyrouth. J'y suis allé parce que ce qui se déroulait là-bas me passionnait, que je ne pouvais pas imaginer d'en être absent »*.

### « Le voyage de Gary et d'Ajar »

Son livre, qui vient de paraître – *le roi a fait battre tambour*, ou la folle équipée du cadet de La Pivardière, insoucieux des lois de l'époque au point d'être bigame – est son premier *« vrai roman historique »*. L'histoire du cadet bigame, sous le règne de Louis XIV, et, de la machination judiciaire qui fit de sa première épouse une victime, accusée de l'avoir tué, n'occupait qu'une quarantaine de pages du livre *Causes célèbres et intéressantes*, découvert par Eric Deschodt dans la bibliothèque familiale.

C'est sans doute par sympathie instinctive, pour cet homme qui avait préféré les chemins cachés aux avenues de la respectabilité, les masques à la triste nudité d'un seul visage, qu'Eric Deschodt a eu envie *« de lui rendre vie »*. Mais l'écrivain dit aussi avoir été *« fasciné »* par l'acharnement avec lequel un juge voulut montrer que la justice ne saurait se tromper, frénésie dont, de siècle en siècle, ont hérité quelques magistrats, à jamais persuadés que la machine judiciaire sécrète sa propre cohérence.

Eric Deschodt a su représenter et démonter tout cela dans un récit rapide comme la vie de La Pivardière, rythmée de mensonges, d'amours, de coups de théâtre, double vie où le suspense est maintenu jusqu'à la dernière chevauchée.

*« J'ai certes pris plaisir à ce roman historique*, conclut son auteur, *mais ça m'ennuierait d'être enfermé dans un genre littéraire. »* On imagine mal Éric Deschodt enfermé, lui qui réussit à s'évader de tout, y compris du récit linéaire, lorsqu'il s'enthousiasme pour la lecture de Claude Simon. Il lui arrive même de rêver à l'évasion suprême, hors de sa propre identité : *« On en rêve toujours de ce voyage-là... Celui de Gary et d'Ajar... »*

**JOSYANE SAVIGNEAU.**

**★ LE ROI A FAIT BATTRE TAMBOUR, d'Eric Deschodt. Lattès, 393 p., 75 F.**

## voyages

# Le touriste changé en pèlerin

**● *Jean Blot sur le mont Athos.***

VOULEZ-VOUS en cette fin d'hiver vous retrouver sur le mont Athos baigné de mer et de lumière ? Alors, lisez *la Montagne sainte*, de Jean Blot, vous y serez. Pendant dix jours, à l'époque de la Pentecôte, il l'a parcouru à pied, allant d'un monastère à l'autre, et il en rapporte un livre plein de charme et de surprises, qui est un peu plus qu'un récit de voyage.

Jean Blot, dans ses romans (*les Illusions nocturnes, les Cosmopolites, le Gris du ciel*, pour n'en citer que quelques-uns), est toujours allé à la recherche d'une vérité. Comme le romancier, le marcheur, lui aussi, s'est mis en quête. A la fin de son périple, il ne sera plus tout à fait le même qu'au départ. Sa randonnée solitaire sur un cap fleuri, peuplé d'oiseaux et de papillons, partagé entre l'ombre des forêts, la fraîcheur des sources ou le soleil qui plombe sur la rocaille, l'a entraîné dans une aventure intérieure presque spirituelle.

Elle ne manque pas de piquant, cette aventure, et pour le promeneur lui-même, qui est le premier à rire de son incongruité. Cet ancien fonctionnaire de l'ONU et de l'UNESCO, aujourd'hui secrétaire international du Pen Club, ne donne-t-il pas à ceux qui le connaissent la parfaite image de l'esthète, voire du dandy, avec sa courtoisie, son raffinement, son élégance, l'œillet qu'il arbore toujours à la boutonnière ? Malgré son allure sportive, on s'étonne de le rencontrer ici sac au dos, un chapeau de cow-boy sur la tête, gravissant des sentiers de chèvre au risque de s'y perdre, suant, soufflant, se nourrissant à chaque halte d'une « vache qui rit » glissée entre deux biscuits, savourant, le soir tombé, la rude pitance des moines avant de gagner la chambre ou le dortoir qui délasseront sa fatigue.

Il y a plus singulier encore : la rencontre entre ce juif, certes d'origine russe, mais fortement occidentalisé, humaniste, incroyant, et cette Grèce byzantine, orthodoxe, qu'il voit fonctionner, comme « un piège à Dieu », avec ses couvents presque vides, ses moines noirs et barbus, irritants d'indifférence et de salete, sortant *hébétés comme des ivrognes* de leur liturgie millénaire. L'autre Grèce, l'antique, la païenne, a toujours séduit et retenu Jean Blot, puisqu'il s'est bâti une maison sur une de ses îles. Mais cette théocratie, étrange jusqu'à l'absurde, toute bardée d'interdits... ? Or, c'est elle qui lui fera subir sa métamorphose.

### L'univers de la gratuité

Très vite, le touriste, et presque malgré lui, va se muer en pèlerin. Rien n'est vraiment prévu pour le premier sur la Montagne Sainte, alors qu'au second on donne le couvert et le gîte dans chaque monastère. A la faveur de ce changement d'état, Jean Blot découvrira bientôt une légitimité toute nouvelle de son être qui n'a plus besoin du travail, du métier, de la réussite, pour se fonder. Peu à peu il pénètre ainsi dans l'univers de la gratuité, mot voisin de la grâce.

Le pèlerin commence par apprendre à attendre. Partout on lui donnera l'essentiel, mais sans jamais bousculer un rite immuable. Il faut s'y faire. Jean Blot s'y fait. Il y a des moments d'attente admirables dans son livre, quand, exténué, affamé, il arrive dans une vaste cour plantée de cyprès ou de lauriers-roses et que, assis sur un banc, accueilli ou non par quelques moines, il contemple le ciel qui fonce avant de se piqueter d'étoiles.

Puis c'est le signe de la solitude qui s'inverse. Elle n'est plus *« cette pauvresse dont le visage gris et décharné, les mains tremblantes, les loques, me racontaient seulement mes échecs et tous les reproches qu'on pouvait m'adresser »*. Elle devient une valeur positive où le moi sent croître son affirmation et sa force.

Une savoureuse allégresse préside à cette éducation, à laquelle le comique, le cocasse et parfois le scandale se mêlent. N'imaginons pas que ce juif humaniste va passer sous les Fourches Caudines de Byzance, sans se démener comme un diable. Et il a l'œil pour repérer les travers de cette petite société qui rêve si bien du ciel qu'elle en oublie la terre et les hommes.

Pourtant, aucun esprit voltairien n'imprègne ce récit, qui allie l'humour à la méditation et au lyrisme, mais jamais l'ironie. Car Jean Blot, malgré ses résistances, s'est totalement ouvert à la leçon que donne le mont Athos. Il a compris que, sur ce cap perdu, on préservait quelque chose d'essentiel pour l'homme, son équilibre et sa raison. Le sens du divin, où le prendre mieux qu'ici, même si on le trouve plutôt dans la nature et sa beauté que dans les litanies des moines ? Ne parlons pas d'une conversion, ce serait excessif. Disons seulement qu'autour de Jean Blot et pendant sa longue marche ensoleillée le « piège à Dieu » a bien fonctionné.

**JACQUELINE PIATIER.**

**★ LA MONTAGNE SAINTE, de Jean Blot. Albin Michel, 228 p., 65 F.**

## le feuilleton

# Le charme même

*(Suite de la page 13.)*

ET voilà que les moustiques s'en mêlent, les serpents cuits sous la cendre, les divagations du paludisme. Plus Philippe se révèle inapte aux expéditions pour séances de diapos salle Pleyel, plus Béatrice s'y sent à l'aise. L'amour peut-il survivre à pareilles différences de natures ? On a vu des officiers de marine démissionner pour une fiancée que la solitude effraie ; on n'imagine pas Béatrice renonçant aux aléas torrides de la remontée de l'Orénoque avec, au bout, la vérité sur la disparition de son père.

En fait, le papa explorateur n'a pas eu la fin glorieuse dont rêvait sa fille. La fable du piranha vorace avait été inventée pour éviter les questions gênantes de l'enfant. Les adultes devraient se méfier davantage des explications lâchées tout à trac, pour gagner du temps. J'ai connu une gamine à qui, pour maquiller le suicide de son père, on avait raconté qu'il s'était perdu dans le bois de Boulogne... On devine ce que cette balïverne coûta à l'orpheline en perplexités, en faux espoirs, en volonté de reprendre les recherches ! Et le père de Béatrice, vous demandez-vous ? Cherchez la femme, répondrait la sagesse populaire. Lisez plutôt *Poisson d'amour*. Vous y découvrirez ce qui importe plus que les faits : les ravages qu'une déception peut entraîner, loin au-delà de ce qui l'a causée ; surtout si, comme Philippe, on ne sait garder les gens que lorsqu'ils sont déjà partis.

J'AI dit que les faits comptaient pour peu. C'est vrai en poids de réalité fiable, mais non en valeur poétique. Les détails délirants et la logique de rêve auxquels le narrateur donne les apparences du plausible visent à suggérer, par équivalences, l'état secret des êtres. Le piranha, par exemple, donne à imaginer – autrement qu'un long discours – ce qui reste d'un papa enfui, dans la tête d'une fillette fiévreuse.

Le charme de Cauwelaert tient à ce maniement du fantastique. On songe à la fois au Blondin de *l'Humeur vagabonde*, au Marceau des *Elans du cœur*, avec une brusquerie dans la tendresse qui n'appartient qu'aux années 80, et à l'auteur. A défaut de fin heureuse, car tout porte à craindre que ce premier amour ne succombe à sa fantaisie même, le bonheur de lecture, lui, est constant et dure au-delà du livre.

Il y a de la gaieté à se dire que, dans le gros arbre de la production littéraire où fientent et s'égosillent tant de pâles oiseaux, un sujet a trouvé son chant, qu'il va le travailler, et qu'il nous charmera encore, c'est sûr.

**BERTRAND POIROT-DELPECH.**

**★ POISSON D'AMOUR, de Didier Van Cauwelaert. Le Seuil, 188 p., 59 F.**

## lettres étrangères

### ROMANCIERS AUTRICHIENS D'AUJOURD'HUI

# Une prodigieuse vitalité

**FAUT-IL y voir l'influence de l'art baroque ? S'agit-il de la leçon de Wittgenstein, avec son fameux mot d'ordre : *« Les frontières de mon langage sont les frontières de mon univers ? »* Ou bien est-ce tout simplement une tradition nationale qui veut que, plutôt que de s'opposer à la société, on préfère généralement, sur les bords du Danube, en démonter les rouages ? Une chose est sûre : il y a chez les écrivains autrichiens un goût évident pour les jeux avec la forme et avec l'écriture. Deux romanciers, traduits pour la première fois en français, Gert Jonke avec *Musique lointaine* et Gert Hofmann avec *le Cheval de Balzac*, se joignent à Thomas Bernhard – l'un des hommes de lettres les plus importants de notre époque qui publie le quatrième tome de son autobiographie, *le Froid* – pour nous en apporter, une fois de plus, la preuve. A peine leur aîné, il est âgé de cinquante-trois ans.**

**Tous trois *appartiennent à l'écurie du* Residenz-Verlag, éditeur salzbourgeois dont le rôle, pour l'avant-garde autrichienne, peut être comparé à ce que furent jadis les Éditions de Minuit pour la nôtre. Ils témoignent de l'extraordinaire vitalité de la littérature autrichienne d'aujourd'hui.**

## Deux écrivains à découvrir : Gert Jonke et Gert Hofmann

NÉ à Klagenfurt en 1946, Gert Jonke, qui est le plus jeune, a fait ses études à Vienne où il s'est fixé, après de nombreux voyages et des séjours prolongés à Berlin, à Londres, à Buenos-Aires. Il ne fait pas mystère de ce qu'il doit aux recherches des musiciens dodécaphonistes viennois.

Tiré de son lit un beau matin par un impérieux coup de sonnette, le héros de *Musique lointaine*, un compositeur qui ne compose plus, se retrouve, comme dans un roman de Kafka... ou un conte de Lewis Carroll, brusquement confronté avec l'étrange. C'est d'abord un mystérieux enquêteur en blouse grise, surgi d'un bahut qui a pris inexplicablement la place occupée jusqu'alors par un miroir. C'est ensuite, la chambre du héros s'étant soudain métamorphosée en celle d'un asile d'aliénés, l'apparition d'un non moins mystérieux personnage (docteur ou chef d'orchestre ?) arborant sur sa chevalière un mini-ordinateur. Interrogé par l'homme en question, il apprend qu'il a tenté de se suicider, mais que la première pièce, la plus importante, hélas, manque à son dossier. L'infirmière, ancienne cantatrice *dont la voix fut* un jour brisée par son professeur, disparaît à son tour. Follement amoureux, voici notre héros à ses trousses...

Ecrit, comme *la Modification* de Butor, à la deuxième personne du singulier *(« Qu'est-ce que ça veut dire, moi ?* interroge l'auteur. *Vous pouvez me le dire ? Non ? Alors, vous voyez »)*, *Musique lointaine est un livre plein d'humour*, de poésie et de facéties, fascinant, sans aucun doute, mais aussi, il faut bien le dire, déroutant, voire irritant.

Entraîné à travers les circonvolutions d'un parcours fantôme, le lecteur voit surgir au fil des pages une funambule, dont l'art consiste à s'élever dans les airs sur une corde qui n'existe que dans sa seule imagination, ou encore, un premier violon *que l'on doit attacher sur son siège* pour l'empêcher de tourner sur lui-même, entraîné par son jeu. Les personnages et les objets se volatilisent ou se métamorphosent, comme par enchantement. Une ligne téléphonique devient, par exemple, une portée de musique. Quant à notre héros, il se retrouvera, au terme de sa poursuite (qui n'est peut-être qu'une fuite), au point de départ, car, écrit Jonke, *« une histoire sans début est toujours aussi une histoire sans fin »*.

Gert Hofmann, lui, est né en 1932 en Saxe. Il vit aujourd'hui à Klagenfurt et enseigne à l'université de Ljubljana, en Yougoslavie ; plusieurs prix littéraires ont déjà récompensé son œuvre.

### Lenz, Casanova, Walser et Balzac

Caractérisé par le même souci de l'écriture, son livre, *le Cheval de Balzac*, est d'une facture indéniablement plus classique. Ce qui n'empêche nullement ce recueil de nouvelles d'être bourré lui aussi de chausse-trapes. Il ne s'agit pas, cette fois, de héros fictifs mais de personnages historiques, quatre écrivains en l'occurrence : Balzac, Casanova, Lenz, auteur notamment des *Soldats* et du *Précepteur*, Robert Walser, l'écrivain suisse-allemand encore méconnu en France. A travers le récit d'une rencontre décisive (certaines ont réellement eu lieu, d'autres sont purement imaginaires, mais le ton reste le même) survenue dans leur vie, c'est l'isolement désespéré et irréductible de l'artiste face au monde qui est visé.

Les implorations du jeune Lenz, qui, ayant pris conscience de *« la condition fatale qui est celle de l'écrivain en Allemagne »*, est revenu supplier son père de l'aider à rentrer dans la vie bourgeoise, se déroulent sans que ce dernier, personnage majestueux et lointain, à l'image de Dieu, ait prononcé un seul mot. Entre Casanova, devenu un vieillard grotesque, et sa mère, il s'agit d'un dialogue de sourds, le premier s'efforçant en vain de persuader la seconde que *« son existence même est une œuvre d'art »*, tandis qu'elle répète inlassablement qu'il n'est qu'un vieux cochon. Quant à la force explosive des propos tenus, dans une loge de théâtre, en attendant le public, entre un Balzac inquiet et fébrile (la pièce que l'on monte est la sienne) et l'inspecteur des cloaques de Paris qui, lui, réussit à attirer les foules en leur montrant simplement le spectacle « vrai » du dépeçage d'un cheval vivant par des rats, elle tient en grande partie à la date où l'auteur les a situés : le 18 juin 1850, soit l'avant-veille de la mort de Balzac.

Le secret de l'art de Gert Hofmann est précisément dans ces glissements et ces décalages imperceptibles qu'il fait subir, avec plus ou moins de bonheur selon les récits, aux données historiques.

Cette manipulation de la réalité, au sens ordinaire du mot, est en définitive ce qui rapproche les livres, au demeurant si différents, de Gert Jonke et de Gert Hofmann (rendons hommage, en passant, aux prouesses accomplies par leurs traducteurs respectifs : Robert Simon et Martine Kayser). A travers le foisonnement irrépressible de *Musique lointaine*, le réel s'efface et se dissout pour faire place à la pure musique du langage. Derrière les silences, ou les non-dits, du *Cheval de Balzac*, il se gonfle et se dilate, laissant entrevoir cette autre vérité que masquent en général les apparences.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

**★ MUSIQUE LOINTAINE, de Gert Jonke, traduit de l'allemand par Robert Simon. Gallimard, 290 pages, 75 francs.**

**★ LE CHEVAL DE BALZAC, de Gert Hofmann, traduit par Martine Kayser. Robert Laffont, 200 pages, 65 francs.**

## Rencontre avec John Fowles

*(Suite de la page 13.)*

Il a aimé la chasse *« jusqu'au service militaire »*, il possède une impressionnante collection de tasses à thé en porcelaine de Newhall, une petite fabrique du Staffordshire ; et des livres partout. Sa cave de vins français n'est pas mal non plus, et il a un petit faible pour ceux qui viennent des pays de Loire et pour le sauvignon !

John Fowles collectionne aussi les mots rares. *« Ecrire,* dit-il, *c'est une sorte de jardinage : il faut creuser, bêcher, couper des arbres et des branches... » Dans sa prose,* il fait des boutures avec des mots difficiles que vous trouverez dans tout bon dictionnaire – *« stichomythie »*, *« chiton »*, et – des mots inventés ou déformés – *« tétrorchides »*, *« mocarabes »*, etc. Voilà le jeu qui le passionne. *« Ce que je n'aime pas en Angleterre et en Amérique,* dit-il, *c'est que chaque livre doit surpasser le précédent, se vendre plus. Par exemple,* Mantissa, *c'était une réflexion sur le travail de l'écrivain dans la tradition du conte philosophique du dix-huitième siècle. Je pensais faire éditer ce texte par une petite maison, ce que nous appelons* private press. *Mais mon éditeur (Little Brown à Boston) l'a voulu : j'ai prévenu que ce livre-là ne pouvait en aucune sorte être un best-seller ; mais les éditeurs sont parfois étranges, aveugles. Ils ont tenu à le publier... »*

### La mort du roman ?

Comme nous parlons de l'influence qu'a pu avoir sur lui Thomas Hardy, son « voisin » de Dorchester, il reconnaît son admiration pour *la Bien-Aimée*, le dernier roman de cet auteur, écrit en 1892. *« Je pense que* Tess d'Uberville, *ou* Jude l'Obscur *sont de grands romans,* dit John Fowles, *mais Hardy n'est pas quelqu'un de plaisant. Cependant, en un certain sens, il a surmonté le traumatisme d'être un écrivain célèbre. C'est un grand problème pour les auteurs anglais et américains : au lieu de faire des livres sur le monde extérieur, on écrit de plus en plus sur le problème d'être un écrivain. L'écrivain est devenu beaucoup trop un objet d'étude.* (Il soupire.)

*» Dans mon bureau, j'ai la bibliographie des ouvrages écrits sur moi : c'est terrible pour un homme de mon âge d'avoir un livre qui est plein d'autres livres et de thèses sur ce qu'il a fait... Avec ces professeurs qui connaissent tous vos tours, vous vous sentez sans cesse analysé et vous finissez par n'écrire que pour les professeurs. C'est très mauvais... Et puis, on vous traite comme si vous étiez mort. C'est très désagréable, cela vous enlève toute envie d'écrire simplement une histoire. »*

Dans *Mantissa*, d'ailleurs, comme un « dur » au jeu de massacre, John Fowles démolit tout et décrète, entre autres, *« la mort du roman »*. *« Le roman, dans cette saleté d'Angleterre, vraiment, je le déteste,* dit Miles, le personnage principal de *Mantissa. En Amérique, c'est encore pis. Au moins, les Français font de leur mieux pour l'enterrer... »* Puisqu'il faut écrire des romans – et non plus *sur le roman*, – Miles, qui est écrivain et qui souffre d'amnésie, se trouve en proie à ses muses, des bonnes femmes terribles qui font alterner le sexe et le catch, et avec qui il a de curieux rapports.

*« Je crois aux muses,* sourit Fowles. Je les taquine. *Mais je leur résiste. Il y a quelque chose de mystérieux dans le processus de l'écriture, comme si les choses vous venaient de l'extérieur. Vous ne pensez plus rationnellement, car, à l'intérieur de vous, des personnes mystérieuses vous font faire des choses que vous ne voulez pas, auxquelles vous n'auriez pas pensé. Pour moi, c'est la preuve qu'un roman est en train de devenir vivant ; ça commence à vivre quand les personnages se mettent à vous parler, à se disputer.*

*» Dans* la Maîtresse du lieutenant français, *par exemple, Sarah était très difficile, comme une femme réelle avec son propre tempérament. Souvent, elle disait : « Non, je ne dis pas cela. Non, je ne parlerai pas... »*

Pourtant, l'auteur devrait avoir toutes les possibilités d'être un dieu, de diriger les destins qu'il a créés, puisqu'il peut toujours avoir le dernier mot. *« Non. Je ne pense pas du tout que le romancier soit un dieu. Quand j'écris, je prête beaucoup d'attention aux dialogues subconscients qui surgissent ; parfois, c'est le personnage lui-même qui me dit : « Je ne peux pas me conduire ainsi. Repenses-y. » Je sais que je ne prête pas d'attention à ces remarques. J'en souffrirai plus tard, quand je relirai le passage. Cela sonnera faux. »*

Hommage à Flann O'Brien, *« qui fut le premier à libérer ses personnages de l'illusion qu'ils étaient moins réels que leur auteur »*. *Mantissa* a-t-il libéré John Fowles de la dictature des commentateurs ? Vous le saurez, chers lecteurs, dans son prochain livre...

NICOLE ZAND.

**★ MANTISSA, de John Fowles, traduit de l'anglais par Annie Saumont. Albin Michel, 226 p., 69 F.**



## Thomas Bernhard au sana

THOMAS BERNHARD serait-il un disciple de Descartes ? De volet en volet, son autobiographie révèle, à travers le labyrinthe de la trame, un dessin aussi rigoureux, à sa manière, que celui du *Discours de la méthode*.

Faisant suite au récit de l'anéantissement de l'enfant par l'école (*l'Origine*) et à celui de la découverte, hélas bientôt interrompue par la maladie, du monde réel par l'adolescent devenu apprenti épicier (*la Cave*), *le Souffle*, où l'on assistait au corps à corps hallucinant du jeune homme avec la mort, s'achevait sur l'annonce d'une nouvelle catastrophe : alors qu'il vient de quitter le monde de la maladie pour retrouver celui de la vie ordinaire, Thomas Bernhard apprend soudain qu'il est devenu poitrinaire. Le voici derechef hospitalisé.

Nouvelle étape du chemin parsemé de bifurcations imprévues que doit parcourir le futur écrivain pour se découvrir, *le Froid – Une mise en quarantaine* a pour cadre le sanatorium pour tuberculeux pulmonaires de Grafenhof, un lieu qui tient à la fois de la colonie pénitentiaire et de la caricature d'un couvent.

Une fois de plus, cette sorte de génie qu'a Thomas Bernhard pour repérer l'atroce, le grotesque, voire le grand-guignolesque, sous le quotidien, nous vaut une série de pages inoubliables : description des médecins ignares ou sadiques, considérant les malades comme *« de simples soldats dont ils peuvent user et abuser à leur gré »*, et de ces derniers, passant leurs journées à extraire le maximum de crachats de leurs poumons délabrés. Processions de larves humaines, traînant leurs pantoufles de feutre le long des couloirs abreuvés de phénol, en arborant leur crachoir en guise d'ostensoir. Troupeaux épuisés, s'acharnant, sous la férule impitoyable d'une bonne sœur, à chanter dans la chapelle une messe de Schubert qui s'achève par un immense accès de toux collectif.

Après avoir essayé, tout d'abord, de *« faire comme tout le monde »* et de s'exercer lui aussi, sous l'œil narquois de ses compagnons d'infortune, dans l'art de l'expectoration, Thomas Bernhard se révoltera, cette fois encore, contre l'ordre imposé. Appelé un jour au labo, on lui dit que c'est par suite d'une erreur inexplicable qu'il a été déclaré positif. Ses épreuves ne sont pas terminées pour autant. Deux jours après avoir été rendu à la vie civile, une nouvelle analyse révèle une tuberculose à cavernes. Le voici maintenant bel et bien contagieux. La pose d'un pneumothorax échoue, le médecin chargé de l'insufflation ayant trop longtemps abandonné son patient sur la table d'examen pour débattre avec sa cuisinière du menu du déjeuner. Condamné à subir un pneumopéritoine, Thomas Bernhard apprend avec horreur que le médecin chargé de cette intervention inédite dont il va être le cobaye n'est autre que celui qui a tué précédemment son grand-père (*le Souffle*), en prenant la vessie obturée de ce dernier pour une tumeur.

Au terme de tribulations aussi variées et atroces à leur manière que celles des héroïnes du marquis de Sade, Thomas Bernhard réussira, grâce à son système consistant à faire semblant de se plier au règlement tout en l'ignorant, à quitter pour de bon Grafenhof. Tournant une fois pour toutes le dos à la maladie, il vivra *désormais selon ses propres lois*.

Si *le Froid* est aussi passionnant (la remarque est naturellement valable pour les précédents volets de l'autobiographie de Thomas Bernhard), c'est pour une large part parce que l'apitoiement sur lui-même est un sentiment inconnu de l'auteur et que le compte rendu de ses épreuves est toujours prétexte à une réflexion sur la condition humaine en général. Mais s'agit-il vraiment d'une autobiographie ? A travers l'histoire de cette lutte obstinée d'un homme (le fait que celui-ci soit le futur écrivain Thomas Bernhard n'a, au fond, qu'un intérêt anecdotique) pour devenir, envers et contre tous, qui il est, c'est un miroir qui nous est tendu. A nous de nous en saisir pour trouver notre propre voie.

J.-L. R.

**★ LE FROID – UNE MISE EN QUARANTAINE, de Thomas Bernhard, traduit de l'allemand par Albert Kohn. Gallimard, 136 p., 58 F.**

**★ A signaler également : L'IGNORANT ET LE FOU, une pièce de théâtre de Thomas Bernhard, publiée en 1972 chez Suhrkamp, traduite par Michel-François Demet. L'Arche, 112 p., 36 F.**

enquête

# Vous appelez ça un titre ?

*(Suite de la page 13.)*

Certains écrivains l'ont pourtant fait : Ferniot *(Pierrot et Aline)*, Sitbon *(Yves et Véronique)*, Tournier *(Gilles et Jeanne)*. Françoise Dorin a astucieusement modifié ce modèle, en plaçant le prénom féminin avant le masculin *(Virginie et Paul)*.

Un autre genre de titre se fait en associant une personne (ou un animal) et un lieu. D' *Iphigénie en Tauride* à *Zazie dans le métro*, en passant par *Robin des Bois* et *le Comte de Monte-Cristo*, cette mode a toujours eu, et garde encore bien des partisans : Marguerite Duras *(le Marin de Gibraltar)*, Carrière *(l'Epervier de Maheux)*, Decoin *(Abraham de Brooklyn)*.

*Crime et châtiment*, *Guerre et paix*, *le Bruit et la Fureur*, continuent à trouver des imitateurs : Maurice Clavel *(la Perte et le Fracas)*, François Mitterrand *(la Paille et le Grain)*, Jacques Monod *(le Hasard et la Nécessité)*.

Bien des titres, en fait, s'inspirent d'œuvres antérieures. *La Comédie humaine* fait allusion à *la Divine Comédie*, Curtis *(le Roseau pensant)* à Pascal, *Flic Story* à *Love story*, San-Antonio *(Vol au-dessus d'un lit de cocu)* à un film à succès. *Bonjour tristesse* (Sagan), *les Sanglots longs* (Perrault), *Prends garde à la douceur des choses* (Raphaële Billetdoux), renvoient à des poèmes d'Eluard, de Verlaine, de Toulet.

Il arrive que le même titre serve plusieurs fois. Dans le *Dictionnaire des œuvres* on trouve quatre *Songe* (écrits par Lucien de Samosate, Boccace, Strindberg et Montherlant) et deux *Sueur de sang* (de Léon Bloy et de Pierre-Jean Jouve). Deux livres intitulés *l'Autre* ont paru il y a une dizaine d'années, l'un d'André Chedid, l'autre de Julien Green.

Les objets usuels, les maladies courantes sont rarement évoqués par les auteurs de jadis. Ils s'intéressent, d'une façon générale, davantage à la peste qu'à la grippe, à l'âme qu'au corps. Des titres comme *le Nez* de Gogol et *la Marmite* de Plaute paraissent très originaux, dans ce contexte. Chez les auteurs du vingtième siècle, les références à la vie ordinaire ou, si l'on préfère, aux choses de la vie, sont devenues beaucoup plus fréquentes. On ne surprendrait personne aujourd'hui, je pense, si l'on intitulait un ouvrage *Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous avez demandé*. Il y a déjà eu, dans le genre, *Ouvert la nuit* (Morand), *Ralentir travaux* (Breton, Char, Eluard), *Au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable* (Gary), *Un billet de 2e classe pour Asnières* (R. Barkan), *le Beaujolais nouveau est arrivé* (Fallet).

## « Vous les entendez ? »

Dans les titres des œuvres classiques, on trouve peu de couleurs. Les écrivains modernes s'en servent plus volontiers. Ils en font généralement un usage insolite. Nous avons déjà vu passer une *Jument verte* (Aymé), un *Eléphant blanc* *(Troyat)*, un *Taxi mauve* (Déon), un *Homme violet* (Bruno Gay-Lussac), un *Diable vert* (Michel Cerf) et un *Nain jaune* (Pascal Jardin), entre autres.

Les verbes ont également gagné du terrain, chez les auteurs de romans policiers surtout, mais aussi chez les autres. Ce n'est pas un phénomène très récent *(Etes-vous fous ?* de Crevel date de 1929, *J'irai cracher sur vos tombes*, de Vian, de 1947), mais il va en s'amplifiant comme en témoignent *Vous les entendez ?* (Nathalie Sarraute), *Fouette, cocher !* (Boulanger), *Aimez-vous Brahms ?* (Françoise Sagan), *Détruire dit-elle* (Marguerite Duras), *la Nostalgie n'est plus ce qu'elle était* (Simone Signoret), sans oublier bien sûr *Autant en emporte le vent* et *En attendant Godot*.

Quels sont les mots qu'on retrouve le plus souvent dans les titres des œuvres classiques ? J'en ai relevé quelques-uns : amour, aventure, dame, dernier, enfant, famille, femme, fille, gens, grand, histoire, homme, madame, maison, maître, monsieur, mort, nuit, petit, roi, sept, temps, terre. Le mot aventure mis à part, les autres termes – y compris le mot roi – se retrouvent assez fréquemment dans les titres d'aujourd'hui. Amour, mort, femme et homme bénéficient d'une excellente cote. Si l'on voulait donner à un ouvrage un titre représentatif de la production actuelle, il me semble qu'il faudrait l'appeler *l'Amour et la mort d'un homme et d'une femme*.

## Comment naquit « la Cantatrice chauve »

Si bien des auteurs emploient des recettes éprouvées, il n'en reste pas moins vrai que la lecture des titres modernes est moins ennuyeuse que celle des titres anciens. Les seconds avaient simplement pour mission de renseigner, tandis que les premiers cherchent de plus en plus à surprendre

L'entre-deux-guerres a vu fleurir un grand nombre de titres insolites, souvent d'inspiration dadaïste ou surréaliste : *Unique eunuque* (Picabia), *le Pèse-nerfs* (Artaud), *Histoire de l'œil* (Georges Bataille), *l'Homme approximatif* (Tzara), *le Revolver à cheveux blancs* (Breton), *le Marteau sans maître* (Char). On retrouve un mélange analogue de provocation, d'humour et de poésie dans des titres plus récents, comme *la Porte dévergondée*, de Pieyre de Mandiargues, et *la Cantatrice chauve*, de Ionesco. On sait que cette pièce devait s'appeler à l'origine *l'Anglais sans peine*. Elle doit son titre définitif au lapsus d'un acteur qui, au cours d'une répétition, substitua à une institutrice blonde la cantatrice chauve. Ionesco n'est pas le seul à avoir donné à l'une de ses œuvres un titre de pure fantaisie. Dans *l'Automne à Pékin* (Vian), il n'est question ni de l'automne ni de Pékin. Les titres de San-Antonio sont la plupart du temps totalement gratuits : *Ça tourne au vinaigre, la Fin des haricots, Faut-il vous l'envelopper ?, Appelez-moi chérie, J'ai essayé, on peut !*

Il est des titres qui étonnent par leur agressivité : *la Ménopause de la reine* (Jean-Michel Gardair), *les Pue-la-mort* (Renzo Bianchini), *les Trous de la viande* (Teboul), *la Marche des grands cocus* (Roger Fournier), *Mon poing sur la gueule* (Salvaing), *Mon cul sur la commode* (Delfeil de Ton). D'autres nous surprennent parce qu'ils constituent un néologisme : *les Somnambidules* (Escarpit), *l'Irrévolution* (Pascal Lainé), *les Autocoincés* (Coupry), *le Désamour* (Michèle Saint-Lo). Les jeux de mots, tantôt sophistiqués, *l'Ivre Livre* (Marcel Moreau), tantôt affligeants, *le Chat beauté* (Paul Guth), sont fréquents.

On peut noter enfin qu'un grand nombre de titres de ces dix dernières années ont l'accent américain : *Lady Black*, *Killer* (Navarre), *Michigan Transit* (Madarasz), *Boy* (Christine de Rivoyre), *Loyola's Blues* (Orsenna), *Blackbird* (Cartano), etc.

## Trouvailles poétiques

*« S'il fallait tenir compte des titres de tous les livres jamais publiés, même à tirage confidentiel, de tous les policiers et de toutes les collections populaires, nous aurions certainement du mal à trouver de nouveaux titres pour nos ouvrages*, dit Francis Esménard, directeur des éditions Albin Michel. *En fait, quand nous choisissons un titre, nous nous assurons simplement qu'il ne figure pas au catalogue des œuvres disponibles, ensuite nous l'annonçons dans la presse professionnelle pour éviter qu'un confrère n'utilise le même. »*

Y a-t-il de bons et de mauvais titres ? Les avis sont partagés. *« On aime les titres des livres qu'on aime*, déclare Jacques Brenner, conseiller littéraire chez Grasset (1). *C'est un peu comme les prénoms. On n'aime pas certains titres à cause des ouvrages qui les portent. Est-ce que* Climats *est un bon titre ? Bernanos le trouvait déplorable. Le livre a pourtant obtenu un énorme succès. »* Jacques Brenner précise que les éditeurs changent souvent les titres des manuscrits qu'ils publient. *« J'ai lu un manuscrit intitulé* les Cerisiers de l'au-delà... *Je vois qu'il va paraître sous le titre* Charlotte ou l'Amour et la Mort même. *Est-ce que c'est mieux ? Il semble que ce soit mauvais d'évoquer l'au-delà dans un titre. »*

C'est Gaston Gallimard qui a appelé *la Nausée* le manuscrit de Sartre, d'abord intitulé *Melancolia*. Francis Esménard estime qu'il faut changer le tiers environ des titres des manuscrits retenus. *« C'est vrai, il y a des titres à succès, comme* Toujours plus ! *Mais c'est vrai aussi que le succès du livre fait voir le titre d'une autre manière.* Papillon *n'était pas un très bon titre, on pouvait penser qu'il s'agissait d'un ouvrage botanique. Le succès du livre l'a cependant rendu fabuleux. »*

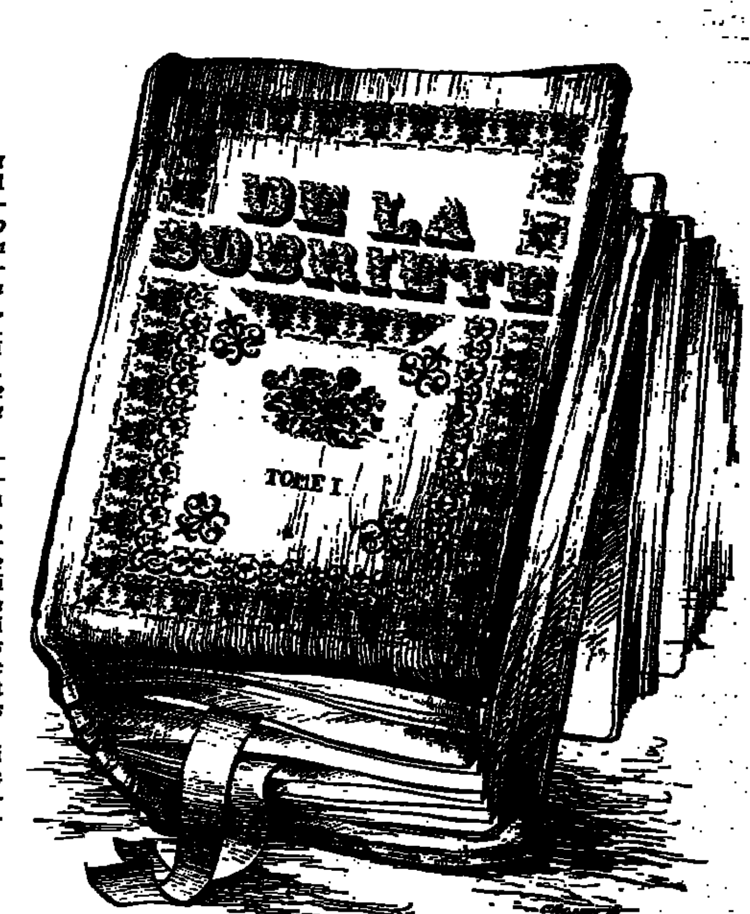
*« Il y a de mauvais livres qui ont de bons titres*, dit Paul Otchakovsky-Laurens. *Certains titres sont mauvais parce que trop abstraits, parce qu'ils n'ont aucun effet sur l'imagination et la mémoire du public. Il en est, au contraire, qui sont des trouvailles, des œuvres poétiques instantanées. Je suis hostile au procédé qui consiste à imiter les titres anciens. Il me semble que le titre doit être attractif, mais qu'il doit surtout correspondre au livre et l'éclairer. »*

Il y a des titres qui respirent l'ennui (je citerai pour ma part *l'Immoraliste* de Gide), des titres qui ont la main lourde *(le Baiser au lépreux*, de Mauriac), des titres qui vous tirent par la manche *(La guerre de Troie n'aura pas lieu)*, des titres qui n'ont pas peur des grands mots *(la Condition humaine)*, des titres qui enfoncent des portes ouvertes *(Tous les hommes sont mortels*, de Simone de Beauvoir), des titres d'un goût douteux *(Danse du ventre au-dessus des canons*, de Jules Roy).

Il y a aussi, bien sûr, des titres qui retiennent l'attention sans le faire exprès, qui savent garder leur mystère, qui ne disent rien de trop : *Alcools, Nord, les Bonnes.*

VASSILIS ALEXAKIS.

(1) Il est l'auteur d'une *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours* (Fayard).



★ *Dessin de CAGNAT*

# Les cadavres exquis

**● *La « théorie du titre » reste à faire...***

LA règle figure dans le soin que l'on met à lui échapper ! Si bien que tous les titres des romans récents, qu'ils se veuillent singuliers, originaux ou, au contraire, plutôt plats, se ressemblent...

Parmi les romans recensés, on remarque des titres hauts en couleur, des titres zoophiles, des titres à virgule, des titres attrape-nigauds, des titres à tiroir ou à double fond, des titres sans fin (style café-théâtre), des titres minimum (une initiale ou deux), des titres tonitruants, moqueurs ou chuchotés, des titres sans rapport avec le contenu, et une heure suffit, pour un lecteur entraîné, à « catégoriser » l'ensemble. Une analyse plus fine devrait mettre en rapport la couleur de la jaquette, la taille des caractères typographiques, le sexe de l'auteur, et toutes les variables visibles de la couverture. La « théorie du titre » reste à faire. Cette science nouvelle attend son Augustin Pyrame de Candolle, célèbre pionnier de la taxinomie des plantes...

Une conversation informelle avec Gérard Genette – auteur de *Palimpsestes* (1) – permet de baliser le terrain. Pour Genette, le titre appartient à un ensemble hétéroclite, qu'il nomme le *« paratexte »* . Le *paratexte* est tout ce qui s'ajoute à un texte pour en faire un livre : *« Titre, sous-titre, intertitres ; préfaces, postfaces, avertissements, avant-propos, etc. ; notes marginales, infrapaginales, terminales ; épigraphes ; illustrations ; prière d'insérer, bande, jaquette, et bien d'autres signaux accessoires procurant au texte un entourage et parfois un commentaire... »*

## Un mot de passe

Le chercheur qui en est à l'étude empirique du sujet avance à pas prudents, mais il sait déjà que *le titre* se révélera, à l'usage, un bon filon : *« S'il fallait que je me restreigne à un seul élément du paratexte, ce serait le titre – c'est sûrement le plus riche sous la forme la plus condensée. »*

Le titre est, en effet, un mot de passe, un code, une appellation, un aperçu, un avant-goût, un message... et il peut avoir une vie propre. Autonome. *(A l'Ouest rien de nouveau, Détruire, dit-elle* ou *la Vie [mode d'emploi* sont devenus des clichés.) Pour Gérard Genette, il faut distinguer deux sortes de titres : les thématiques et les génériques. Mais quand je lui demande de classer *Palimpsestes*, il hésite : *« C'est un titre ambigu puisqu'il désigne l'objet du livre et le livre lui-même. »* Genette ajoute : *« ... Font aussi problème les titres énigmatiques et paradoxaux. Le livre le plus noir de Zola s'intitule* la Joie de vivre. *Aragon a écrit* le Poème inachevé... roman *et Bénézet, dans* Histoire de la peinture en trois volumes, *ne traite pas le sujet qu'il semble annoncer. »*

Chaque auteur a ses manières de titres (2). Mais le roman nouveau-né a aussi un parrain, l'éditeur, sans parler de l'innombrable famille des attachés de presse, des représentants, des libraires et des lecteurs potentiels. Si bien que la généalogie des titres n'est pas facile à établir. Elle se perd dans la foule des intermédiaires.

La mode aussi joue un rôle. Et le plagiat, l'intention parodique, l'allusion littéraire, le calembour, ajoutent à la confusion. La difficulté de baptiser un livre entraîne logiquement la difficulté de savoir pourquoi il a été baptisé ainsi. Cela vient sans doute aussi du fait que, comme le livre, le titre joue sur deux registres : le culturel et le commercial. Marchandise, *le livre et son titre obéissent* aux lois des marchandises, mais ils ne sont pas que cela... Les spécialistes du marché et de la distribution ont d'ailleurs trouvé la juste expression pour *« expulser »* leur embarras : le livre, pour eux, est un *« produit sentimental »*. Un hybride, en quelque sorte!

## « Jamais un coup de dés n'abolira le hasard »

Pour un observateur étranger, qui ignorerait tout du commerce de la librairie, le titre serait cependant reconnu pour ce qu'il est : une formule magique. Un homme entre dans un magasin, il dit au vendeur : *« Jamais un coup de dés n'abolira le hasard »* et l'autre lui tend un livre. *Toujours le même.* Ce côté « Sésame, ouvre-toi! » du titre n'a pas échappé aux auteurs en quête d'audience. C'est pourquoi, dans les ouvrages récents, ils déploient toute une panoplie qui, donnée en vrac, ressemble à un magasin de sorcière.

Dans ce bric-à-brac, il y a des miroirs, un perchoir à perroquet, une horloge sans balancier, une eau-forte, une bicyclette bleue... Laconique par définition, le titre en appelle souvent au mystère et à la superstition. Une couleur (le rouge et le noir sont très portés, ainsi que le blanc), un animal *(le Cheval étoilé, Le chat qui la regarde, la Danse d'amour d'un vieux corbeau...)*, un tiret bien placé *(Mère-solitude, Perce-nuits, Sainte-Louve...)*, une virgule opportune *(Quelque part, une femme* ou *Ce soir, on joue mes rêves)*, une allitération *(Oncle Octave, Laura Laur)*, un glissement de genre *(la Crucifiée, les Fils de joie)*, un paradoxe *(l'Océan miniature, Un exode ordinaire)* ou un néologisme *(le Gynophage, la Saldeprof, la Chantepleure)*... visent à émouvoir et à capter l'œil du flâneur.

A l'heure des messages publicitaires, l'efficacité du titre devient de plus en plus aléatoire. Emoussé par la fausse poésie des chansons, matraqué par la diction à l'emporte-pièce de nos télévisions, assourdi par les marteaux piqueurs de l'imaginaire et les slogans de la politique, le lecteur serait de plus en plus insensible à la beauté des titres.

*« Comment créer le transfert, sur le produit, des sentiments éveillés par le titre? »*, se demandent les stratèges de l'édition. Je me permets de leur souffler une idée : qu'ils aillent au séminaire de Gérard Genette (3), explorateur du *paratexte*, qu'ils parlent avec ce chercheur et avec les étudiants, et peut-être qu'alors, plus humbles, mieux au fait de la littérature et revenus de la psychologie des motivations, nos stratèges feront confiance à la seule inspiration qui compte : celle des auteurs...

En attendant, fasciné par un étalage ésotérique de livres, obsédé par le sujet de mon article, je me prends à formuler des phrases étranges et composites : *« le Majordome l'Hiver au cœur l'Enfance aux trousses le Charme noir Triomphe de l'amour »* ou *« le Cow-boy Cherokee donne Un baiser Un baiser froid comme la lune A Marie d'Egypte »*.

Les vitrines du libraire sont pleines de « cadavres exquis » ces temps-ci.

JACQUES MEUNIER.

(1) Le Seuil.

(2) Signalons deux virtuoses : Georges Perec et Serge Doubrovsky. Le premier a écrit un roman sans *e* qu'il a intitulé *la Disparition*, et l'autre, en plus de *Fils* (qui se lit de deux manières), a signé *Un amour de soi* et *la Place de la Madeleine*, essai sur Marcel Proust.

(3) A l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

## Des pissenlits pour Miss Blandish

LES titres des romans policiers ont un parfum d'époque. Tics, argots, calembours, on y retrouve l'air du temps. Les années 30 ? *La Fille aux cheveux roses, la Poursuite de l'auto grise, le Mystère du soulier blanc...* 50 ? *La Prudente Pin-up, Le fantôme a du sex-appeal...* Et aujourd'hui ? *Chante disco, le Grand Fantasme...*

Produit en masse, à la chaîne, le policier combine des mots clés : *aventure, mystère, nuit, rouge, enfer*, etc. Il annonce ainsi la couleur. Des auteurs, pourtant, arrivent à se distinguer. Simenon fut souvent sobre, presque janséniste : *le Veuf, le Fils, les Témoins, le Nègre.* San Antonio, au contraire, en remet : *En avant la Moujik, Ma langue au chah, Fleur de nave vinaigrette.*

Il y a des titres qu'on n'est pas près d'oublier : *Un linceul n'a pas de poches, Il gèle en enfer, Sans attendre Godot.* Marcel Duhamel, l'ami de Tanguy et des Prévert, lança la « Série noire » avec ces gags. Un de ses traducteurs, pigeant le truc, s'amusa à les parodier sans vergogne : *J'irai cracher sur vos tombes, Et on tuera tous les affreux.*

Moins inspirés que Boris Vian, les puristes gémissent encore. Duhamel, par exemple, aurait trahi Chandler ! *The little sister* est devenu *Fais pas ta rosière*, et *The long good bye, Sur un air de Navaja.* Les titres de Manchette, plus discrets, sont quand même d'abord des détournements : *O dingos, ô châteaux !, Morgue pleine, Que d'os.*

En général, les titres actuels reflètent la brutalité de nos mœurs. Adieu le charme. Le mazout a remplacé le parfum subtil de la Dame en noir. Joël Houssin, dont le Fleuve Noir lance la série du « Doberman », n'y va pas par quatre chemins. Le message est un massage : *la Nuit du Dobermann, A la santé du Dobermann, Chassez le Dobermann...*

RAPHAËL SORIN.

Le Monde

# culture

## VARIÉTÉS

### ODEURS ET TCHOUK TCHOUK NOUGAH

## Burlesque en rock et en jazz

Burlesque et dérision envahissent à nouveau avec bonheur les scènes de variétés, avec Odeurs au Théâtre du Gymnase et Tchouk Tchouk Nougah au Dejazet, tandis que le Grand Orchestre du Splendid, qui a écumé la France depuis un an et demi, prépare un nouveau show.

Odeurs, la formation de Ramon Pipin, est résolument tournée vers le rock des années 80. Depuis six ans, le groupe, qui a vite imposé sa subversion par le rire, a subi bien des modifications. La lourde machine composée d'une trentaine de personnes (musiciens, chanteurs, danseurs et comédiens) a été remplacée par un ensemble plus souple, plus léger de neuf musiciens, chanteurs et comédiens, à l'aise dans les gags visuels et musicaux, dans l'humour léger, la satire grinçante et tendre, dans des chansons parodiques parfaitement mises en scène.

Leur nouveau spectacle est placé sous le signe de l'optimisme, sans doute parce que pour la première fois une radio comme *Europe 1* soutient activement Odeurs et qu'une petite maison de disques (Flarenash, distribué par WEA Filipacchi-music) s'est résolument lancée dans l'opération. Huit chansons nouvelles ont modifié le spectacle présenté il y a un an à Bobino. Le show s'est affiné, est devenu plus mordant, plus efficace.

Tchouk Tchouk Nougah est un peu aux antipodes d'Odeurs. Formé il y a sept ans par quatre anciens élèves de l'ESSEC, le groupe est resté acoustique. Il est plus traditionnel dans ses structures et dans ses textes et conserve un aspect artisanal. Sans débauche de moyens, avec une série de petits effets, de pastiches et de parodies, il s'appuie sur une musique de music-hall et aussi sur du jazz marqué ici par une absence volontaire de batterie.

Musiciens, clowns, chanteurs, Frank Arguillère, Pascal Delafosse, Christophe Delmas et François Rollin développent leurs extravagances avec un humour froid, des contrepoints vocaux, des gags bien affûtés. Pendant deux mois, Tchouk Tchouk Nougah se produit à Paris, sans la radio ni la télévision pour les aider. Simplement le bouche-à-oreille du public.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre du Gymnase, 21 heures.

★ Dejazet, 20 h 30.

## NOTES

### Cinéma

« L'ÉTINCELLE », de Michel Lang

### *Un Méridional au Nord*

Comment Maurice, quinquagénaire, ancien Français d'Algérie établi restaurateur à Londres, s'enflamma pour Dale, disc-jokey d'une radio libre, jeune femme mariée à un paléontologue souvent absent, et ce qui s'ensuivit.

Après *le Cadeau*, qui annonçait, déjà, chez lui, un petit tournant, Michel Lang tente une percée vers la comédie de caractères. Il oppose le tempérament bouillant d'un Méridional que l'âge n'a pas assagi, à l'humour et au flegme britanniques, il y a, dans *l'Etincelle*, des scènes drôles et sentimentales bien écrites. Clio Goldsmith joue avec beaucoup de subtilité, et de fantaisie quand il le faut, le rôle de Dale, anglaise émancipée qui veut rester libre de ses décisions. Dale est enceinte de sept-huit mois pendant une bonne partie du film. La comédienne assure cette situation, d'une façon tout à fait naturelle. Michel Lang a heureusement évité le mauvais goût de ses vaudevilles français.

Tout de même, plusieurs choses cloches : le folklore pied-noir que Roger Hanin s'obstine à transporter (il n'en a pas besoin pour être bon acteur), le trop grand nombre de personnages secondaires intervenant dans les rapports du couple, et, de ce fait, un éparpillement de la mise en scène, ralentissant le rythme des gags, des dialogues. Dommage.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

■ **BAISSE DE LA FRÉQUENTATION CINÉMATOGRAPHIQUE EN 1983.** – Avec 197 096 millions d'entrées, le nombre de spectateurs a diminué de 1,67 % par rapport à 1982, année particulièrement faste, où il avait dépassé les 200 millions. Les films français, indique le Centre national de la cinématographie (CNC), *« continuent d'occuper une position privilégiée sur leur propre marché »*, avec 46,7 % de la fréquentation totale, mais leur part est en diminution de 13,89 %. Les films américains progressent de 15 %, en passant de 29,96 % à 34,98 %.

■ **LA GRANDE-BRETAGNE PRIMÉE A TOURS.** – *Los Valientes*, de Cavan Greenwood (Grande-Bretagne), a remporté le Grand Prix des Huitièmes Rencontres Henri-Langlois de Tours. Au terme de ce Festival, essentiellement consacré aux réalisations d'élèves d'écoles de cinéma du monde entier, la Grande-Bretagne a obtenu sept autres récompenses.

■ **« CINEMA NOVO » BRÉSILIEN.** – La Cinémathèque française rend hommage au cinéaste brésilien Joaquim Pedro de Andrade, jusqu'au 11 mars, au palais de Chaillot. Avec Glauber Rocha, Carlos Diegues, Leon Hirszman, Paulo Cezar Saraceni et Gustavo Dahl, de Andrade fut, au début des années 60, un des initiateurs du *cinema nôvo*.

■ **QUINZE ANS DE CINÉMA SOVIÉTIQUE.** – La Cinémathèque de Toulouse présente jusqu'à la fin du mois de mars trente-sept films soviétiques réalisés entre 1918 et 1934. Aux côtés des classiques d'Eisenstein et Dovjenko, on trouve quelques raretés d'Ermler, Protazanov, Barnet ou Malakovski. Parallèlement à cette rétrospective, l'Achepteryx (15 rue des Lois, Toulouse) présente une exposition de photogrammes tirés des films soviétiques des années 20.

### Danse

« LE GRAND JEU », A CERGY-PONTOISE

### *Attractions et répulsions*

*Le centre-ville de Cergy-Pontoise*, éclairé *a giorno* comme un décor de cinéma perdu dans une banlieue déserte, convient bien au *Grand Jeu* de Gustavo Frigerio : même impression de malaise et de factice.

La maladie mentale est un thème très exploité actuellement dans cette frange théâtrale où le non-dit rejoint la danse. *Le Grand Jeu* (titre italien, beaucoup plus suggestif : *Dell'odore della pelle*) est une performance qui tente de mettre en images et en mouvement un roman de Camille Sanona, *Frères*, en l'intégrant à l'univers pictural de Bacon.

Dans un espace clos, décomposables, conçu en trompe-l'œil, le frère bien portant (Gustavo Frigerio) veille le malade (Stefano Alberti). Il l'observe intensément, tandis que des images en vidéo transforment le spectateur en voyeur. En fait, la délimitation pathologique n'est pas nette, et Gustavo Frigerio dansant, bras épars, somnambulique comme un oiseau en dérive est aussi inquiétant que le frère fou, sorti tout droit d'un film de Pasolini.

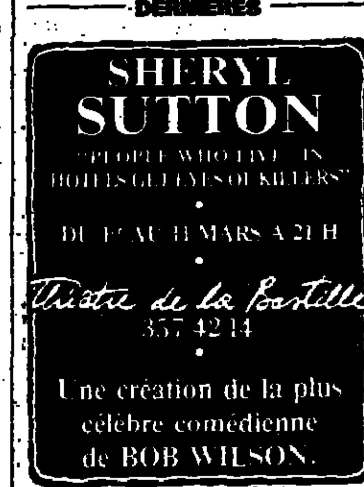
L'idée de traiter leurs rapports dans le style distordu est intéressante. Mais Frigerio ne possède pas une science et une maîtrise du mouvement capables de traduire les aberrations des corps, les distorsions mentales, comme le réussit, par exemple, un François Verret. Il en approche à un moment, dans un tourbillon en spirale, réfléchi par un miroir déformant, mais, en général, il ne restitue que des « poses » baconiennes, *vidées de leur dynamique*. La scène finale, traitée dans une technique de danse-contact, trop stylisée, à fleur de peau, ne conclut pas vraiment ce jeu d'attractions et de répulsions.

Pourtant, ce spectacle ne laisse pas indifférent ; il témoigne d'une recherche dans le choix des éléments (musique, scénographie) et d'une sensibilité aiguë chez un artiste encore en quête de langage.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des arts de Cergy-Pontoise à 21 heures, les jeudi, vendredi et samedi, jusqu'au 17 mars.






## THÉATRE

### « LES MARCHANDS DE GLOIRE », à la Comédie de Paris

## Le mystère de l'orchestre vide

*Les Marchands de gloire* est la première et dernière pièce de Marcel Pagnol. A vrai dire, il y avait eu une « avant-première pièce », appelée *Tonton*, mais que Pagnol n'avait pas osé signer. Il raconte, dans ses souvenirs, qu'arrivé à Paris depuis peu, professeur d'anglais à Condorcet, il rencontra un journaliste très sympathique, Paul Nivoix, et qu'à eux deux, ils écrivirent à toute vitesse un vaudeville très jambe en l'air, en éclatant de rire à peu près à chaque réplique.

Quand il relut cela, Pagnol fut, dit-il, *« consterné par sa vulgarité »*. Il signa d'un pseudonyme. Refusé partout à Paris, *Tonton* fut joué à Marseille : un succès.

Pagnol avait trente ans. Il suggéra à Nivoix d'écrire autre chose, plus « select ». Il proposa un sujet, une histoire vraie.

En classe de philo, Pagnol avait eu pour voisin un certain Robert, dont le père était furieusement anticlérical et antimilitariste. Mobilisé en 1914, Robert fut tué en février *1916, à Verdun. Cité à l'ordre de* l'armée.

L'apprenant, son père eut une congestion cérébrale, resta six mois, dit Pagnol, entre la vie et la mort. Puis survécut, mais méconnaissable, la voix et le regard complètement changés : il n'exprimait qu'un désespoir.

Grâce à l'affection de sa femme et de quelques copains, il se remit pourtant peu à peu à manger, à marcher. Puis il accepta, malgré son antimilitarisme, d'aller recevoir, dans une cérémonie à la préfecture, la croix de guerre *et la* médaille militaire de son fils. Il se laissa inscrire à l'Association des parents de héros. A ce titre, il fut nommé directeur d'une école importante, alors qu'il serait resté, sans la gloire du héros, simple instituteur, comme le père de Marcel Pagnol. Il fut ensuite nommé officier d'académie, puis il eut l'idée de se présenter aux élections municipales.

Cette histoire, Pagnol en fit donc une pièce, avec Nivoix. Pagnol dit que Nivoix écrivait les répliques des femmes (la mère et la cousine du soldat tué, et sa femme qui se remarie), et que lui-même écrivait les répliques des hommes. Ils corsèrent le scénario : le père du héros, manipulé par un arriviste très doué, se présente à la députation. La veille des élections, le fils réapparaît : il était devenu amnésique, à la suite du choc de l'explosion d'un obus, et c'était le corps d'un voisin de tranchée qui avait été pris pour le sien. Et c'est là, grâce à ce fils mort pour la patrie et réapparu, que Pagnol, avec pas mal d'esprit, trouve le joint pour faire basculer son histoire sinistre dans une comédie douce-amère : pour ne pas faire capoter l'élection de son père, le fils accepte, et même propose, de continuer à faire le mort. Le père est élu, il deviendra *ministre des pensions*.

La pièce, *les Marchands de gloire*, fut créée au Théâtre de la Madeleine le 15 avril 1925. Un comédien célèbre, Gabriel Signoret, assura la mise en scène. La distribution était bonne ; Pierre Renoir jouait le fils qui revient d'outre-tombe ; Suzy Prim jouait sa cousine.

Il y eut une première triomphale et une presse enthousiaste, dithyrambique. Plusieurs critiques décelèrent immédiatement la présence d'un dramaturge exceptionnel, promis à un avenir énorme. Mais le *public ne voulut pas suivre. Echec* complet. Il fallut arrêter la pièce le treizième soir.

Deux tentatives de reprise, l'une à Bruxelles, l'autre à Paris aux Folies-Dramatiques, eurent le même sort : première triomphante, presse délirante, salles vides.

Trente ans plus tard, Pagnol proposa à Nivoix de réécrire *les Marchands de gloire* : ils aimaient beaucoup le sujet ; ils avaient envie de le reprendre autrement, avec plus de nuances. Mais Nivoix mourut. Et Pagnol reprit seul la plume. Il a complètement refait les dialogues, changé l'esprit des protagonistes. La pièce est mille fois meilleure, plus vive, plus forte. C'est pourquoi l'on peut dire que cette version nouvelle est sa dernière pièce.

En 1963, Pagnol ne put la faire jouer. Elle l'est aujourd'hui, *rue* Fontaine, dans une bonne mise en scène de Jean Rougerie. Elle est bien jouée par Marc Dudicourt (le père du héros), par Jean Rougerie (l'arriviste qui pousse le père aux élections) et par leurs camarades. La première représentation a été un triomphe. La presse est très élogieuse. Reste le public, ce partenaire si mystérieux, si lunatique... Se décidera-t-il enfin ?

MICHEL COURNOT.

★ Comédie de Paris, 21 heures.

## MUSIQUE

### LA MORT DE CHARLES RAVIER

## *L'authenticité d'une recherche*

**Le chef de chœurs et compositeur Charles Ravier s'est donné la mort le 6 mars dans la banlieue parisienne *(nos dernières éditions datées du 8 mars)*. Il était âgé de quarante-neuf ans.**

*Né à Savigny-sur-Grosne le 5 juin 1934, Charles Ravier fit ses classes au Conservatoire de Lyon (alto et écriture) avant de se lancer seul dans l'étude de la polyphonie du dix-septième siècle, puis dans des travaux sur l'antiquité musicale en Occident. C'est alors qu'il crée l'ensemble vocal polyphonique auquel il donne son nom pour interpréter les musiques du Moyen Age et de la Renaissance avec une prédilection pour Guillaume de Machaut, Jean Ockeghem, Pierre de la Rue, Gesualdo, ainsi que les chansons espagnoles des quinzième et seizième siècles.*

*Sans s'attarder sur les périodes intermédiaires, il passait ensuite directement au vingtième siècle, créant tour à tour* Orden *d'Arrigo, les* Antiennes à la Vierge *de Ballif, le* Requiem *de Bussotti, etc. Compositeur lui-même, il est l'auteur des* Chemins de l'imaginaire, *des* Espaces oubliés, *de* l'Apocalypse d'Angers *et d'une* Liturgie pour un dieu mort.

*Ceux qui l'on connu voient dans cette disparition brutale la conclusion inévitable d'une existence douloureuse, dominée par un mal de vivre qui s'était accentué ces dernières années en dépit d'un enthousiasme toujours aussi vif pour les causes qu'il servait ou les projets qu'il formait. Son rayonnement avait quelque chose d'irrésistible et que ressentaient vivement ceux qu'il dirigeait. Pour Charles Ravier, qui était l'opposé d'un homme de pouvoir, diriger ne consistait pas à imposer une façon d'exécuter mais à laisser l'interprétation faire son chemin jusqu'au moment où elle atteignait la qualité qu'il recherchait. De là une inégalité certaine entre des concerts exceptionnels et d'autres que la critique sanctionnait impitoyablement. Mais chez cet être en perpétuel renouvellement, la quête était plus importante que l'acquis.*

*Sa recherche était solitaire ; l'authenticité vers laquelle tendaient ses interprétations de la musique ancienne se situait en marge des courants actuels. Sans qu'il ignore les acquis de la musicologie, son intuition le poussait vers d'autres approches :* « Je veux appréhender le silence, *disait-il parfois,* aller aux confins de la musique. » *Et il le faisait avec une rare pureté d'intention, sans calculer les chances d'un succès auquel il restait résolument indifférent, quand il ne le fuyait pas délibérément.*

GÉRARD CONDÉ.



## CINÉMA

### « DANIEL », de Sidney Lumet

## Les enfants Rosenberg

*Daniel*, adaptation par l'auteur, E.L. Doctorow, en collaboration avec Sidney Lumet, de son roman *The Book of Daniel*, fait revivre l'affaire Rosenberg qui, en pleine guerre froide, suscita, en France du moins, les passions. Condamnés à périr sur la chaise électrique pour crime d'espionnage en faveur de l'Union soviétique, les époux Julius et Ethel Rosenberg, jugés en mars 1951, furent exécutés le 19 juin 1953 après que, chez nous, sous l'impulsion du Parti communiste français, des milliers de protestations, messages, télégrammes eussent vainement essayé de fléchir les autorités américaines, et d'abord le général Eisenhower, alors président des Etats-Unis.

Le *livre de* E.L. Doctorow *ainsi* transposé à l'écran évite toute référence directe aux époux Rosenberg, les noms ont été changés, la perspective étrangement déplacée. L'affaire Rosenberg n'est plus le centre nerveux du récit, mais les conséquences de cette affaire sur leurs deux enfants, le déséquilibre moral qui en résulte pour eux aujourd'hui, le besoin aigu de s'engager à leur tour, quinze ans plus tard, comme pour faire justice du passé. C'est l'époque du Vietnam, des grandes contestations de la fin des années 60. La *jeune fille devient folle et meurt*, le garçon rejoint les protestataires.

Sidney Lumet, selon sa méthode bien connue, fignole le décor et la direction d'acteurs. Il a su recréer le milieu juif new-yorkais avec une attention presque maniaque. On naît, *on vit progressiste*, puis communiste, comme marqué par le destin et par Yahvé. La foi soulève les montagnes. Julius et Ethel Rosenberg, devenus dans le film Paul et Rochelle Isaacson, vont au martyre tels des aveugles, portés par un doux entêtement dont les motivations nous échappent. Aucune réflexion politique digne de ce nom n'éclaire leur combat : ils furent nobles, ils aimèrent leurs enfants, ils moururent dignement.

Ce neutralisme assez commode n'empêche pas le film d'avoir son importance : on ose enfin aborder un sujet, tabou il y a encore dix ans. La gauche officielle américaine, la gauche militante, est à nouveau respectable.

*Daniel* ressemble plus à un morceau de folklore qu'à une plongée dans la réalité brûlante de l'Amérique de la guerre froide. L'histoire mise comme au garde-à-vous se fige dans l'apparence, dans les méandres d'une reconstitution soignée, mais perd le souffle de la vie. Sidney Lumet n'a fait qu'effleurer le drame *permanent de l'engagement politique* et de l'effet de cet engagement sur des enfants entraînés malgré eux dans l'aventure.

A simplement compter les coups, tantôt à droite comme dans *le Prince de la ville*, il y a deux ans, tantôt à gauche *comme maintenant avec* *Daniel*, Sidney Lumet ne siège plus finalement qu'au plafond. Le métier, un savoir-faire très poussé, ne sauraient remplacer le cœur et la sensibilité. Tout est factice.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

## Menaces sur le cinéma allemand

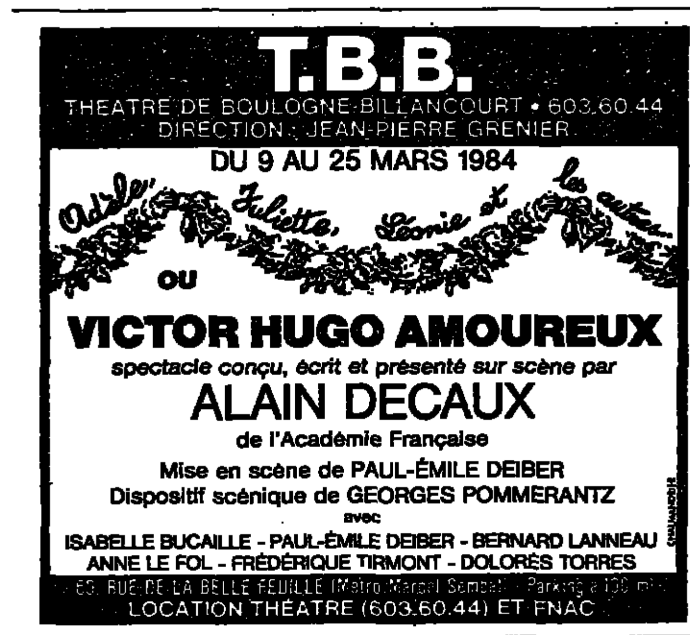
*(Suite de la première page.)*

De même, M. Zimmermann s'est-il opposé à l'avis de la commission concernant un documentaire de l'association Terre des hommes, *Tho und Heinz und Ty*, sur l'après-guerre du Vietnam, et un film de la cinéaste Elfi Mikest, *Die Verführung*, mettant en scène une histoire de lesbiennes. En tout, six cas qui sont venus confirmer les craintes émises depuis plusieurs mois dans le petit monde du cinéma allemand.

Devant le Bundestag, le responsable de la commission culturelle du *groupe parlementaire social*-démocrate, M. Freimat Duve, a accusé le ministre de l'intérieur de vouloir instaurer une *« censure »*, prédisant des *« temps sombres »* pour la culture cinématographique. Même les libéraux, pourtant membres de la coalition gouvernementale, n'ont pas ménagé leurs critiques. Contestant les chiffres du ministre de l'intérieur sur la baisse d'audience du cinéma allemand, le libéral Gerhart Baum, ancien ministre de l'intérieur, lui-même, a estimé que l'Etat n'avait *pas à prendre parti* dans la vie culturelle et se devait d'en respecter la pluralité.

Certaines organisations professionnelles et le SPD envisagent de riposter sur le plan juridique et de refuser de siéger dans la commission *de sélection*, dont la nouvelle composition devrait être connue dans les prochaines semaines. D'autres parlent de boycotter à l'avenir les subventions du ministère de l'intérieur et comptent sur les Länder sociaux-démocrates comme Hambourg et la Rhénanie du Nord-Westphalie pour prendre le relais. Leur inquiétude est d'autant plus grande que la loi régissant l'esentiel de l'aide apportée au cinéma allemant, sous la tutelle du ministère de l'économie, vient à expiration en 1986 et doit être réexaminée au cours des mois à venir. Il s'agit d'un fonds de *40 millions* de deutschemarks, distribués sous forme d'avances sur recettes et autres concours.

HENRI DE BRESSON.






# SPECTACLES

## théâtre

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**

L'ÉPOPÉE DE GILGAMESH - Centre Mandapa (359-01-60), 20 h 30.
PRÉJUGÉS ET PASSIONS - Plaine (250-15-65), 20 h 30.
LAI LUONG - Alliance française (544-72-30), 20 h 30.
VICTOR HUGO AMOUREUX - Boulogne-Billancourt TBB (603-60-44), 20 h 30.
LA CAMISOLE - Champigny, CC G.-Philipe (880-96-28), 20 h 30.

### *Les salles subventionnées*

**En raison de la grève de ce jeudi 8 mars, les spectacles des théâtres nationaux sont supprimés.**

TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double inconstance.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 19 h 30 : le Coq d'Or.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Tartuffe.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

### *Les autres salles*

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ATHENEE (742-67-27), I : 21 h : le Retour. - II : 18 h 30 : Passagères.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : People who live in hotels get eyes of killers.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé ; Resserre 20 h 30 : l'Homme job ; Grand Théâtre 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
CITHEA (357-99-26), 22 h : Goualante de Mackie.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02) 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra Crossing ; L. 21 h : Match d'impro.
ESPACE KIRON (373-50-25) 20 h 30 et 22 h 30, 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).
ESPACE MARAIS (584-09-31) 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42) I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) 20 h 30 : Biographie : Un jeu.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h 30 : l'Accompagnement.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
JARDIN D'HIVER (262-59-49) 21 h : Le cas de musique.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h 30 : Labiche de poche.
MADELEINE (265-07-09) 20 h 30 : Rhinocéros.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80) 18 h 30 : le Roman de Renart.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41) 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00) 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux ; 22 h : Chant du cygne.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97) 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Assassino-Assassino.
QUAI DE LA GARE (585-88-88) 20 h 30 : Echec à la reine.
RENAISSANCE (208-18-50) 20 h 30 : Vincent et Margot.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h 15 : Orlamonde. – II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15) 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) 21 h : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) 20 h : Une poubelle nommée Désir ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE EN HERBE (277-15-92) 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.
THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE 7 (262-80-81) 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.
TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16) 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

### *Les cafés-théâtres*

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours : II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.





## *Jeudi 8 mars*

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : L. Clément.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie, Petite suite pour femme solo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée ».
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : B. Dimey ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

### *La danse*

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Paris Ballet Rodéo.
LIEU D'IMAGES (208-52-38), 21 h : Two women talking.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.

### *Comédies musicales*

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.
THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h (vers. française) : The Rocky Horror Show.

### *Les concerts*

**JEUDI 8**

Lucernaire, 21 h : J.-P. Leroy (Sor, Villa-Lobos, Albeniz...).
Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : Musiques électroacoustiques.
Radio-France Auditorium 106, 20 h 30 : Quatuor Margand (Spohr, Caplet, Ton That Tiêt).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : R. Firkusny (Schubert, Schumann, Janacek).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schubert, Schumann, Ravel).
Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Queffelec (Beethoven, Chopin).
Eglise Saint-Médard, 21 h : Les Arts florissants, dir. : W. Christie.
American Center, 21 h : Réservé aux sopranos, dir. T. Johnson.
Centre culturel canadien, 20 h 30 : J.-F. Plante, L. Bessette (Telemann, Mozart, Hindemith...).
Eglise St-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Ensemble vocal Y. Dulac, chorale St-Thomas-d'Aquin, orchestre J.-F. Gonzalès (Haendel).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : A. Koujoudjian (Haydn, Beethoven, Chopin...).

### *Jazz, pop, rock, folk*

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : P. Cherisa, M. Depond, Ch. Nicolas.
ATMOSPHERE (249-74-30), 20 h 30 : Loup, Deloupe ; 22 h 30 : Bouga, S. Rocha.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : W. Makers, B. Lecroart.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Blain, Carnaval Macumba.
CITHEA (357-99-26), 20 h, le 7 : Brigade internationale.
L'ECUME (542-71-16), 22 h : Newtone Experience.
GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 21 h 30 : Shamrock.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : P. Akendengue.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Tonolo, M. Graillier, R. Del Fra, A. Romano.
SAVOY (277-86-88), 21 h : G.-E. Brown, Th. Kibly, B. Few, A. Cullaz.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.
SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Lockwood, A. Hatot, G. Guérin, T. Rabeson.
TANIERE (337-74-39), 22 h 30 : Visa.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h 30 : Kornog.

### *En région parisienne*

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Liberté à Brême.
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Plan d'évasion.
CERGY, Théâtre des Arts (030-33-33), 21 h : Le Grand Jeu.
CHOISY, Théâtre P. Eluard (890-89-79), 20 h 30 : l'Italienne à Alger.
CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), L. Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : la Balade de Monsieur Tadeuz.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), 20 h 30 : Couleurs du temps.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : Terre étrangère.
SAINT-DENIS, Th. Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : la Dédicace.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : la Perle de la Canebière.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Telemann, Vivaldi, Bartok).
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 20 h 30 : Ismene.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué ; Chez IVT (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

## cinéma

**Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.**

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, Monseigneur, de R. Richebé ; 19 h, Cinéma japonais : la Victoire des femmes, de K. Mizoguchi ; 21 h, Hommage à J.-P. de Andrade : les Insurgés.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h, Tol'able David, de H. King ; 17 h, Cinéma de la RDA : Toutes mes filles, de I. Gusner ; 19 h, Hommage à R. van Ackeren : Ja und nein ; Für immer und ewig ; Küss mich fremder.

### *Les exclusivités*

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Georges V, (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention 15e (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94).
LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).
A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).
LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
CHRISTINE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19) – V.f. : Arcades 2e (233-54-58).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
EMMANUELLE IV (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) – (v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ETINCELLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
GORKY PARK (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Pontparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos-I, 5e (354-42-34).
LE MARGINAL (Fr.) : George-V., 8e (562-41-46).

**LES FILMS NOUVEAUX**

BAD BOYS (*), film américain de Rick Rosenthal, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
DANIEL, film américain de Sidney Lumet, v.o. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DEAD ZONE, film américain de David Cronenberg, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ENFANT INVISIBLE, dessin animé français d'André Lindon : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
BANDES DE FEMMES, festival du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SCARFACE (*) film américain de Brian de Palma : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
VIVE LES FEMMES, film français de Claude Confortès : Ciné-Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
WEND KUUNI (LE DON DE DIEU), film de la Haute-Volta de Gaston Kaboré : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (380-30-11).

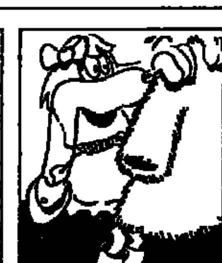








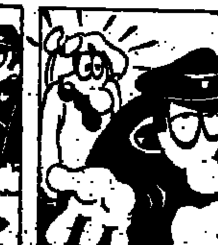














# SPECTACLES

**MEIN VATER** (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts (Hsp), 6e (326-80-25).

**MESRINE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Angl., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet et Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**NUAGES FLOTTANTS** (Jap., v.o.) : *Olympic (Hsp), 14e (545-36-38).*

**LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE** (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

**PLANETE DES FEMMES** (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

**PRÉNOM CARMEN** (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

**LA QUATRIÈME DIMENSION** (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

**REBELOTE** (Fr.), version concert : Espace Gaité, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : *Logos, 5e (354-42-34)* ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

**LE ROI DES SINGES** (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

**LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**RUE BARBARE** (Fr.) (*) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**LE SECRET DES SÉLÉNITES** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**SOB** (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

**LE SPECTRE DE LA DANSE** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**STAR 80** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

**STAR WAR LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

**TCHAO PANTIN** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

**TOOTSIE** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

***LA TRAGÉDIE DE CARMEN*** (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**TRAHISONS CONJUGALES** (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**TRICHEURS** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LA ULTIMA CENA** (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Aténa, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

**LA VILLE BRULÉE** (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**LA VILLE DES PIRATES** (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (545-35-35).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



# COMMUNICATION

## POINT DE VUE

## La télévision des parrains

par HENRY CHAPIER (*)

LA crise qui secoue FR3 depuis l'« affaire corse », et qui vient d'entraîner une série de démissions, pose à nouveau l'éternel problème du rapport malsain que la télévision entretient – dans le domaine de l'information – avec le pouvoir. Dénoncé comme une tare de l'« ancien régime », le cordon ombilical qui relie les dirigeants de l'information sur les chaînes aux milieux gouvernementaux n'a pas été coupé le 10 mai : il a simplement changé d'apparence...

Est-ce uniquement la faute du pouvoir en place ou s'agit-il plutôt d'une constante bien française, une sorte de réflexe de cour, inhérent aux pratiques de notre vie sociale ? L'installation de la Haute Autorité avait démontré que la volonté du président de la République allait, sur ce point, dans le sens d'un changement radical de nos mœurs. A la lumière des récentes crises qui affectent les journaux télévisés, force est de constater qu'on ne modifie pas les mentalités à coups de décrets. Au message ministériel de jadis succède aujourd'hui dans nos rédactions une atmosphère politique à l'italienne, faite de dosages subtils, de marchandages médiocres et de rapports de forces caricaturant les moindres frémissements des coulisses de la politique française.

Or un journal télévisé ne saurait être construit et vécu à partir des mêmes données que la mise en place d'une équipe de gouvernement, dont le premier ministre distribue les portefeuilles en fonction du poids de chaque parti ou de chaque tendance. La télévision italienne n'a pas résolu la question en distribuant ainsi des étiquettes politiques aux diverses chaînes : le service public s'en est ressenti au point de n'être aujourd'hui que l'ombre de lui-même.

Si l'on souhaite, en revanche, rendre à l'information télévisée française son efficacité et son véritable pluralisme, point n'est besoin d'attendre le salut d'une privatisation qui la rendrait indépendante par obligation d'être compétitive. Il suffit tout simplement que les décideurs directement concernés osent pratiquer des choix sans s'interroger sur les appuis dont peuvent on non bénéficier leurs candidats dans les hautes sphères. Dès lors, la compétence professionnelle, l'honnêteté d'esprit et le sens des responsabilités seraient pris en compte. N'est-ce pas finalement cet examen de passage qui l'emporte sur tous les autres ?

Le jour est proche où il faudra bien admettre que seuls des hommes de métier et de foi peuvent redresser – au cœur de l'information télévisée – une situation compromise par l'obsession névrotique du péril brun ou du péril rouge, dangers trop souvent évoqués pour masquer une absence d'enthousiasme professionnel et d'organisation ! A dire vrai, le seul danger qui menace actuellement l'information télévisée n'est pas celui de la suprématie de tel clan politique sur un autre, mais le glissement progressif vers le pire des compromis : celui d'un conformisme démobilisateur pour tous, et en premier lieu pour notre seul véritable juge, à savoir l'opinion publique.

(*) Rédacteur en chef adjoint de « Soir 3 ».

● *Le Livre CGT restitue les exemplaires d'« Atlas ».* – Le syndicat des ouvriers du Livre CGT a restitué, mercredi 7 mars, les 45 000 exemplaires du magazine *Atlas* « confisqués » par un groupe de syndicalistes au carrefour Pompadour (*le Monde* du 8 mars). Cette action s'inscrivait dans le cadre de la journée régionale d'action du 7 mars, prolongée le 21 mars par une journée nationale. Le Livre CGT souhaite en effet s'adresser en priorité aux éditeurs qui, prônant la liberté de choix, préfèrent imprimer certains travaux à l'étranger.

● *La Voix du lézard n'est plus inquiétée.* – La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a décidé de restituer à la radio locale privée parisienne la Voix du lézard l'autorisation qu'elle lui avait précédemment retirée, cette station n'occupant pas la fréquence qui lui avait été attribuée (*le Monde* du 18 février). Par la suite, la Voix du lézard a rejoint sa fréquence, la même que Radio Solidarité (*le Monde* du 25 février) et les « neuf sages » en ont pris acte.

## SUR LES RADIOS LOCALES PRIVÉES

# Comment contrôler la publicité interdite et omniprésente ?

**Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, M. Georges Filioud, réitère avec force les menaces découlant de l'interdiction de la publicité sur les radios locales. Dans une note adressée au Service juridique et technique de l'information (dépendant du premier ministre) ainsi qu'à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Le Service d'observation des programmes (SOP) réclame les moyens nécessaires à une écoute sérieuse et fiable des programmes.**

Publicitaires et radios libres sont dans l'expectative : des montages financiers de plus en plus compliqués s'élaborent autour des stations à la plus forte écoute. Les stations périphériques surveillent et se préparent en faisant les yeux doux aux « locales » dédaignées il y a peu encore. RMC, entre autres services, vend déjà des programmes à la carte ! Europe 1 songe à s'appuyer sur l'implantatin locale et régionale de la société d'affichage Giraudy, qui fait partie de son groupe, pour développer au travers de la France un réseau d'une quizaine de stations. Havas et Publicis multiplient les études. Les déboires de « R-Com », ex-France-câble-europe communication, qui distribue à de nombreuses radios par le le canal d'un câble, des programmes radiophoniques, ont permis à l'afficheur Jacques Dauphin et à RSCG (Roux, Séguéla, Cayrac, Goudard) d'en prendre le contrôle. RSCG a aussi créé, avec Philippe Le Gris de la Salle, une régie pour les « nouveaux médias ».

Indépendance FM que viennent de créer six agents de publicité à le même objectif. Dupuy-Compton, FCA, Synergie, TBWA, CLM-BBDO et Boulet-Dru-Dupuy-Petit, qui détiennent chacune 10 % des parts de cette société, croient en effet, en la création d'une nouvelle communication publicitaire excluant les spots répétitifs, et font, elles aussi, un double pari : sur l'audace des annonceurs soucieux de récupérer une audience que n'atteignent plus les postes périphériques, sur les transformations éventuelles de la loi ou son interprétation de façon laxiste.

Personne ne peut nier aujourd'hui l'urgence d'un amendement à la loi de 1982, permettant d'assainir une situation de plus en plus malsaine. Et pourtant, le gouvernement parait déterminé à maintenir le verrou sur la publicité. La déclaration à la presse de M. Georges Fillioud, le jeudi 1er mars, ne pouvait être plus claire : « *Je veux dire une fois de lus qu'il n'est absolument pas envisage – contrairement à de fausses rumeurs qui ont la vie dure – d'ouvrir l'accès à la publicité sur les radios privées locales. Au contraire, les dispositions sont en train d'être prises pour réprimer ceux qui ne respecteraient pas cette règle : les dirigeants des stations comme les annonceurs ou les intermédiaires.* » Belle façon de freiner les élans d'entrepreneurs audacieux et de couper les vivres aux radios rebelles.

### Où se niche le message ?

A moins de jouer sur le mot publicité. Mais, là aussi, M. Fillioud précise et vérrouille. Parlant de sponsorisation il répondait récemment comme suite à la question écrite d'un parlementaire : la sponsorisation « *emprunte les techniques de la publicité et cherche un impact direct tendant à l'identification de la marque ou du produit de l'entreprise lors d'un événement public ou d'une émission de radio* ». Et le secrétaire d'Etat de conclure : « *Ce mode de financement, qui s'apparente à la publicité, n'est pas autorisé pour les radios locales privées.* »

Reste donc à surveiller, contrôler, repérer cette publicité maudite qui a le mauvais goût, de plus en plus souvent, de se déguiser à moitié. Reste à la traquer dans une tranche de programmes ou entre deux informations, dans quelque musique espiègle ou au détour d'un feuilleton, dans la solution d'une devinette ou dans le gros lot d'un jeu radio. Reste à déjouer les pièges des publireportages, des interviews complaisantes, du matraquage des disques *recommandés ou des conseils* beauté, cuisine, finance, musique, par quelque professionnel astucieux. Où se niche la pub et où s'arrête-t-elle ? *Comment comparer les pratiques parisiennes les plus sophistiquées, les tentatives timides de stations rurales, et les usages banalisés sur l'ensemble de la France ?*

En vertu de la loi du 29 juillet 1982 et des ses décrets d'application, c'est au SOP que revient en fait la *fonction : à lui de contrôler la* conformité des émissions de radio avec les dispositions des cahiers des charges, relatives aux programmes (*identification de la station, notion* de programme propre, messages publicitaires). Une fonction délicate et difficile pour un organisme habitué *à ne contrôler jusqu'alors que les* programmes de Radio-France et des postes périphériques. Mais un rôle que M. Georges Fillioud souhaite « *élargir et systématiser* » afin, disait-il le jeudi 1er mars, en lui associant le CEO (Centre d'études d'opinion), de doter le pays « *d'un véritable observatoire de l'audiovisuel* ».

En attendant, le SOP est formel : pas de contrôle des programmes des radios locales sans moyens nouveaux accordés spécifiquement pour cette tâche. Des moyens étudiés minutieusement et chiffrés dans une note d'une dizaine de pages adressée au service juridique et technique de l'information et envoyée également à la Haute Autorité, et dans laquelle le directeur du SOP explique aussi la méthologie souhaitée pour procéder avec efficacité.

D'abord : le temps consacré à l'étude. Selon le SOP, la période de référence minimale ne peut être inférieure à une semaine, ce qui correspond généralement au cycle d'un programme radiophonique. Le nombre trop élevé de radios interdisant que chacune d'elles soit contrôlée au cours de l'année, il faudrait, propose le SOP, procéder par sondage sur l'ensemble du territoire, suivant un schéma confidentiel et organisé par la Haute Autorité. Le SOP est ainsi habilité à obtenir des radios la remise de l'enregistrement des programmes diffusés au cours des quinze derniers jours et que la station doit conserver en application d'un décret. Cela n'empêche pas cependant que, devant être capables de « *vérifier à tout moment* », le SOP doive prévoir d'autres voies d'enregistrement (« *soit par TDF*, explique le rapport, *soit par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation* »). Le directeur du SOP en conclut donc à la nécessité d'acquérir de nouveaux magnétophones, des bureaux supplémentaires pour organiser l'écoute des enregistrements (le même besoin, précise-t-on, étant suscité par l'analyse du prochain quatrième programme de télévision) et d'engager des collaborateurs supplémentaires.

Combien ? Tout dépend, semble-t-il, du type de la radio observée. S'il s'agit d'une station à dominante musicale, le temps d'écoute nécessaire au relevé des seules séquences publicitaires est égal au nombre d'heures d'émissions diffusées pendant la période observée (par exemple, quatre-vingt-quatre heures par *semaine) affecté d'un coefficient* multiplicateur de 0,5. Plus les séquences parlées seront importantes, plus ce coefficient devra se *rapprocher de l'unité. Sachant qu'un* analyste ne travaille que par séance de quatre heures, et en tenant compte des périodes de congé, on a donc calculé qu'une même personne ne pouvait espérer traiter qu'une quinzaine de stations par an ! Ce qui permet au directeur du SOP de proposer une estimation du coût du contrôle annuel de soixante-quinze à quatre-vingt-dix radios (sur près d'un millier autorisés) d'un ordre de 408 000 F !

Une note annexe fait part à ce sujet d'une analyse expérimentale des aspects publicitaires du programme diffusé pendant une semaine par la radio parisienne 95.2, considérérée comme radio musicale. Les séquences « *à caractère directement publicitaire* » y sont décrites avec précision, et séparées des séquences dites « *à caractère promotionnel* », qui concernent à la fois les films (notamment les avant-premières), les concerts organisés ou coproduits par la station, et la presse écrite associée à la radio et régulièrement mentionnée à l'antenne. Le rapport regrette cependant d'avoir dû se borner à l'analyse des séquences parlées, l'appréciation du caractère promotionnel des programmes musicaux ne pouvant, dit-on, intervenir qu'en aval de la diffusion, par la consultation de documents tels que les relevés des droits d'auteur.

Bien faite, probablement concrète, la note prête portant à sourire. Pour une radio piégée, combien d'autres impunies ?

**ANNICK COJEAN.**

● *La grève du 15 mars.* – Le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision CGT demande à ses adhérents de rejoindre le mouvement de grève annoncé pour le 15 mars par le Syndicat français des artistes-interprètes CGT. Les deux syndicats protestent contre le régime de protection contre le chômage, en particulier pour les personnels intermittents.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 8 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Feuilleton : les Dames de cœur.**
De M. Ressi, réal. P. Siegrist avec M. Robinson G. Casadesus, O. Laure...
*Deuxième épisode. Gigi les Breloques, Dame Blanche et Lucienne, parties applaudir leur idole dans « la Vie parisienne », assistent à un affrontement scénique. Les dames s'aperçoivent juste à temps des supercheries de l'incorrigible cabot.*

**21 h 30 Portrait : Robert Hirsch ou la page blanche.**
Emission de C. Garbisu, réal. A. Ferrari.
*Un interprète du « Tartuffe », à travers des extraits de quelques-unes de ses prestations théâtrales et cinématographiques. Un acteur à mi-chemin entre la drôlerie moliéresque et le tragique dostoïevskien. Un art consommé de la contorsion scénique. Plaisir suprême du jeu...*

**22 h 30 Balle de match.** Magazine mensuel du tennis.
*La coupe Davis : Inde-France. Invité J.-P. Loth, directeur de l'équipe de France.*

**23 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Feuilleton : le Testament.**
D'après N. Shute, réal. D. Stevens...
*Quatrième épisode. Jean apprend que Joe a survécu à son supplice et se rend en Australie, décidé à le retrouver. Mais Joe file à Londres dans l'espoir de le rejoindre. Se retrouveront-ils ?*

**21 h 35 Musiques au cœur : Richard Strauss.**
D'Eve Ruggieri et P. Camus.
*La vie, les aventures, les rencontres du musicien Richard Strauss racontées par Eve Ruggieri, championne dans l'art de mettre la musique à portée du cœur. Des extraits de quelques-uns de ses films consacrés à des œuvres : « le Chevalier à la rose », avec Elisabeth Schwarzkopf et Herbert von Karajan...*

**22 h 50 Histoires courtes.**
« On est toujours trop bonne », de F. Dupeyron ; « La petite commission », de J.-P. Salomé ; « Sable émouvant », de F. Hernandez.

**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma sans visa : Réjeanne Padovani.**
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
Film québécois de Denys Arcand (1972), avec L. Guilbault, J. Lajeunesse.
*Au cours d'une réception mondaine chez un entrepreneur de travaux publics de Montréal, se trament des intérêts financiers et des intrigues politiques. Et la femme de l'hôte, coupable d'adultère et revenue au mauvais moment, en sera, aussi, victime. Un monde de notables et d'affairistes présenté comme un gang appliquant ses propres lois, sa justice expéditive. Tableau féroce d'un pourrissement social.*

**22 h 15 Témoignages.**
*Avec la participation de Diane Tell, chanteuse québécoise, Philippe Meyer, journaliste à* l'Express, *D. Arcand, réalisateur du film et Jean-François Lisée, corespondant de Radio-Canada et de l'Agence Presse-Canada.*

**22 h 45 Journal.**

**23 h 5 Avec le temps : Sophie.**
Emission de Ménie Gégoire.

**22 h 50 Prélude à la nuit.**
Prélude nº 1, *de M. Ohana et* Apocalypse Rock, *de J. Casteredes, par Hervé Billaut (lauréat) au piano.*

### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Pinocchio.**
**17 h 12 Les conteurs : itinéraire berrichon.**
**18 h Les spermatozoïdes** (divertissement).
**18 h 8 Feuilleton : Dynastie.**
**18 h 55 Gil et Julie.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.**
**19 h 50 Dessin animé : Gédéon.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h** Nouveau répertoire dramatique : « Emmanuel Kant », de T. Bernhard, texte français de M.-F. Demet. Avec D. Emilfork, G. Montero, P. Garin... suivi d'un entretien avec l'auteur.
**22 h 30** Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

**Semaine du compact**

**20 h 30** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Sonate pour piano en la mineur,* de F. Schubert ; *Davidsbundlertänze pour piano,* de Schumann ; *Sonate : dans la rue, le 1er octobre 1905* et *Dans les brumes,* quatre pièces pour piano, de Janacek ; *Fantaisie et toccata,* de Martinu, interprétées par R. Firkusny, piano.
**23 h 10** Nuits : *la Création,* de Haydn.

## Vendredi 9 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 30 TF 1 Vision plus.**
**12 h Le rendez-vous d'Annick.**
**12 h 30 Atout cœur.**
**13 h Journal.**
**14 h Série : La mer est grande.**
**14 h 55 Temps libres.**
**16 h 45 Destination... France.**
La Nièvre, aux pays des eaux vives.
**17 h 10 Le sentiment de pudeur.**
**17 h 30 Dessin animé.**
**17 h 40 Microludic.**
*Le rendez-vous des maniaques des jeux vidéo.*
**18 h Feuilleton : La folie des bêtes.**
**18 h 15 Le village dans les nuages.**
**18 h 40 Variétoscope.**
**18 h 55 7 heures moins 5.**
**19 h Météo première.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Les petits drôles.**
**20 h Journal.**

**20 h 35 Variétés : Formule 1.**
De M. et G. Carpentier.
*Autour de l'éternelle Sheila, Johnny Hallyday, Catherine Lara, Françoise Hardy, et encore Jean-Claude Brialy, qui semble avoir fait du petit écran son oreiller.*

**21 h 50 Série : Frédéric Pottecher.**
La voix de la justice. Emission de D. Costelle.
*Comment se débarrasser élégamment de ses proches parents ou maîtresses. Au sommaire : l'affaire Besnard, une jeune femme soupçonnée d'avoir empoisonné sa famille (treize personnes) à l'arsenic ; Marguerite Marty ; une autre empoisonneuse (soupçonnée et acquittée) ; l'affaire Jaccoud, un avocat accusé d'avoir assassiné l'amant de son ex-maîtresse, etc. L'émission n'est pas un poison mais un régal !*

**22 h 45 Branchés-musique : 22, v'là le rock.**
De J.-B. Hebey.
*L'émission est consacrée aux femmes chanteuses de rock.*

**23 h 30 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal** (et à 12 h 45).
**12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.**
**13 h 35 Feuilleton : l'Instit.**
De R. Coutteure et G. Grozlan.
**13 h 50 Aujourd'hui la vie.**
**14 h 55 Série : Hawaï, police d'Etat.**
**15 h 45 Documentaire : Joan Miro.**
*Diffusée en février 1983, l'émission trace un portrait du peintre, sculpteur et graveur disparu récemment.*
**16 h 40 Itinéraires.**
Centrafrique : Pygmées.
*Aux frontières du Centrafrique, du Congo et du Zaïre, un peuple et les chants les plus beaux.*
**17 h 45 Récré A 2.**
*Tranin reporter ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.*
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série : Disparitions.**
Adapt. P. Giller et C. Biegalski.
Nº 1 : Trou de mémoire.
*Dix mille personnes disparaissent chaque année en France, six mille hommes et quatre mille femmes. Les deux tiers sont retrouvés, les autres non. Les trois personnages de ce feuilleton partent à leur recherche.*
**21 h 40 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : Affaires criminelles. Avec T.G. Buchanan (« Big Brother », « Ma vie revue et corrigée par le FBI »). J. Derogy et J.-M. Pontaut (« Enquête sur les mystères de Marseille »), G. Gordon Lidy (« l'homme qui en voulait »). A. Hamon et J.-C. Marchand (« Dossier P... comme police »).*
**22 h 55 Journal.**
**23 h 5 Ciné-club : Le temps s'est arrêté.**
Cycle Italie : Film italien d'Ermanno Olmi (1959), avec N. Rossi, R. Seveso (v.o. sous-titré).
*Un jeune étudiant inexpérimenté vient rejoindre, pour l'aider, pendant l'hiver, le gardien âgé d'un barrage des Alpes italiennes. Les deux hommes vont, peu à peu, communiquer. Premier long métrage d'Olmi, cinéaste formé au « documentaire ». Au rythme de la vie quotidienne dans la solitude de décors naturels, l'histoire, subtilement filmée d'une amitié entre deux êtres très différents. Intimisme et poésie.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 30 D'accord pas d'accord,** émission de l'INC.
**20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède :**
Essayons en vain de cacher notre antisémitisme.
**20 h 35 Vendredi : Jesse Jackson.**
Magazine d'information d'A. Campana.
*Une enquête de la télévision suédoise sur le révérend Jesse Jackson, candidat à l'investiture démocrate à la Maison Blanche. Le portrait d'un disciple de Luther King, qui porte l'espoir des vingt-trois millions de Noirs américains. Une voix rauque, un maintien raide : « Je suis pauvre, mais je suis quelqu'un... »*
**21 h 35 Journal.**
**21 h 55 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.**
Emission de J.-C. Averty.
*Woodie Show I, avec Carter Jefferson, On Age Atlane Grumbs, Stafford James.*
**22 h 25 Avec le temps : Emilie.**
Emission de Ménie Grégoire.
**22 h 35 Prélude à la nuit.**
*Weihnachts Oratorium Cantat, de J.-S. Bach.*

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Pinocchio.**
**17 h 12 Ozone Jazz** (festival de Neuchâtel).
**17 h 22 Monsieur l'ordinateur.**
**17 h 34 Thalassa, magazine de la mer.**
**18 h Rocking chair, magazine du rock.**
**18 h 30 Paris impromptu : rue des Morillons.**
**18 h 55 Gil et Julie.**
**19 h Informations.**
**19 h 15 Informations régionales.**
**19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.**
**19 h 50 Dessin animé : Gédéon.**

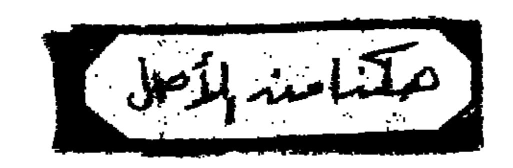
### FRANCE-CULTURE

**8 h** Les chemins de la connaissance : Diderot ou les paradoxes de l'absence ; à 8 h 32, Les braconniers.
**8 h 50** Echec au hasard.
**9 h 7** La matinée des arts et du spectacle.
**10 h 45** Le texte et la marge : « Vie de Marco Polo, voyageur vénitien », avec A. Zorzi.
**11 h 2** Musique : Journée France-Culture au Festival estival de Paris (et à 13 h 30, 16 h).
**12 h 5** Agora.
**12 h 45** Panorama.
**14 h** Sons.
**14 h 5** Un livre, des voix : « Le jeune roi qui rôde », de Jean Mistler.
**14 h 47** Les après-midi de France-Culture : Lucie Colliard, une institutrice dans la révolution bolchevique.
**18 h 30** Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
**19 h** Actualités magazine.
**19 h 30** Les grandes avenues de la science moderne : Le Cerbum de Nice.
**20 h** Relecture : Diderot, avec J. Varloot, M. Duchet, M. Delon, J.-C. Bonnet.
**21 h 30** Musique : Black and Blue.
**22 h 30** Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

**Semaine du compact**

**9 h 5** Opéra : *le Barbier de Séville,* de G. Rossini ; *Symphonie nº 2,* de Schumann.
**12 h 35** Musique de chambre : œuvres de Ravel, Beethoven, Schumann, Mozart.
**14 h 30** Les enfants d'Orphée : Compte à rebours, élans et suspensions dans le discours musical (émission pour enfants coproduite avec le CNDP).
**15 h** Après-midi : œuvres de Liszt, Stravinski, Chopin, Sibelius, Schumann ; à 18 h, Musiques traditionnelles : moines tibétains de la communauté Bon-Po.
**19 h 5** Jazz : S. Rollins, H. Hancock, S. Stitt, J. Smith.
**20 h** Max Reger : *Introduction et Passacaille en ré mineur.*
**20 h 20** Concert : (Emis de Sarrebruck) : *Benvenuto Cellini* (ouverture), de Berlioz ; *Symphonie en ré mineur,* de C. Franck ; *Concerto pour piano et orchestre nº 2 en fa mineur,* de F. Chopin, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, directeur J. Mercier, soliste C. Arrau, piano.
**22 h 15** Nuits : Chopin ; à 23 h 10 : œuvres de Mozart, Debussy.

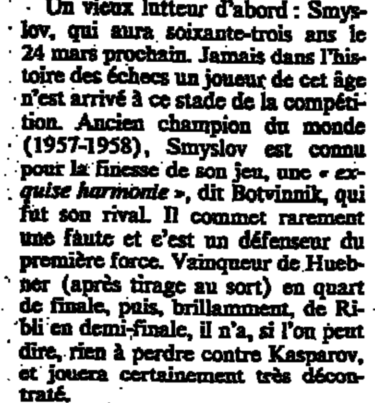




# ÉCHECS

## LA FINALE DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

### Kasparov, 20 ans contre Smyslov, 62 ans



Les cérémonies d'ouverture de la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs, qui opposera les deux grands maîtres soviétiques Garry Kasparov et Vassili Smyslov, auront lieu le vendredi 9 mars, à Vilnius, capitale de la Lituanie, république fédérée d'URSS. La première partie se jouera samedi.

Le match, dont le vainqueur affrontera pour le titre le champion du monde, Anatoli Karpov, se déroulera en seize parties. Chaque partie gagnée vaut 1 point, chaque nulle 1/2 point. Le premier qui atteint 8 pts 1/2 gagne le match. En cas d'égalité au bout des seize parties prévues, on jouera quatre parties supplémentaires. S'il y a un nouveau score nul, les deux joueurs auront le choix : soit jouer deux parties supplémentaires dans la même journée, soit laisser le tirage au sort régler l'issue du match. Les parties ont lieu tous les deux jours, le jour d'intervalle servant pour les parties ajournées. Chaque joueur a le droit à deux *« time out »* (jour de repos choisi au gré de chacun).

Comme il l'a fait pour les demi-finales, *le Monde* donnera l'intégralité des parties du match.

***

Tout est prêt au Palais des travailleurs et des arts de Vilnius. Dans ce lieu, qui a servi jadis de quartier général au maréchal Koutouzov, le vainqueur de Napoléon, deux hommes vont se livrer une bataille sans merci.

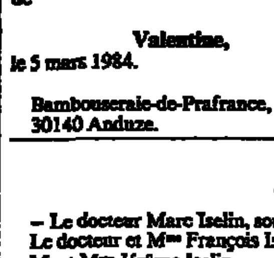
Un vieux lutteur d'abord : Smyslov, qui aura soixante-trois ans le 24 mars prochain. Jamais dans l'histoire des échecs un joueur de cet âge n'est arrivé à ce stade de la compétition. Ancien champion du monde (1957-1958), Smyslov est connu pour la finesse de son jeu, une *« exquise harmonie »*, dit Botvinnik, qui fut son rival. Il commet rarement une faute et c'est un défenseur de première force. Vainqueur de Huebner (après tirage au sort) en quart de finale, puis, brillamment, de Ribli en demi-finale, il n'a, si l'on peut dire, rien à perdre contre Kasparov, et jouera certainement très décontracté.

Il ne peut en être de même pour Kasparov. Tout le monde l'attend, tout le monde veut le voir rencontrer et battre Karpov. Lui le premier, qui ne pense qu'au titre de champion du monde. Il commencera son match en ayant vingt ans, et s'il n'a pas marqué huit points et demi d'ici au 16 avril, son anniversaire, le terminera à vingt et un. Intuitif, attaquant né, il a le génie des combinaisons, mais il peut lui arriver d'être quelquefois brouillon. Il préfère rencontrer Kortchnoi, bagarreur comme lui, plutôt que Smyslov, qu'il définit comme un « classique ». Pourtant, le score entre eux est actuellement de 2,5 à 1,5 en faveur de Kasparov. Logiquement, le match de Vilnius devrait confirmer cette tendance.

BRUNO DE CAMAS.



# LE CARNET DU Monde



## Naissances

— Yves CROUZET et Muriel, née Nègre, partagent, avec Simon et Renaud, la joie d'annoncer la naissance de

**Valentine,**

le 5 mars 1984.

Bambouseraie-de-Prafrance,
30140 Anduze.

## Décès

— Le docteur Marc Iselin, son époux,
Le docteur et Mme François Iselin,
M. et Mme Jérôme Iselin,
Mme Brigitte Iselin,
Frédéric, Anne et Michel, Alice, Cyrille, Sébastien,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marc ISELIN,**
**née Germaine Leewitz,**

survenu à Montpellier le 2 mars 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, à Clairegoutte (Haute-Saône), le 6 mars 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Auguste-Vacquerie,
75116 Paris.

— M. et Mme Pierre Jeanjean
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Nicolas JEANJEAN,**

survenu à Paris le 4 mars 1984, dans sa dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 mars 1984, à 8 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, avenue Niel,
75017 Paris.



— Mme Joseph-Marie Malaspina,
Mme Joseph Simoni,
M. Paul Battaglini,
M. et Mme J.-P. Battaglini
et leur fille,
Mme Léon Battaglini,
Mlle Agnès Battaglini
et M. Eric Joly, son fiancé,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

**médecin général inspecteur**
**Joseph-Marie MALASPINA,**
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945
et des TOE,

survenu le 4 mars à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 12 mars 1984, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, place Laveran.

L'inhumation se fera à Belgodère (Corse) le mardi 13 mars, à 11 heures.

83, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

— Mme Simone Weibel,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux et nièces et cousins,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

**M. Robert WEIBEL,**
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 mars 1984.

Un service religieux sera célébré le mardi 13 mars, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (Aude), le jeudi 15 mars, dans la plus stricte intimité.

« Vous qui l'avez connu et aimé, à qui il a tant donné, unissez-vous à notre prière. »

214, boulevard Raspail,
75014 Paris.

## Remerciements

— Mme Paul Geoffroy,
M. et Mme André Geoffroy,
Le docteur et Mme François Pinon,
M. et Mme Jean-Marie Gélain,
M. et Mme François Geoffroy,
M. et Mme Michel de Vivie de Régie,

très touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

**M. Paul GEOFFROY,**

expriment leurs sincères remerciements.

— Georges et Maïté Jouven
et leurs enfants,
très touchés des marques d'affection témoignées lors du décès de leur fille,

**Jeannette JOUVEN,**

remercient profondément toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

33, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

## Anniversaires

— Il y a sept ans disparaissait subitement à Lanzarotte (îles Canaries, Espagne),

**Frédéric PELZER,**

à l'âge de soixante-sept ans.

Celles et ceux qui l'ont connu, estimé et aimé lui gardent un fervent souvenir.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## GASTRONOMIE

### Michelin 84 : valses d'étoiles

Pour conserver le même nombre de 3-étoiles (18 en France) et *puisqu'il donnait ces 3 étoiles à* Paris, au merveilleux Joël Robuchon (restaurant *Chez Jamin*, rue de Longchamp) et en province à *L'Espérance* (à Vézelay), il fallait bien que Michelin sacrifie deux autres maisons. A Paris (*le Monde* fut le premier à l'annoncer), c'est *Lasserre*. En province, c'est *La bonne Auberge* d'Antibes. On aurait pu trouver mieux à disqualifier.

Au chapitre des 3-étoiles, quelques nouveaux bien choisis, comme l'Hôtel Bristol et Jacques Cagna (rue des Grands-Augustins) à Paris et, en province, *Le Royal Gray* à Cannes, *Le Flambard* à Lille, *Nandron* à Lyon, etc. Mais, en revanche, d'autres promus, notamment à Paris, font sourire, et l'on aimerait savoir pour quelle raison *Le Pressoir de l'avenue Daumesnil* est puni.

1 étoile ? Ils sont 534 contre 530 l'an dernier. Et pourtant, si, à Paris, *Le Niraville* (quai de la Tournelle), *Le Petit Colombier* (rue des Acacias), *Le Pavillon des princes* au bois de Boulogne gagnent leur étoile, on peut se demander quel critère autre que le bon plaisir a fait perdre celle de *L'Ambassade d'Auvergne* (rue du Grenier-Saint-Lazare), seul représentant à Paris de la cuisine du Centre authentique. Ou encore *Marius et Jeannette*, qui n'a jamais été si intéressant que depuis que Charvet est venu d'Aix-en-Provence revigorer sa cuisine.

En province, les punis sont nombreux, à commencer par *Le Gentil Croquant* (à Cannes, mais il fallait bien tenir l'équilibre avec *Le Gray d'Albion*).

Il faut signaler aussi l'étoile du *Cygne*, le restaurant de l'Hôtel Hilton de Genève, bien méritée.

Paraissent enfin au Michelin *pour la première fois à Paris* des noms qui ne surprendront pas nos lecteurs. *Le Monde* fut souvent un des premiers à les signaler : *Chez le baron*, (rue Manin), *La Cagouille* (rue Daguerre), *Le Clair de lune* (rue Poulbot), *Les Copreaux* (rue Copreaux), *Epicure 108* (rue Cardinet), *Le Grenadin* (rue de Naples), *Chez Modeste* (rue de Miromesnil).

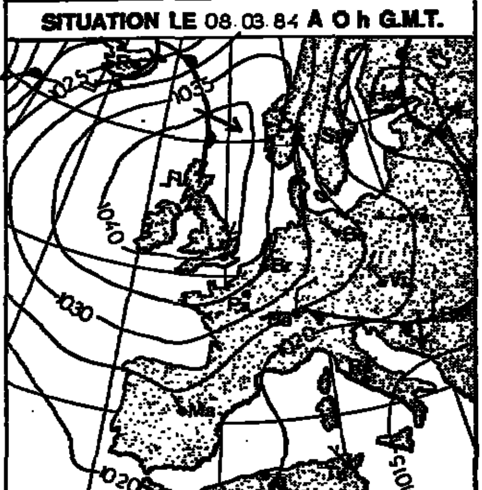
Tel quel, le Michelin 84, mis en vente le 14 mars (61,50 F), signale pour quatre mille cinq cents localités quelque dix mille trois cents établissements sélectionnés. Il reste pour le touriste un excellent instrument. Pour le gourmet peut-être moins, car ses jugements personnels, quelquefois pour faire parler de lui, ne sont ni objectifs ni subjectifs. Comme celle de *Lamazère* et *Luchaire-Barrier* à Tours l'autre année, comme celle de Raymond Oliver l'an dernier, l'étoile perdue de *Lasserre* cette fois peut nous rester en travers de la gorge. Michelin est un guide important, pratique, utile, indispensable même, mais il marche quelquefois à côté de ses pneus.

LA REYNIÈRE.



## MÉTÉOROLOGIE

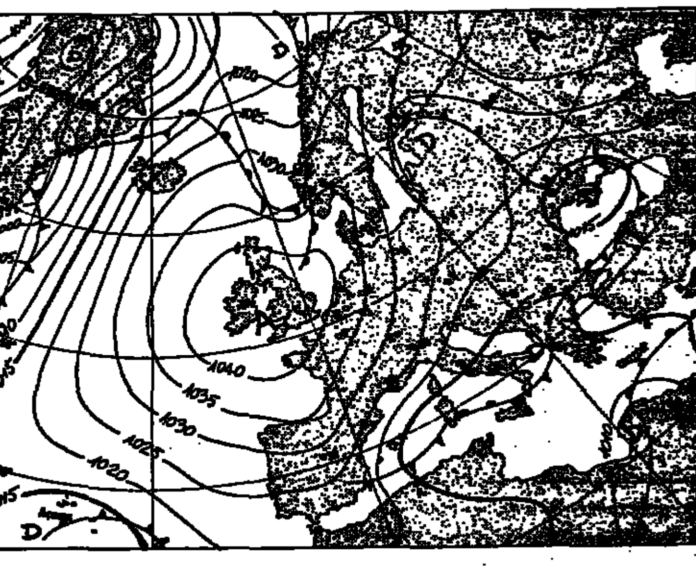
SITUATION LE 08.03.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9.03.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 9 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)




**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 mars à 0 heure et le vendredi 9 mars à 24 heures.**

L'anticyclone centré sur les îles Britanniques protège la France des perturbations atlantiques ; cependant, de l'air plus humide circule dans un flux de nord sur la face est de cet anticyclone.

**Vendredi matin**, un temps froid et peu nuageux prédominera sur le pays, avec des gelées dans l'intérieur, voisines de 0 degré à – 3 degrés ; quelques bancs de *brouillard givrant, très localisés*, pourront se former au cours de la nuit, mais ils se dissiperont rapidement.

Au cours de la journée, les périodes ensoleillées prédomineront ; cependant une zone nuageuse abordera dès la fin de la matinée les régions du Nord pour s'étendre progressivement vers le sud ; elle atteindra le soir la Bretagne, le Bassin Parisien et les régions de l'Est et du Nord-Est ; quelques faibles précipitations seront même observées malgré la pression élevée, sur la Normandie, le Nord du Bassin Parisien et le Nord-Est ; sur ces régions, les températures maximales avoisineront 6 degrés à 9 degrés, tandis que, plus au sud, elles atteindront 11 degrés à 17 degrés avec l'évolution diurne. Le vent de nord à nord-est faiblira dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée.

**Complément montagne pour le week-end**

Dans un courant d'est à nord-est des lignes de nuages arriveront de l'Allemagne donnant, un ciel chargé et des averses en montagne.

**Samedi**, temps plutôt maussade sur les Vosges, le Jura et les Alpes et, en soirée, sur le Massif Central. De la neige à basse altitude sur les massifs de l'Est. Sur les Pyrénées, persistance du beau temps.

**Dimanche**, quelques éclaircies sur les Vosges et le Jura avant l'arrivée, l'après-midi, de nouvelles averses de neige. Sur les Pyrénées et le sud du Massif Central, le ciel risque de rester très chargé toute la journée avec des chutes de neige intermittentes. Sur les Alpes, les versants est resteront toute la journée exposés aux averses.

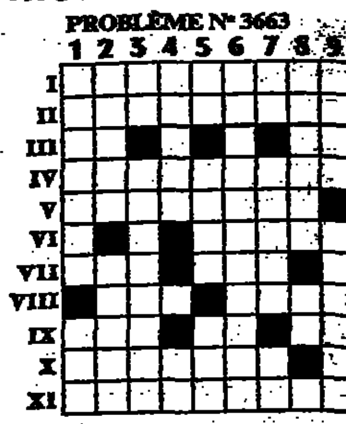
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mars ; le second le minimum de la nuit du 7 au 8 mars) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 14 et 4 ; Bourges, 10 et 1 ; Brest, 11 et 5 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 9 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et 0 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille-Marignane, 16 et 6 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Montsouris, 12 et 3 ; Paris-Orly, 12 et 3 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 20 et 5 ; Rennes, 13 et 2 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 15 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 1 degrés ; Amsterdam, 9 et 0 ; Athènes, 11 et 3 ; Berlin, 7 et –2 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 8 et 1 ; Le Caire, 29 et 12 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 7 et –1 ; Djerba, 15 et 9 ; Genève, 8 et 4 ; Jérusalem, 14 et 4 ; Lisbonne, 19 et 5 ; Londres, 11 et 1 ; Luxembourg, 8 et –2 ; Madrid, 18 et –2 ; Moscou, 0 et –4 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, 5 et –6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 17 et 2 ; Stockholm, 3 et –2 ; Tozeur, 16 et 10 ; Tunis, 14 et 5.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3663




**HORIZONTALEMENT**

I. A certainement beaucoup de plaisir à être dévoré. – II. Ne demande qu'à se faire de nouvelles connaissances. – III. Ont une suite royale. Directement du producteur au consommateur. – IV. Reste sans connaissance. – V. Nous fait faire du mauvais sang. – VI. Le premier n'est pas toujours le meilleur. – VII. Poignée de rebelles. Espèce de fraise. – VIII. Service ancien. Source de Lumière. – IX. N'a pas le ventre plat. Appel d'air. Traîne en longueur. – X. Un endroit où cela « monte » beaucoup. – XI. Lien de séjour ou séjour dans un lieu.

**VERTICALEMENT**

1. Filet de « merlan ». Fait de la tôle. – 2. Assure une retraite tranquille à certains. Volage ou volatile. – 3. Déplacé. Expédient les affaires courantes. – 4. Expert en la matière. Six de Rome, deux d'Avignon. – 5. Adverbe. Avec lui, l'avancement est drôlement compromis. Homme de robes. – 6. C'est du billard où cela n'en est pas. – 7. Marche bien. Nous aide à partir mais nous empêche de revenir. Préposition. – 8. Faire du nettoyage par le haut. Possessif. – 9. Cinéma de minuit. Un crochet ou le plus court chemin.

**Solution du problème n° 3662**

*Horizontalement*

I. Savonnage. – II. Circuit. – III. Repeint. – IV. Au. Araire. – V. Bl. Nesle. – VI. Bêta. Ace. – VII. Hume. On. – VIII. Epatement. – IX. Ile. Na. – X. Poe. Fatum. – XI. Instant.

*Verticalement*

1. Scrabble. Pi. – 2. Aïeule. Pion. – 3. VRP. Thalès. – 4. Océanaute. – 5. Nuire. Me. Fa. – 6. Ninas. Empan. – 7. Attila. Tt. – 8. Reconnu. – 9. Elbe. Entame.

GUY BROUTY.

# SPORTS

## FOOTBALL

### Le réveil des clubs latins en Coupe d'Europe

La nette victoire de la Roma (3-0) aux dépens du Dynamo de Berlin-Est et la belle résistance opposée par les Portugais de Benfica à Liverpool (0-1) ont témoigné, le 7 mars, lors des quarts des finales des coupes européennes, du renouveau des clubs latins.

La Coupe des clubs champions était depuis de nombreuses années, devenue une affaire entre Européens du Nord. Hambourg ayant succédé, l'an dernier, aux Anglais d'Aston Villa. Après le triplé, en 1979, 1980 et 1981 de Liverpool.

Le très bon résultat obtenu par les Lisbonnais en terre anglaise, qui leur laisse toutes leurs chances pour le match retour, est particulièrement révélateur du retour au premier plan du football portugais, qualifié pour le championnat d'Europe après des années de vaches maigres.

Si l'on ajoute à cela le succès assez net (2-0) remporté par les Espagnols de Barcelone sur leur terrain face à Manchester United en Coupe des coupes, on constate que l'hégémonie nord-européenne pourrait bien être battue en brèche pour la première fois depuis une dizaine d'années.

Les résultats de ces quarts de finale aller ont été les suivants :

**COUPE DES CHAMPIONS**

Liverpool (Ang)-Benfica (Por) .. 1-0
Rap. Vienne (A)-Dundee (Ec.) 2-1
Roma (Ita)-Dyn. Berlin (RDA) . 3-0
Dyn. Minsk (URSS)- Dinamo Bucarest (Rou.) ................ 1-1

**COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE**

Barcelone (Esp)-Manchester United (Ang) ..................... 2-0
Porto (Por)-Chakhtior Donetsk (URSS) ................. 3-2
Haka Valkeakoska (Fin)-Juventus Turin (Ita) (à Strasbourg) ... 0-1
Ujpest (Hon)-Aberdeen (Eco) .. 2-0

**COUPE DE L'UEFA**

Tottenham (Ang)-Austria Vienne (Aut) ..................... 2-0
Sparta Prague (Tch)-Hajduk Split (You) ..................... 1-0
Anderlecht (Bel)-Spartak Moscou (URSS) ................. 4-2
Nottingham Forest (Ang)-Sturm Graz (Aut) ..................... 1-0

● *COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS :* L'Egypte, qui opère dans le groupe A de la Coupe d'Afrique des nations, a assuré sa qualification pour les demi-finales en battant, le 7 mars à Abidjan, l'équipe de la Côte-d'Ivoire (2-1). Le Cameroun a battu, pour sa part, le Togo (4-1).

● *CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIOR.* – Grâce à un but de Bruno (80ᵉ minute), l'équipe de France junior a battu, le 7 mars à La Rochelle, l'équipe espagnole (1-0) en match aller du championnat d'Europe junior (groupe 11).

● *CYCLISME : Paris-Nice.* – Le Néerlandais Bert Oosterbosch a gagné, le 7 mars, le prologue de Paris-Nice disputé sur 4,9 km à Issy-les-Moulineaux. Il a devancé le Belge Vandenbroucke et le Français Bondue. Bernard Hinault a pris pour sa part la quatrième place à 6 secondes du vainqueur.

● *SKI ALPIN : Coupe du monde.* – Le Suédois Ingemar Stenmark, qui avait fait une chute le 6 mars dans le slalom, a gagné, le 7 mars, le slalom géant de Vail (Colorado) devant le Suisse Pirmin Zurbriggen et l'Autrichien Hans Enn. Cette victoire, la soixante dix-neuvième de sa carrière, lui a permis de revenir à 16 points de Zurbriggen au classement général de la Coupe du monde. Neuvième de ce « géant », l'Américain Steve Mahre a annoncé, après son jumeau Phil, qu'il se retirait de la compétition.

A Lake-Placid, le slalom géant comptant pour la Coupe du monde féminine a été remporté par l'Américaine Christin Cooper, vice-championne olympique à Sarajevo, devant les *Allemandes de l'Ouest* Marina Kiehl, deuxième, et Maria Epple, troisième. A Vail comme à Lake-Placid, aucun coureur français n'a terminé en bonne position.

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 10 MARS**

« Le Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Academia).

« Frans Hals et l'école de Haarlem », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Pénélope », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Approche de l'art).

« William Bouguereau », 10 h 30, Petit Palais (D. Bouchard).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église (B. Czarny).

« Monastère du Val-de-Grâce », 15 heures, 277 bis, rue Saint-Jacques (Mᵐᵉ Ferrand).

## CONFÉRENCES

20 h 45 : 28, avenue George-V, M. P. Brouwers : « L'Australie » (Projection).

15 heures : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, M. H. Blanquart : « Qu'est-ce que le symbolisme ? » (Université populaire de Paris).

15 heures : 36, rue des Mathurins, J.-D. Jurgensen : « Orwel » ; A. Cayla-Legrand : « Etre comédien et sosie du général de Gaulle » (Le Nouveau Faubourg).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 8 mars 1984 :

**DES DÉCRETS**

● Conférant les rangs et prérogatives de général de division, portant promotions, nominations et affectations dans les cadres des officiers généraux.

**UN AVIS**

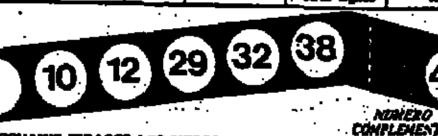
● Aux porteurs d'obligations de l'emprunt d'Etat 10 % juin 1976.

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

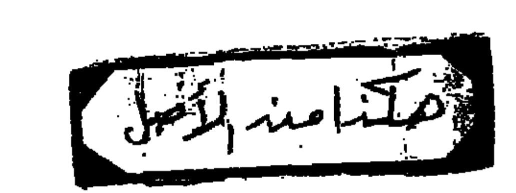
| TERMINAISON | FINALES et NUMÉROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES GAGNÉES |
|---|---|---|---|
| 1 | 4 201 | gémeaux | F. 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 4 681 | bélier | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 6 921 | lion | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 07 761 | gémeaux | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| | 31 341 | lion | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 2 | 0 212 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 05 612 | sagittaire | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 3 | 83 | tous signes | 200 |
| | 013 | tous signes | 400 |
| | 883 | tous signes | 400 |
| | 6 203 | taureau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 223 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 853 | taureau | 15 400 |
| | | autres signes | 1 900 |
| 4 | 8 644 | vierge | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 05 114 | balance | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 5 | 5 | tous signes | 100 |
| | 375 | tous signes | 500 |
| | 3 275 | verseau | 10 100 |
| | | autres signes | 1 100 |
| | 9 755 | poissons | 15 100 |
| | | autres signes | 1 600 |
| | 08 145 | vierge | 150 100 |
| | | autres signes | 15 100 |
| 6 | 36 | tous signes | 200 |
| | 356 | tous signes | 400 |
| | 616 | tous signes | 400 |
| | 0 616 | gémeaux | 10 400 |
| | | autres signes | 1 400 |
| | 0 796 | capricorne | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 1 686 | vierge | F. 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 6 686 | balance | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 16 916 | taureau | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| | 16 366 | cancer | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 7 | 877 | tous signes | 400 |
| | 0 077 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 6 907 | lion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 2 807 | verseau | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 28 217 | capricorne | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 8 | 08 | tous signes | 200 |
| | 7 288 | scorpion | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 11 278 | gémeaux | 4 000 000 |
| | | autres signes | 150 000 |
| 9 | 59 | tous signes | 200 |
| | 0 069 | cancer | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 069 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 619 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 369 | cancer | 15 000 |
| | | autres signes | 1 500 |
| | 08 339 | verseau | 150 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 0 | 0 | tous signes | 100 |
| | 9 620 | sagittaire | 10 100 |
| | | autres signes | 1 100 |
| | 9 980 | sagittaire | 15 100 |
| | | autres signes | 1 600 |
| | 13 750 | poissons | 150 100 |
| | | autres signes | 15 100 |
| | 36 840 | bélier | 150 100 |
| | | autres signes | 15 100 |
| | 38 180 | scorpion | 150 100 |
| | | autres signes | 15 100 |

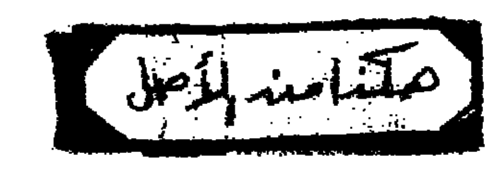
LOTO N° 10 TIRAGE DU MERCREDI 7 MARS 1984




PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 14 ET SAMEDI 17 MARS
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

84 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 16ᵉ
TIRAGE DU MERCREDI 7 MARS 1984









| | La ligne* | La ligne T.T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La Lmm/col.* | La mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS

Un métier passionnant dans un univers étendu et diversifié

**EXPERT EN ÉVALUATIONS**

Si vous avez une formation récente SUP de CO, MAITRISE DE GESTION ou SC ECO, et moins de 30 ans.

Si vous pensez aimer « évaluer » et « conseiller » en travaillant en équipe dans un groupe leader de sa profession, si vous souhaitez pouvoir rapidement mesurer votre efficacité en fonction de vos résultats.

Envoyer lettre manuscrite à J. BRAVARD, 77, rue Laugier, 75017 PARIS, en joignant une photo (retournée) et C.V.

**E.S.C.A.E.**
**AMIENS-PICARDIE**

Venez rencontrer ses
**90 FUTURS DIPLOMÉS AU**
**SALON DE L'EMPLOI**
Palais des Congrès
Porte Maillot, stand P 4.

**EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE**

CONTRAT V.R.P.
Travaux temps partiel : 9/12 h ou 12/16 h ou 16/20 h.
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :
**634-16-16.**

**LA PUBLICITÉ VOUS INTÉRESSE ?**

Sté en forte expansion + 50 % par an (C.A. 83 : 80 MF) recrute à Paris 2e

**2 JEUNES COLLABORATEURS**
HOMMES OU FEMMES

Profil exigé :
- Expér. réussie et prouvée dans la vente de services aux entreprises ou aux particuliers (vente d'encyclopédies, d'assurances, de produits financiers...).
- Excellente présentation et culture générale (licence, maîtrise...).
- L'expérience de la prospection (prise de r.-v. par téléphone), du terrain, le goût de la vente et de la performance.
- Etre âgé de 25 ans min.

Nous offrons :
- Une formation complète et rémunérée.
- Un fixe important (5.600 F) + variable + frais + avantages pouvant permettre à un bon candidat d'atteindre rapidement 140 à 200.000 F annuels.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et dernier salaire sous réf. 2.864 à MEDIA P.A., 8, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

**FORMATION LITTÉRAIRE + EXP. DE LA VENTE RÉUSSIE**

2 qualités de base que recherche une agence de publicité du 2e arrondissement qui recrute

**2 COLLABORATRICES**

et qui offre :
- Une bonne rémunération.
- Des avantages sociaux.
- Des possibilités d'évolution.

Adr. lettre + C.V. + photo et prétentions sous réf. 2.863 à M. RIBANNEAU, 25, rue Prudhon, 93210 PLAINE-ST-DENIS.

SPÉCIALISÉE DANS LA CONSTRUCTION MACHINES D'EMBALLAGES ENTREPRISE DE MÉCANIQUE PARIS-EST recherche

**UN TECHNICIEN ÉLECTRO-CABLEUR**

pour études et réalisation d'armoires électriques

**UN AJUSTEUR MONTEUR P 3**

Ecrire à E.C.M., 8, rue Diderot, 93170 BAGNOLET.

**INSTITUT NATIONAL RECHERCHE AGRONOMIQUE**

Département Génétique et Amélioration des Plantes, recrute

**4 INGÉNIEURS**

Les candidats devront avoir une bonne formation Agronomique et en Amélioration des Plantes. Des connaissances en informatique et en pathologie végétale seront appréciées. Postes en province.

Candidatures à adresser avant le 20 mars à : INRA – Département de Génétique et Amélioration des Plantes, 17, avenue de Tourville – 75007 PARIS. Tél. : (1) 551-57-71.
Joindre à votre candidature : lettre manuscrite de motivation, curriculum vitae + photo.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL 32 ans. Formation école des cadres. Anglais. 7 ans expérience au sein d'une entreprise internationale dans la gestion administrative des ventes. Rompu aux relations haut niveau.
RECHERCHE : poste à responsabilité sur Paris (déplac. acceptés) (Section BCO/JCB 479).

CADRE INDUSTRIEL COMMERCIAL 35 ans. Ingénieur informaticien. Formation supérieure commerciale. Maîtrise gestion industrielle et organisation. Anglais, italien, allemand. 7 ans expérience chef projets de hautes technologies en informatique.
RECHERCHE : responsabilité commerciale ou similaire (télécommunication, informatique, bureautique) pour multinationale ou filiale d'un groupe. Paris. R.P. missions acceptées. Disponibilité immédiate (Section BCO/GR 480).

MÉDECIN SPÉCIALISTE + informaticien 28 ans. Anglais technique. Expérience hospitalière et responsable de projet informatique dans un centre de traitement de l'information (matériel CII + micro).
RECHERCHE : société dont le dynamisme lui permet d'intégrer un cadre A. Formation atypique. Disponibilité immédiate. Paris, province (missions étranger acceptées) (Section BCO/GR 481).

DIRECTEUR GÉNÉRAL ent. agro alim. 500 MF, 50 ans. Ingénieur ENSIA, place relations humaines en tête de ses préoccupations. Bon négociateur au plus haut niveau. Rompu méthodes modernes gestion vente marketing France, étranger. Expérience réussie redressement entreprise.
RECHERCHE : poste équivalent région indifférente. Accepte déplacements étranger. (Section BCO/JCB 482.).




ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

Femme, 46 ans, bonne prés., cherche poste resp. bar, club, cabarets. Tél. : 885-64-86.

**INGÉNIEUR**
37 ans, 16 ans exp., B.E. engineering, pétrole nucléaire spécialiste :
- matériel tuyauterie ;
- spécification ;
- gestion matériel sur ordinateur ;
- coordinateur technique.
Recherche emploi stable.
Ecrire sous le n° 704 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PARENTS rech. pr J.F. 17 ans, bonne présentation, sérieuse, place vendeuse magasin avec si possible formation. Tél le soir : 001-06-77.

### propositions diverses

Cherche personne pouvant taper à la machine un manuscrit. Ecr. s/n° 6.569 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## L'immobilier

### appartements ventes

**4e arrdt**

**MARAIS LIVING**
Chbre, cuis., bs. Refait nf. Ptres. 480.000 F. 526-99-04.

**5e arrdt**

**PANTHÉON** studio tt cft caractère, calme, bon état. 225.000 F. 325-97-16.

MONGE-MAUBERT STUDIO, 2 PIÈCES GD CONFORT, GD STANDING ÉTAGE ÉLEVÉ. GARBI. 567-22-88.

**NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE**
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
**JARDIN PLANTES**
1 et 3, RUE POLIVEAU
A partir de 16.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

**6e arrdt**

**RUE PRINCESSE**
local avec sous-sol, surface totale, 200 m². Prix justifié.
**LERMS. 355-58-88.**

**8e arrdt**

**ÉTOILE, 110 m²**
IMMEUBLE GRAND STANDING A RÉNOVER. 567-22-88.

**AVENUE GEORGE-V**
300 m², imm. pierre de t.
**LERMS. 355-58-88.**

**9e arrdt**

**N.-D.-DE-LORETTE**
2 P., entrée, cuisine, bns BON PLAN. 1er ét., rue et cour. 350.000 F. 526-99-04.

**11e arrdt**

PRIX NATION, urgent, loft 80 m² à rénover, 2e ét., imm. ravalé. 381.000 F. 347-57-07.

**12e arrdt**

**WATTIGNIES**
Entrée cuis., bains. Imm. ravalé. 345.000 F. 280-26-23.

REUILLY, sur bd, 2 pces, refait neuf, très belle cheminée, bel imm. ravalé. 280.000 avec 26.000 cpt, solde comme un loyer. Tél. 347-57-07.

**14e arrdt**

Dans HOTEL PART. CLASSE. APPT EXCEPTIONNEL 170 m² terrasse s/parc Montsouris, garage. 2.300.000 F. 325-73-14.

**PLAISANCE**
Dans bel imm. p. de taille, 2 P., entrée, cuis., bain, ref. neuf. URGENT. 634-13-18.

**15e arrdt**

CECOGI CONTRUIT
**329, RUE LECOURBE**
IMMEUBLE GD STANDING
**2 et 3 PIÈCES**
2 P. à partir .....709.400 F.
3 P. à partir .....948.900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert mercredi et vendredi 14 heures à 19 heures samedi, 10 h 30 à 13 h 30
Téléphone : 575-62-78.

**16e arrdt**

Face Musée Arts-Modernes, appt luxueux 220 m² + 78 m². Sous-sol aménagé. Soleil, calme, verdure. 252-37-87.

**17e arrdt**

**MALESHERBES**
Dans magnif. imm. p. de taille, STUDIO + Mezzanine. Emplacement 1er choix. Px : 480.000 F. 766-03-18.

**18e arrdt**

Quartier résidentiel, bel immeuble pierre de taille, 1er étage, 2/3 pces, 60 m², entièrement rénové (chauffage central individuel, salle de bains, placards cave). 430.000 F.
Tél. 294-08-70, le soir.

Jules-Joffrin, rue du Mont-Cenis, studio, 2e ét., soleil. 155.000 F. Tél. 266-19-00.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
**53, RUE DU SIMPLON**
23 APPTS DE STANDING
**STUDIOS 2, 3 P., PARK.**
Studio à partir ...322.500 F
2 P. à partir .....451.000 F
3 P. à partir .....680.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P., PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F
BUREAU DE VENTE
MARDI, JEUDI, SAMEDI de 14 à 19 heures
Tél. : 575-62-78.

Mo Pte Clignancourt, bel imm., chff cent., concierge ST-OUEN STUDIO tt cft 75.000 F APP. 2 P., conft 150.000 F 4 P. en DUPLEX 280.000 F 24, rue VOLTAIRE. 224-02-86.

**RUE DAMRÉMONT**
3 P. + chbre d'enfant, balc., tt cft. 580.000 F. 264-03-64.

MAIRIE 18, rue Marcadet 2 pces tout conft. 151.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

**A RENOVER** 4 PCES balcon
bd Rochechouart. 199.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

**19e arrdt**

PRÉ-ST-GERVAIS Mo HOCHE rare loft caractère, verrière 120 m² sur 3 niveaux. Belles hauteurs sous plafonds. 580.000 F - 347-57-07.

**20e arrdt**

A VENDRE PARIS-20e
**STUDIO**
Cuis. amén. (nbr. pl.) salle d'eau, w.-c., séj. meubl. s. mes. (nbr. plac.), sur rue ensol. PRIX 138.000 F.
Tél. 322-99-78, 11 h à 15 h. 020-16-16-28, 15 h à 20 h.

PYRÉNÉES, imm. récent, stand., beau 3 P., refait neuf, 6e, asc. park., pptaire. 580-86-06.

PRÈS NATION, ds imm. récent beau 2 P., entrée, cuis., bain, gd balcon, vue. URGENT. 634-13-18.

**92 Hauts-de-Seine**

NEUILLY, bd d'Argenson, beau 2 P., tt cft, 60 m² en r.-de-ch. + jardin privatif de 120 m².
**NOTAIRE 501-54-30**
LE MATIN.

COLOMBES CENTRE
Tt cft, 4 pces, 79 m², jardin privatif. Possib. prof. libérale. 480.000 F, 5 bus. 782-30-43.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

**NEUILLY rare**
Petite maison particulière. Sud. 60 m², env. en 2 niveaux. Impeccable. Charme. Tt cft. 700.000 F. 637-14-56.

**CLICHY CENTRE**
Beau 2 p., cuis., bains, 40 m². 210.000 F. 874-06-45.

**NEUILLY MERMOZ**
Immeuble luxe duplex 190 m², jardin 230 m², terrasse 34 m², studio 33 m², cft, box 2 voit. Px élevé. BURON 296-58-88.

ASNIÈRES-BÉCON
Beau living + 3 chbres, récent, jardin privatif 140 m². Direct particulier. 793-15-72.

**94 Val-de-Marne**

500 M, MÉTRO ST-MANDÉ TOURELLES
Dans petit immeuble neuf de standing
Beau 4 pièces, 4e ét., séjour dble, 2 chambres, 2 salles de bains. Exposition Est et ouest. Quartier calme, proximité des commerces, écoles, RER et périphérique.
CRÉDIT SPÉCIAL B.N.P.
MEUNIER-PROMOTION
328-36-32 et 296-15-63.

**Province**

**CHAMONIX**
Dans petite résidence plein soleil appts ttes surfaces à aménager à partir de 149.000
**AVIS** 404, rue J. Vallot. CHAMONIX (16-50) 53-05-60.

### appartements achats

**GROUPE DORESSAY**
rech. pour DIPLOMATES
**APPTS 150 à 250 m²**
ACHAT OU LOCATION
CENTRE et OUEST PARIS
624-93-33.

VIC 5, BD VICTOR-15e achète appartements, immeubles même occupés, terrains 532-61-93, poste 51.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 16e, 7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS.

Achète APPT 90 m² minim. PRÉFÉRENCE 6e arrdt, près commerces et métro. Agences s'abstenir. Tél. : 252-37-87.

**PÉTRARQUE IMMOBILIÈRE**
PRÈS TROCADÉRO, 553-60-00.
Recherche pour clientèle sérieuse 8e, 16e, 17e, NEUILLY. APPARTEMENTS TTES SURFACES.

Rech. 1 à 3 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

### locations ventes

MAISONS-ALFORT
« LES JARDINS DES JUILLIOTTES »
à MAISONS-ALFORT
Du studio au 5 pièces + box habitables immédiatement en LOCATION VENTE
Bail de 3 ans avec promesse de vente.
Rens. et visites sur place : 10, rue du 18 Juin 40, 94700 MAISONS-ALFORT. (Métro Les Juilliottes).
Téléphone : 376-16-67.
Lundi de 14 h à 18 h, samedi dimanche et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
Boutique OCIL : 522-22-22.

### immobilier information

**ANCIENS NEUFS**
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

### immeubles

STÉ IMMOBILIÈRE rech. pr Groupe Bancaire. IMM. CCIAL dont 1.500 m². LIBRE MINIMUM. Arrdt 8e et IMMEUBLES D'HABITATION. Bon quartier. RCL 758-12-21.

Sté rech. rive droite, immeuble même à rénover, libre ou occupé. loi 48. Tél. : 355-72-94.

### pavillons

Particulier vend cause départ : pavillon année 1979 dans voie privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil. S/sol total : garage, cave, buanderie, chauffage au gaz. Rez-de-chaussée : salon s. à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c. Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bains et w.-c. Terrain 440 m². A proximité : écoles transp., commerces. Prix 1.150.000 F. T. : 724-69-66, à partir de 19 heures.

**PAVILLONS**
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

### locations non meublées offres

**Paris**

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

**Région parisienne**

A LOUER
Appartement 5 pces 100 m² limite Rueil/Nanterre double parking loyer, charges comprises 4.600 F/mois
Téléphone : 333-37-01.

### locations non meublées demandes

**Paris**

Cherche grande maison (6 à 8 pièces) avec jardin. (15 à 30 km Ouest ou Sud-Ouest de Paris. DRUILLET. T. : 008-30-28 ou 008-79-58.

Pour Employés et cadres mutés IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. appts, villas ttes catégories Paris, banlieue. Loyer élevé accepté. 503-37-00.

**Région parisienne**

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66. - 283-57-02.

### locations meublées offres

**Province**

A louer, à partir du 12 mars ORCIERES-MERLETTE (Hautes-Alpes) duplex, trois pièces principales, six lits, garage. Téléphone Paris : 579-77-48.

### locations meublées demandes

**Paris**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

### villas





Le Constructeur Partenaire
vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
*Renseignements, documentation gratuite*
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

STE MAXIME, vue panoram. GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 p. jard., pptaire. 590.86.06.

**RAMBOUILLET 78**
Belle mais. 73, salon, salle à manger, cuis. équipée, cheminée, 6 chbres, 2 bains, salle de jeux, garage, jardin. Urgent. Px INTÉRESSANT. 634-13-18.

VEND BELLE VILLA au bord du Doubs, pour rendez-vous, tél. (29) 58-38-29.

### propriétés

**SOLOGNE**
VENDRE BONS TERRITOIRES DE CHASSE
de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. N° 202.332 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

PROVENCE LUBERON
A 3 km d'APT, bastide 18e + 4 ha. de terrain comp. 10 pces + grenier, piscine site superbe, soleil, prix total : 820.000 F.
SAINT-SATURNIN-D'APT
A 1 km du village confortable propriété com. salon cheminée, séjour, 4 chbres + loggia avec piscine sur 5.000 m², garrigue. Plein sud vue à 180°. Prix total 1.070.000 F.
AGENCE S.I.L.A.
N.G. LAJOUVEIGNE
PL. DE LA BOUQUERIE
84400 APT
Téléphone : (90) 74-38-89.

PERIGORD, propriété caractère, habitable, 15 ha. source. 550.000. Cab. Jargeau 47500 Libos (53) 71-01-28.

PROVENCE, près UZÈS mas 17e siècle, pièces voûtées + cour intérieure.
AG. IMMOBILIER GARCIN
8, boulevard Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Provence.
Téléphone : (90) 92-01-58.

VUE S/GOLFE ST-TROPEZ MAS PROVENCAL 1970 s/4 ha 500 de collines boisées MAISON DE MAITRES 330 m² PISCINE - TERRASSES. Maison gardiens 76 m², état exceptionnel LITTRE 544-44-45.

Part. vd banlieue nord-est, Lyon, urgent cause familiale, villa 200 m², stand., avec maison 100 m², transformable en magasin dans parc 5.000 m². Prix 1.630.000 F. Tél. après 21 h (67) 55-92-44.

TARN-ET-GARONNE près Montaigu-d-Quercy, part. vend. propriété 400.000 F. Tél. : 245-73-95.

**PRÈS FONTAINEBLEAU**
Belle ppté 6 p. 3 bains, possib. 3 p. suplémentaires, gar. parc. Prix 1.150.000 F. Viager possible: 755-69-27.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
LA PROPRIETE
que vous recherchez

### maisons de campagne

MAISONS DE CAMPAGNE VENDS PERPIGNAN (66) bâtiments à rénover. CAIS, maison de maître, 720 m² parc arboré 45 a. Conv. maison de retraite ou centre lois. Viager 63-64 a., viag. ou mix. (68) 34-37-38.

### terrains

Recherche terrain à bâtir banlieue sud, même avec petite maison. Tél. : 938-87-27.

### villégiature

LOCATION CAP D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE Ecrire AGENCE MERCURE 34300 CAP D'AGDE (C).

### forêts

Sarthe – 120 ha résineux avec maisons. S'adresser : Agence GIRMA – 37600 PERRUSSON. Tél. : (47) 59-10-47.

### domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. N° 202.331 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

### viagers

**F. CRUZ. 266-19-00**
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

### bureaux

*Locations*

**DOMICILIATION**
IMMÉDIATE
**DANS LE 16e**
Inscription R.C., location de bureaux, télex.
661-29-77, en permanence.

A PARTIR 80 F PAR MOIS DOMICILIATIONS RM, RC, SARL TOUS SERVICES. 541-32-02.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

94 ST-MANDÉ. – Pour S.E.T. ou ARCHITECTE rez-de-chaussée 35 m² aménagés (entrée, 2 p., sanitaire, courette, cave, espaces rangement). Bail 50 000. Tél. 328-71-39 matin ou après 20 h.

**CRÉATEURS d'entreprise !**
disponible à Paris et Province
**SIÈGES SOCIAUX**
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés. secrét., télex.
**CONSTITUTIONS STÉS**
prix compétitifs, délais rapides
**ASPAC 293.60.50+**

**SURFACES LIBRES DE 100 A 250 m²**
8e, 9e, 17e arrdt et proches banl. 720-97-92.

### locaux commerciaux

*Ventes*

**PANTHÉON**
AFFAIRE A SAISIR
local commercial TTE PPTÉ 270 m² ENVIRON.
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
URGENT. 634-13-18.

NEGOCE PRODUITS LAITIERS DANS LES VOSGES. PR R.-V. T. : (29) 58-38-29.

### fonds de commerce

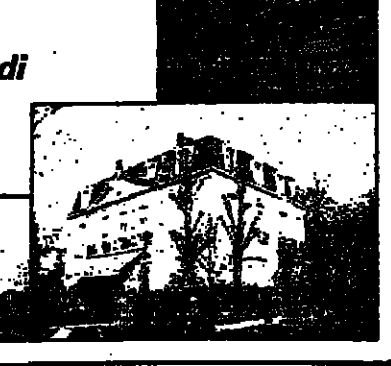
*Ventes*

PARIS - LIBRAIRIE - GALERIE
Plain-pied, 35 m², mezzanine et sous-sol aménagés pour expos. 6 m façade vitrines, beaucoup de caractère, affaire en expansion pour pers. métier ou vocation. PRIX 300.000 F. Téléphone : 307-45-63.

Cause santé cède cabinet infirmier, pleine expansion C.A. 83 : 880.000 F. Px 500.000 F. à débattre. Ecrire n° 29.634 Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

TOULOUSE vd BAR-TABAC, bon C.A., centre ville + appt. Téléphone : (61) 62-43-64.



**L'IMMOBILIER**
*dans*
**Le Monde**
*du Lundi au Vendredi*
**296-15-01**

# LA GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## Combien sont-ils ?

Combien sont les fonctionnaires ? Les chiffres varient suivant les sources. *Stricto sensu*, les fonctionnaires sont les agents de l'Etat qui sont rémunérés sur le budget de la fonction publique, qui occupent des postes budgétaires.

En janvier 1982, 2 508 000 fonctionnaires étaient employés par l'administration (on évalue actuellement leur nombre à 2 650 000). Si l'on considère les agents qui relèvent du statut de la fonction publique, il faut ajouter 142 000 agents des établissements publics nationaux (*Journal officiel*, Imprimerie nationale, Documentation française, etc.), 1 423 000 des collectivités territoriales (hospitaliers et collectivités locales), soit un total de 4 073 000 en se référant à 1982, ou de 4 215 000 en se basant sur l'évaluation pour 1984 des employés de l'administration.

Par extension, on peut ajouter 1 289 000 employés des entreprises publiques et des « anciennes nationalisées » (SNCF, EDF, RATP, etc.) et 674 000 employés des entreprises nouvellement nationalisées soit globalement une population de 6 036 000 à 6 178 000 fonctionnaires. Par ailleurs les retraités civils et militaires et les anciens combattants représentent 2,6 millions de personnes.

Depuis l'arrivée de la gauche, les effectifs de la fonction publique ont été accrus pendant trois ans, avant que le gouvernement ne décide une stabilisation à partir de 1984. 44 946 postes budgétaires nouveaux ont été créés en 1981. 61 500 en 1982 et 29 904 en 1983. A ces effectifs, qui incluent 21 203 créations d'emplois aux PTT sur trois ans, il faut ajouter 35 340 créations d'emplois dans les hôpitaux, soit un total de 171 690 fonctionnaires supplémentaires.

Rappelons par ailleurs la représentativité des fédérations syndicales dans la fonction publique. D'après les statistiques du secrétariat d'Etat à la fonction publique aux élections aux commissions administratives paritaires sur 1980-1981-1982, la *FEN recueille 29,2 % des suffrages exprimés*, la CGT 19,5 %, la CFDT 17,5 %, FO 15,3 %, la CFTC 3 %, la CGC 2,5 %, la FGA (autonomes) 0,9 %. Mais parmi les « divers » (11,7 %), il y a la Fédération autonome des syndicats policiers (FASP) qui a recueilli 3 % et qui s'est affiliée à la FGA. Les fédérations grévistes représentent donc, en audience *électorale*, 70,4 %.

## PS : MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT MOYEN

Le bureau exécutif du PS a publié, mercredi 7 mars, un communiqué dans lequel il déclare : « *En 1984, les négociations salariales se situent dans un contexte particulièrement difficile.* » Les « *contraintes* » qui pèsent sur la politique économique « *restreignent*, poursuit le bureau exécutif du PS, *l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les possibilités en matière de rémunérations sont dès lors nécessairement limitées. Ces difficultés ne doivent pas faire oublier les avancées réalisées depuis 1981 dans le domaine de la fonction publique* ». (...)

« *La poursuite de cette politique*, ajoute le bureau exécutif, *est seule capable de donner à l'administration l'efficacité et le dynamisme indispensables à la réussite de la politique du changement. Sa mise en œuvre nécessite la participation active des personnels et de leurs organisations syndicales, la coopération constructive de ces organisations et des pouvoirs publics. Le Parti socialiste souhaite que des solutions soient recherchées aux problèmes salariaux dans la fonction publique et que la négociation permette de définir les conditions pratiques assurant le maintien du pouvoir d'achat moyen des salariés conformément à l'objectif retenu par le gouvernement.* »

## Les « nantis et les autres »

*(Suite de la première page.)*

Depuis un an, cependant, la situation économique se détériore dans ce coin du Loiret. Des licenciements massifs sont annoncés, notamment à Malichaud (aéronautique), à la CEPEM (filiale de Thomson) et à Bornhauser-Molinari (bâtiment), que Fougerolles envisage de racheter. « *Il y a encore peu*, remarque M. Bador, *les entreprises avaient trois mois de commandes d'avance. Aujourd'hui, presque toutes sont tributaires du courrier du matin* ».

C'est dans ce contexte qu'intervient, ici, la grève des fonctionnaires. Qu'on ne compte pas, toutefois, sur les ouvriers du secteur privé, même menacés de perdre leur travail, pour « reprocher » aux agents de l'Etat « la sécurité de l'emploi ». Un métallurgiste assure : « *C'est trop facile d'opposer ainsi des catégories de travailleurs. Et, s'il était permis de licencier dans la fonction publique, cela aboutirait à quoi, sinon à accroître le chômage ?* ».

« *On ignore trop souvent que la fonction publique débauche. Combien d'auxiliaires ne sont pas engagés ?* », souligne Mme Colette Chigot (syndicat des finances du Loiret) : au siège de l'union régionale interprofessionnelle Centre (URC)-CFDT, rue du Poirier, on réfute, une à une, les sempiternelle critiques amoncelées depuis Courteline. *Plus intéressante est l'explication* donnée par certains cédétistes, sur leur attitude vis-à-vis de la grève du 8 mars. Car quatre syndicats CFDT du Loiret – PTT, Interco (personnels administratifs et communaux), équipement et santé – *ont appelé* au débrayage de jeudi, contrairement aux consignes fédérales (UFFA-CFDT) et confédérales.

### « Moins de 5 000 F par mois »

Dans une ville, où la CGT se montre l'organisation syndicale la plus active, mais où FO est arrivée en tête lors des dernières élections à la Sécurité sociale, dans une *cité* administrée par l'opposition (le maire est M. Jacques Douffiagues, UDF-PR), la CFDT se cherche-t-elle, à la fois en regard de ses troupes locales et de la rue Cadet ? Pour ce qui concerne la fonction publique, MM. Alain Bourgès et Jean-Pierre Degorgue, secrétaires départementaux des syndicats PTT et Interco, ne cachent pas leurs « *divergences* » avec l'UFFA. Bas salaires, « *vérité* » des primes et indemnités, réduction de la durée du travail : pour eux, « *on ne se bat pas assez à Paris* », sur ces objectifs prioritaires.

« *L'opinion publique ignore*, dit M. Bourgès, *que 60 % des postiers sont encore en catégorie C : moins de 5 000 F net par mois, après dix ans de service.* » « *C'est également le cas de nombreux agents des finances, et l'on nous traite de nantis !* », s'exclame Mme Chigot. La CFDT demandait l'intégration, dans le traitement, de points uniformes, et le gouvernement ne consent qu'à une prime de 500 F « *Dérisoire, humiliant* », dit pour sa part, Mme Noëlle Guilhon (non syndiquée), conservateur dans une bibliothèque du Loiret.

Au-delà des revendications salariales, c'est surtout sur la réduction du temps de travail qu'insistent les cédétistes orléanais, réduction à trente-cinq *heures*, *susceptible* de créer des emplois. Mais, pour ce qui concerne les personnels communaux, par exemple, le maire d'Orléans a estimé, raconte M. Degorgue : « *Je suis un bon républicain. J'applique les décisions gouvernementales. Mais ne comptez quand même pas sur moi pour en faire plus... Adressez-vous à vos députés socialistes.* » C'est ce qu'a fait la CFDT locale, en décembre dernier : elle attend toujours la réponse de MM. Jean-Claude Portheault et Jean-Pierre Sueur.

Dans la patrie de Charles Péguy, « déçu du socialisme » d'avant la première guerre mondiale, les syndicalistes de gauche nourrissent quelque aigreur, envers un gouvernement « *qui cède trop facilement aux groupes de pression de droite* ». C'est aussi pourquoi les fonctionnaires orléanais se sont retrouvés dans la rue, le 8 mars. Mais, en deux rassemblements distincts : la CGT et la FEN, place Charles-de-Gaulle ; la CFDT, place du Martroi. Le syndicat CFDT de la santé a, lui, laissé ses adhérents libres de participer à l'un ou l'autre meeting... « *Si notre attitude pouvait ouvrir un débat*, dit-on rue du Poirier, *au sein de la confédération, sur la politique salariale, sur les inégalités, sur la durée du travail, etc., ce ne serait pas si mal.* » « *Et l'autogestion ?* », ajoute-t-on. « *Personne n'en parle plus.* »

MICHEL CASTAING.

## M. KRASUCKI : les fonctionnaires montrent le chemin : celui du refus de la résignation

La grève générale dans la fonction publique et une grande partie du secteur public a entraîné de nombreuses prises de position. Si le secteur bancaire dans son ensemble ne *devait pas être en grève*, divers syndicats ont lancé des mots d'ordre de vingt-quatre heures à la Banque de France (CFTC, FO, SNA, CGT), au Crédit foncier (CFTC, CGC, SNA, CFDT, FO, CGT) et au Comptoir des entrepreneurs (FO et CGT). La Comédie-Française, le Théâtre de Chaillot et l'Opéra de Paris (salle Favart) ont annulé tous leurs spectacles du 8 mars en raison d'un arrêt de travail de quatre heures en fin de service, décidé par le Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle CGT-SYNPTAC.

Dans l'éducation nationale, le ministre, M. Alain Savary, a « *fait appel à la responsabilité des organisations syndicales et au sens du service public* » des personnels en grève, pour qu'ils assurent l'accueil des enfants, « *si les parents le souhaitent* ». Pour sa part, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a réitéré, le 7 mars sur Antenne 2, ses critiques contre la grève : « *Le pouvoir d'achat de trois millions de fonctionnaires sur quatre a été non seulement maintenu mais aussi amélioré. Faire grève sur ce thème (...) ne nous semble pas la priorité. (...) La bonne priorité, c'est l'emploi et la réduction du temps de travail.* » M. Serge Depaquit, secrétaire national du PSU, a salué « *le courage du secrétaire général de la CFDT. Ce n'est pas facile pour un dirigeant syndical de rétablir les vraies priorités face aux corporatismes de tous bords. La lucidité face à la crise impose de nouvelles solidarités, c'est la réduction des inégalités.* »

En revanche l'Union interfédérale des agents de la fonction publique Force ouvrière « *condamne* » les propos de M. Maire, qui « *voudrait opposer la lutte contre le chômage et la défense du pouvoir d'achat. Les agents des services publics s'estiment solidaires de leurs camarades du secteur privé car, en défendant le maintien du pouvoir d'achat, ils veulent soutenir la consommation et la croissance et ainsi maintenir le pouvoir d'achat* ». Sur *TF 1*, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a affirmé que les fonctionnaires « *rendent service à tous les travailleurs. Ils montrent le chemin, celui du refus de la résignation* ». « *Inutile de préciser*, écrit M. François Hilsum dans l'*Humanité-Dimanche*, *combien les communistes sont aux côtés des travailleurs grévistes* » (de la fonction publique) « *Des personnages astucieux prétendent que ces fonctionnaires sont mus par des intérêts égoïstes d'autant plus scandaleux que le chomage ne les menace pas. Cet argument visant à diviser les salariés est vieux comme Hérode* ». M. Gattaz, président du CNPF, s'est « *inquiété* », le 7 mars à Amiens, de cette grève dans un secteur « *déjà bien protégé socialement* ».

# SOCIAL

## La CFDT demande une renégociation du contrat signé entre EDF et Charbonnages de France

Les cinq fédérations des mineurs (CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC), réunies le 7 mars pour déterminer les modalités des nouvelles actions, après l'annonce, par la direction de Charbonnages de France, le 2 mars, d'un plan de restructuration prévoyant la suppression de 6 000 emplois par an pendant cinq ans (*le Monde* du 3 et daté 4-5 mars), ont décidé d'appeler leurs syndicats à organiser des « *journées régions minières en lutte pour la vie* », associant les organisations socio-professionnelles et les collectivités locales. « *Conscientes de la gravité de la situation* », les cinq fédérations ont appelé, dans un communiqué, leurs organisations « *à tout mettre en œuvre pour faire échec, puits par puits, service par service, aux décisions de récession* (...) *annoncées le 2 mars* » et à « *conduire toutes les actions qui obligeront les consommateurs* (...) *à maintenir et à développer l'utilisation du charbon, en priorité du charbon français* ». Les syndicats de mineurs ont également décidé d'engager des démarches auprès de tous les groupes parlementaires pour leur demander de « *prendre les dispositions qui leur incombent* », et auprès des élus des bassins miniers.

Le groupe Energie de la CFDT, de son côté, a, au cours d'une conférence de presse le même jour, dénoncé vigoureusement la « *politique énergétique du gouvernement* (qui) *exclut le charbon* » et souhaité le « *maintien de la production nationale de charbon à un niveau proche du niveau actuel* ». M. Pierre Hureau, secrétaire national, a notamment demandé que « *la place de l'énergie nucléaire soit limitée en 1990 à 60 % de la production d'électricité, contre 48 % en 1983* », et que « *quel que soit le niveau global de la consommation d'électricité en 1990, au moins 10 millions de tonnes de charbon national et de bas produits trouvent leur place à EDF* ».

Dénonçant les « *insuffisances* » du contrat conclu entre EDF et CDF (*le Monde* du 3 mars), M. Tassart, secrétaire confédéral chargé de l'énergie, a réclamé une « *renégociation de ce contrat, après l'ouverture de négociations tripartites* » (Etat-Charbonnages-syndicats).

Il a précisé que sur deux points au moins le gouvernement semblait prêt à satisfaire les demandes des mineurs : d'une part, une diminution du temps de travail par le biais d'un contrat de solidarité à CDF et à EDF facilitant les transferts de mineurs vers EDF, d'autre part, la production des achats de charbon importé par Electricité de France. Sur ce dernier point, les cédétistes estiment qu'il existe une « *anomalie* » dans le contrat signé entre CDF et EDF, dans la mesure où EDF ne s'est engagée à payer un prix « *normal* » — correspondant au coût de la thermie charbon — que sur une partie (un peu moins de trois quarts) des quantités de courant fournies par les centrales thermiques minières appartenant à CDF, alors qu'EDF prévoit par ailleurs d'acheter du charbon importé.

Enfin, le secrétaire du syndicat CFDT des mineurs, M. Spaeth a dénoncé les tentatives actuellement « *en train de se développer* », au sein de certains syndicats, pour faire obstacle aux mutations prévues de mineurs, d'un bassin ou d'un établissement à l'autre. Il a cité en exemple les interventions faites par la CGT auprès de municipalités en Provence afin que celles-ci refusent l'octroi de logements aux familles des mineurs mutés venant d'autres provinces.

« *Nous ne pensons pas qu'on puisse maintenir les travailleurs en otages d'une entreprise ou d'une région, quelle qu'elle soit* », a déclaré M. Spaeth.

La CFDT souhaite organiser une journée « *électricité sans charbon* » en France, associant les syndicats de mineurs et les syndicats d'agents d'Electricité de France, qui se traduirait par l'arrêt de toutes les centrales thermiques au charbon et au fuel, entraînant une baisse de puissance électrique d' « *au moins 30 %* ».

VÉRONIQUE MAURUS.

### M. HANON CONSULTE LES FÉDÉRATIONS DE LA MÉTALLURGIE

## La CGT envisage des « actions d'envergure » des salariés de Renault

Après avoir reçu M. Huc, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie FO, M. Hanon, PDG de la régie Renault, a continué le 7 mars ses consultations avec les dirigeants des différentes fédérations syndicales de métallurgistes. Il a rencontré, dans la matinée, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, avant de recevoir la CGC puis MM. Granger et Vernier, respectivement secrétaires généraux des fédérations de métallurgistes CFDT et CFTC.

A l'issue d'un entretien de plus de deux heures, M. André Sainjon a exprimé son « pessimisme ». Il s'est déclaré « *vivement préoccupé* » par les projets de la Régie en ce qui concerne les salaires et l'emploi. Sur le plan des effectifs, le dispositif de 3 500 suppressions d'emploi chez Renault-Automobiles et de 3 650 chez Renault-Véhicules industriels, a également été confirmé, selon M. Sainjon. « *Dans ces conditions*, a-t-il ajouté, *nous pouvons nous attendre à une réaction immédiate des travailleurs* ». D'ores et déjà, la CGT envisage de consulter sa base « *pour des actions d'envergure* », notamment une « *marche sur Paris* » au niveau du groupe Renault, vraisemblablement après les élections au conseil d'administration, le 15 mars.

A l'usine Renault de Douai, nous indique notre correspondant, 6 300 salariés sur les 8 300 vont être mis en chômage technique du 26 mars au 2 avril. Ce sera la seconde semaine de chômage depuis le début de l'année.

Par ailleurs, une grève, déclenchée le 6 mars à l'usine Renault-Cléon (Seine-Maritime), à l'appel de la CGT et de la CFDT, s'est étendue le 7 mars à d'autres ateliers. Les ouvriers réclament la prime de 600 F qui a été accordée à l'usine de montage de Sandouville, près du Havre, à l'occasion du lancement de la R 25.

Les syndicats ont estimé, mercredi, à quelque 4 500 le nombre de grévistes, tandis que la direction indiquait que 18 %, soit 1 160 des 6 448 salariés intéressés (équipes du matin, du soir et équipe normale) avaient suivi le mouvement.

# AFFAIRES

### SUR L'INITIATIVE DE PARIBAS ET DU CRÉDIT DU NORD

## Un fonds spécial est créé pour faciliter la transmission des entreprises à leurs cadres

Sur les 22 708 faillites d'entreprises enregistrées en France en 1983, environ 10 % d'entre elles avaient pour origine un problème de succession. Quand on sait que chaque dépôt de bilan entraîne, en moyenne, le licenciement d'une dizaine d'employés, ce sont 25 000 à 30 000 salariés qui ont été privés de leur emploi l'année dernière pour cause de « *non-transmission* » d'entreprises. Ces chiffres, avancés par les notaires à l'occasion de leur dernier congrès annuel, sont largement confirmés dans les milieux financiers, où l'on estime que le pourcentage est bien supérieur si l'on prend en compte les entreprises finalement cédées à des grands groupes, pour la même raison, sans que ces sociétés aient déposé leur bilan pour autant.

Or, de l'avis général, ce phénomène, qui s'est aggravé de façon sensible au cours des dernières années, puisque le nombre de faillites a largement doublé en dix ans (*le Monde* du 6 mars 1984) ne peut que prendre de l'ampleur, si l'on en juge par le nombre important de chefs d'entreprise qui, ayant accompli leurs « *trente glorieuses* », veulent passer la main. Une fois le tour de table familial effectué, quand aucun héritier (ou héritière) n'a pu être choisi, c'est là que l'on songe généralement aux cadres de l'entreprise.

La transmission du capital se heurte alors à plusieurs obstacles, l'un des principaux étant le fisc : la taxation des plus-values sur cession de commerce, sans prise en compte de l'érosion monétaire, est très lourde pour le vendeur tandis que l'acheteur, soumis à une cascade de taxes, peut être amené à verser des droits pouvant atteindre jusqu'à 90 % de la valeur de l'affaire. En dépit des timides aménagements apportés par la loi du 31 décembre 1970 sur les plans d'option sur actions, aucun dispositif d'ensemble, reposant sur une fiscalité assouplie, ne pouvait être proposé jusqu'à présent aux cadres intéressés.

Sur ce dernier point, une première étape a été franchie avec la loi du 3 janvier 1983 dite « loi Delors » qui permet notamment la création de bons de souscription d'actions. C'est grâce à ce point d'appui, en attendant un volet fiscal plus incitatif, que la banque Paribas et le Crédit du Nord viennent de créer un fonds commun de placement à risques — Cofidic — pour permettre à des dirigeants et à des cadres de devenir les principaux actionnaires de leurs entreprises, alors qu'ils ne disposent bien souvent que de moyens financiers réduits.

Comment fonctionnera ce système ? Lorsqu'un dossier aura reçu un avis favorable (une demi-douzaine de projets sont actuellement en cours d'étude au sein d'un comité d'investissement commun aux deux établissements), une société holding sera constituée avec participation des cadres, en fonction de leurs possibilités financières, et souscription par Cofidic, qui ne siégera pas au conseil d'administration, d'une partie du capital. Cette holding procédera alors à l'acquisition de la société concernée selon un échéancier lui permettant de détenir progressivement la majorité ou la totalité du capital. Grâce aux options consenties sur les actions de la société holding, le capital de la société passera peu à peu dans les mains de ses cadres et de ses dirigeants qui en seront finalement propriétaires. A terme, la fusion de la holding et de la société en question pourrait être envisagée en vue de procéder à une introduction en Bourse, source d'apports en fonds propres.

Ce fonds a été doté d'une somme initiale de 40 millions de francs, gérée par la Compagnie pour le financement du développement industriel et commercial (Cofidic), dont la présidence a été confiée à *M. Claude Etchegaray*, président-directeur général du groupe Neiman et de la société Chiers-Châtillon. Les actionnaires de Cofidic sont, outre Paribas et le Crédit du Nord, la Caisse des dépôts et consignations, la Compagnie des machines Bull, la société Rhône-Poulenc, le Groupe des assurances nationales, l'Union des assurances de Paris, la Caisse de retraite interentreprises et la Mutuelle d'assurance des instituteurs de France.

L'intervention de Cofidic, qui pourra s'effectuer par achat d'actions, augmentation de capital, souscription d'obligations convertibles ou d'obligations à bons de souscription d'actions, bénéficiera de la couverture des risques financiers assuré par la Société française pour l'assurance du capital risques (SOFARIS).

SERGE MARTI.

### Par la signature d'une lettre d'intention

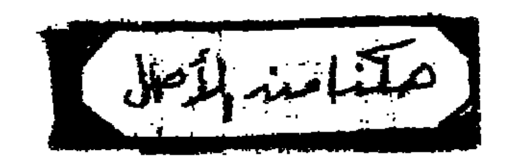
## RENAULT ET INTERNATIONAL HARVESTER CHERCHENT A RATIONALISER LA PRODUCTION DE TRACTEURS

International Harvester et Renault viennent de signer une lettre d'intention sur le développement du tracteur agricole en Europe. Les *deux groupes devraient* parvenir à un accord industriel au mois de juin et se donnent pour objectif la réduction des coûts de fabrication des tracteurs.

Ils envisagent de rationaliser progressivement la fabrication et l'assemblage de composants européens, en fonction des unités de production qui existent déjà (en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne pour IH, au Mans pour Renault). Les deux firmes entendent aussi avoir une politique d'achat commune.

En revanche, l'accord exclut les activités de commercialisation et de vente, chaque société conservant ses propres structures commerciales, sa marque et ses concessionnaires. Un comité va étudier les moyens d'appliquer cet accord. A terme, on envisage la création de deux sociétés communes.

Le président d'International Harvester voit dans cette lettre d'intention, rendue publique ce jeudi 8 mars, « *une étape en vue de réduire la crise financière* » de sa filiale française et un exemple pour la coopération européenne qui seule permettra de présenter, avec des coûts moindres, des produits plus avancés et plus innovateurs.





## LE CONTENTIEUX FRANCO-ESPAGNOL SUR LA PÊCHE

# L'incident du golfe de Gascogne

*(Suite de la première page.)*

Aujourd'hui, avec environ 150 000 pêcheurs et 1 million de tonneaux de capacité, cette flotte à elle seule représente les trois quarts de celle de toute l'Europe communautaire, L'Espagne est donc, dans la perspective de son entrée dans le Marché commun, un concurrent extrêmement dangereux si aucune mesure de discipline ou de coopération avec la CEE n'est prise par le gouvernement de Madrid.

Les accords généraux, comme la convention de Londres de 1950, ou bilatéraux, comme l'arrangement franco-espagnol de 1967 sur la zone des 12 milles) (1) ont volé en éclats. A partir de 1977, les pays maritimes ont institué au large de leurs côtes des zones économiques exclusives de 200 milles, et la CEE aussi. Du coup, les pêcheurs espagnols se voyaient fermer des périmètres et des parages qu'ils avaient l'habitude de fréquenter. Après bien des discussions ardues, la Communauté européenne est parvenue à signer un accord avec l'Espagne en 1980, renouvelable chaque année, qui détermine le nombre de navires ibériques autorisés à fréquenter la zone communautaire, ainsi que les quotas de capture espèce par espèce, région par région. Cet accord impose aux Espagnols des obligations comparables à celles qui sont demandées aux Européens des Dix, c'est-à-dire une diminution des prises afin de permettre aux stocks de poissons dans le golfe de Gascogne, en mer d'Irlande et dans la mer du Nord, fortement malmenés dans le passé, de se reconstituer.

Par l'accord du 14 février 1984, les Espagnols ont obtenu cent six licences de pêche au lieu de cent vingt-trois l'an passé, et un quota pour le merlu de 7 900 tonnes au lieu de 8 300. Mais ces accords et cette réglementation sont considérés comme des chiffons de papier de l'autre côté des Pyrénées. Les pêcheurs ont tourné la réglementation communautaire, par exemple en cherchant à créer des sociétés anglo-espagnoles et en immatriculant des chalutiers sous pavillon britannique ou irlandais. Mais les professionnels de ces deux pays s'en sont émus et ont demandé à leur gouvernement de mettre fin à ces pratiques déloyales. Sur le plan judiciaire, les condamnations prononcées par les tribunaux français (la plus lourde amende connue en cas de récidive est de 160000 F à l'encontre du patron du chalutier avec, en plus, la saisie de la cargaison) n'ont pas ébranlé la détermination des pêcheurs espagnols (2).

Au-delà de ses conséquences diplomatiques et judiciaires, l'incident du 7 mars donne l'occasion à la France (qui en cette affaire parle officieusement au nom de l'ensemble de ses partenaires de la CEE puisque M. Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, préside le conseil des ministres) de mettre l'accent sur l'importance de l'accord sur l'Europe bleue, qui avait été acquis de haute lutte, après des années d'âpres discussions, au début de 1983. Cet *« accord-compromis »* avait exigé de la part des Allemands, des Danois et des Britanniques, notamment, des sacrifices. De même, la détermination des quotas donne lieu chaque année à des marchandages serrés.

Pour l'avenir, la pêche constitue, dans l'optique de l'entrée éventuelle de l'Espagne dans le Marché commun, un paramètre aussi important que l'agriculture. Madrid devra non seulement se plier aux règles en vigueur au moment où l'Espagne rejoindra la CEE, mais aussi accepter l'essentiel des accords qui ont été conclus depuis quelques années entre la Communauté européenne et les pays tiers, tels que le Canada, la Norvège ou les pays d'Afrique du golfe de Guinée, et qui lui donnent des chances de redéploiement à long terme.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 1 mille = 1 852 mètres.

(2) Les autorités et tribunaux norvégiens sont encore plus sévères puisque, récemment, le patron d'un chalutier de Boulogne qui avait pénétré de quelques milles dans la zone économique de ce pays a été condamné à 300 000 F d'amende et à la saisie de sa cargaison.

## Les tirs ont été précédés de sommations et de coups de semonce

L'aviso *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée* et le remorqueur *Centaure* sont intervenus à la demande du secrétaire d'Etat à la mer, qui reçoit délégation du premier ministre pour tout ce qui est mission de coordination de l'action et de la représentation de l'Etat en mer. Les missions couvrent notamment les actions de service public en mer (sauvetages et exploitation des fonds) et le respect de la souveraineté nationale (droit de pêche) à l'intérieur de la zone des 200 milles nautiques.

Plus précisément, la mission confiée aux deux bâtiments de guerre relevait du préfet maritime de Brest, qui devient préfet de la mer pour ce genre de mission. La tâche confiée au préfet maritime par le secrétariat d'Etat à la mer était d'arraisonner, si besoin par la contrainte, et de ramener à Lorient les deux chalutiers espagnols *Burgos-Mende* et *Valle-de-Achondo*, qui séjournaient illégalement à l'intérieur de la zone des 200 milles dans le golfe de Gascogne.

Depuis plusieurs jours, ces deux chalutiers espagnols étaient surveillés par un avion Breguet-Atlantique et, par le passé, ils avaient ét l'objet chacun d'une dizaine de contraventions.

La marine nationale a attendu, dans le cadre de sa mission, que règent en mer des conditions atmosphériques favorables pour éviter que son intervention entraîne trop de risques pour les personnels et les matériels.

Mercredi 7 mars, vers 11 heures, le *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée* a demandé, par radio sur la fréquence internationale, aux deux chalutiers espagnols de dégager. Devant le refus des deux bateaux un commando-marine a tenté de s'approcher d'eux à bord d'un pneumatique Zodiac. Les pêcheurs espagnols l'ont repoussé à l'aide de gaffes et de grappins. Le *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée* a alors reçu l'ordre d'effectuer des tirs de sommation, avec son canon de 20 mm à munitions non explosives, sur l'avant de l'étrave des chalutiers, c'est-à-dire pas directement sur le bateau lui-même. Ces sommations n'ont eu aucun résultat, les chalutiers continuent de faire route.

Une deuxième série de sommations ont eu lieu, au niveau de l'étrave cette fois, toujours avec des munitions non explosives de 20 mm, mais sans effet sur la navigation des deux chalutiers.

Par radio, les deux bateaux espagnols ont été prévenus du tir prochain dans leur superstructure (armature et mâts) au canon de 20 mm à munitions inertes. Mais cette dissuasion a été sans résultat.

Le *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée* a ensuite reçu l'ordre de tirer des coups de semonce dans les superstructures au canon de 100 mm avec des munitions non explosives.

Pendant ce temps, le remorqueur *Centaure* a tenté d'accoster les des deux chalutiers pour y installer à bord le commando-marine d'intervention. Mais, de nouveau, cette approche a échoué. L'aviso a alors été autorisé à tirer au canon de 100 mm des munitions non explosives sur l'avant et sur l'arrière des chalutiers, ainsi que sur l'arrière de la passerelle. Les deux bateaux espagnols ont immédiatement stoppé et, vers 16 heures, le commando-marine a pu monter à bord des chalutiers, qui ont été pris en remorque en direction du port de Lorient. L'intervention de la marine a fait neuf blessés parmi les équipages espagnols, dont deux, dans un état plus grave, ont été transportés par Super-Frelon et hospitalisés à Brest.

J. I.

## Madrid condamne « un acte très difficilement justifiable »

De notre correspondant

Madrid. – Le mitraillage, le mercredi 7 mars, d'un bateau de pêche espagnol par un garde-côte de la marine française a provoqué un tollé à Madrid. L'ambassadeur de France, M. Guidoni, a été convoqué dans la soirée de mercredi par le ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, qui lui a fait valoir, suivant un communiqué publié par le ministère, que *« le recours à des méthodes violentes contre des bateaux espagnols constitue un acte très difficilement justifiable qui peut avoir des répercussions très sérieuses sur les relations bilatérales »*.

Les réactions sont particulièrement vives au sein des partis d'opposition, déjà réticents face à la politique de rapprochement avec la France suivie par le gouvernement socialiste. Le président de la formation conservatrice Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a fait état d'un *« acte de barbarie inqualifiable »*. La condamnation est également unanime parmi les partis politiques au Pays basque d'où est originaire le bateau de pêche mitraillé.

La presse de Madrid, généralement sévère à l'égard de la France, ne manque pas à la tradition. *« La brutalité expéditive avec laquelle une nation civilisée est capable de mitrailler des pêcheurs est inqualifiable »*, affirme ce jeudi dans un éditorial le quotidien *ABC* (monarchiste conservateur), qui demande le rappel de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. *« Action de guerre de la France contre deux bateaux de pêche espagnols »* et *« Dialogue à coups de canon »* titre sur toute la largeur de sa première page le journal *El Alcazar* (extrême droite). Plus mesuré dans les termes, *El País* (centre gauche) n'en émet pas moins l'hypothèse que l'action de la marine française ait pu être préméditée afin de *« donner une leçon aux bateaux espagnols qui pêchent sans permis dans les eaux communautaires »*.

Th. M.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 7,8950 | 7,8980 | + 140 | + 180 | + 280 | + 340 | + 730 | + 870 |
| $ can. | 6,2401 | 6,2440 | + 115 | + 155 | + 233 | + 290 | + 650 | + 770 |
| Yen (100) | 3,5309 | 3,5346 | + 160 | + 186 | + 348 | + 385 | + 1065 | + 1140 |
| DM | 3,0792 | 3,0815 | + 173 | + 195 | + 355 | + 385 | + 1040 | + 1105 |
| Florin | 2,7285 | 2,7305 | + 140 | + 160 | + 290 | + 320 | + 860 | + 925 |
| F.B. (100) | 15,0496 | 15,0610 | – 278 | – 85 | – 380 | – 125 | – 440 | + 7 |
| F.S. | 3,7211 | 3,7242 | + 285 | + 315 | + 585 | + 625 | + 1640 | + 1730 |
| L (1 000) | 4,9449 | 4,9483 | – 250 | – 166 | – 470 | – 371 | – 1310 | – 1140 |
| £ | 11,6143 | 11,6243 | + 310 | + 380 | + 650 | + 770 | + 1975 | + 2230 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 7/16 | 9 15/16 | 9 13/16 | 10 3/16 | 9 15/16 | 10 5/16 | 10 3/8 | 10 3/4 |
| DM | 4 7/8 | 5 3/8 | 5 1/4 | 5 5/8 | 5 5/16 | 5 11/16 | 5 1/2 | 5 7/8 |
| Florin | 5 3/4 | 6 1/4 | 5 13/16 | 6 3/16 | 5 13/16 | 6 3/16 | 5 7/8 | 6 1/4 |
| F.B. (100) | 11 5/8 | 12 3/8 | 13 | 13 3/4 | 13 | 14 1/16 | 12 5/8 | 13 5/8 |
| F.S. | 1 3/8 | 2 1/8 | 2 7/8 | 3 1/4 | 3 1/16 | 3 7/16 | 3 1/2 | 3 7/8 |
| L (1 000) | 16 3/8 | 17 5/8 | 16 7/8 | 17 5/8 | 17 | 18 | 17 1/2 | 18 1/2 |
| £ | 9 | 9 3/8 | 8 7/8 | 9 3/16 | 8 7/8 | 9 3/16 | 8 15/16 | 9 1/4 |
| F. franç. | 12 | 12 1/8 | 14 3/4 | 15 1/2 | 15 5/8 | 16 3/8 | 15 3/4 | 16 1/2 |



## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **La société de mécanique Sulzer va supprimer cinq cents emplois.** – La compagnie de construction mécanique procédés Sulzer, filiale française du groupe suisse Sulzer, numéro un de la mécanique helvétique, va supprimer environ cinq cents emplois. L'ensemble de ses actifs seront regroupés à Mantes (Yvelines) avant la fin de l'année. La société construit des pompes, des matériels pour industries thermiques et des moteurs de bateaux. – *(AFP.)*

### Conjoncture

● **M. Gattaz estime que les entreprises seront le moteur de la reprise.** – *« Dans les grands pays industriels*, a affirmé M. Gattaz le 7 mars à Amiens devant l'union patronale de Picardie, *l'étatisme est une voie de garage. Seule une économie libérée où l'initiative individuelle est reconnue, respectée et récompensée peut ramener le retour de l'expansion et de nouvelles créations d'emplois. »*

*« En 1975*, a ajouté, d'autre part, le président du CNPF, *c'était les entreprises de moins de deux cents salariés »* [qui créaient des emplois]. A partir de 1982, ce sont essentiellement les entreprises de moins de vingt salariés. Or ce sont elles qui sont le plus sensibles à la rigidité des réglementations en vigueur, à la lourdeur des obligations administratives, sociales et fiscales.

### Énergie

● **L'Egypte et l'Italie signent un accord dans le domaine nucléaire.** – Les deux pays ont signé mercredi 7 mars au Caire, un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. L'Egypte, qui a adhéré en 1981 à l'accord international sur la non-prolifération a déjà signé des accords similaires avec la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la RDA. Des entreprises italiennes se sont associées aux groupes français framatome et Alsthom pour soumissionner au projet de construction de la première centrale nucléaire égyptienne. Le gouvernement italien s'est engagé à garantir des crédits correspondants à 40 % des investissements prévus, si le consortium franco-italien emporte le contrat.

### Matières premières

● **L'Inde est officiellement devenue**, le 6 mars, le onzième membre de l'Association internationale de la bauxite. Les autres membres sont l'Australie, la République Dominicaine, le Ghana, la Guinée, la Guyane, l'Indonésie, la Jamaïque, la Sierra-Leone, le Suriname et la Yougoslavie. – *(AFP.)*

# ÉTRANGER

## Chine

# Le nombre des entreprises privées a plus que doublé en un an

De notre correspondant

Pékin. – Le petit négoce et l'artisanat privés ont fait un bond spectaculaire, l'an dernier, dans les villes et les campagnes chinoises. Selon des *chiffres communiqués par un* porte-parole de l'administration pour la gestion du commerce et de l'industrie (département de l'économie privée), le nombre des entreprises individuelles – c'est-à-dire privées – a plus que doublé en 1983, par rapport à 1982, *passant de* 2,6 millions à 5,8 millions (+ 122 %). Au total, plus de 7,5 millions de personnes étaient employées dans ce secteur, contre 3,2 millions en 1982 (+ 135 %).

Ces chiffres restent encore en deçà de ce qu'ils étaient au début des années 50. La Chine comptait, par exemple, en 1953, 8,3 millions de petits commerçants et artisans. L'essor qu'a connu, ces dernières années, l'« *économie individuelle* », comme on *l'appelle ici, est néanmoins* remarquable. Il témoigne, malgré les obstacles subsistants, de la confiance grandissante des candidats à l'aventure de la « libre entreprise » dans le caractère durable de la formule.

Echaudés par les vicissitudes traversées sous le régime de Mao Zedong, les « *travailleurs privés* » ont quelque raison d'être circonspects. D'environ dix millions, au lendemain de la libération, leur nombre devait tomber à cent trente-six mille en 1956, à la suite du vigoureux mouvement de socialisation et de lutte contre la corruption. L'assouplissement politique, consécutif à l'échec du Grand Bond en avant, devait permettre de remonter un peu la pente (un million en 1965), mais pas pour longtemps. Le déclenchement de la révolution culturelle, en 1966, conduisait de nouveau cette catégorie sociale au seuil de l'extinction (cent quarante mille en 1978).

*Après tant de retournements de* situation, il est indispensable aujourd'hui, pour le pouvoir, de convaincre que la nouvelle politique, inaugurée en 1979 et renforcée à partir de 1981, ne saurait être une mesure temporaire répondant à des circonstances exceptionnelles. *Dès* le mois de juillet 1981, lors de l'adoption de la réglementation sur le fonctionnement de l'économie individuelle, le comité central et le gouvernement avaient appelé à modifier « *résolument et rapidement* » la politique « *discriminatoire* » envers les entreprises collectives et le commerce privé.

En août 1983, M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, apportait devant six cents de leurs représentants le « *soutien entier* » de la direction au « *développement des entreprises privées* ». Entre-temps, le droit à l'existence de celles-ci avait été inscrit dans la Constitution.

La renaissance du secteur privé ne se fait pas cependant sans difficultés, tellement est ancrée, dans l'esprit de nombreux responsables, l'idée qu'il convient d'extirper jusqu'à la racine les « *queues du capitalisme* ». Les moyens bureaucratiques ne manquent pas à l'administration pour repousser les demandes d'autorisation d'exercer une activité artisanale ou pour exiger, sous le moindre prétexte – trouble de l'ordre public, nuisance, absence de propreté, dépassement de prix, – la fermeture des échoppes, à peine ouvertes.

La grande métropole de Wuhan, dans le Hubei, haut-lieu, naguère, du gauchisme, a été, ainsi, à la fin de l'année dernière, le théâtre d'un scandale, qui a fait quelque bruit. Pendant plusieurs semaines, la police locale s'est acharnée contre les « petits métiers » installés dans la rue, jetant bas les éventaires, détruisant les instruments de travail et confisquant les permis d'exercer. L'affaire étant remontée jusqu'à Pékin, le maire de la ville dut finalement faire des excuses publiques pour cette action brutale et injustifiée, restituer leurs permis de travail aux plaignants et leur promettre un dédommagement.

### Une importance marginale

Si de tels incidents ont pu freiner le développement du commerce privé, ces dernières années, ils n'ont pu le stopper. De 1978 à 1982, dans l'ensemble de la Chine, quatre magasins de détail sur cinq nouvellement ouverts étaient privés. La proportion est la même pour les restaurants et les ateliers de services. Mais, en raison de l'augmentation de la population, le rapport entre le nombre des points de vente et celui des habitants reste plus mauvais, aujourd'hui, qu'il y a trente ans. On comptait, en 1952, un magasin de détail pour 137 personnes. La proportion est passée, en 1982, à un pour 396 personnes. Autre exemple : un restaurant dessert *maintenant, en moyenne, 1 643 habitants*, alors qu'il en desservait 676 en 1952.

Ces éléments de comparaison permettent de relativiser un phénomène qualifié, parfois, un peu trop rapidement, d'« explosion ». A l'échelle de la Chine, l'économie individuelle, pour impressionnante que soit sa résurrection, n'a toujours qu'une importance marginale : elle n'attirait, en 1983, que 1,6 % de la main-d'œuvre urbaine. Elle peut néanmoins offrir une issue pour un certain nombre de jeunes sans travail à la fin de leurs études scolaires. Ces derniers fournissent plus du quart (28 %) des entrepreneurs privés.

Les chiffres montrent, cependant, que c'est à la campagne que la formule a le plus de succès. Les petits ateliers et commerces ruraux représentaient, en 1983, 70 % du total contre 58 % l'année précédente.

Une telle évolution n'est guère étonnante, dans la mesure où la forte croissance de l'économie agricole depuis l'introduction des systèmes de responsabilité, en 1979, a permis *de dégager une accumulation de* capital qui ne demande qu'à se placer. Afin d'éviter des débordements, le gouvernement doit adopter prochainement une réglementation précisant les droits et les devoirs de ces entreprises rurales, sur le modèle de celle publiée en *1981* pour les *villes*. Déjà, les entrepreneurs privés jouissent, théoriquement, du même statut « politique » que les salariés des entreprises d'Etat – l'entrée dans l'armée où le Parti communiste leur est permise, – et ils disposent du droit, qui leur fut longtemps refusé, d'ouvrir un compte en banque.

L'une des déviations que le pouvoir souhaiterait éviter est l'embauche par un employeur privé d'un trop grand nombre de salariés. Dans l'état actuel des choses, la limite a été fixée à sept : deux « assistants » et cinq apprentis. Mais des dérogations à cette règle ont déjà été notées, ici et là, ce qui n'a pas manqué d'inquiéter. Cependant, le nombre des chefs de ces petites entreprises – *faut-il dire « patrons » ? – qui* s'adjoignent les services d'ouvriers reste faible : 3,3 % du total.

MANUEL LUCBERT.

## SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET MENACES DE GRÈVE DANS LES CHARBONNAGES BRITANNIQUES

*(De notre correspondant)*

Londres. – Pressée par les syndicats de définir les conséquences de sa politique de réduction de la production minière, la direction des Charbonnages britanniques a indiqué, le 6 mars, qu'elle envisageait, en un an, au moins 21 000 suppressions d'emplois. L'annonce d'un tel projet a eu pour effet immédiat d'inciter davantage les dirigeants syndicaux à appeler les mineurs à une grève nationale à partir du 9 mars, alors que depuis près de cinq *mois déjà ils sont engagés dans un* mouvement de refus des heures supplémentaires afin de tenter de limiter les compressions de personnel. Une décision définitive au sujet de la grève devrait être prise le 8 mars.

Rappelant que les Charbonnages britanniques subissent plus que jamais la concurrence de l'exploitation pétrolière en mer du Nord et que des reconversions s'imposent, M. Ian MacGregor, président des Charbonnages (National Coal Board), a fait savoir qu'il pensait pouvoir réduire la production de 4 millions de tonnes au cours de l'exercice 1984-1985, alors qu'elle aura été de 101,4 millions de tonnes durant l'exercice qui s'achève. Dénonçant cette mesure, M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs, a déclaré que la direction des Charbonnages envisageait dans un plan à moyen terme de réduire de 184 000 (effectif actuel) à 100 000 le nombre des employés des mines et de fermer 71 des 171 puits qui sont encore en activité.

Par ailleurs, M. MacGregor a été vivement critiqué par les membres d'une commission parlementaire au sujet de la gestion des Charbonnages. Selon un rapport établi par cette commission, l'aide accordée par le gouvernement aux Charbonnages pourrait s'élever pour l'exercice 1983-1984 à plus de 1 100 millions de livres au lieu des 640 millions prévus.

FRANCIS CORNU.

# AGRICULTURE

## LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

### • La France devra renoncer à une garantie communautaire pour 1 million de tonnes
### • M. Rocard juge inacceptables les propositions de relèvement de prix de la Commission

Un objectif de réduction de la production laitière française de 1 million de tonnes par rapport à une collecte de 26 millions de tonnes en 1983 ; le refus de la France de se contenter des propositions de hausse du prix du lait formulées par la Commission européenne ; l'attention portée aux mesures européennes de gestion du marché ; l'espoir d'une poursuite d'une réduction des MCM (montants compensatoires monétaires) positifs allemands et hollandais : M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture avait choisi de faire le point sur la position française en matière de politique laitière devant quatre cents professionnels réunis par l'ONILAIT et l'INRA, mercredi 7 mars, à la Maison de la chimie à Paris, pour un colloque, sur le thème « L'avenir de la profession laitière ».

Après avoir rappelé la crise financière grave que traverse la Communauté européenne (*« Si rien n'est fait, les 35 milliards de francs qu'elle a prévu de consacrer au marché du lait cette année seront épuisés avant l'hiver »*), M. Rocard a déclaré : *« Le gouvernement propose donc à la profession de partager son choix : celui d'une maîtrise concertée de la production, accompagnée d'un effort soutenu des pouvoirs publics de restructuration de l'économie laitière. »*

*« Pour la France,* a poursuivi le ministre, *cette orientation pourrait se traduire par un objectif de collecte à atteindre d'ici un ou deux ans de 25 millions de tonnes environ, alors que nous aurons atteint en 1983 26 millions de tonnes. Passer progressivement de 26 à 25 millions de tonnes et rester à ce niveau quelques années, le temps de résoudre la crise et d'assainir le marché, telle est la contrainte, certes sévère, mais précise et limitée, que nous impose la situation communautaire.*

*» Il nous faut donc renoncer à une garantie communautaire pour ce million de tonnes supplémentaire. Il faut, en effet, préciser la nature de l'objectif : on n'interdira à personne de produire la quantité de lait qu'il souhaite. Simplement le coût d'écoulement des litres supplémentaires restera désormais à la charge des producteurs.*

*» Actuellement, les dépenses communautaires de soutien du marché du lait représentent en moyenne 35 centimes par litre de lait produit dans la Communauté, et il n'est pas question de remettre en cause ce niveau de soutien pour des quantités raisonnablement commercialisables. Mais au-delà, lorsqu'il n'y a plus de marché, on ne peut demander aux finances publiques de payer ; c'est alors au producteur de prendre le relais et de payer le prix de l'écoulement qui se situe actuellement entre 75 % et 100 % du prix indicatif. »*

Passant ensuite à l'évolution du prix du lait, M. Rocard a affirmé : *« J'ai parfaitement conscience qu'aucun accord final n'est acceptable sans déboucher sur une augmentation significative du prix du lait. Il n'est en effet pas question, je peux l'affirmer ici avec force, que la France accepte de se contenter des propositions de la Commission en matière de prix du lait : moins de 3 % en francs français ! Croyez bien que le gouvernement partage la détermination que j'ai eue dès la publication de ces propositions. Ce chiffre est inacceptable, et c'est un mot que j'emploie rarement. »*

Il a ajouté que la délégation française sera *« aussi attentive aux mesures de gestion du marché qu'à la fixation des prix indicatifs ».*

Abordant ensuite le problème de l'élimination des MCM positifs allemands et hollandais, M. Rocard a poursuivi : *« Il m'est aujourd'hui possible, après le conseil des ministres de l'agriculture de ce début de semaine, de dire que nous avons de sérieuses chances d'espérer de substantiels résultats dans ce domaine (...). Compte tenu du premier effort que j'ai obtenu l'an dernier, je pense que nous pourrons bientôt constater que l'écart entre le prix du lait allemand et le prix du lait français aura été réduit de plus de la moitié en moins de douze mois. »*

Enfin, le ministre de l'agriculture, estimant que cette *« pause temporaire »* doit être *« mise à profit pour restructurer notre économie laitière »*, a annoncé qu'il travaille en ce moment à la préparation d'un plan qui sera soumis au gouvernement dans les prochaines semaines : *« Ce plan, qui devra bien entendu respecter le cadre communautaire et faire un usage amélioré et renforcé des aides existantes, tant nationales que communautaires, concernera aussi bien la production que la transformation »*, a conclu M. Rocard, en précisant qu'il souhaitait une étroite *concertation avec la profession.*

### LA FRANCE AU PREMIER RANG

**En 1983, la France a produit 26 millions de tonnes de lait, ce qui la place au premier rang des producteurs européens, devant la RFA (25,3 millions de tonnes), la Grande-Bretagne (16,7 millions de tonnes, et les Pays-Bas (13 millions de tonnes).**

**Au cours des dix dernières années, la collecte de lait française n'a progressé que de 23,6 %, alors que celle de la RFA augmentait de 34,4 %, celle des Pays-Bas de 46,5 % et celle de l'Irlande, petit producteur à 5 millions de tonnes en 1983, de 67,4 %.**

**Au niveau européen, la collecte a progressé en moyenne de 1973 à 1983 de près de 30 %. Les Etats-Unis, autre grand producteur, ont connu pendant cette période une progression de leur collecte de 20 %, avec 63 millions de tonnes de lait en 1983.**

**Les structures de production en RFA et en France sont très semblables : environ 450 000 exploitations, dont moins de 10 % livraient plus de 150 000 litres de lait par an en 1981. En revanche, la structure de la profession est très différente en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas : la première comptait, il y a trois ans, 59 000 exploitations, dont 64 % produisaient plus de 150 000 litres de lait par an. Aux Pays-Bas, 51 % des 67 000 exploitations dépassent ce même seuil.**



## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

En 1983, la CFR a vendu 22.750.000 *tonnes*, contre 23.828.000 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 4,5 %.

Du fait de la hausse des prix par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires a néanmoins progressé de 1,9 %, en s'établissant à 47.028.243.000 F contre 46.159.919.000 F.

Les quantités de pétrole brut traitées par la Compagnie ont régressé de 2,7 %, en atteignant 19.466.000 tonnes en 1983 contre 19.998.000 tonnes pour l'exercice précédent.

La baisse des prix d'achat des pétroles bruts observée au début de l'exercice a été plus que compensée par l'importante hausse du cours du dollar, entraînant une hausse sensible des coûts d'approvisionnement en francs. De ce fait, un effet de stock positif de 470.000.000 F a été enregistré dans les comptes. En 1982, l'effet de stock avait été positif de 1.584.000.000 F.

L'exercice a été également marqué par d'importantes opérations sur les participations chimiques de la Compagnie : cession de l'ensemble ATO-Chloé à la fin du premier semestre, restructuration au sein de *Total Chimie, filiale* paritaire de CFP et CFR, des participations chimiques du groupe. La CFR a ainsi été amenée à la fin de l'année 1983 à céder à Total Chimie les participations qu'elle détenait dans les sociétés Hutchinson, Socabu, Pétrosynthèse et Cofaz. L'ensemble de ces mouvements, entraînant des plus ou moins-values et des variations de provisions, a permis de dégager un solde positif d'environ 60.000.000 F au niveau du résultat net de la Compagnie, alors qu'en 1982 les participations chimiques avaient engendré une perte d'environ 410.000.000 F.

Le résultat net de la CFR s'établit ainsi à une perte de 163.959.000 F contre une perte, avant reprise exceptionnelle de provision pour fluctuation des cours, de 1.827.771.000 F pour l'exercice précédent.

Ce résultat s'entend après prise en compte des mouvements sur les participations chimiques, et après dotation de 57.600.000 F aux autres comptes de provisions. Par ailleurs, la Compagnie a pratiqué à nouveau l'amortissement linéaire cumulé, pour un montant de 449.514.000 F contre 297.310.000 F en 1982. L'annuité linéaire simple aurait *été de 571.000.000 F environ.*

La marge brute d'autofinancement s'est établie à 52.543.000 F. En 1982, elle avait été négative de 1.075.704.000 F.

Les résultats de la CFR, bien qu'ils demeurent encore insuffisants, montrent un net redressement atteint malgré les remises en cause successives de la formule de prix pour les pouvoirs publics. La modification dans le sens de la baisse des prix de certains paramètres en juillet, puis le plafonnement du dollar à partir du mois de septembre ont coûté à la CFR environ 400.000.000 F en 1983.

En sens inverse, l'application intégrale de la formule de prix au premier semestre a été un facteur favorable. D'autre part, la CFR a poursuivi ses efforts pour la réduction des coûts d'approvisionnement. Le déstockage d'environ 1.200.000 tonnes de brut et produits, rendu possible par les nouvelles dispositions réglementaires, a entraîné un allégement des frais financiers. Enfin, après la mise en service dans le courant de l'année 1982 du craqueur catalytique de la Raffinerie des Flandres, la Compagnie a bénéficié sur l'ensemble de l'année 1983 d'un équipement en unités de conversion classiques bien adapté à l'évolution du marché.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires à laquelle il demandera de lui donner tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions ou d'obligations avec bons de souscription d'actions. Cette autorisation compléterait celle précédemment donnée au conseil d'administration d'émettre des obligations ordinaires.

**Données statistiques**

| | 1983 | 1982 |
|---|---|---|
| Ventes de produits | 22.750.000 t | 23.828.000 t |
| Pétrole brut traité | 19.466.000 t | 19.998.000 t |
| Chiffre d'affaires | 47.028.243.000 F | 46.159.919.000 F |
| Investissements | 1.037.062.000 F | 1.025.731.000 F |
| Marge brute d'autofinancement | 52.543.000 F | 1.075.704.000 F |
| Amortissements | 449.514.000 F | 297.310.000 F |
| Provisions (hors PFC) | 233.523.000 F | 458.937.000 F |
| Résultat net (avant reprise exceptionnelle de PFC) | – 163.959.000 F | 1.827.771.000 F |
| Reprise exceptionnelle de PFC | – | 1.827.771.000 F |

### UNION INDUSTRIELLE ET D'ENTREPRISE (UIE)

Le conseil d'administration d'UIE, principale entreprise opérationnelle du groupe AMREP, réuni le 6 mars 1984 à 9 heures sous la présidence de M. André Miller, a pris connaissance des premières indications concernant les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre dernier.

L'estimation de l'importance des pertes sur plusieurs contrats, particulièrement ceux traités au Brésil et au Nigéria, ainsi que la nécessité de constituer des provisions substantielles sur les affaires en cours, ont profondément modifié les perspectives de résultats de la société.

Bien que les comptes ne soient pas encore arrêtés, il semble d'ores et déjà certain que l'exercice *1983* devrait se solder par une perte de l'ordre de 400 millions de francs.

Le conseil a dès à présent décidé un certain nombre de mesures pour faire face à cette situation, et se réunira à nouveau prochainement en vue d'arrêter définitivement les comptes.

### AMREP

Le conseil d'administration d'AMREP a été convoqué, exceptionnellement le 6 mars 1984 à 14 heures sous la présidence de M. André Miller, pour être informé de l'évolution très défavorable de la situation de la principale filiale opérationnelle du groupe, Union industrielle et d'entreprise (UIE), dont les résultats de l'exercice 1983, non encore arrêtés à ce jour, devraient se solder par une perte de l'ordre de 400 millions de francs.

Par contre, la situation des autres filiales du groupe dans le monde devrait demeurer globalement positive.

Compte tenu de ces divers éléments, la situation nette d'AMREP, au 31 décembre 1983 après constitution des provisions nécessaires, devrait être ramenée au voisinage de zéro et on peut estimer que la situation nette consolidée *du groupe sera* ramenée à environ 150 millions de francs.

*Dans ces conditions*, il va de soi que le conseil d'AMREP ne saurait envisager de proposer la distribution d'un dividende.

Le conseil d'administration a pris acte des premières mesures arrêtées par sa filiale UIE pour faire face à cette situation. Le président a d'autre part rendu compte des contacts déjà pris avec les pouvoirs publics et les partenaires financiers de l'entreprise en vue de les informer de la situation du groupe.

Un plan de redressement, dont l'élaboration est envisagée, sera proposé dans les meilleurs délais à l'ensemble des parties concernées. La place d'AMREP sur son marché, sa réputation internationale et son potentiel industriel maintenu intact constituent des atouts essentiels pour assurer le succès de ce plan.

### PATRIMOINE-RETRAITE

**Société pour la gestion de l'épargne en vue de la retraite**
**SICAV**
**Siège social 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, RCS Paris B 326 299 280**

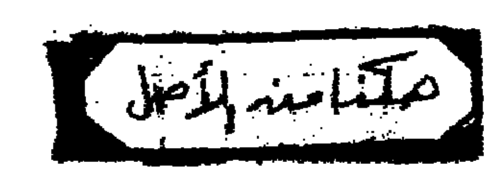
Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 14 février 1984, a arrêté les comptes du premier exercice, d'une durée de neuf mois, clos le 30 décembre 1983. Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui sera réunie sur première convocation le 18 avril 1984, de fixer le dividende de l'exercice 1983 à 21,75 francs par action, somme qui sera mise en paiement le 16 mai 1984 contre remise du coupon n° 1 et qui ouvrira droit à un crédit d'impôt de 2,01 francs. Compte tenu de ce calendrier, seuls les ordres de rachat reçus jusqu'au 15 mai 1984 avant midi seront exécutés sur la base de la valeur liquidative coupon inclus.

### SICAV-ASSOCIATIONS

**Société d'investissement à capital variable**

**Siège social 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, RCS Paris B 327 257 139**

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 15 février 1984, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 1983. Les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui sera réunie sur première convocation le 18 avril 1984, de fixer le dividende de l'exercice 1983 à 1,36 franc par action, somme qui serait mise en paiement le 11 mai 1984 contre remise du coupon n° 1. Compte tenu de ce calendrier, seuls les ordres de rachats reçus jusqu'au 10 mai 1984 avant midi seront exécutés sur la base de la valeur liquidative coupon inclus.





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

7 mars

### Accélération de la baisse

*La situation s'est nettement détériorée mercredi à Paris sur divers fronts, le dollar a perdu 1 % environ tandis que les valeurs françaises accentuaient leur repli, amorcé la veille, en cédant 1 %.*

*Les valeurs étrangères et la devise-titre n'étaient pas mieux loties en raison du net recul enregistré mardi à Wall-Street. Car, aux yeux des spécialistes, il ne faut pas chercher plus loin la cause du malaise constaté actuellement sur les diverses places financières. Tant que les milieux d'affaires ne seront pas fixés sur le montant et surtout sur le financement du déficit budgétaire américain, les bourses resteront déprimées, ajoutent-ils.*

*A Paris, un autre facteur joue en faveur de la baisse : la modicité du courant des affaires, car mardi comme lundi, les échanges sur le marché « RM » pour les valeurs françaises étaient inférieurs à ceux réalisés sur les valeurs étrangères (112 millions de francs contre 115 millions de francs, des chiffres dérisoires).*

*Les « belles américaines » n'ont pas échappé à la vague de ventes : Bongrain a cédé 2,3 %, Legrand et Martell 3 %.*

*Repli de 4 % du BHV, de 3,6 % de Moulinex, et de 3,5 % de Silec. Bouygues et BP ont cédé plus de 3 %. Amrep dont la cotation avait été suspendue pendant deux jours en raison de la publication de mauvais résultats, n'était négociée qu'en clôture.*

*A signaler la hausse de 5,5 % des Immeubles de la Plaine Monceau et de 4,5 % de Bail-Investissement.*

*La devise-titre à 10,05 F est tombée au plus bas depuis le 8 juillet dernier. Les valeurs américaines et allemandes ont payé un lourd tribut à la baisse.*

*A Paris, l'or est retombé à 400,12 dollars avec un lingot qui cédait 1 450 F à 100 600 F. Repli de 3 F du napoléon à 653 F.*

## NEW-YORK

### Nouveau repli

La baisse a continué à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu près de 10 points à 1 142,69, ce qui porte son recul à 28 points pour les trois premières séances de la semaine. Les nouvelles craintes concernant l'évolution des taux d'intérêt ont pesé sur la cote.

Les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, suivant lesquelles la reprise économique américaine restait vigoureuse et une détente des taux problématique en raison du déficit budgétaire, ont découragé les opérateurs. Ces derniers continuent, même, à redouter une hausse de ces taux.

En outre, la possibilité de voir le Congrès réglementer les rachats et les concentrations entre sociétés pétrolières a déprimé ce secteur, le seul à avoir progressé ces derniers temps : ce phénomène a contribué à alourdir la tendance.

L'activité a été un peu plus forte, avec 90 millions de titres échangés, contre 83,6 millions, 1 200 valeurs s'inscrivant en baisse, contre 359 en hausse et 384 inchangées.

| VALEURS | Cours du 6 mars | Cours du 7 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 38 3/4 | 38 3/8 |
| A.T.T. | 17 | 17 1/8 |
| Boeing | 41 1/8 | 40 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 50 3/4 | 50 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 46 5/8 | 46 5/8 |
| Eastman Kodak | 67 3/4 | 66 1/2 |
| Exxon | 38 1/2 | 38 |
| Ford | 38 3/8 | 37 7/8 |
| General Electric | 51 5/8 | 50 1/8 |
| General Foods | 48 1/8 | 47 1/2 |
| General Motors | 68 1/4 | 66 7/8 |
| Goodyear | 27 1/4 | 26 |
| I.B.M. | 109 1/4 | 107 5/8 |
| I.T.T. | 39 1/4 | 39 1/8 |
| Mobil Oil | 30 1/4 | 30 1/8 |
| Pfizer | 37 3/8 | 38 3/4 |
| Schlumberger | 47 1/2 | 48 3/4 |
| Texaco | 39 | 39 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 29 7/8 | 29 3/4 |
| Union Carbide | 55 | 54 3/8 |
| U.S. Steel | 28 1/2 | 28 1/4 |
| Westinghouse | 45 3/8 | 44 3/4 |
| Xerox Corp. | 39 3/4 | 39 3/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES.** – Arrêtés au 31 décembre dernier, les comptes de la CFP maison mère font ressortir un résultat de 524 millions de francs, contre 441 millions de francs pour le précédent exercice, après dotation de 500 millions (contre 300 millions en 1982) à la provision pour risques généraux. Une dotation nette de 2,33 milliards (contre 2,85 milliards) a également été faite aux comptes d'amortissements et de provisions pour dépréciation et autres risques, correspondant, pour les deux tiers, à des dépenses d'exploration pétrolière et minière. La marge brute d'autofinancement est de 3,36 milliards de francs (contre 3,59) et les dividendes reçus des filiales ont représenté 1,64 milliard (dont 1,2 milliard pour les filiales de production pétrolière), contre 1,7 milliard en 1982. Compte tenu de ces différents éléments et de l'amélioration du résultat consolidé qui devrait faire apparaître un retour à l'équilibre, précise le groupe Total, le conseil proposera un dividende net de 16 F par action (contre 15 F pour 1982) auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 50 %.

**ESSO CHIMIE.** – Le groupe britannique ICI avait donné la note. La filiale française du groupe chimique américain Exxon, deuxième chimiste européen à publier ses comptes pour 1983, confirme la tendance à la reprise avec un bénéfice net accru de 27 %, à 107 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 5 149 millions de francs, en augmentation de 13 %, dont 2,5 % en volume. Mais ce sont surtout les exportations qui ont tiré ces résultats, hors d'Europe essentiellement, ayant contribué pour les deux tiers à la formation des profits. Selon M. J.-P. L'Hermitte, P-DG de la société, le carcan des prix sur le marché français a coûté 50 millions de francs à la société.

Les exportations d'Esso-chimie ont augmenté de 19,8 % l'an dernier, pour atteindre 1 990 millions de francs, soit 40 % des ventes globales, ce grâce aux meilleurs tarifs trouvés à l'étranger. Le rendement net d'exploitation reste toutefois insuffisant avec un ratio bénéfice-chiffre d'affaires de 2,5 %. M. L'Hermitte souhaite le voir doublé en deux ans. Pour 1984, il ne se hasarde pas à faire de pronostic, se bornant tout juste à constater que l'activité en janvier et en février a été meilleure que prévu.

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

| | 6 mars | 7 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 104,8 | 103,9 |
| Valeurs étrangères | 101,9 | 100 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 6 mars | 7 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 162,9 | 161,7 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**

Effets privés du 8 mars ........ 12 1/2 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 7 mars | 8 mars |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 224,30 | 223,90 |

## BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 MARS

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 27 | 1 303 |
| 5 % | 39 65 | 0 492 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 1 803 |
| Emp. 7 % 1973 | 9897 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 117 90 | 6 973 |
| 9,80 % 78/93 | 90 30 | 6 428 |
| 8,80 % 78/86 | 91 60 | 2 092 |
| 10,80 % 79/94 | 92 85 | 5 489 |
| 13,25 % 80/90 | 100 70 | 10 100 |
| 13,80 % 80/87 | 102 55 | 5 430 |
| 13,80 % 81/99 | 101 75 | 1 998 |
| 16,75 % 81/87 | 110 60 | 8 238 |
| 16,20 % 82/90 | 111 72 | 2 434 |
| 16 % juin 82 | 111 20 | 11 934 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 137 | 1 821 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 101 40 | 10 126 |
| Ch. France 3 % | 138 50 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 102 03 | 2 444 |
| CNB Paribas | 102 15 | 2 444 |
| CNB Suez | 102 05 | 2 444 |
| CNI janv. 82 | 101 95 | 2 444 |

### Obligations convertibles

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| B.S.N. 10,50 % 77 | 2815 | 2600 |
| Carrefour 6,75 % 77 | 333 | 333 |
| Interbail (obl. conv.) | 250 | 250 |
| Lafarge 6 % 72 | 344 | 342 |
| Martel 8,75 % 70 | 1670 | 1630 |
| Michelin 5,50 % 70 | 639 | .... |
| Moët-Hennessy 6 % 77 | 1720 | .... |
| Pétr. (Fse) 7,50 % 79 | 239 | 237 |
| Peugeot 6 % 70-75 | 364 50 | .... |
| Sanofi 10,25 % 77 | .... | .... |
| SCREG | 159 90 | 159 |
| Téléм. 7 % 74 | 182 | 185 |
| Thom.-CSF 8,9 % 77 | 360 | 350 |

### Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 55 70 | 57 60 |
| A.G.F. (St Cent.) | 363 | 362 |
| A.G.P. Vie | 5650 | 5450 |
| Agr. Inc. Madag. | 96 | 96 |
| Alfred Herlicq | 70 | 70 |
| Allobroge | 350 | 340 |
| André Roudière | 135 50 | 134 |
| Applic. Hydraul. | 300 | 295 20 |
| Arbel | 38 | 37 |

| VALEURS | Cours préc. |
|---|---|
| Darty Act. d. p. | 720 |
| De Dietrich | 336 |
| Degremont | 150 |
| Delalande S.A. | 260 |
| Delmas-Vieljeux | 685 |
| Dév. Rég. P.d.C (Li) | 126 |
| Didot-Bottin | 640 |
| Dist. Indochine | 390 |
| Drag. Trav. Pub. | 240 |
| Duc-Lamothe | 213 |
| Dunlop | 14 |
| Eaux Bass. Vichy | 988 |
| Eaux Vittel | 800 |
| Ecco | 2750 |
| Economats Centre | 540 |
| Electro-Banque | 266 |
| Electro-Financ. | 471 |
| Elf-Antargaz | 156 |
| E.L.M. Leblanc | 760 |
| Entrepôts Paris | 270 |
| Epargne (B) | 1183 |
| Epargne de France | 306 |
| Epeda-BF | 1225 |
| Escaut-Meuse | 375 |
| Eurocom | 597 |
| Europ. Accumul. | 30 |
| Eternit | 355 |
| Félix Potin | 1144 |
| Ferm. Vichy (Ly) | 129 |
| Finalens | 98 |
| FIPP | 100 |
| Fnac | 220 |
| Focep (Chât. eau) | 1000 |
| Foncière (Cie) | 182 |
| Fonc. Agache-W. | 88 |
| Fonc. Lyonnaise | 1400 |
| Foncina | 173 |

## Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1913 | 4,5 % 1973 | 1998 | 1970 | 1963 | – 1 80 |
| 3354 | C.N.E. 3 % | 3620 | 3500 | 3495 | – 0 71 |
| 205 | Accor | 214 | 213 | 212 | – 0 93 |
| 770 | Agence Havas | 809 | 800 | 801 | – 0 98 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 680 | Europe n° 1 | 632 | 640 | 640 | + 1 26 |
| 850 | Facom | 835 | 844 | 844 | + 1 07 |
| 740 | Fichet-bauche | 730 | 741 | 741 | + 1 50 |
| 180 | Finextel | 185 50 | 183 10 | 183 | – 1 34 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 560 | Gen. Electr. | 537 | 525 | 519 | |
| 725 | Gen. Motors | 711 | 698 | 698 | – 1 82 |
| 89 | Goldfields | 91 70 | 89 80 | 89 80 | – 2 07 |
| 235 | Harmony | 261 10 | 256 90 | 254 | – 2 71 |
| 37 | Hitachi | 39 40 | 38 90 | 38 65 | – 1 90 |
| 715 | Hoechst Akt. | 724 | 700 | 705 | – 2 62 |
| 91 | Imp. Chemical | 91 10 | 90 30 | 90 50 | – 0 65 |
| 143 | Inco. Limited | 144 50 | 141 | 139 80 | – 3 25 |
| 1170 | IBM | 1147 | 1104 | 1100 | – 4 09 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 290 | T.D.K. | 301 | 298 | 295 | – 1 99 |
| 870 | Unilever | 888 | 897 | 888 | .... |
| 645 | Unit. Techn. | 618 | 609 | 606 | – 1 94 |
| 1340 | Vaal Reefs | 1479 | 1480 | 1440 | – 2 63 |
| 605 | West Deep | 678 | 669 | 669 | – 1 32 |
| 515 | West Hold. | 560 | 560 | 552 | – 1 42 |
| 450 | Xerox Corp. | 419 | 401 | 395 | – 5 72 |
| 2 36 | Zambia Corp. | 2 86 | 2 76 | 2 76 | – 3 49 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 7/3 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 893 | 7 831 | 7 540 | 7 940 |
| Allemagne (100 DM) | 308 360 | 308 340 | 295 | 315 |
| Belgique (100 F) | 15 055 | 15 067 | 13 900 | 15 |
| Pays Bas (100 fl.) | 273 020 | 273 | 280 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 83 990 | 84 140 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 106 370 | 106 040 | 103 | 110 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 712 | 11 612 | 11 300 | 12 100 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 843 | 7 820 | 6 250 | 8 500 |
| Italie (1 000 lires) | 4 947 | 4 946 | 4 650 | 5 150 |
| Suisse (100 fr.) | 373 350 | 371 350 | 380 | 381 |
| Suède (100 krs) | 102 950 | 102 980 | 98 | 105 |
| Autriche (100 sch) | 43 690 | 43 720 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 345 | 5 335 | 5 | 5 600 |
| Portugal (100 esc.) | 6 100 | 6 095 | 5 600 | 6 800 |
| Canada ($ can 1) | 6 292 | 6 224 | 5 980 | 6 320 |
| Japon (100 yens) | 3 524 | 3 520 | 3 380 | 3 540 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 7/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 102150 | 101200 |
| Or fin (en lingot) | 102050 | 100600 |
| Pièce française (20 fr) | 656 | 653 |
| Pièce française (10 fr) | 415 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 659 | 655 |
| Pièce latine (20 fr) | 620 | 615 |
| Souverain | 766 | 767 |
| Pièce de 20 dollars | 4490 | 4490 |
| Pièce de 10 dollars | 2050 | 2050 |
| Pièce de 5 dollars | 1200 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4090 | 4050 |
| Pièce de 10 florins | 657 | 654 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



### LE PRIX DE LA SANTÉ DANS *LE MONDE DIPLOMATIQUE* DE MARS

Un « mastic » a rendu incompréhensible un passage du sommaire du *Monde diplomatique* publié dans nos éditions datées du 8 mars. Il aurait fallu pouvoir lire : « *Deux ensembles de textes apportent une masse d'informations sur deux sujets brûlants : « L'espace, nouvelle frontière de l'empire américain »* (avec Vincent Mosco et Herbert I. Schiller) et « *Le prix de la santé* » (avec Claire Brisset, Victor G. Rodwin et Jacques Vallin). »

A B C D E F G

LES JOURNÉES DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLOMÉS

## Des recettes pour une carrière

Succès, encore, pour le deuxième débat qu'animait, le 7 mars, Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du *Monde de l'Education* dans le cadre des Journées de l'emploi des jeunes diplômés organisées par *le Monde* et Régie-Presse sur le thème, « *Bien choisir son employeur* ».

Coauteur du livre *les Carriéristes*, M. Alexandre Wickham livra plusieurs anecdotes significatives de la réalité des entreprises qui appellent à la prudence et à l'observation. Plus pratiques, M. Alexandre Tic, président du cabinet Alexandre Tic, M. Gérard Schneider, directeur de Schneider recrutement et M. Roger Mézin, directeur de l'ESCAE d'Amiens, expliquèrent aux jeunes diplômés que le premier emploi n'était « *heureusement qu'un premier choix* », qu'il fallait vite songer au suivant, faire preuve de « *souplesse* » et savoir se présenter avec une franchise... toute relative.

Seul représentant des employeurs, M. Luc Gillet, chargé du recrutement des cadres de l'Air liquide, montra une ouverture d'esprit qui, apparemment, n'est pas toujours partagée par ses collègues. Il invita les étudiants à se méfier « *des modes professionnelles* » et réclama leur indulgence pour des entreprises qui « *naviguent de plus en plus à vue* » et sont incapables d'offrir des plans de carrière.

Tous se sont retrouvés pour dire que les comportements et les attitudes devaient varier à l'égard des PME ou des PMI, souvent moins sensibles au vent du modernisme. Mais des limites aussi sont apparues : ainsi tous les participants ont conseillé aux futurs candidats de se méfier des syndicats qui ne sont pas, a dit l'un des intervenants, « *représentatifs de l'entreprise réelle* ».

A. Le.

## Les États-Unis autoriseraient la vente à l'Union soviétique de matériel de forage pétrolier

**Assouplissant sa politique de restriction des exportations à destination de l'URSS, le gouvernement américain aurait autorisé la vente à l'Union soviétique de matériel de forage pétrolier – des pompes de forage submersibles fabriquées par la société Hughes Cool, – d'une valeur de 40 millions de dollars (320 millions de francs environ). C'est *du moins* ce *qu'annonce le New York Times* dans son édition du 8 mars.**

**L'octroi de licences d'exportation pour ce matériel, accordé le 27 janvier dernier, est selon le quotidien la première application d'une décision prise en décembre 1983 par le président Reagan, *d'autoriser les* exportations vers l'URSS de matériel pouvant être acheté ailleurs qu'aux Etats Unis.**

**Le feu vert donné par l'administration aurait donc suivi de peu l'échec à la mi-janvier d'une tentative des Etats-Unis pour persuader ses partenaires au sein du COCOM, organisme regroupant les principaux pays occidentaux chargé de contrôler les exportations de haute technologie vers le bloc soviétique, d'inclure les pompes de forage dans la liste des matériels soumis à embargo.**

**Cette décision aurait, toujours selon le quotidien, divisé l'administration Reagan, dont certains membres – dont le secrétaire à la défense – estimaient qu'elle était contraire à la politique jusqu'ici suivie par les Etats-Unis visant à réduire les recettes tirées par l'Union soviétique de ses exportations d'énergie en refusant l'exportation vers ce pays d'équipements d'exploration pétrolière de technologie avancée. Les membres du gouvernement réclamaient des contrôles plus sévères, jugeant que l'autorisation de ces licences pouvait compromettre l'accord conclu en 1982 avec les pays européens, aux termes duquel les Etats Unis acceptaient de lever les sanctions frappant les compagnies *ayant livré du matériel destiné* à la construction du gazoduc transsibérien, en contrepartie d'un engagement par les pays concernés d'accélérer le développement de sources d'énergie, alternatives au gaz soviétique.**



En janvier

### LÉGÈRE ACCÉLÉRATION DU RYTHME DES DÉPENSES DE SANTÉ

A la fin janvier, les dépenses de l'assurance-maladie ont augmenté au rythme annuel de 11,9 %, alors qu'elles progressaient de 11,3 %, toujours en rythme annuel, à fin décembre, et de 17,9 %, fin janvier 1984. Cette légère accélération se retrouve dans les remboursements des soins de santés qui sont passés d'un taux annuel de 11,8 % en décembre à 12,3 % en janvier, notamment en raison de l'augmentation des honoraires privés sur un an (+ 17,6 %) et des prescriptions (+ 12,3 %).

En outre, et pour la première fois depuis les élections de la Sécurité sociale, une réunion s'est tenue, le 5 mars, entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et les syndicats de médecins, la CSMF (Confédération des médecins de France) pour traiter de problèmes en suspens, tels que la politique tarifaire, les ordonnances dupliquées et les conséquences de la validation, par la loi, de la convention médicale de 1980 annulée en Conseil d'Etat.

Les deux parties sont tombées d'accord pour instituer un délai d'un mois pendant lequel les médecins du secteur 2 (honoraires libres) pourraient revenir soit au secteur 1 (honoraires fixes), soit choisir le secteur 3 (hors convention). Cette solution, qui doit encore recevoir l'aval du ministère des affaires sociales, permettrait aux médecins du secteur 2, qui paient intégralement leurs cotisations sociales, de voir les caisses d'assurance-maladie prendre en charge la part patronale ou, dans l'autre cas, de supporter des cotisations moins élevées. Une autre réunion est prévue pour le 20 mars.

A Paris

### UN ATTENTAT CONTRE UN CAFÉ TENU PAR UN ALGÉRIEN REVENDIQUÉ PAR LE « CLUB CHARLES-MARTEL »

*Le café, La Pétanque, 40, rue* Etienne-Dolet, à Paris (20e), a été totalement dévasté, mercredi 7 mars, peu avant 23 heures, par l'explosion d'une mallette piégée. Quatre personnes ont été blessées et brûlées, dont une grièvement. L'établissement, qui appartient à un Algérien, était fréquenté essentiellement par des Maghrébins, nombreux dans ce quartier de Ménilmontant.

Selon le tenancier, c'est un Français, « *âgé d'environ vingt-cinq ans, blond et porteur de moustaches* », qui, après être venu consommer une première fois vers 19 heures, sa mallette à la main, serait revenu trois heures plus tard, mais aurait, cette fois, abandonné le bagage dans le café. Soupçonneux, le patron aurait alors demandé à un habitué de déposer l'objet *sur le trottoir* : c'est au moment où la mallette était manipulée qu'elle a explosé. Jeudi matin, un correspondant anonyme se réclamant du Club Charles-Martel, a indiqué par téléphone à l'AFP que cet attentat était « *un acte de résistance à l'effroyable invasion africaine* ».

**[Le groupe clandestin Charles-Martel a déjà revendiqué un certain nombre d'attentats racistes depuis mars 1973, époque à laquelle des actions terroristes avaient été commises contre le consulat d'Algérie à Marseille. En 1976, il avait revendiqué l'assassinat de Jean de Broglie, responsable, selon lui, *« de l'occupation de notre patrie par la pègre africaine »*. Par la suite, ce furent des attentats contre le consulat général d'Algérie à Paris en avril 1975, un foyer d'étudiants protestants, en avril 1980, le consulat d'Algérie de la Seine-Saint-Denis, à Aubervilliers, en mai 1980, et la Foire de Marseille, en octobre 1983, que devait revendiquer ce mouvement. Un groupe qui affiche son idéologie xénophobe et pro-nazie, n'hésitant pas à demander, dans des tracts, que *« soient réduits au silence les racistes anti-Français comme Badinter, Attali et autres Defferre »*, et qui se déclare *« contre l'Eglise, les juifs, les crève-la-faim du tiers-monde, et pour la race blanche »*.]**

### L'AGENCE SOVIÉTIQUE POUR LES DROITS D'AUTEUR A PERDU SON PROCÈS CONTRE LE THÉATRE DU LUCERNAIRE

L'Agence soviétique pour les droits d'auteur – VAAP – a perdu le procès en référé qu'elle avait intenté au Théâtre du Lucernaire pour la mise en scène de la pièce de Léonide Zorine, *les Journées orageuses de Garounski* (*le Monde* du 21 décembre 1983 et du 4 janvier).

La VAAP reprochait essentiellement au metteur en scène Bogdan Berciu, réfugié politique roumain, d'avoir présenté un établissement de cure comme un « camp de travail », mais elle s'était bien gardée d'employer dans sa plainte ce terme tabou pour une institution soviétique. Elle affirmait également que la pièce était jouée sans autorisation, ce qui était manifestement faux.

Après s'être déplacée au Théâtre, la cour a donné raison au directeur du Lucernaire, M. Christian Le Guillochet, représenté par Me Nicole Milhaud, estimant que l'adaptation d'une pièce ne pouvait être la même à Paris qu'à Moscou et que l'esprit de l'œuvre de Zorine *avait été respecté.*

● **PTT un million de lettres en souffrance à Toulouse.** – Un million de lettres sont en souffrance au centre de tri automatisé de Toulouse-Lardenne, selon les syndicats. La saturation serait due, selon l'intersyndicale (FO, CGT, CFDT), à la réduction des effectifs d'auxiliaires (49 sur 98). La direction, de son côté, estime que le nombre de plis en souffrance ne correspond qu'à une journée de travail. – (AFP.)

*Sur le vif*

## Saucisses euphorisantes

Je ne voudrais pas être accusée de faire de la peine aux éleveurs français et de chercher à *décourager* l'expression violente et chauvine de leur protectionnisme maniaque. Je suis quand même obligée de reconnaître que j'adore le gigot irlandais et que je ne déteste pas le petit salé néerlandais. Et attendez, ce n'est pas fini, j'ai trouvé mieux, beaucoup mieux. J'ai entendu l'autre jour à la radio, une radio ouest-allemande, un truc pas croyable.

Figurez-vous qu'outre-Rhin les porcs sont engraissés de façon à fournir à la consommation un maximum de côtelettes et de jambons. Ils sont devenus monstrueux. Ils ont des poitrines et des cuisses énormes. On ne peut même plus dire qu'ils aient une tête de cochon, au contraire ils ont le cœur sensible. Forcément, il est tout petit proportionnellement, et très fragile.

Résultat : jusqu'à une époque assez récente, dès qu'ils voyaient arriver le camion destiné à les conduire à l'abattoir, ils avaient des palpitations. Et trois *fois sur quatre ils succombaient* à une crise cardiaque pendant le trajet. Leur chair se gonflait d'eau – c'est une réaction physiologique normale, n'importe quel médecin vous le dira – et leur viande devenait immangeable.

Que faire pour remédier à ça ? Simple : on les bourre de tranquillisants et d'euphorisants avant le départ pour le grand, le dernier voyage. *Grâce à quoi*, ils montent dans la bétaillère tout frétillants, tout guillerets, la queue en tire-bouchon et l'oreille en goguette, et ils se laissent trucider sans sourciller. Depuis, on force encore sur les produits pur porc chez nos voisins : *rien de tel* en cas de cafard ou de déprime. Une bouchée, et vous êtes déjà requinqué. Quand vous avez fini l'assiette, c'est la joie, c'est la fête.

Essayez. Si votre mec vous agace, si vos gosses vous crampponnent, allez vous acheter une paire de saucisses de Francfort et croquez-les. Vous allez planer, vous verrez. Le nirvana. Sans ordonnance.

CLAUDE SARRAUTE.

### REPRISE TECHNIQUE DU DOLLAR

**Après son vif repli du mercredi 7 mars (1 % environ), le dollar s'est nettement raffermi jeudi 8 mars, regagnant, et au-delà, ce qu'il avait perdu. Tombé, la veille, de 7,89 F à 7,83 F et même 7,81 F sur la place de Paris, son cours est remonté au-dessus de 7,90 F, *s'établissant entre* 7,91 F et 7,92 F. A Francfort, il est passé de 2,5330 DM (contre 2,5550 DM, le 7 mars) à 2,5675 DM.**

**Cette reprise est qualifiée de « technique » par les opérateurs, qui l'attribuent à la fois aux déclarations des officiels américains ainsi qu'à l'état du marché. M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, a annoncé que la reprise économique se poursuivait avec vigueur aux Etats-Unis, et réaffirmé que l'alourdissement du déficit budgétaire empêchait toute baisse des taux d'intérêt. Les milieux financiers internationaux en ont conclu que ces taux allaient peut-être monter, ce qui a tout de même favorisé, un peu, le « billet vert ». Par ailleurs, le repli dudit billet a été si rapide que les opérateurs ont tendance à racheter, dans l'immédiat, les dollars qu'ils avaient vendus précédemment. Mais, à *leurs yeux, cette reprise technique* n'a rien de convaincant, et la baisse des cours de la devise américaine pourrait reprendre à bref délai.**

**A Paris, le franc est resté stable au sein du SME. Le cours du mark s'est maintenu un peu au-dessus de 3,08 F, *sans intervention de la Banque de* France. A Francfort, le membre du comité directeur de la Banque centrale chargé des questions monétaires, M. Leonhard Gleske, a déclaré qu'un réaménagement des parités au sein du SME n'était pas nécessaire à présent. Pour lui, une réévaluation du mark ou une dévaluation du franc belge ne s'imposeraient qu'en cas de chute du dollar.**


Le numéro du « Monde » daté 8 mars 1984 a été tiré à 458 895 exemplaires


### DÉCÈS DE RENÉ TINANT SÉNATEUR CENTRISTE DES ARDENNES

M. René Tinant (UDF-CDS), sénateur des Ardennes, est décédé mardi 6 mars, d'une crise cardiaque. Il sera remplacé au Sénat par *son suppléant, M. Christian Masson*, agriculteur. Né le 15 décembre 1909, M. Masson (RPR) est depuis 1952 maire de Termes, commune dont il avait été conseiller municipal de 1934 à 1947.

**[Né le 24 avril 1913, à Cauroy-lès-Machault (Ardennes), ancien agriculteur, René Tinant avait été élu sénateur le 26 avril 1959 sous l'étiquette MRP et réélu à chaque renouvellement. Maire de sa commune natale de 1945 à mars 1983, date à laquelle il ne s'était pas représenté, conseiller général du canton de Machault depuis 1949, René Tinant était vice-président du conseil régional de Champagne-Ardennes, vice-président du conseil général (il avait été président de 1973 à 1976). René Tinant siégeait au groupe sénatorial de *l'Union centriste et occupait les fonc*tions de secrétaire de la commission des affaires culturelles.]**